

# Régions: Annuaire statistique 2002



COMMISSION  
EUROPÉENNE



THÈME 1  
Statistiques  
générales

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu.int>).

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2002

ISBN 92-894-4276-X  
ISSN 1725-1435

© Communautés européennes, 2002

*Printed in France*

IMPRIMÉ SUR PAPIER BLANCHI SANS CHLORE

# Avant-propos du commissaire

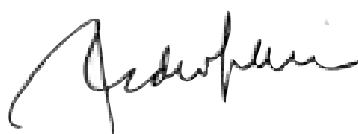
## Annuaire statistique des régions 2002

L'annuaire des régions 2002 paraît alors qu'un débat se déroule sur les réalités locales et régionales dans l'UE. D'une part, la future politique de cohésion de l'UE à partir de 2006 fait l'objet d'une vaste discussion et d'autre part, l'un des objectifs du débat sur l'avenir de l'Union européenne est d'examiner les moyens d'améliorer la participation des administrations régionales et locales à la définition de la politique.

En proposant des données comparables sur un large éventail de thèmes couvrant toutes les régions de l'UE-15 et des pays candidats, l'annuaire contribue à la discussion et à l'analyse des processus régionaux de développement économique et social. Il aidera en conséquence les responsables politiques aux niveaux communautaire, national et régional à analyser les voies de développement et la situation des régions ainsi qu'à élaborer les stratégies permettant d'aborder les problèmes socio-économiques au niveau régional. L'annuaire contribuera au suivi et à l'évaluation continus des politiques de cohésion cofinancées par l'UE durant la période de programmation 2000-2006. Il permettra également aux responsables politiques dans chaque pays candidat de procéder à une analyse comparative de la situation socio-économique de leur pays par rapport à celle de l'UE-15 et des autres pays candidats ainsi que d'élaborer des stratégies efficaces de rattrapage et de résolution de leurs problèmes de développement.

L'objectif 2004 fixé pour l'adhésion de 10 nouveaux États d'Europe centrale et de la Méditerranée a nécessité une étroite coopération entre Eurostat et les pays candidats en matière de statistiques régionales. Outre le fait d'assurer que chaque pays candidat sera en mesure de fournir les mêmes statistiques régionales que les actuels États membres, cet aspect des négociations a impliqué la définition, ou la confirmation, d'une ventilation régionale pour chaque pays. En 2001, l'annuaire des régions a innové en incluant des données provenant des pays candidats. L'édition de 2002 poursuit dans ce sens en incluant Chypre et Malte dans un certain nombre de ses analyses.

La couverture statistique de l'annuaire des régions 2002 — et également de la base de données REGIO d'Eurostat — a été étendue afin d'inclure de nouveaux chapitres sur les statistiques d'entreprise, la santé, l'environnement et les problèmes urbains. Je suis donc persuadé que l'audience déjà très large du présent annuaire ira encore en augmentant et qu'il favorisera un débat public de qualité sur les questions régionales.



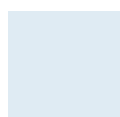
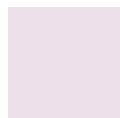
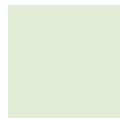
**Pedro Solbes Mira**

Commissaire responsable pour les affaires  
économiques et monétaires et pour Eurostat

# TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b>	9
Une nouvelle année — Un nouveau format	11
Contribution de spécialistes	11
Les régions de l'Union européenne	11
Les régions des pays candidats	12
Besoin d'informations plus détaillées?	12
Groupe d'intérêt régional sur le web	13
Date de clôture pour les données de l'annuaire	13
<b>POPULATION</b>	15
Introduction	17
Densité de population	18
Évolution de la population	18
Taux de dépendance	25
Structure de la population	28
<b>AGRICULTURE</b>	31
Introduction	33
Diversité des agricultures régionales	33
Localisation et nature de la production céréalière	35
Localisation de la production bovine laitière	37
Les élevages porcins très localisés	40
<b>PRODUIT INTÉRIEUR BRUT RÉGIONAL</b>	43
Introduction	45
Aperçu du PIB régional	45
Évolution du PIB régional	48
Mesure des disparités entre les régions	49
Méthodologie	49
Existence d'un seul centre économique ou de plusieurs	52
<b>CHÔMAGE RÉGIONAL</b>	57
Introduction	59
Taux de chômage régionaux en l'an 2000	59
Taux de chômage régionaux: évolution entre 1996 et 2000	61
Nombre de chômeurs: évolution entre 1996 et 2000	63
Population active: évolution entre 1996 et 2000	64
Cohésion sociale	65
Méthodologie	65
<b>ENQUÊTE DE FORCE DE TRAVAIL</b>	69
Taux d'emploi global	71
Taux d'emploi des femmes	73
Taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans	75
Les contrats à durée déterminée	76
L'emploi dans les services	77

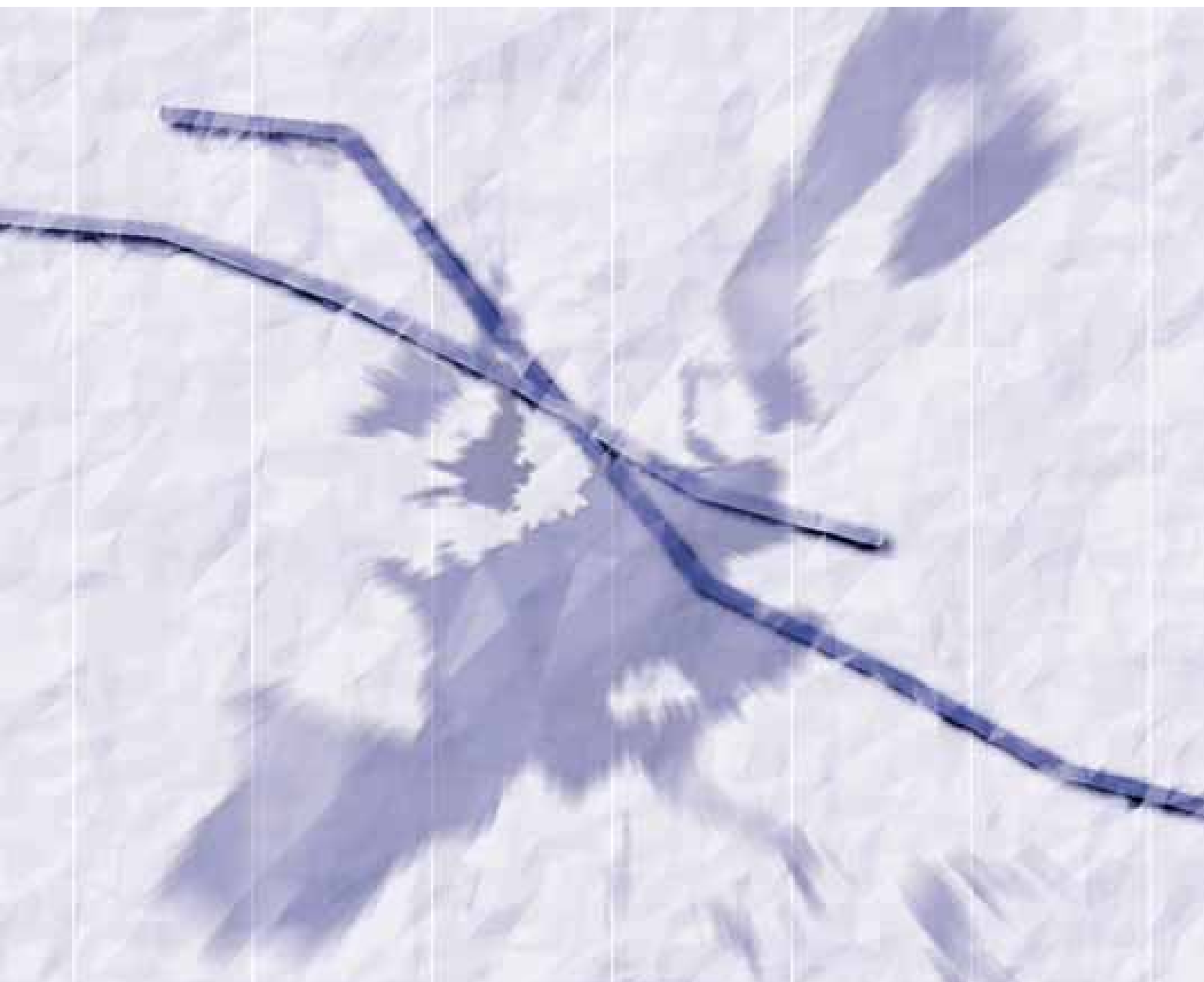
<b>■ SCIENCE ET TECHNOLOGIE</b>	79
Introduction	81
Remarques méthodologiques	81
Éducation	82
Demandes de brevet	83
L'emploi dans les secteurs de haute et de moyenne - haute technologie	87
<b>■ LES STATISTIQUES STRUCTURELLES D'ENTREPRISES</b>	91
Introduction	93
Les salaires dans l'industrie européenne	94
Densité de l'emploi industriel en Europe	95
Conclusion	96
<b>■ TRANSPORT</b>	97
Introduction	99
Remarques méthodologiques	99
Infrastructure des transports	99
Réseau routier	100
Réseau ferroviaire	101
Parc de véhicules	102
Transport de marchandises et de personnes	103
Alpes — Direction nord-ouest de l'Europe	103
Transport maritime	107
Transport aérien	109
Sécurité routière	111
Résumé	112
<b>■ SANTÉ</b>	113
Introduction	115
Remarques sur la méthodologie	115
a) Les régions sociosanitaires	115
b) Les indicateurs sur la mortalité	115
c) Les indicateurs sur les ressources	115
La mortalité dans les régions de l'UE	116
La mortalité prématurée	116
Des disparités importantes à l'intérieur des frontières nationales pour les hommes	117
Une répartition des taux féminins moins éclatée dans l'espace européen	118
Une mortalité surtout liée à des comportements à risque	118
Les cancers des voies respiratoires	118
Une forte corrélation pour les hommes entre régions industrielles et urbaines et niveau de la mortalité	119
Une géographie spécifique de la mortalité féminine	121
Une surmortalité masculine généralisée mais des écarts de mortalité entre sexe variables selon les régions	122
Les ressources en matière de santé dans les régions de l'UE	122
Variations du nombre de médecins	122
Variations du nombre de lits d'hôpitaux	124
<b>■ ENVIRONNEMENT</b>	125
Introduction	127
L'approvisionnement en eau par le réseau public	127



Les déchets municipaux collectés par ou pour les municipalités . . . . .	130
La mise en décharge des déchets municipaux . . . . .	132
<b>■ STATISTIQUES URBAINES . . . . .</b>	<b>135</b>
Le besoin de statistiques urbaines . . . . .	137
L'audit urbain . . . . .	137
Quelques résultats . . . . .	139
Comparaison de taille avec les plus grandes villes du monde . . . . .	139
Population dans les villes et les conurbations/ZTE de l'audit urbain . . . . .	139
Nationalité . . . . .	142
Taille moyenne des ménages . . . . .	142
Proportion des ménages composés d'une personne . . . . .	142
Proportion de familles monoparentales . . . . .	142
Proportion de la population en âge de travailler occupant un emploi . . . . .	142
Taux d'activité des femmes et taux d'activité global . . . . .	142
PIB par habitant . . . . .	142
Taux de chômage . . . . .	142
Participation aux élections municipales et dépenses municipales . . . . .	142
Densité automobile aux niveaux urbain et national . . . . .	143
Criminalité . . . . .	144
Environnement urbain . . . . .	144
Logement et santé . . . . .	144
Garderies de jour pour enfants . . . . .	144
Culture et détente . . . . .	146
Disparités au sein des villes . . . . .	146
Perspectives . . . . .	147
<b>■ UNION EUROPÉENNE – RÉGIONS AU NIVEAU NUTS 2 . . . . .</b>	<b>149</b>
<b>■ RÉGIONS DES PAYS CANDIDATS . . . . .</b>	<b>151</b>



# I N T R O D U C T I O N



# Une nouvelle année – Un nouveau format

Cette édition 2002 de l'*Annuaire statistique RÉGIONS* d'Eurostat est à nouveau un mélange de continuité et de changement. Comme toujours, il présente une série de statistiques comparables sélectionnées pour représenter au mieux la situation sociale et économique des régions de l'Union européenne. Dans le même temps, il continue d'évoluer dans le cadre d'un processus de développement qui, ces dernières années, a vu l'inclusion de tableaux sous une forme lisible par ordinateur sur un CD-ROM d'accompagnement (1999), la refonte complète de la publication pour rendre l'information encore plus aisément accessible à l'utilisateur (2000) et l'inclusion de données régionales pour les pays candidats <sup>(1)</sup> (2001). Cette année, la couverture a été délibérément limitée dans les domaines où la situation a peu changé depuis 2001, afin de créer de l'espace pour initier le lecteur à des domaines nouvellement incorporés dans la base de données REGIO: statistiques de la santé et de l'environnement, statistiques structurelles sur les entreprises et statistiques urbaines.

Comme toujours, l'annuaire ne peut présenter qu'une petite proportion des données disponibles dans la base de données REGIO. Des séries chronologiques complètes, ainsi qu'un choix beaucoup plus large de variables, sont disponibles pour consultation.

Étant donné l'importance considérable de la « dispersion » des données statistiques, les principaux chapitres économiques relatifs au PIB (produit intérieur brut) et au chômage ont été restructurés. Si les cartes tant appréciées des utilisateurs ont été maintenues, elles mettent plus spécifiquement l'accent, dans la présente édition, sur la mesure de cette dispersion.

Comme dans les éditions antérieures, les différents domaines couverts par la base de données REGIO ont reçu une dimension visuelle par l'utilisation d'une série de cartes en couleur détaillées et de graphiques pour identifier les principales relations et pour mettre en évidence la manière dont les différentes régions sont affectées.

## Contribution de spécialistes

Comme ces deux dernières années, le texte de chacun des chapitres thématiques a été rédigé par un

des spécialistes d'Eurostat dans le domaine concerné. Les tendances et influences au niveau national ont donc pu être examinées lors de l'évaluation des distributions au niveau régional. L'équipe des statistiques régionales tient à remercier les auteurs suivants pour leur contribution:

Thème	Auteur
1. Population par âge et sexe	E. Beekink
2. Agriculture	P. Marquer
3. Disparités régionales en termes de PIB	A. Behrens
4. Disparités régionales en termes d'emploi	A. Behrens
5. Enquête sur les forces de travail	A. Franco
6. Sciences et technologies	A. Zoppe
7. Enquête sur la structure des entreprises	P. Feuvrier
8. Transports	J. Oberhausen
9. Santé	M. De Smedt A. Montserrat
10. Environnement	S. Grall
11. Statistiques urbaines	B. Feldmann T. Carlquist

## Les régions de l'Union européenne

La nomenclature des unités territoriales statistiques (NUTS) a été établie par Eurostat dans le but de disposer d'un schéma unique et cohérent de répartition territoriale pour l'établissement des statistiques régionales de l'Union européenne. Jusqu'à présent, la nomenclature NUTS n'avait pas de base juridique, mais après de longues délibérations au Conseil et au Parlement européen, l'adoption du règlement NUTS est attendue dans le courant de 2002. La nomenclature NUTS est définie uniquement pour les 15 États membres de l'Union européenne.

La nomenclature NUTS subdivise chaque État membre en un nombre entier de régions du niveau NUTS 1, lesquelles sont à leur tour subdivisées en un nombre entier de régions du niveau NUTS 2 et ainsi de suite. Il s'agit donc d'une classification hiérarchisée. La version actuelle de la nomenclature NUTS (NUTS 99) subdivise le territoire économique des États membres de l'Union européenne en 78 régions du niveau NUTS 1, 211 régions du niveau NUTS 2 et 1 093 régions du niveau NUTS 3.

De par leur superficie ou leur population relativement faible, certains pays ne comptent pas des régions aux trois niveaux. L'Irlande et la Suède n'ayant pas de régions du niveau 1, le niveau na-

<sup>(1)</sup> Des données ont été incluses pour la Bulgarie, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie.



tionnel et le niveau 1 ne font qu'un dans ce cas. Comme le Danemark ne compte pas de régions du niveau 1 ni du niveau 2, le niveau national et les niveaux 1 et 2 sont identiques. Quant au Luxembourg, qui n'a pas de régions du niveau 1, 2 ni 3, il correspond à tous les niveaux NUTS au pays dans son ensemble.

Dans les cartes du présent annuaire, les statistiques sont présentées au niveau NUTS 2. La jaquette de la publication contient une carte indiquant les numéros de code des régions. Le lecteur trouvera en fin de publication une liste des régions du niveau NUTS 2 de l'Union européenne, ainsi qu'une liste des régions statistiques dans les pays candidats.

Pour de plus amples renseignements sur la classification NUTS, il se référera utilement à la brochure «Régions — Nomenclature des unités territoriales statistiques — NUTS», qui est disponible gratuitement en format PDF. Pour l'obtenir, suivez le lien fourni sur le site public CIRCA indiqué à la fin de cette introduction.

En outre, la toute dernière nomenclature NUTS disponible peut être consultée sur le serveur RAMON, qui est accessible en ligne et sera constamment actualisé en cas de changement. Pour le consulter, suivez à nouveau le lien fourni sur le site CIRCA.

## Les régions des pays candidats

En préparation du prochain élargissement de l'Union européenne, Eurostat et les instituts nationaux de statistique des 13 pays candidats se sont mis d'accord sur une ventilation régionale <sup>(2)</sup> qui sera utilisée autant que possible par la Commission européenne à des fins statistiques. Ces régions ont été définies selon des principes similaires à ceux qui ont présidé à l'établissement de la NUTS. Ces classifications ne préjugent cependant pas des décisions relatives à la nomenclature NUTS susceptibles d'être prises lors de l'entrée de ces pays dans l'UE. Étant donné que l'accord sur la structure régionale à utiliser pour la Turquie est trop récent pour avoir permis de commencer la collecte de données, la couverture des données pour les pays candidats dans le présent annuaire est restreinte aux 12 pays restants. Dans des cas individuels, il n'a pas été possible d'inclure de données pour certains ou l'ensemble des pays candidats dans une carte particulière parce que la structure de livraison des données pour ce domaine spécifique des statistiques est encore en cours d'établissement.

Des renseignements complets sur ces ventilations régionales, y compris les listes des régions de ni-

veau 2 et de niveau 3 et les cartes correspondantes, peuvent être obtenus dans la publication d'Eurostat «Régions statistiques dans les pays de l'AELE et les pays candidats». Elle est disponible en format PDF sur CD-ROM moyennant paiement auprès des datashops. Elle peut aussi être consultée sur le serveur RAMON en suivant le lien fourni sur le site public CIRCA indiqué à la fin de la présente introduction.

## Besoin d'informations plus détaillées?

Les tableaux présentés sur le CD-ROM représentent les indicateurs régionaux les plus significatifs des niveaux NUTS 1 et 2 (ou le niveau statistique régional équivalent dans le cas des pays candidats) pour l'année disponible la plus récente. Beaucoup plus de données sont toutefois disponibles dans REGIO, la base de données d'Eurostat pour les statistiques régionales. En outre, le CD-ROM contient également des **notes méthodologiques** supplémentaires concernant les données et les **tables de données** utilisées comme base pour les **cartes** de la présente publication. Cette dernière option a été ajoutée en 2001 afin que l'utilisateur puisse plus facilement travailler avec les données telles qu'elles sont présentées sur les cartes; en effet, ces données sont souvent des chiffres dérivés d'un ou de plusieurs indicateurs de REGIO et non pas les valeurs mêmes des indicateurs telles qu'elles sont enregistrées dans REGIO.

La base de données REGIO contient des séries chronologiques plus étendues pouvant remonter jusqu'à 1970 et des statistiques plus détaillées que celles fournies dans le présent annuaire, notamment la population par tranche d'âge d'un an, les décès par tranche d'âge d'un an, les naissances par âge de la mère, les résultats détaillés de l'enquête sur la main-d'œuvre dans la Communauté, les agrégats des comptes économiques de 17 domaines d'activité, la ventilation détaillée de la production agricole, des données sur la structure des exploitations agricoles, etc.

De plus, REGIO couvre une série d'indicateurs du niveau NUTS 3, par exemple la superficie, la population, les naissances et décès, le produit intérieur brut ou le taux de chômage. Ces indicateurs sont importants car deux États membres de l'UE (le Danemark et le Luxembourg) et quatre pays candidats (les trois États baltes et la Slovénie) n'ont pas de ventilation du niveau 2.

Pour obtenir toute donnée de REGIO, il suffit de contacter le datashop le plus proche.

Pour de plus amples renseignements sur le contenu de la base REGIO, veuillez consulter la publication d'Eurostat «Statistiques régionales européennes — Guide de référence 2002», disponible en format PDF sur le CD-ROM annexé dans la présente publication.

<sup>(2)</sup> Outre les pays cités ci-dessus, des accords ont été conclus en 2002 avec Chypre, Malte et la Turquie.

## Groupe d'intérêt régional sur le web

L'équipe des statistiques régionales d'Eurostat maintient un groupe d'intérêt accessible au public sur le web (site CIRCA) avec de nombreux liens et documents utiles.

Pour y accéder, cliquez simplement sur l'URL:  
<http://forum.europa.eu.int/Public/irc/dsis/regstat/information>

Entre autres ressources, vous y trouverez:

- une liste de tous les coordinateurs régionaux des États membres et des pays candidats;
- le bimensuel *Regional Gazette*;
- le guide de référence Regio;
- des présentations Powerpoint des travaux d'Eurostat concernant les statistiques régionales;
- la classification régionale NUTS pour les États membres et la classification régionale des pays candidats;
- un lien vers une liste de tous les datashops d'Eurostat.

## Date de clôture pour les données de l'annuaire

Pour cette version, la date butoir est fixée au 21 juin 2002.





# Densité de population

Les tableaux relatifs à la densité démographique indiquent le nombre d'habitants au km<sup>2</sup>. Au milieu de l'année 1999, la population totale de l'Union européenne (376 millions d'habitants) représentait une densité démographique moyenne de 118 habitants au km<sup>2</sup>. Les pays candidats comptaient 105 millions d'habitants, soit 97 habitants au km<sup>2</sup>. Entre 1998 et 1999, la population de l'UE a légèrement augmenté, confirmant la tendance des décennies précédentes. Dans la plupart des pays candidats en revanche, l'évolution de la population a affiché une tendance inverse. Depuis plusieurs années maintenant, un certain nombre de ces pays enregistrent une baisse de leur population et les chiffres de 1999 confirment cette tendance.

La carte 1.1 montre que la densité de population des régions NUTS 2 de l'Union européenne est extrêmement variable. D'un côté, la densité n'affiche que 1,9 habitant au km<sup>2</sup> en Guyane française, dont la plus grande partie est couverte par la jungle équatoriale, 3,3 dans le Övre Norrland et 4,3 en Pohjois-Suomi (les régions NUTS 2 les plus septentrionales de Suède et de Finlande). De l'autre, le «Inner London» affiche une densité de 8 600 habitants au km<sup>2</sup>. Les écarts entre les régions des pays candidats sont moins importants, la densité variant entre 33 habitants au km<sup>2</sup> en Estonie à 2 400 à Praha. Pour les pays candidats, deux tiers des régions NUTS 2 (36 sur 55) présentent une densité démographique de 60 à 120 habitants au km<sup>2</sup>. Au sein de l'UE, moins d'un quart des régions sont dans cette situation (48 régions sur 211).

D'une manière générale, les régions qui enregistrent la plus forte densité de population au niveau national sont les régions qui abritent la capitale du pays. C'est le cas par exemple pour Inner London (et Outer London), Région Bruxelles, Wien, Berlin, Stockholm, Uusimaa (y compris Helsinki), Praha, Közép-Magyarország (où se situe Budapest) et Bucuresti en Roumanie. Toutefois, il y a aussi des exceptions. En Italie, c'est la région Campania qui affiche la densité la plus élevée avec 426 habitants au km<sup>2</sup>, alors que Lazio (comprenant la ville de Rome) n'en a que 305. La région NUTS 2 de Śląskie est la plus densément peuplée de Pologne avec 397 habitants au km<sup>2</sup>, contre seulement 142 dans la région de Mazowieckie, où se situe Varsovie.

La carte montre que la densité est la plus forte dans la zone centrale de l'Union européenne. Cette zone forme une ceinture qui part du nord de l'Italie, couvre le sud et l'ouest de l'Allemagne ainsi que le Benelux, et s'étend jusqu'au sud et au centre de l'Angleterre.

Les régions les moins densément peuplées se trouvent plus particulièrement aux bordures sud, ouest et nord de l'Union européenne. Parmi les 44 régions dont la densité démographique est inférieure à 60 habitants au km<sup>2</sup>, 39 régions sont situées dans l'UE et cinq seulement dans les PC. La plupart des régions de l'UE les moins densément peuplées appartiennent à la Grèce (8), à la France (7), à l'Espagne et à la Suède (6 chacune) et à la Finlande (5). Outre les trois États baltes, seules deux autres régions des PC ont une densité démographique inférieure à 60. Elles se situent toutes deux en Bulgarie.

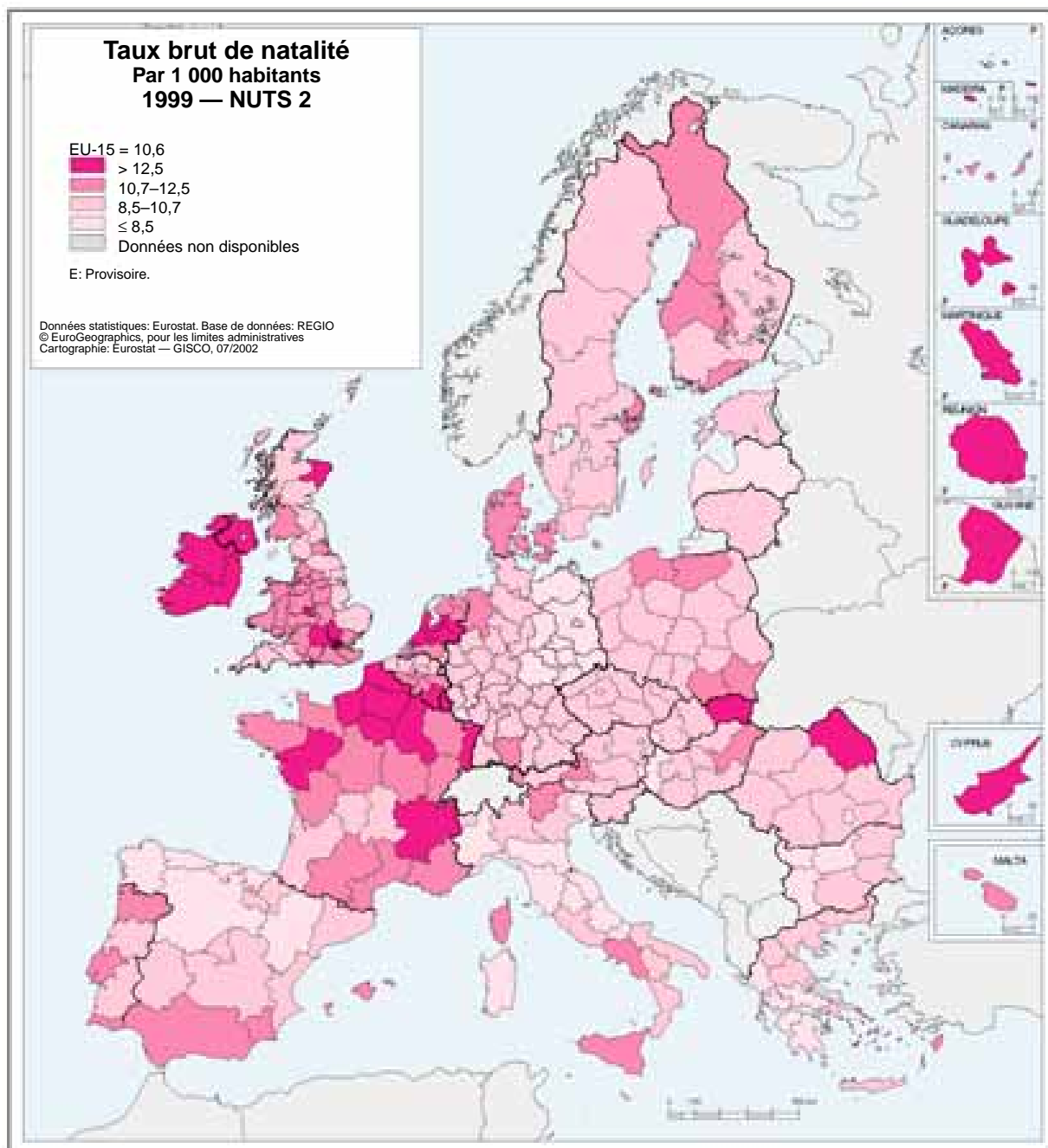
D'une manière générale, les régions peu peuplées se caractérisent par des conditions naturelles défavorables (région montagneuse, climat froid ou sec, etc.) et par un mode d'exploitation spécifique du sol (agriculture extensive, sylviculture, etc.). On observe souvent un contraste extrême entre un petit nombre de villes et un arrière-pays étendu, mais très peu peuplé.

## Évolution de la population

Les principales caractéristiques de l'évolution de la population sont analysées ici au moyen de six cartes portant sur:

- le taux brut de natalité;
- le taux brut de mortalité;
- l'accroissement naturel brut;
- le taux brut de migration nette;
- les composantes de l'évolution de la population;
- le taux d'accroissement de la population.

La carte 1.2 fait apparaître le nombre de naissances pour 1 000 habitants dans les régions NUTS 2. En 1999, la moyenne était de 10,6 ‰ pour l'Union européenne et de 9,7 ‰ pour les pays candidats.



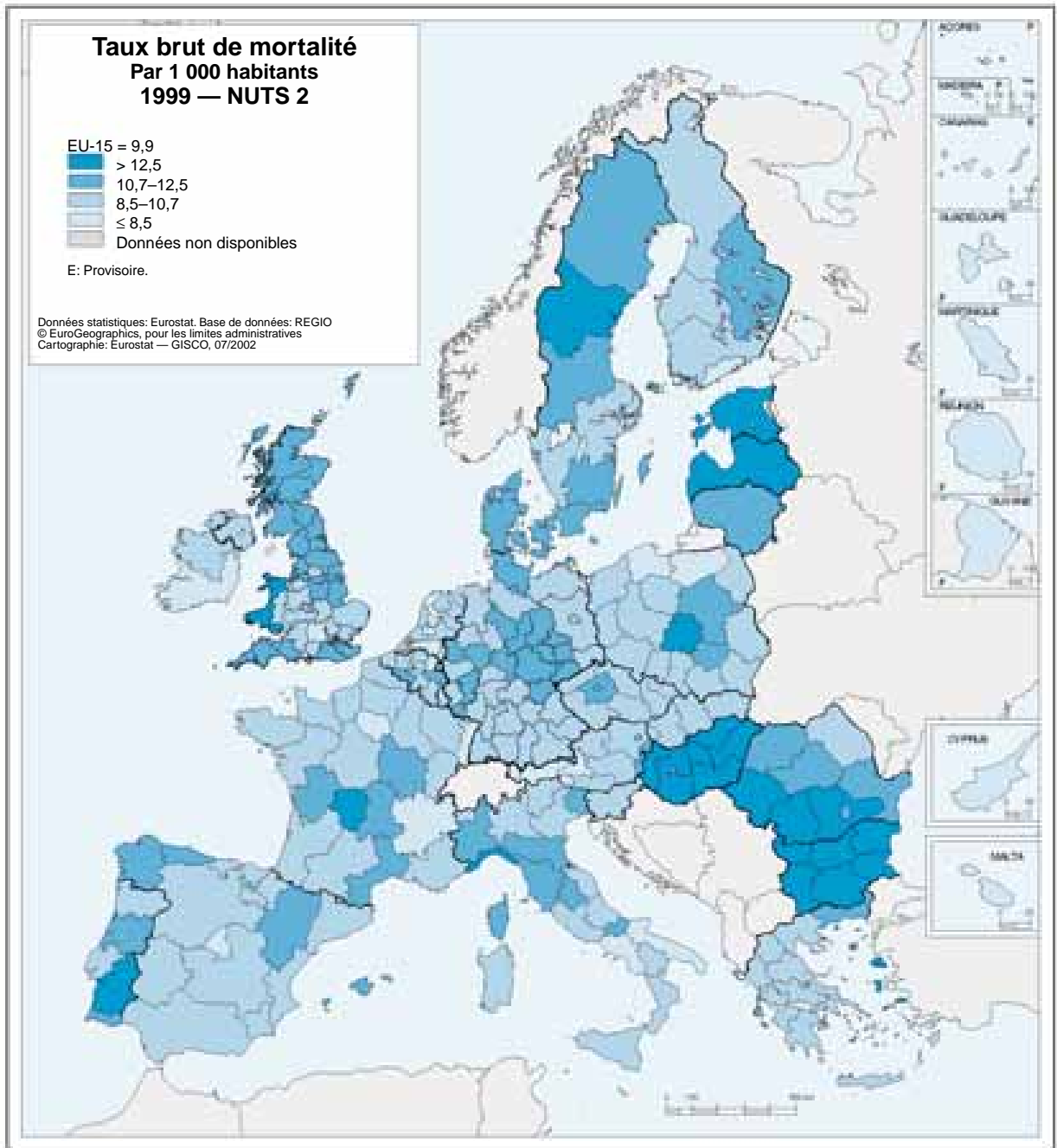
**Carte 1.2**

La carte montre que les régions de l'UE qui présentent les taux bruts de natalité les plus élevés (12,5 % et plus) se situent principalement dans le Benelux, en France, au Royaume-Uni et en Irlande. Dans les pays candidats, seules Chypre, la région Nord-Est en Roumanie et la région Vychodno Slovensko en République slovaque sont dans la même situation. Les cinq régions enregistrant les taux de natalité les plus élevés, outre trois des quatre départements français d'outre-mer, sont le Flevoland aux Pays-Bas (15,8 naissances pour 1 000 habitants), Inner London et la région Leicestershire, Rutland and Northamptonshire (15,9 % dans les deux cas), la région espagnole de Ceuta y Melilla (15,5 %) et l'Île-de-France (15,2 %).

Les régions de l'UE qui ont un taux de natalité inférieur à 8,5 % sont principalement situées en Allemagne (quasiment toute la partie orientale), dans le nord et le centre de l'Italie ainsi que dans le nord de l'Espagne. La plupart des régions des pays candidats accusant les taux bruts de natalité les plus faibles se trouvent en Bulgarie. On observe également des taux de natalité relativement faibles dans les régions Praha (République tchèque), Lettonie, Bucaresti (Roumanie) et Bratislavsky (République slovaque).

La carte 1.3 donne un aperçu du taux brut de mortalité dans les différentes régions. En 1999, le nombre moyen de décès pour 1 000 habitants s'est établi à 9,9 pour les États membres actuels et à 11,2 pour les pays candidats.





**Carte 1.3**

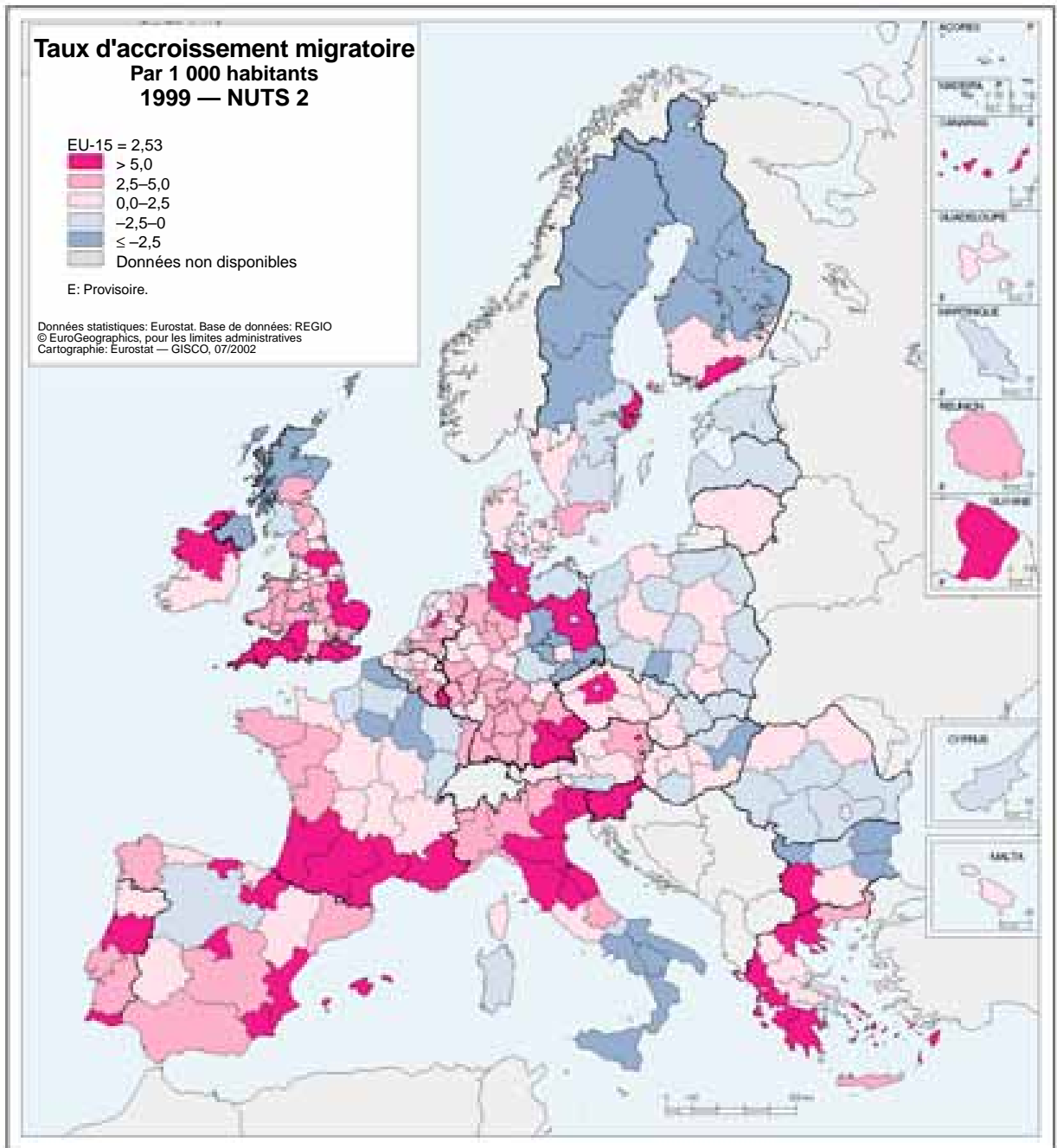
En ce qui concerne les régions de l'Union européenne et des pays candidats, c'est essentiellement en Roumanie, en Bulgarie, en Hongrie, en Estonie et en Lettonie que sont enregistrés les taux bruts de mortalité les plus élevés (ces régions étant colorées en bleu foncé sur la carte). Au sein de l'UE, trois des cinq régions affichant les taux de mortalité les plus élevés sont situées dans la partie méridionale du territoire communautaire: il s'agit des régions Alentejo (14,8 ‰) au Portugal, Voreio Aigaio (13,9 ‰) en Grèce et Liguria (13,8 ‰) en Italie. Les quatrième et cinquième places appartiennent respectivement à Mellersta Norrland (12,9 ‰) en Suède et à la région française du Limousin avec 12,7 décès pour 1 000 habitants.

Les régions dont le taux de mortalité est inférieur à 8,5 ‰ sont principalement situées en Autriche (Salzbourg, Tirol et Vorarlberg), en France (Alsace, Rhône-Alpes, Île-de-France et ensemble des départements d'outre-mer, aux Pays-Bas (Utrecht, Noord-Brabant, Flevoland) et en Espagne (Canarias, Comunidad de Madrid et Ceuta y Melilla). À l'exception de Chypre et de Malte, les sept régions des pays candidats qui présentent les taux bruts de mortalité les plus faibles (moins de 8,9 ‰) sont toutes situées en Pologne (Pomorskie et Warminkio-Mazurskie, où le taux de mortalité est inférieur à 8,5 ‰, Zachodniopomorskie avec 8,8 ‰, Opolskie et Podkarpavkie, 8,7 ‰ toutes les deux).

La carte 1.4 fait apparaître le taux brut d'accroissement naturel par région NUTS 2, qui corres-







**Carte 1.5**

La carte 1.5 présente l'écart entre le taux d'immigration et d'émigration pour 1 000 habitants au niveau régional.

Près d'un quart des régions de l'UE accusent un taux de migration négatif en 1999. Dans les régions des pays candidats, la proportion dépasse le double de celle de l'UE. En Pologne et en Roumanie en particulier, la grande majorité des régions ont affiché une balance migratoire négative. De ce fait, le taux global de migration nette pour les régions de l'UE s'est chiffré à 2,5 ‰ en 1999, alors qu'il a été de -1,3 ‰ pour les régions des pays candidats. Toutefois, les cinq régions qui ont perdu le plus d'habitants du fait des migrations se situent en Italie (Calabria et Campania, avec un taux respectif de - 7,8 ‰ et de - 7,5 ‰), en Allemagne

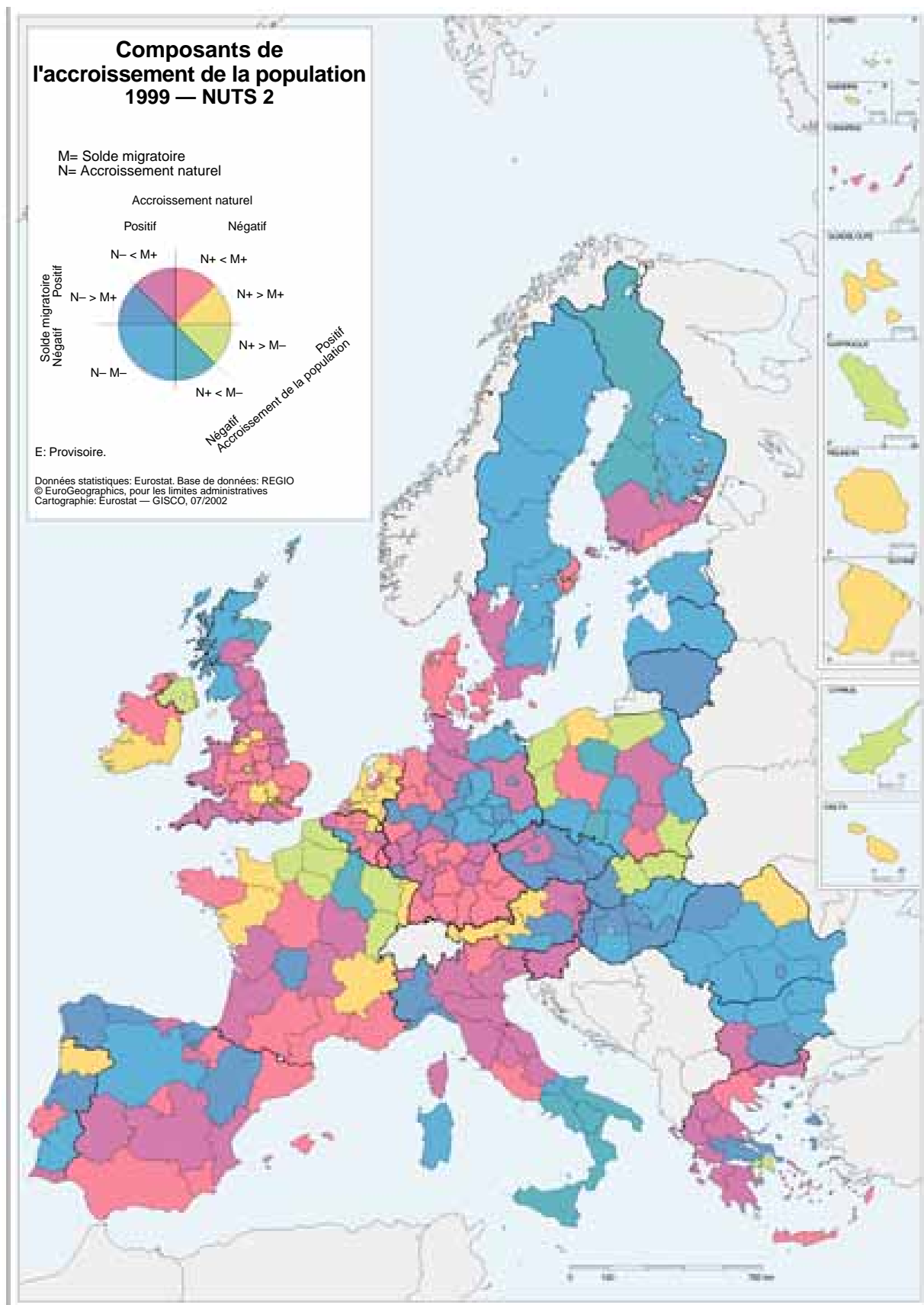
(Halle, - 6,4 ‰, et Dessau, - 6,3 ‰) et en Finlande (Itä-Suomi, - 6,3 ‰). Les autres régions accusant des valeurs migratoires fortement négatives se trouvent dans le sud de l'Italie, dans le nord de la France, dans le centre et l'est de l'Allemagne ainsi que dans le centre et le nord de la Suède et de la Finlande. La première région d'un pays candidat à figurer sur cette liste se classe à la 17<sup>e</sup> place seulement: Severozapaden en Bulgarie (- 4 ‰), suivie respectivement aux 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup> et 25<sup>e</sup> places des régions Yugoiztochen (- 3,6 ‰) en Bulgarie, Opolski en Pologne (- 3,5 ‰) et Severoiztochen (- 3 ‰), une fois encore en Bulgarie.

Les régions qui ont vu arriver un nombre relativement élevé de migrants sont principalement situées dans le sud du Royaume-Uni, dans le sud de



la France et dans le centre et le nord de l'Italie. Hormis une région aux Pays-Bas (Flevoland, 24,6 %), les cinq régions enregistrant les taux de migration entrante les plus élevés sont situées

dans trois pays, à savoir l'Espagne (Islas Baleares et Canarias), le Portugal (Algarve) et la Grèce (Ionia Nissia et Ipeiros). Dans les pays candidats, deux régions affichent un taux brut de migration



Carte 1.6

nette supérieur ou égal à 5 % (la région Střední Čechy en République tchèque et la Slovénie).

En résumé, on peut dire qu'il existe d'importants flux de migration nette en Angleterre (du nord vers le sud), en France (du nord vers le sud également) et en Italie (du sud vers le centre et le nord). Ces mouvements sont principalement dus à des facteurs économiques «push-pull» qui amènent souvent les jeunes à déménager vers d'autres régions.

La carte 1.6 combine les deux aspects de la dynamique migratoire (l'accroissement naturel et la migration nette). Si l'accroissement naturel est  $N$  et la migration nette  $M$ , il existe six combinaisons de ces variables qui déterminent le signe (+, -) de la croissance totale de la population. Les combinaisons suivantes entraîneront une croissance positive:  $N+$ ,  $M+$  (tant l'accroissement naturel que la migration nette sont positifs; sur la carte, cette combinaison a été subdivisée en deux sous-combinaisons afin de montrer quelle composante joue le rôle le plus important dans l'accroissement total positif),  $N+ < M+$  ou  $N+ > M+$ ,  $|N-| < |M+|$  (la valeur absolue de l'accroissement naturel négatif est inférieure à la valeur absolue de la migration nette positive) et enfin  $|N+| > |M-|$  (la valeur absolue de l'accroissement naturel positif est supérieure à la valeur absolue de la migration nette négative).

Les combinaisons suivantes entraîneront une croissance négative:  $N-$ ,  $M-$  (tant l'accroissement naturel que la migration nette sont négatifs),  $|N-| > |M+|$  (la valeur absolue de l'accroissement naturel négatif est supérieure à la valeur absolue de la migration nette positive), et  $|N+| < |M-|$  (la valeur absolue de l'accroissement naturel positif est inférieure à la valeur absolue de la migration nette négative).

Les taux de fertilité étant peu élevés, c'est la migration qui est devenue le facteur décisif de l'accroissement encore positif, mais lent, de la population dans l'ensemble de l'Union européenne. Elle joue également un rôle majeur au niveau régional. Comme le montre la carte 1.4, 92 régions NUTS 2 de l'Union européenne (sur un total de 211) ont enregistré un accroissement naturel négatif en 1999. Grâce à la migration nette positive, l'accroissement total n'est cependant négatif que dans la moitié d'entre elles. Cette compensation ne se retrouve pas dans les pays candidats: 41 des 55 régions présentent un accroissement naturel négatif et 35 régions enregistrent une croissance totale négative.

Les régions de l'UE qui accusent une forte diminution de la population (c'est-à-dire celles qui cumulent un accroissement naturel négatif et une migration nette négative entraînant une régression démographique totale de 7,5 % ou plus) se situent en Allemagne (Thüringen, Halle, Magdeburg, Chemnitz, Dresden, Berlin et Mecklenburg-Vorpommern), en Suède (Mellersta Norrland) et au Portugal (Alentejo). Dans les pays candidats, on observe cette situation dans les régions de Severozapaden et de Severen Tsentralen en Bulgarie.

Les régions de l'UE qui connaissent une forte augmentation de la population (c'est-à-dire celles qui cumulent un accroissement naturel positif et une migration nette positive entraînant un accroissement démographique total de 7,5 % ou plus) se trouvent au Danemark, aux Pays-Bas (Flevoland, Noord- et Zuid-Holland, Noord-Brabant et Utrecht), en Suède (Stockholm), en Finlande (Uusimaa), au Royaume-Uni (Inner- et Outer London, Leicestershire, Rutland and Northamptonshire, East Anglia, Bedfordshire and Hertfordshire, Essex, Berkshire, Buckinghamshire and Oxfordshire, Hampshire and the Isle of Wight, Kent, Gloucestershire, Wiltshire and North Somerset), en Espagne (Cataluña, Andalucía, Canarias, Islas Baleares, Comunidad de Madrid et Región de Murcia), au Portugal (Norte), en Irlande (Border, Midlands and Western Region; Southern and Eastern Region), en France (Languedoc-Roussillon, Centre, Alsace, Pays de la Loire, Bretagne, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Réunion), en Grèce (Kentriki Makedonia), en Italie (Lazio) et en Allemagne (Stuttgart, Freiburg, Tübingen, Oberbayern, Schwaben, Darmstadt, Weser-Ems et Münster).

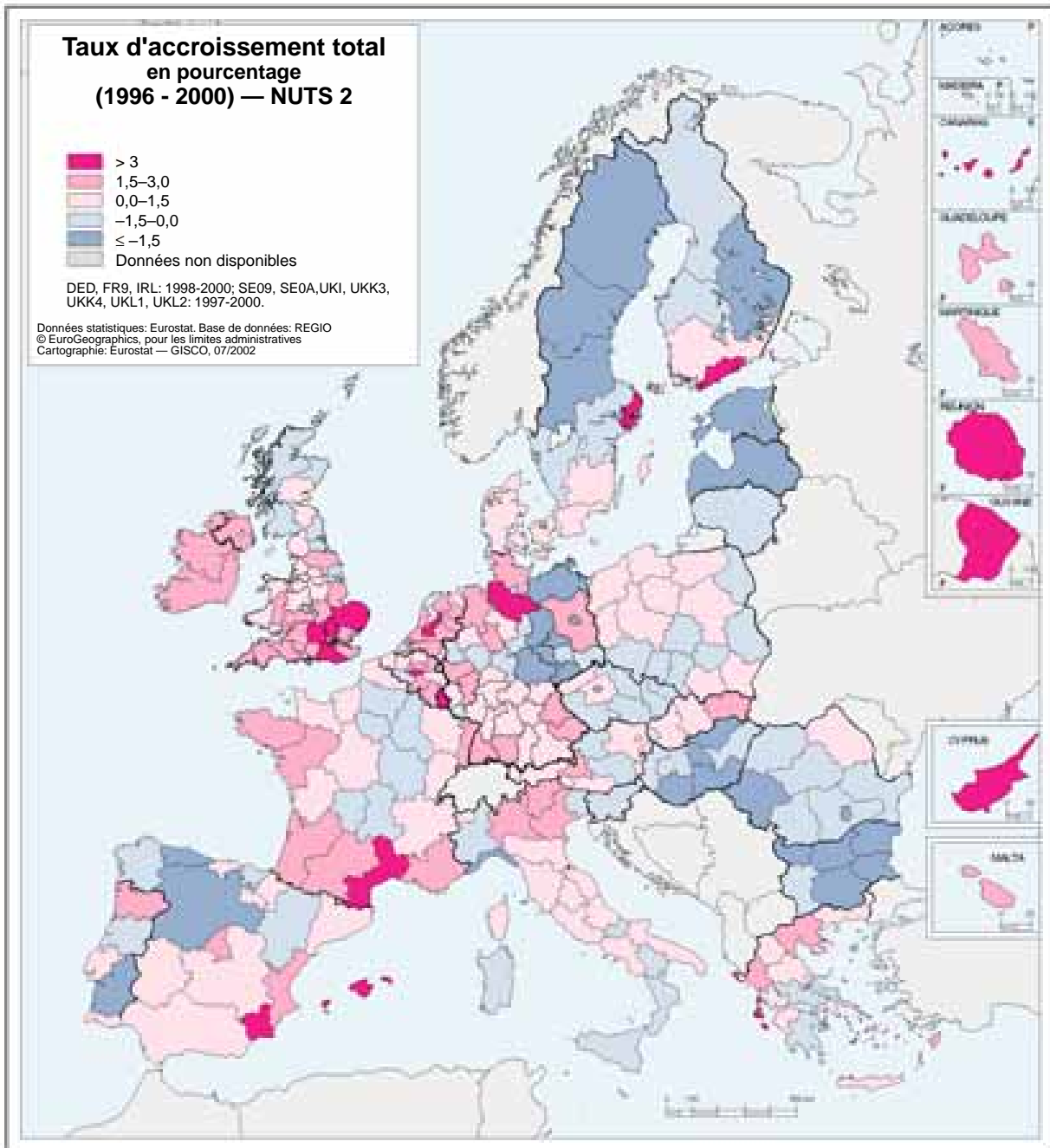
Dans les pays candidats, aucune région ne présente toutes ces conditions démographiques. Même si cinq régions des pays candidats enregistrent à la fois un accroissement naturel positif et une migration nette positive (Nord-Est en Roumanie, Pomorskie, Małopolskie et Wielkopolskie en Pologne et Malte), aucune d'entre elles n'a affiché un accroissement démographique égal ou supérieur à 7,5 % en 1999.

La carte 1.7 illustre l'accroissement démographique relatif (en %) sur une période de cinq années s'étendant de 1996 à 2000 (population au 1<sup>er</sup> janvier 2000 moins population au 1<sup>er</sup> janvier 1996 divisé par la population au 1<sup>er</sup> janvier 1996 et multiplié par 100).

Entre 1996 et 2000, le taux d'accroissement total relatif de la population a été négatif dans plus d'un quart des régions de l'Union européenne (59 régions sur 211) et dans près de 70 % des régions des pays candidats (38 régions sur 55). La croissance démographique globale s'est établie à 1 % pour l'UE, contre - 2,1 % dans les pays candidats.

Les cinq régions présentant la plus forte augmentation relative de la population au cours de cette période sont: Flevoland (Pays-Bas) avec 16,3 %, Islas Baleares et Canarias (Espagne) avec 6,7 % dans les deux cas, Luxembourg avec 5,6 % et Uusimaa (Finlande) avec 5,3 %.

Les cinq régions présentant la plus forte diminution relative de la population au cours de cette période sont: Alentejo (Portugal) avec - 3,5 %, les régions allemandes de Halle (- 3,7 %), de Dessau (- 3,6 %) et de Magdeburg (- 2,9 %) ainsi que Mellersta Norrland (Suède) avec - 3,5 %.



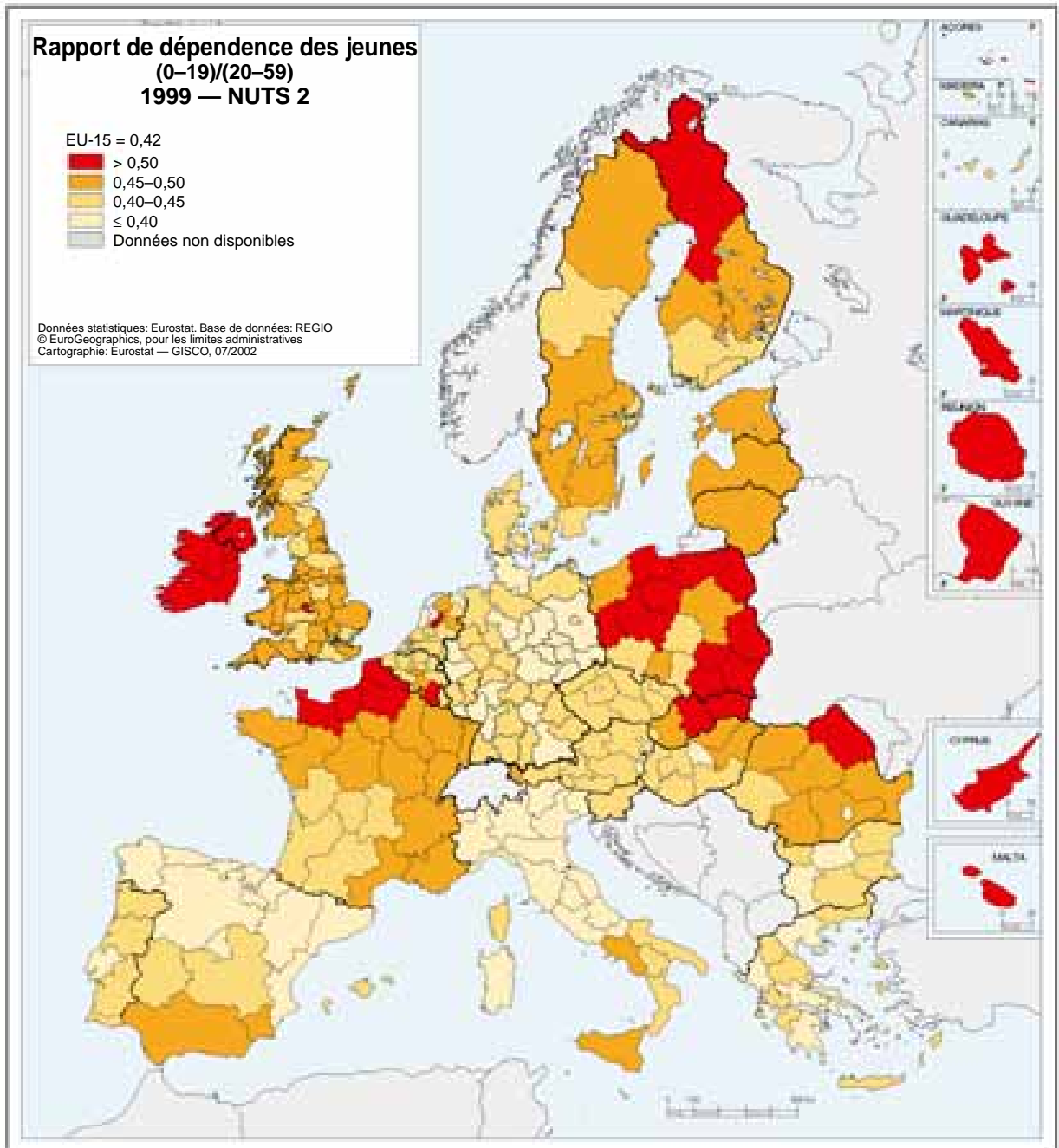
Carte 1.7

## Taux de dépendance

Les taux de dépendance permettent d'établir un rapport entre la population inactive et la population économiquement active afin de définir la charge que représentent les premiers pour les seconds. Cette proportion de dépendants dans la population peut être calculée à l'aide des chiffres de l'emploi, qui donnent l'image la plus réaliste. Des indicateurs peuvent également être calculés, comme dans les analyses suivantes, à partir de données purement démographiques concernant la pyramide des âges. Les taux ne donnent alors qu'une image générale des véritables rapports entre la population active et la population inac-

tive dans l'UE ou dans les pays candidats, calculés sur la base de l'âge moyen à la fin de la scolarité obligatoire et au départ à la retraite, mais ils permettent d'appliquer une approche uniforme et comparable à l'ensemble des pays.

La carte 1.8 s'attache au rapport entre le nombre de jeunes de 0 à 19 ans (résidant le plus souvent au domicile parental ou suivant une formation) et le nombre de personnes de 20 à 59 ans (économiquement actives pour la plupart). Ce taux de dépendance des jeunes indique la charge économique que la population jeune, généralement improductive, fait peser sur la population en âge de travailler.



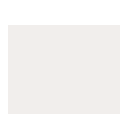
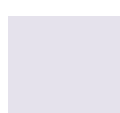
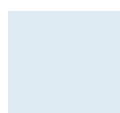
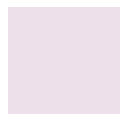
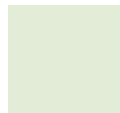
**Carte 1.8**

En 1999, le taux global de dépendance des jeunes s'est chiffré à 41,7 % pour l'UE et à 46,9 % pour les pays candidats. Cet écart se retrouve au niveau des régions. Par exemple, le taux de dépendance des jeunes est égal ou supérieur à 0,5 dans seulement 8 % des régions de l'UE, mais dans 26 % des régions des pays candidats. On trouve une autre illustration de cette différence entre l'UE et les pays candidats dans le fait qu'aucune région d'Allemagne n'arrive à un taux de dépendance des jeunes de 0,45, alors que toutes les régions de Pologne atteignent ou dépassent ce chiffre.

Dans l'Union européenne, le taux de dépendance des jeunes atteint ses niveaux les plus élevés en Irlande (Border, Midlands and Western: 0,62; Southern and Eastern: 0,55), au Portugal

(Açores: 0,58; Madeira: 0,50), en France (Nord-Pas-de-Calais: 0,55; Picardie: 0,52; Haute-Normandie: 0,51; Basse-Normandie: 0,51; pays de Loire: 0,50), en Belgique (Vlaams Brabant: 0,52), en Finlande (Pohjois-Suomi: 0,53), aux Pays-Bas (Flevoland: 0,53), au Royaume-Uni (Irlande du Nord: 0,58; West Midlands: 0,52) et en Espagne (Ceuta y Melilla: 0,54). Dans les pays candidats, la plupart des régions affichant des taux de dépendance extrêmes se trouvent en Pologne (Podkarpackie: 0,57; Podlaskie: 0,55; Warmińsko-Mazurskie: 0,54; Lubelskie: 0,54; Małopolskie: 0,52; Wielkopolskie: 0,51; Pomorskie: 0,51; Świętokrzyskie: 0,51; Lubuskie: 0,51; Kujawsko-Pomorskie: 0,51). Il convient d'y ajouter les régions de Východné et de Stredné Slovensko en République slovaque (0,57 et 0,51), la région Nord-Est (0,56





en Roumanie, la Lituanie (0,50) ainsi que Chypre et Malte.

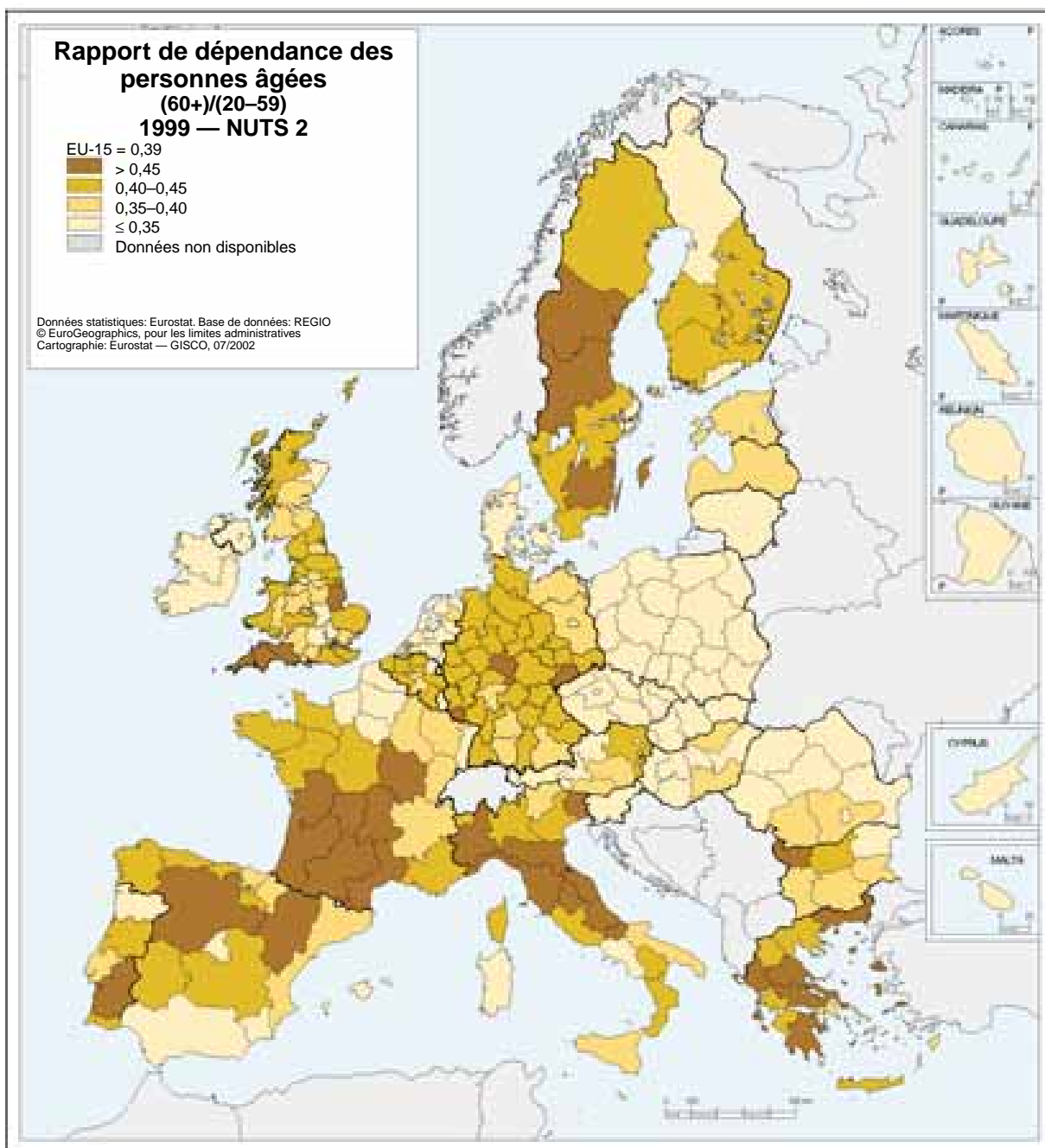
Six régions de l'UE ont un taux de dépendance des jeunes inférieur à 0,30. Elles sont toutes italiennes (Liguria, Friuli-Venezia Giulia, Emilia-Romagna, Toscana, Piemonte et Valle d'Aosta). En dehors de l'Italie, les régions aux taux les plus faibles sont Pais Vasco et Principado de Asturias en Espagne (0,3 toutes les deux). La région parmi les pays candidats au taux le plus faible est Praha en République tchèque (0,33).

Les variations régionales du taux de dépendance des jeunes reflètent dans une large mesure les récentes variations du taux de fertilité. Le taux de dépendance est généralement élevé dans les zones où le taux de fertilité était élevé il y a peu, alors

qu'il est faible dans les régions où le taux de fertilité est faible.

La dernière carte (1.9) décrit le rapport entre le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus (généralement à la retraite du fait de leur âge ou pour des raisons de santé) et le nombre de personnes de 20 à 59 ans (le plus souvent économiquement actives). Le taux de dépendance des personnes âgées est un indicateur de la charge économique que les personnes âgées improductives font peser sur la population en âge de travailler.

En 1999, le taux de dépendance des personnes âgées s'est élevé à 38,6 % pour l'ensemble de l'UE, alors qu'il est resté beaucoup plus faible dans les pays candidats (32,1 %). Ici encore, cette différence se retrouve largement au niveau des régions.



Carte 1.9

Par exemple on trouve un taux inférieur à 0,35 dans 20 % des régions de l'UE (41 régions sur 211), contre 75 % des régions d'Europe centrale (41 sur 55). Les taux de dépendance les plus faibles sont toutefois observés pour trois départements français d'outre-mer (Guyane, Guadeloupe et Réunion) et Flevoland aux Pays-Bas (0,21), suivis de Inner London au Royaume-Uni (0,24).

Dans les pays candidats, le taux de dépendance des personnes âgées ne dépasse 0,45 que dans deux régions, situées toutes deux en Bulgarie (Severozapaden: 0,53; Severen Tsentralen: 0,45). La plupart des régions de l'UE accusant des taux de dépendance des personnes âgées égaux ou supérieurs à 0,45 se situent en Grèce, en Italie, en France et en Suède.

Souvent, le taux de dépendance des personnes âgées est inversement proportionnel au taux de dépendance des jeunes. Un taux de fertilité bas tend à accroître la proportion de personnes âgées dans la population totale. Il ne faut cependant pas oublier le rôle important que jouent également les taux de survie des personnes âgées. Ainsi, la majorité des différences observées dans les taux de dépendance s'expliquent par les effets cumulés de taux de fertilité plus élevés et d'une espérance de vie moins longue (pour les hommes en particulier) dans les régions des pays candidats par rapport aux régions de l'UE. Pour certaines régions bien

sûr, il faut garder à l'esprit les conséquences des importants flux d'immigration ou d'émigration (liés à l'âge).

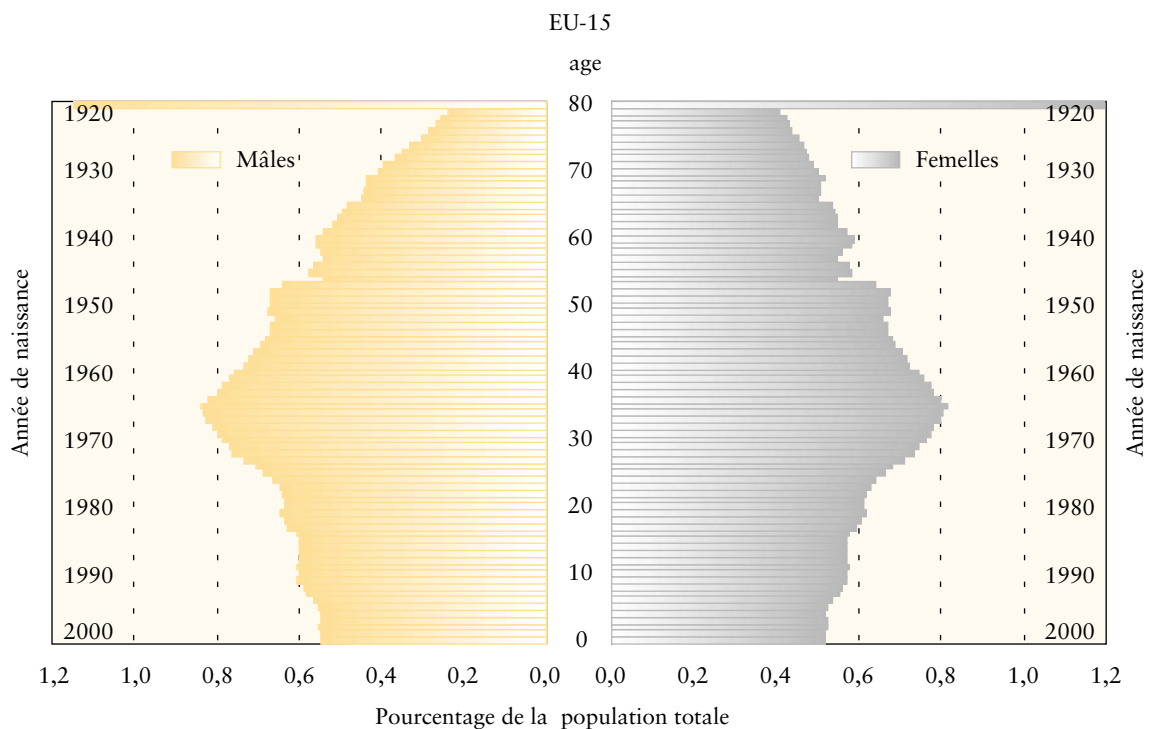
## Structure de la population

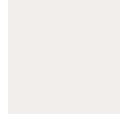
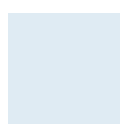
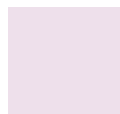
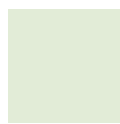
Les graphiques 1.1 et 1.2 font apparaître la pyramide des âges de l'Union européenne et des pays candidats au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Ces pyramides présentent des différences sensibles. Tout d'abord, la pyramide de l'UE ne comporte qu'une pointe, due au «baby-boom» des années 60. La pyramide des pays candidats affiche une forme totalement différente, et ce en raison des deux «baby-booms» qu'ont connus certains de ces pays (par exemple la Hongrie et la Tchécoslovaquie) dans les années 50 et dans la seconde moitié des années 70.

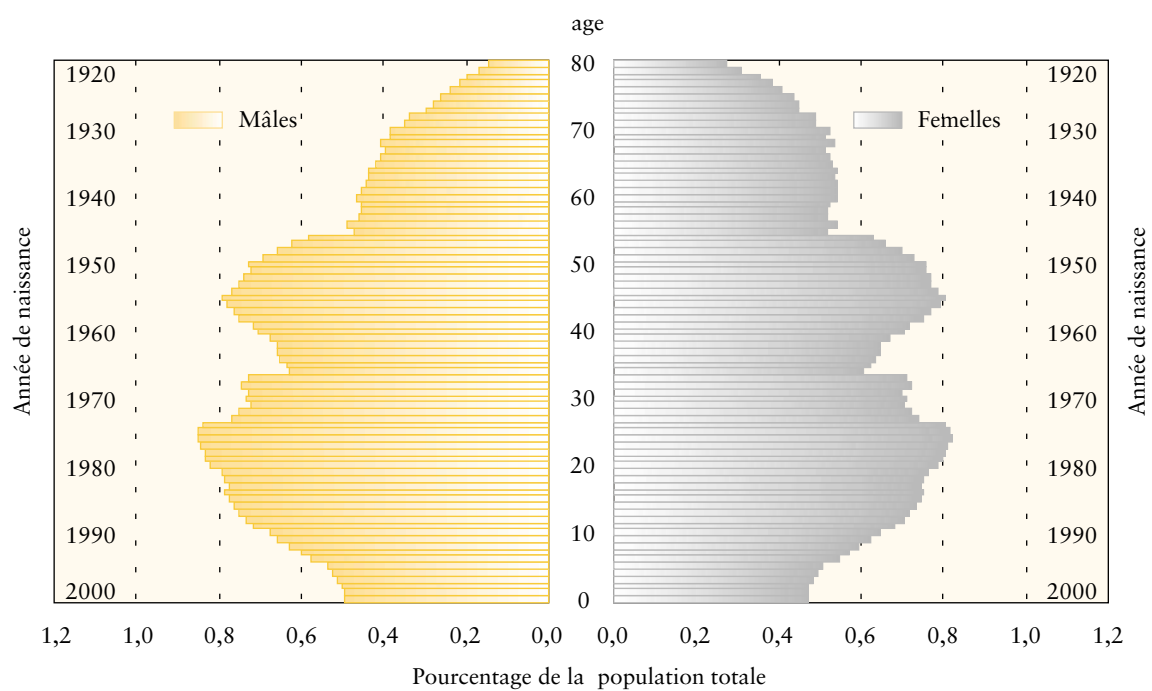
On note en outre une différence intéressante concernant le groupe des personnes les plus âgées (80 ans et plus): le chapitre précédent a déjà montré que le taux de dépendance des personnes âgées est nettement moins élevé dans les PC que dans l'UE. La pyramide confirme que le groupe des personnes les plus âgées est restreint dans les pays en question.

**Graphique 1.1 — Pyramide des âges au 1<sup>er</sup> janvier 2000 pour les États membres**





**Graphique 1.2 — Pyramide des âges au 1<sup>er</sup> janvier 2000 pour les pays candidats (1)**



(1) sauf la Turquie.



A G R I C U L T U R E

2



# Introduction

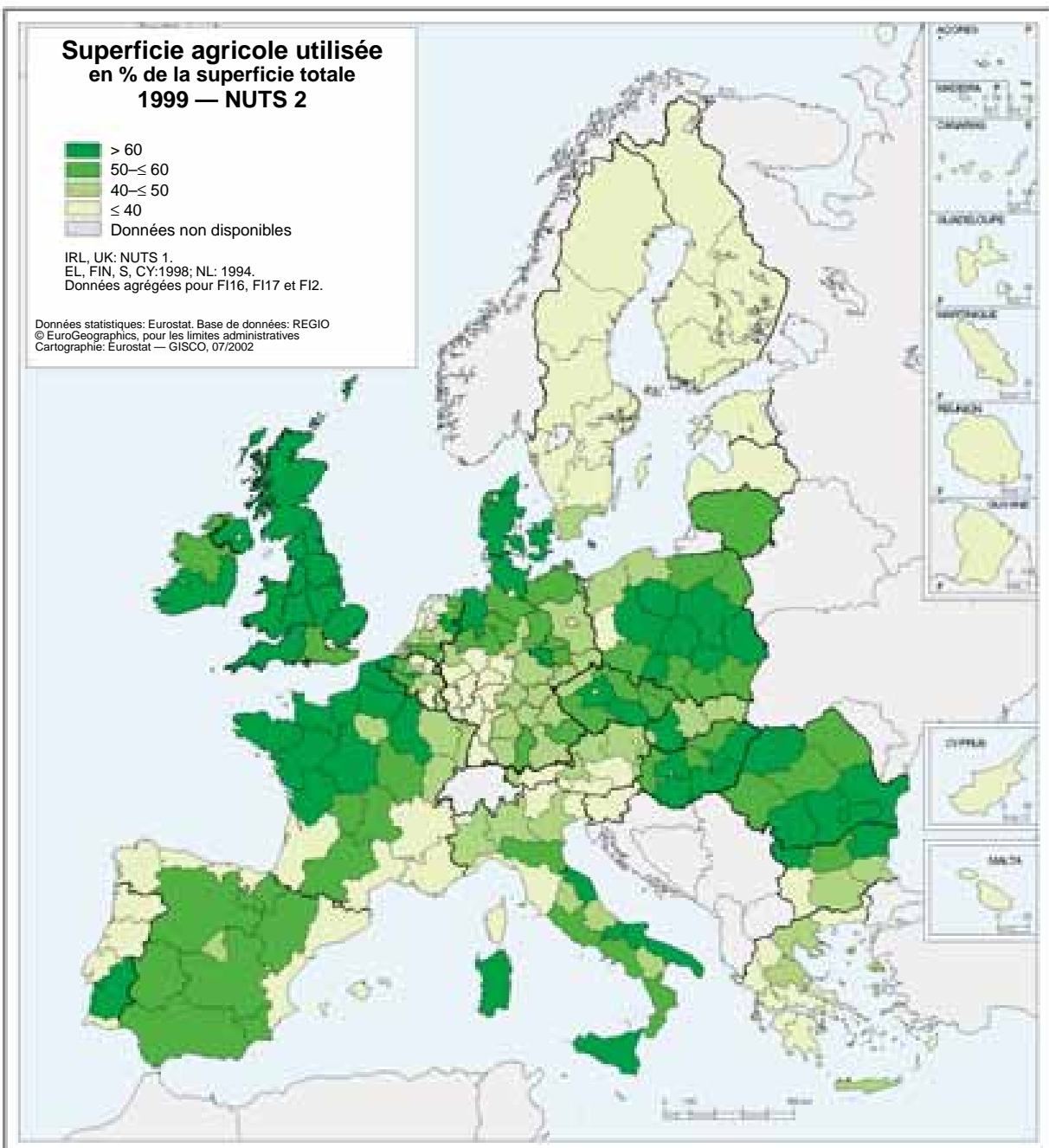
Les agricultures régionales évoluent lentement. La seule mise à jour de l'annuaire 2001 aurait apporté peu d'information supplémentaire. C'est pourquoi nous présentons cette année un aperçu de quelques productions (céréales, lait de vache, porc). Nous avons toutefois conservé les informations contextuelles sur l'utilisation agricole du sol. Cela évite de faire référence à une version précédente de l'annuaire des régions pour introduire de la différenciation régionale de l'agriculture européenne.

Bien évidemment, nous mettons toujours en garde le lecteur contre toute interprétation abusive des

données régionales. Ces données permettent la comparaison des régions dans un contexte européen et non la description détaillée de chacune d'elles.

## Diversité des agricultures régionales

Les cartes 2.1 (emprise de l'agriculture) et 2.2 (utilisation agricole des sols) représentent l'importance et la nature de l'agriculture sur le territoire.



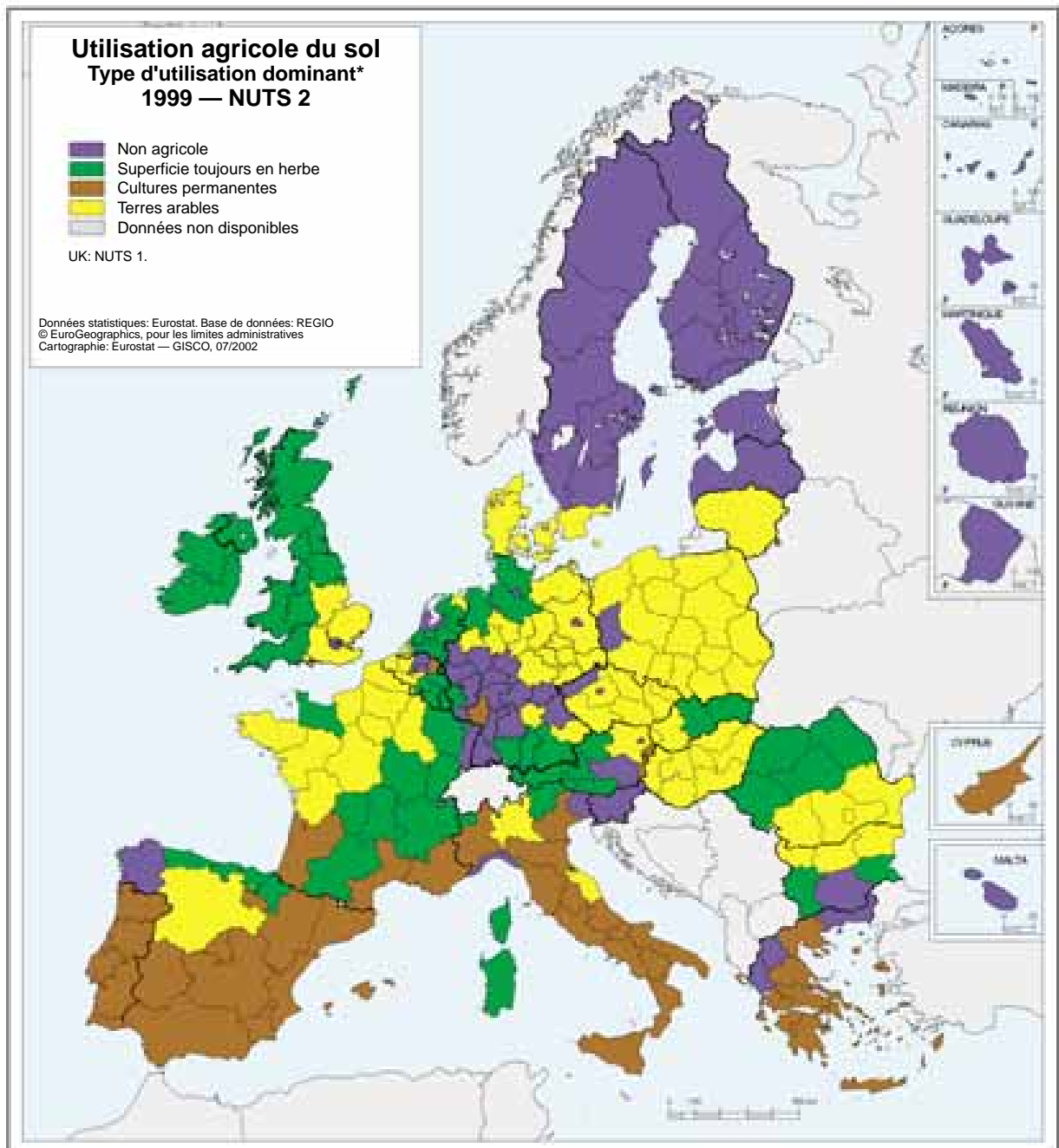
Carte 2.1

D'une part, l'emprise agricole est limitée par l'environnement «naturel» (forêts, montagnes, landes, marécages, eaux continentales, roches et autres sols nus). L'exploitation agricole y est impossible ou réduite par les faibles potentialités agronomiques des terrains, par leur inaccessibilité ou par la rigueur du climat. Au niveau NUTS 2, l'extrême nord de l'Europe (Suède, Finlande, Estonie, Lettonie), mais également une partie de la chaîne alpine ressortent nettement (Dytiki Makedonia, Ipeiros et Anatoliki Makedonia, Thraki en Grèce, Friuli-Venezia Giulia en Italie et Galicia en Espagne).

D'autre part, l'agriculture est en concurrence avec les utilisations artificielles des sols (zones urbaines,

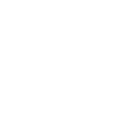
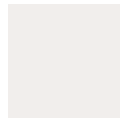
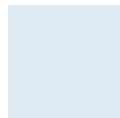
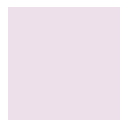
infrastructures industrielles ou de transport, aménagements touristiques...). C'est le cas du centre de l'Allemagne ou des microrégions urbaines telles que Berlin, Bremen, Hamburg, Praha et Wien.

Au sein de la superficie agricole utilisée (SAU), les herbages (vert) sont surtout situés dans les zones de montagne et les Îles Britanniques ainsi que dans certaines autres régions où les surfaces labourables sont rares. Là où le climat leur est favorable, les cultures permanentes (arbres fruitiers et vignes) dominent les paysages (marron). Dans une zone méditerranéenne élargie, les cultures permanentes ont **globalement** une meilleure rentabilité économique et sont plus tolérantes aux conditions naturelles



Carte 2.2

\* voir note méthodologique, page 37



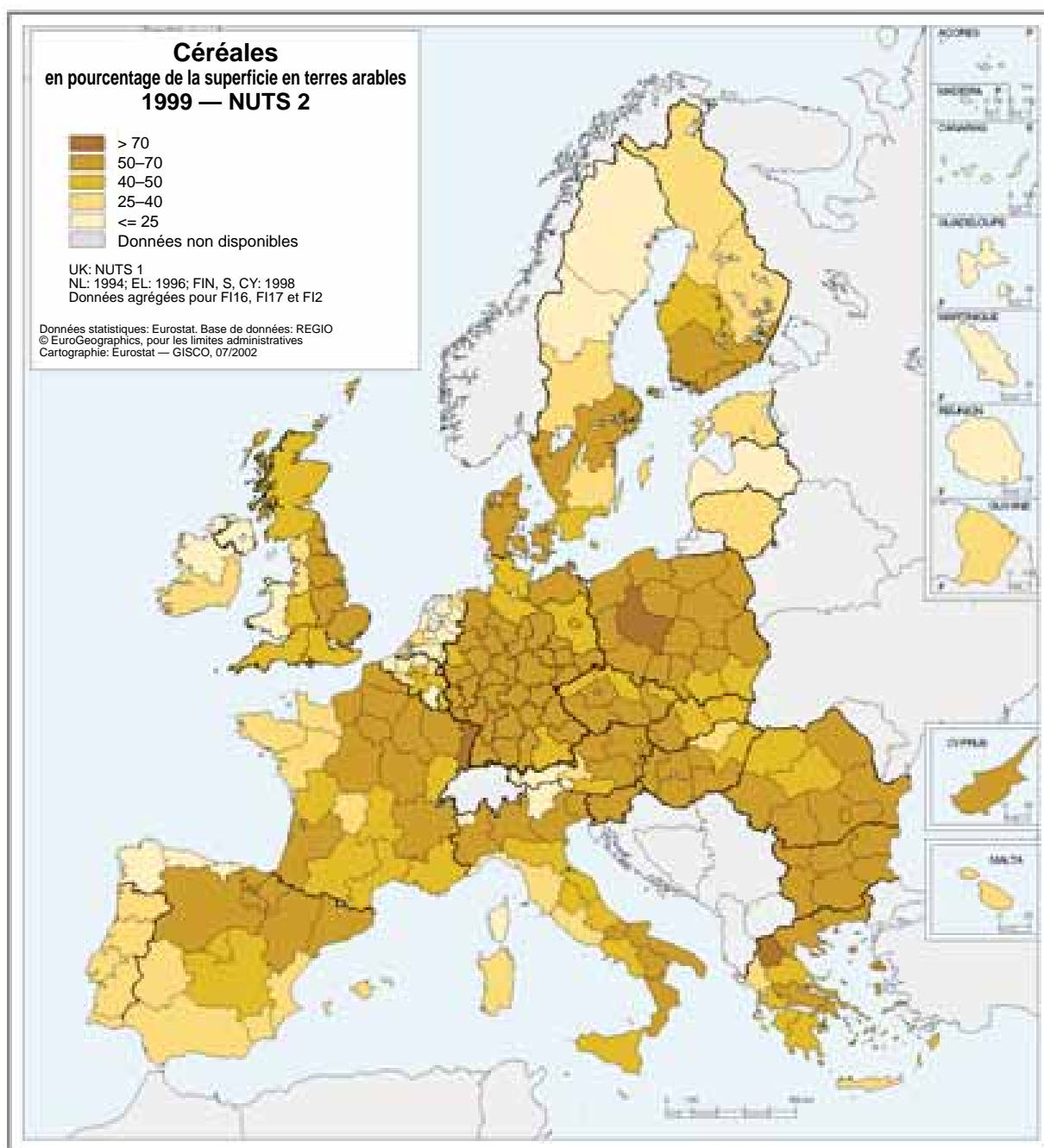
(étés secs, sols superficiels, pentes) que la plupart des cultures de terres arables (hors maïs et blé dur). La dominance des cultures permanentes peut également découler d'une faible emprise agricole, comme dans les régions de Stuttgart en Allemagne et Limbourg en Belgique.

Au contraire, les sols plus profonds et les grands espaces de la plaine nord-européenne, de celle du Danube, du Bassin parisien, mais aussi de Castilla-León permettent le développement de «grandes cultures» (cultures de terres arables en plein champ). Les régions concernées sont colorées en jaunes.

## Localisation et nature de la production céréalière

Les terres arables sont essentiellement composées de céréales (51 %), mais aussi de plantes sarclées (pommes de terre, betteraves...), de cultures maraîchères, horticoles, industrielles (oléagineux, plantes textiles...), fourragères, protéagineuses, etc.

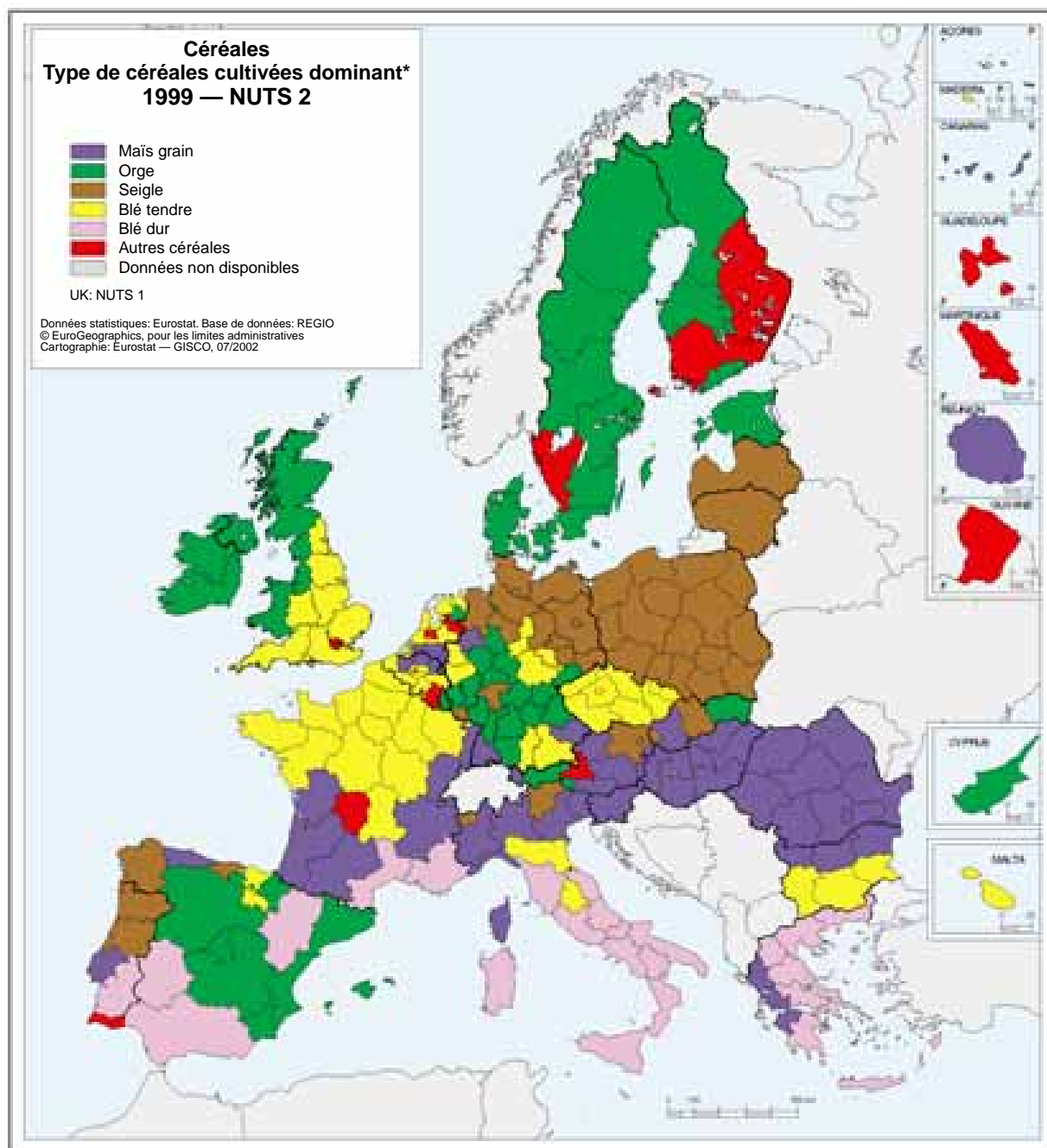
L'importance des céréales est réelle dans les régions où elles représentent plus de 50 % de la su-



Carte 2.3

perficie en terres arables (carte 2.3) et où ces dernières ont une emprise importante (carte 2.1), comme en Castilla y León, nord et centre de la France, de l'Allemagne, Pologne, grande vallée du Danube. À l'inverse, l'importance des céréales est faible dans les régions où elles représentent moins de 25 % des terres arables. Parmi ces régions, les terres arables comptent peu, excepté en Vlaams Brabant et West Vlaanderen (Belgique) où les plantes sarclées restent très marquantes. En règle

générale, le blé (blé dur ou blé tendre) domine les terres arables. Les régions ont toutefois été typées <sup>(1)</sup> pour mettre en évidence la localisation de la culture des principales céréales, même si les zones de culture de chaque céréale n'apparaissent pas dans cette représentation. Ainsi, l'orientation marquante de la culture de seigle dans une région ne signifie pas l'absence de blé mais une participation moyenne très importante (relativement à la moyenne européenne) du seigle.



Carte 2.4

\* voir note méthodologique, page 37

L'Europe se partage en trois grandes zones.

**En Europe du Sud**, les cultures de blé dur (semoule, pâtes...) et de maïs sont possibles. Le maïs domine cependant plus au Nord du fait de ses moindres exigences thermiques et de sa meilleure utilisation des ressources en eau (pluviométrie, irrigation). La combinaison d'un bon ensoleillement et de l'eau le fait ressortir comme marquant jusqu'en Zápahné Slovensko, Niederbayern, Alsace et Poitou-Charentes. Sa présence en Flandre est à expliquer par l'emprise limitée des céréales déjà évoquées (plantes sarclées).

**En Europe continentale du Nord** le blé tendre domine, notamment à l'Ouest ainsi que dans l'est du Royaume-Uni. Il est marquant jusqu'au North East (Royaume Uni) et Groningen (Pays-Bas) au Nord, La Rioja (Espagne) et la Bulgarie non danubienne au Sud. Il se combine à des cultures de seigle, moins exigeantes, vers l'Est et le Nord. En particulier, une zone s'étendant de la Weser-Ems (Allemagne) à Stredné Slovensko et à la Lettonie est marquée par cette céréale.

**En Europe septentrionale** y compris l'Irlande et l'est de la Grande-Bretagne, l'orge, notamment de malterie, marque les cultures céréalières.

L'orge est également marquant, pour la malterie ou l'alimentation animale, dans une zone s'étendant du Luxembourg au Chemnitz et du Detmold au Tübingen.

La péninsule Ibérique est marquée par l'importance de l'orge (Espagne) et du seigle (Galicia en Espagne, Norte et Centro en Portugal).

Le riz (Algarve, Guyane) ou l'avoine (Itä- et Eta Suomi) peuvent avoir régionalement une importance relative.

(\*) Note méthodologique:

Les types représentent la surreprésentation de la part d'une céréale dans la superficie en céréales. Par exemple, dans une région donnée, le maïs représente 30 % de la superficie en céréales et le blé dur 20 %. La part européenne du maïs est de 15,3 % et celle du blé dur de 6,2 %. La participation du maïs pour cette région est de  $30/15,3 = 2$  fois la moyenne européenne et celle du blé dur est de  $20/6,2 = 0,8$  fois la moyenne européenne. La participation du maïs est donc plus marquante que celle du blé dur. Cette comparaison est effectuée avec toutes les céréales indiquées dans la légende. La céréale la plus marquante est considérée comme qualifiant la région. Sur la carte 2.4, les régions en bleu sont maïsicoles, ce qui ne présume en rien de la présence d'autres céréales.

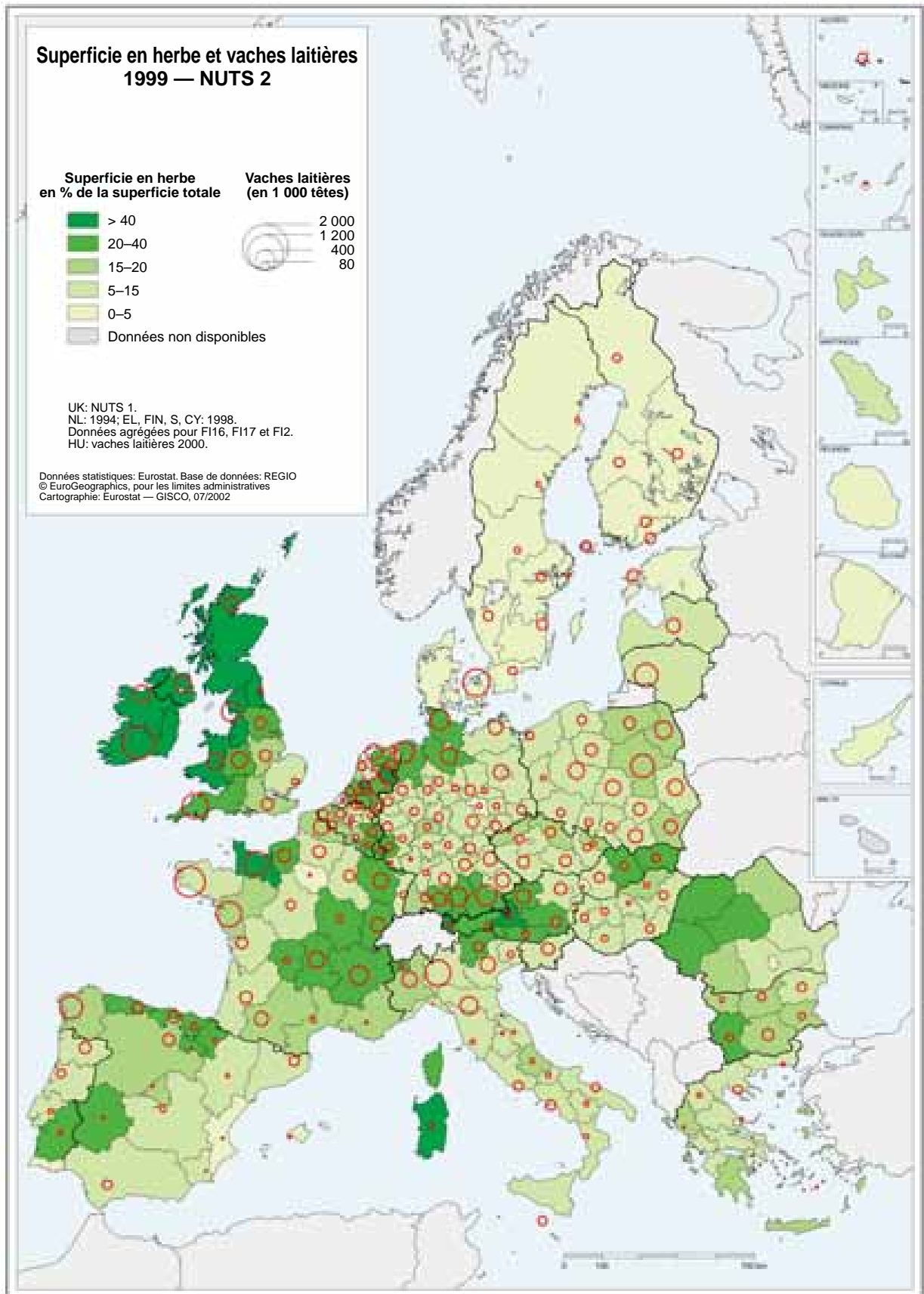
## Localisation de la production bovine laitière

L'élevage bovin laitier s'appuie sur deux modes d'alimentation, au pâturage et à l'étable. Le pâturage nécessite des surfaces en herbe, suffisamment productives, et l'alimentation à l'étable celle de terres arables, pour la production de fourrages (par exemple le maïs fourrager) ou d'aliment concentré (par exemple les céréales). Ces aliments peuvent être achetés, mais la proximité joue un rôle. Des tourteaux ou d'autres compléments viennent compléter la ration. De plus, l'élevage bovin laitier supporte les parcelles éclatées ou de taille limitée.

Ces quatre éléments (herbe, terres arables, achats d'aliment, structure foncière) participent à l'explication de la localisation du cheptel bovin laitier (carte 2.5) et de la production laitière (carte 2.6).

En outre, la collecte de lait de vaches est rentable si les élevages laitiers concentrent la production dans une même zone. Ce dernier élément rend l'interprétation possible à un niveau régional, même si les bassins laitiers n'ont pas toujours cette dimension.

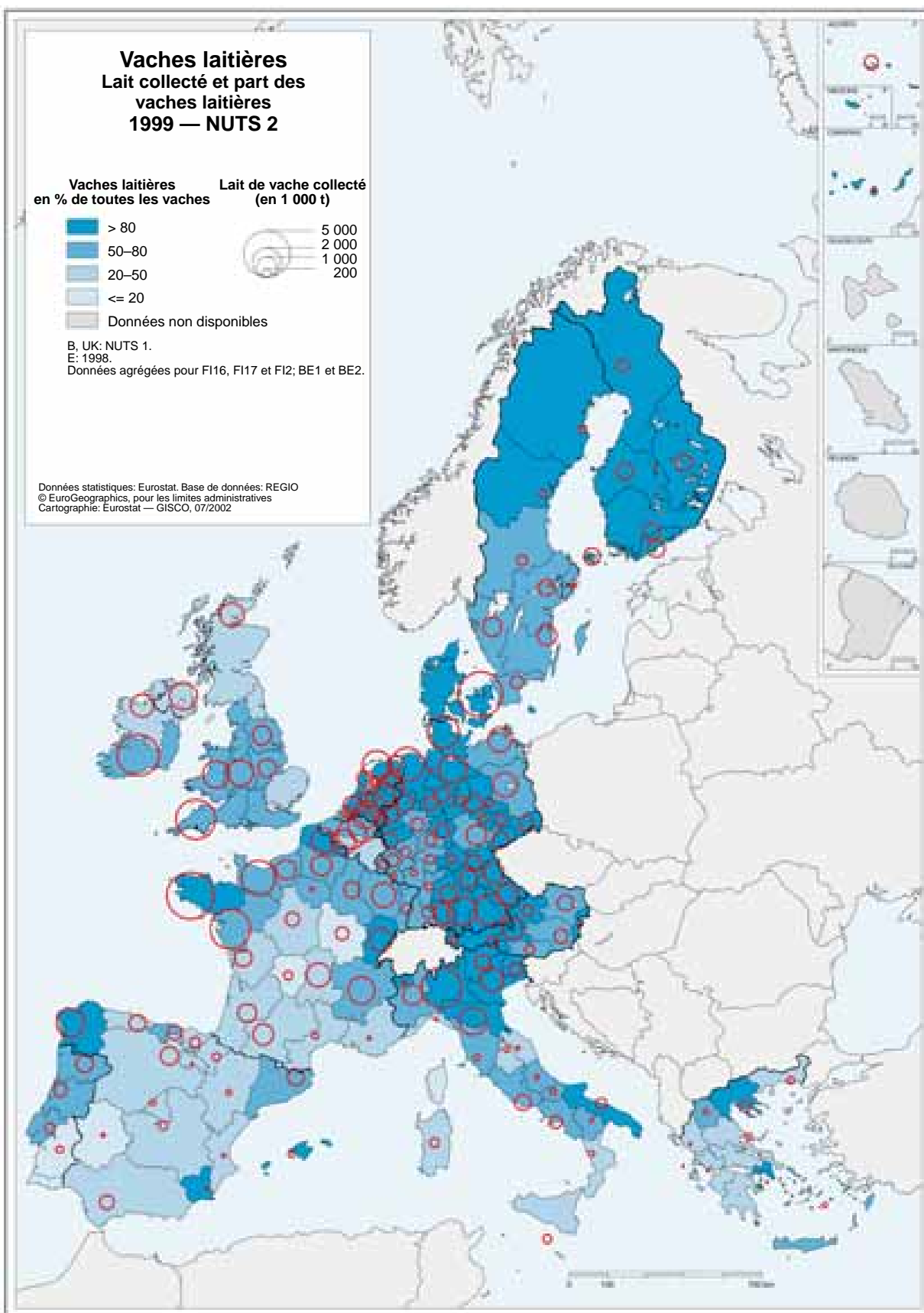




**Carte 2.5**

Ces ressources sont également à la base d'autres productions, avec lesquelles les élevages laitiers partagent le territoire agricole. Certaines, plus extensives, sont mieux adaptées à des grands espaces

ou à des potentiels de production plus faibles, en prairies (bovins-viande, ovins) ou en terres arables (grandes cultures). D'autres, plus intensives, ne sont pas en concurrence directe avec les élevages



**Carte 2.6**

bovins pour l'utilisation de l'espace. C'est le cas des productions hors sol, qu'elles soient d'élevage (porcins et volailles) ou de culture (cultures permanentes et horticulture). L'élevage bovin laitier

est donc surtout concentré, dans l'Union européenne, dans des bassins où la complémentarité des surfaces en herbes et terres arables se combine avec la proximité de grands axes ou avec des



contraintes foncières favorables. Dans les pays candidats, l'implantation n'a pas été fixée par la rentabilité et la concurrence. La répartition territoriale est d'autant plus homogène que les grandes unités de production laitière n'ont pas toutes résisté à l'ouverture des économies.

Cette explication technique justifie que le cheptel bovin laitier se concentre dans les zones humides de la façade ouest-européenne, notamment: Danemark, Schleswig-Holstein, Lüneburg, Weser-Ems, Drenthe, Friesland, Utrecht, Overijssel, Gelderland, Noord-Brabant, Basse-Normandie, Bretagne. Il est réparti de manière plus diffuse dans les zones de montagne où il partage la ressource en herbe avec l'élevage d'autres bovins, par exemple en Principado de Asturias, Northern Ireland, Région Wallonne, Auvergne, Border, Midland and Western. Lorsque la taille des exploitations n'autorise pas l'extensivité, l'élevage laitier reste cependant prédominant. En fin de compte, la production bovine laitière n'est marginale qu'en zone méditerranéenne (la production ovine ou caprine compense partiellement cette absence), dans les zones de grandes cultures exclusives et dans les espaces nord-européens (l'agriculture elle-même a une emprise réduite).

La production laitière suit la même répartition, mais les écarts sont amplifiés. En effet, les économies d'échelle au niveau de bassins laitiers améliorent la productivité à travers des facteurs tels que savoir-faire, organisation foncière, diffusion du progrès génétique, localisation des fournisseurs (aliments) et clients (industries laitières) de

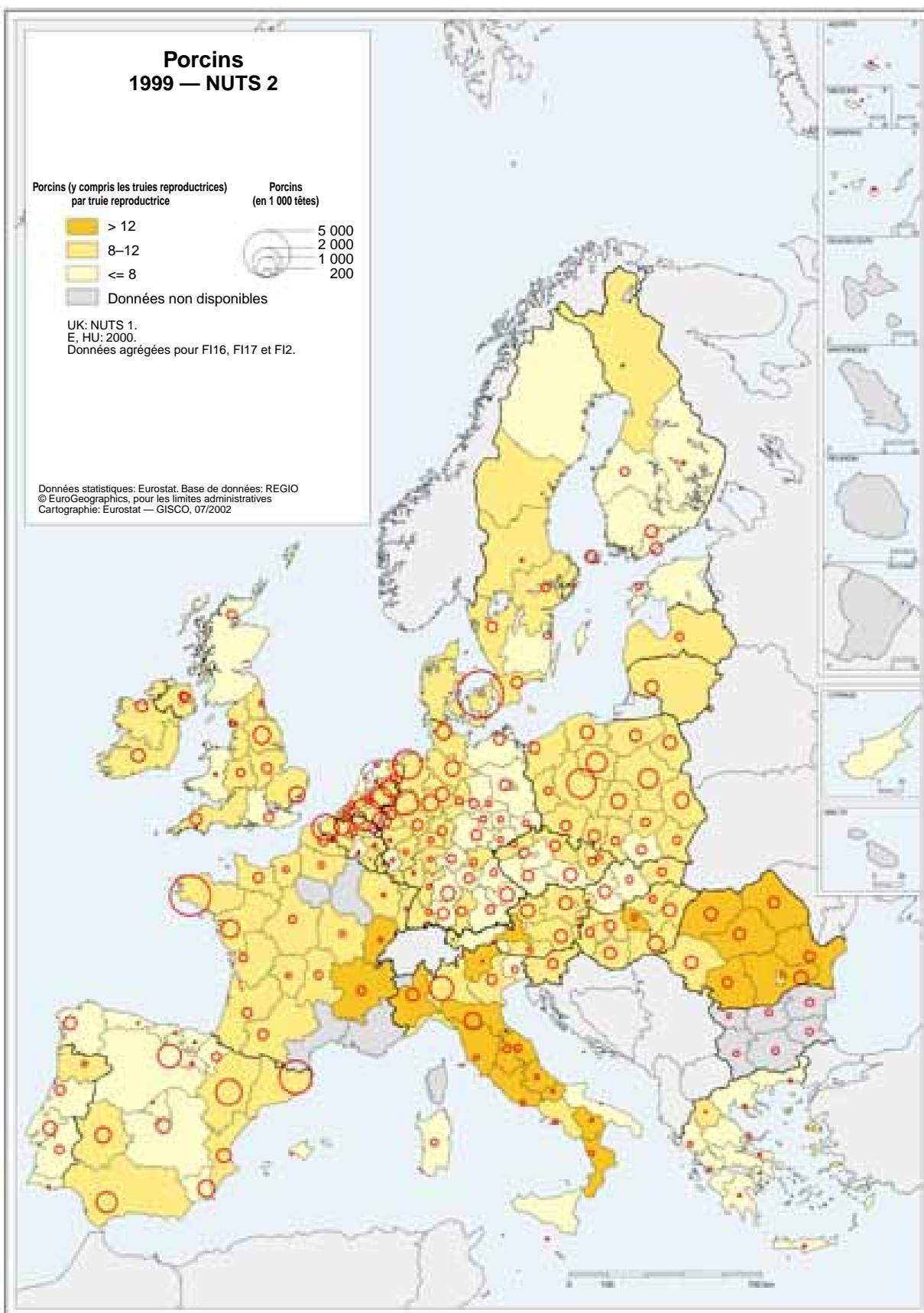
l'élevage bovin laitier... Ceci concerne l'élevage laitier rationalisé (Bretagne, Pays-Bas) plus que celui de montagne (Schwabben, Bayern).

## Les élevages porcins très localisés

La localisation des élevages de granivores (porcins, volailles) suit des contraintes semblables. La dépendance des surfaces en herbe, pour l'épandage des effluents, n'est effective que depuis peu. Mais la proximité des centres de consommation ou d'exportation a un poids plus important. Parmi ces élevages, les volailles se situent, pour des raisons historiques et culturelles, plutôt au sud de l'Europe, alors que les élevages porcins se situent plutôt au Nord.

Le cheptel porcin est donc très concentré. La moitié des vaches laitières dans les régions où la densité est la plus forte est localisée sur 13,2 % du territoire. Pour les porcins, ce ratio est de 6,5 % du territoire. Danemark, Pays-Bas, Belgique et Bretagne représentent à eux seuls le tiers du cheptel porcin communautaire (carte 2.7).

Le nombre de porcs par truie est le reflet de la durée d'engraissement plus que de la productivité numérique (nombre de porcelets produits par truie). Ainsi est-il plus élevé en Roumanie, en Italie et dans les Alpes.



**Carte 2.7**

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT RÉGIONAL

3



# Introduction

Le développement économique d'un pays ou d'une région est souvent représenté à l'aide du produit intérieur brut ou du produit national brut<sup>(3)</sup>. Les comparaisons entre pays et régions se fondent souvent, elles aussi, sur ces indicateurs. Mais quelle est leur signification exacte? Et comment peut-on faire des comparaisons entre des régions dont la taille et la monnaie sont différentes?

Le produit *national* brut est un concept global qui recouvre la valeur de l'activité économique des unités économiques résidentes d'une région ou d'un pays au cours d'une période donnée. Le produit national brut est étroitement lié au revenu national, dont il se distingue par l'inclusion des amortissements et des impôts indirects nets des subventions. Il correspond donc à la valeur de tous les biens et services qui ont été produits au cours d'une période. Le produit *intérieur* brut mesure, quant à lui, l'activité économique à l'intérieur des frontières d'un pays ou d'une région, qu'elle ait été effectuée par des unités économiques résidentes ou étrangères.

Au niveau régional, il n'existe que le produit *intérieur* brut, même si cette dénomination est inexacte et qu'on devrait dire «régional» et non «intérieur». «Produit intérieur brut régional» étant toutefois le terme consacré, c'est celui que nous utiliserons dans les pages qui suivent.

Un élément revêt une grande importance dans les statistiques régionales: la distinction entre le domicile et le lieu de travail des individus. Au niveau national, le problème ne se pose guère étant donné que le pourcentage de frontaliers est très faible. Au niveau régional cependant, il est tout à fait courant d'habiter dans une région et de travailler dans une autre, c'est-à-dire de participer à la production du produit national de cette dernière. Il est donc important de savoir que le produit intérieur brut régional est établi en fonction du lieu de travail des ménages et non de leur domicile. Il faut notamment en tenir compte dans les comparaisons avec d'autres variables régionales; ainsi, le chômage régional est toujours déterminé par référence au domicile des individus. Les chômeurs sont enregistrés dans leur lieu de domicile, alors que pour l'emploi c'est le lieu de travail qui compte.

Des régions de taille différente produisent des produits intérieurs bruts régionaux différents. Il est impossible de réaliser une comparaison directe. La solution qu'on adopte habituellement consiste à calculer pour chaque région le produit intérieur brut par habitant. Dans ce contexte aussi, la différence entre domicile et lieu de travail est à prendre en considération, car la détermination du produit intérieur brut par habitant d'une région ne pose aucun

problème que si tous les travailleurs qui ont participé à sa production résident également dans cette région. Dans le cas contraire, notamment dans des centres économiques tels que Londres ou Vienne, on peut arriver à une situation où le produit intérieur brut régional par habitant est très élevé dans le centre et relativement faible dans les régions environnantes, bien que le pouvoir d'achat des ménages, ou revenu disponible, soit important. Il ne faut donc pas mettre sur le même plan le produit intérieur brut (PIB) régional par habitant et le revenu disponible régional.

Comme on l'a déjà dit, le PIB régional est une «valeur monétaire». La comparabilité entre les pays peut donc être assurée en convertissant les monnaies nationales en euros ou dans une autre monnaie. Toutefois, comme on peut généralement l'observer en vacances, toutes les différences de niveau de prix entre les pays ne s'expriment pas dans le taux de change. Les écarts de prix subsistent souvent même après la conversion dans une monnaie commune. L'exemple suivant montre l'importance de ce point pour le PIB régional. Deux régions ayant le même nombre d'habitants produisent la même machine et exactement les mêmes biens de consommation. Si l'on compare le potentiel économique des deux régions, un indicateur approprié devrait avoir pour propriété de leur attribuer le même classement. Cependant, comme le PIB régional est une valeur, s'il existe des différences de niveau de prix, on enregistrera un PIB différent. Par exemple, dans l'une des deux régions les salaires et les prix pourraient être plus faibles — après conversion en euros, bien entendu. Pour compenser, on convertit le PIB en standard de pouvoir d'achat (SPA), ce qui supprime les différences de niveau de prix qui ne sont pas exprimées par le taux de change, de manière à pouvoir comparer non des valeurs, mais des unités de volume ou de marchandises.

Des explications techniques détaillées sur la procédure d'estimation du PIB régional employée par Eurostat sont disponibles dans l'annuaire précédent, le guide de référence REGIO et les publications «Statistiques en bref» consacrées à ce sujet. Nous n'approfondirons donc pas davantage la question.

## Aperçu du PIB régional

Avant de donner un aperçu de la répartition régionale du produit intérieur brut, il convient d'apporter une précision supplémentaire sur la signification de cette variable.

Dans le débat public, on considère généralement qu'un PIB élevé équivaut à un niveau élevé de bien-être économique; de l'avis général, la prospérité d'un pays est proportionnelle à son PIB. Il importe toutefois de remarquer que cette mesure de

<sup>(3)</sup> Dans le système européen des comptes nationaux et régionaux (SEC 95) représenté par revenu national brut.

la production n'apporte aucune information sur les biens et les services qui ont été produits. Le fait qu'un bien ait été ou non fabriqué selon des méthodes respectueuses de l'environnement n'a aucune incidence sur le PIB. Les catastrophes naturelles entraînent généralement une augmentation du PIB car, par exemple, les bâtiments détruits doivent être reconstruits, d'où une hausse de la production.

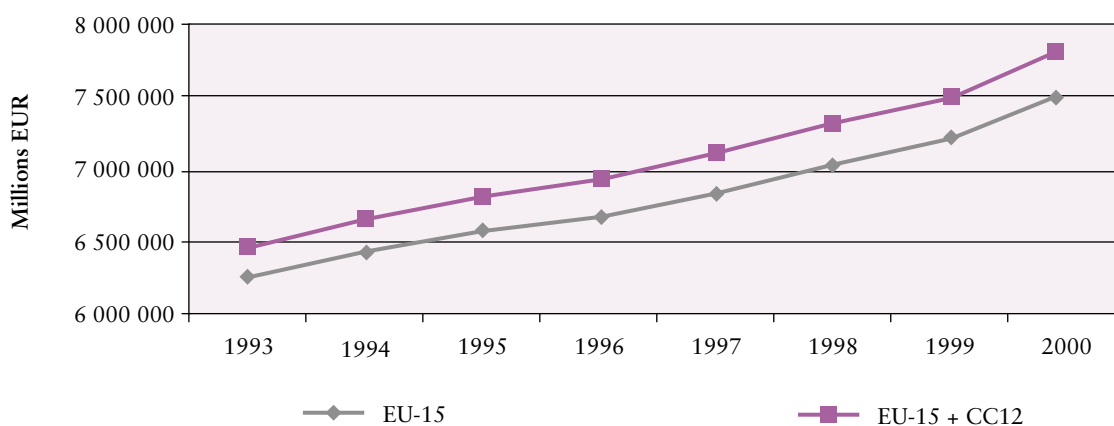
Pour conclure, on peut dire que le PIB régional n'est pas un indicateur parfaitement adapté à la mesure du bien-être économique, de la prospérité ou de la richesse des habitants d'une région, mais que c'est le meilleur dont on dispose aujourd'hui.

Les statistiques régionales d'Eurostat reposent sur la nomenclature régionale NUTS. Les données sur le PIB régional sont actuellement disponibles jusqu'au

niveau NUTS 3, ce qui correspond à 1 093 régions dans l'Union européenne et à 200 régions dans les pays candidats. La présente publication se limite à analyser les chiffres au niveau NUTS 2, qui couvrent 211 régions de l'Union européenne et 56 régions des pays candidats.

Avant de nous pencher sur la dimension régionale, nous décrirons brièvement l'évolution enregistrée dans l'ensemble de l'Europe. Pour ce faire, nous examinerons l'Union européenne dans son ensemble ainsi que les pays candidats. Abstraction faite de l'inflation, c'est-à-dire dans l'hypothèse de prix constants, on peut faire les observations suivantes: l'Europe affiche une progression régulière du PIB. Le pourcentage des pays candidats dans le PIB global d'une Union européenne élargie est toutefois peu élevé.

**Graphique 3.1 — PIB en prix constants:UE et pays candidats**



La carte 3.1 illustre le PIB régional, mesuré à prix courants, des régions européennes.

En 1999, le PIB par habitant des 211 régions de l'Union européenne considérées était compris entre 10 846 SPA, dans le département français d'outre-mer de la Réunion, et 51 392 SPA, dans la région de l'«Inner London». La région ayant le PIB par habitant le plus élevé affichait donc une valeur qui était près de cinq fois supérieure à celle de la région ayant le PIB le plus bas. Ces chiffres correspondaient à 51 % et 242 % de la moyenne de l'UE (21 258 SPA).

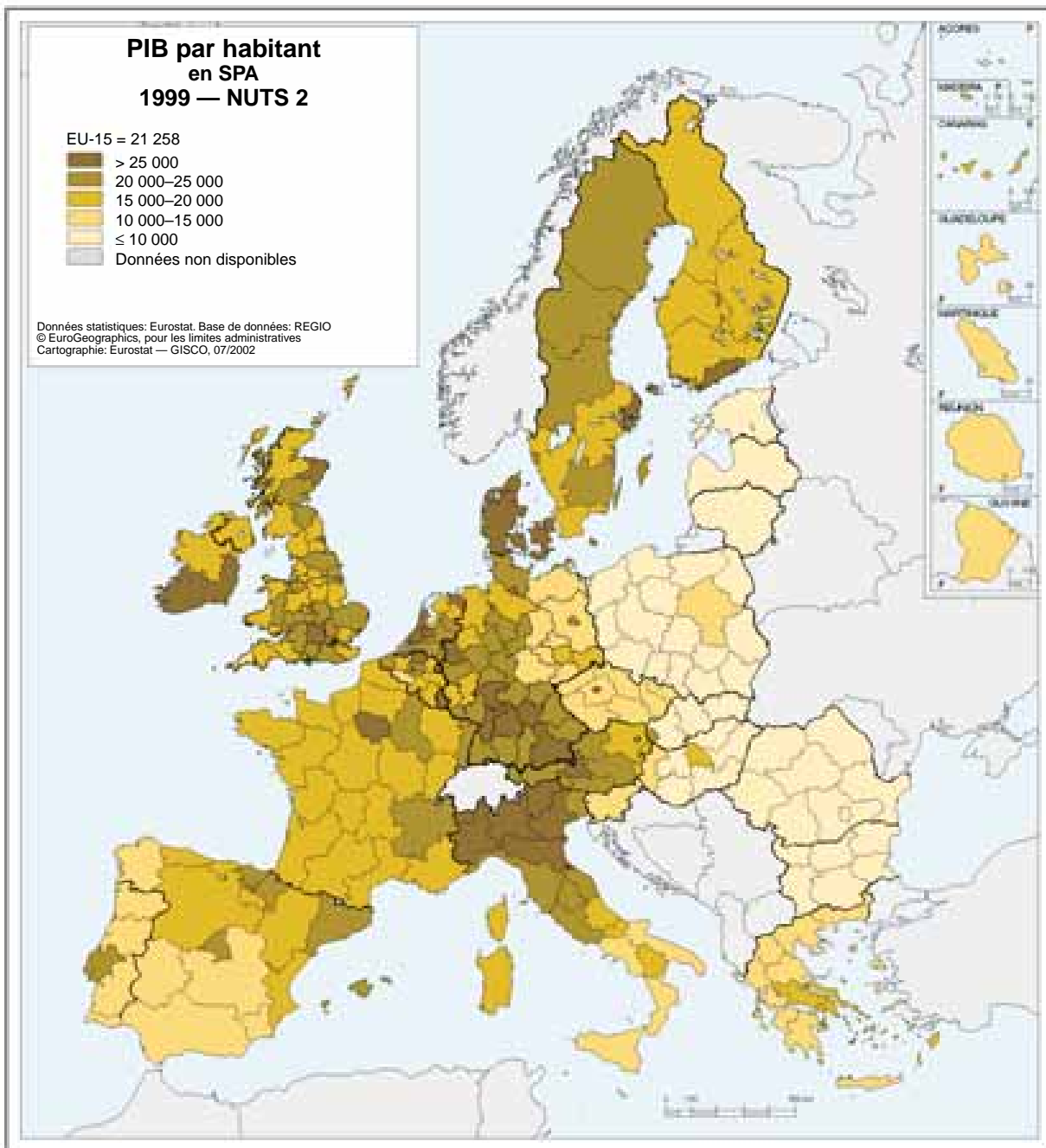
En avant-dernière position, avec 10 908 SPA (également 51 % de la moyenne de l'UE), on trouve la région grecque d'Ipeiros. L'Estrémadure, en Espagne, les Açores, au Portugal, et la Guyane présentent des valeurs par habitant similaires.

Au cours de la période considérée, 46 régions ont enregistré un PIB par habitant (exprimé en SPA) inférieur à 75 % de la moyenne de l'UE. Parmi celles-ci figurent 10 des 13 régions de la Grèce et

6 des 7 régions du Portugal. Les départements français d'outre-mer ainsi que 7 des 18 régions espagnoles appartiennent également à ce groupe. Les autres régions se trouvent principalement en Allemagne (8 régions dans les nouveaux Länder) et en Italie (5 régions). Une de ces régions est située en Autriche (le Burgenland) et trois autres au Royaume-Uni (Cornwall and Isles of Scilly, West Wales and The Valleys, Merseyside).

En 1999, ces 46 régions comptaient quelque 66 millions d'habitants, soit environ 17,5 % de la population totale de l'Union européenne.

La région de l'«Inner London» affichait en 1999 le PIB par habitant de loin le plus élevé. Des régions telles que Hambourg, Darmstadt et Oberbayern en Allemagne, le Grand-Duché de Luxembourg, Bruxelles, la capitale belge, et Vienne, la capitale autrichienne, étaient également nettement au-dessus de la moyenne européenne, avec des valeurs comprises entre 147 % et 217 % de la moyenne de l'UE. Dans ces régions (à l'exception



**Carte 3.1**

de Darmstadt, qui englobe la ville de Francfort-sur-le-Main), la migration pendulaire joue un rôle non négligeable (voir introduction).

Dans 7 des 13 États membres comprenant des régions de niveau NUTS 2, le PIB par habitant le plus élevé représentait, en 1999, plus du double de la valeur la plus basse. Ce fut le cas, par exemple, en Belgique (Bruxelles: 217 % de la moyenne de l'UE; Hainaut: 69 %), en Allemagne (Hambourg: 183 %; Dessau: 63 %), en France (Île-de-France: 154 %; Réunion: 51 %), en Italie (Trentin-Haut-Adige: 136 %; Calabre: 63 %) et en Autriche (Vienne: 150 %; Burgenland: 71 %). En Suède, l'écart entre la valeur la plus forte et la plus faible était plus limité (Stockholm: 133 %; Västsverige: 89 %).

Si l'on fait abstraction de la région de l'«Inner London», qui affiche une valeur extrême, pour prendre en considération la région qui se classe en deuxième position (Berkshire, Buckinghamshire and Oxfordshire, avec 131 %), le Royaume-Uni ne se démarque guère de la plupart des autres États membres. Dans tous les pays, la différence est moins marquée au sommet du classement; ainsi, en Allemagne, la valeur de Darmstadt (147 %) n'est pas très éloignée de celle de Hambourg (183 %).

Si l'on compare les moyennes de la période 1997-1999 et les chiffres relatifs à l'année 1999, on peut constater que les moyennes calculées sur trois ans ne correspondent pas toujours à la situation en fin de période. Dans non moins de 32 des 211 régions



considérées, l'écart atteint 2 points de pourcentage ou plus. Dans 20 de ces 32 cas, la moyenne est supérieure au chiffre calculé pour 1999, ce qui donne à penser que le développement économique de ces régions s'est ralenti par rapport à la moyenne de l'UE. On remarque que ces régions se trouvent principalement en Belgique et au Royaume-Uni.

Dans les 12 autres régions, la moyenne des trois années considérées est inférieure au chiffre de 1999, ce qui semble indiquer que la situation en fin de période était plus favorable que celle qui a été observée sur l'ensemble des trois ans. Il est intéressant de constater que ces régions se répartissent dans toute l'Union. Les deux régions irlandaises et quatre régions espagnoles font partie de ce groupe.

Les pays candidats présentent également des différences régionales pour ce qui est du PIB par habitant de 1999 et cinq régions se distinguent des autres. Dans une distribution par ailleurs uniforme, la région de Prague, la capitale tchèque, et celle de Bratislava, la capitale slovaque, affichent un PIB moyen de 26 358 SPA et 20 286 SPA, soit 124 % et 95 % de la moyenne de l'Union européenne. Chypre et la capitale hongroise, Budapest, sont également aux environs de 75 % de la moyenne de l'UE ou au-dessus, alors que la Slovénie est légèrement en dessous (68 %).

Si l'on examine l'évolution du PIB par habitant par rapport à la moyenne de la période 1997-1999, il apparaît que la plupart des régions englobant les capitales sont en train de rattraper leur retard. En particulier, en Bulgarie, dans la République tchèque, en Hongrie et en Pologne, les valeurs enregistrées en 1999 sont supérieures à la moyenne de 1997-1999, ce qui indique un fort développement des centres économiques.

Dans certains pays, il existe de grandes disparités régionales en termes de PIB; ainsi, le PIB régional de Prague est plus de deux fois et demie supérieur à celui de Stedni Morava, la région la plus pauvre de la République tchèque. L'écart est le même entre le PIB de Bratislava et celui de Vychodné Slovensko, la région la plus pauvre de la Slovaquie. Les pays baltes, qui sont considérés chacun comme une région de niveau 2, présentent les valeurs suivantes: 29 % de la moyenne pour la Lettonie, 33 % pour la Lituanie et 37 % pour l'Estonie.

## Évolution du PIB régional

Le chapitre précédent contient un «instantané» de la situation pour une année donnée. Il compare le niveau d'activité économique des régions analysées.

Il est certes intéressant d'avoir un aperçu de la situation des régions, mais leur évolution dans le

temps mérite également qu'on l'examine. Quelques remarques préliminaires doivent être formulées à ce propos.

Premièrement, lorsqu'on analyse les taux de croissance, il faut aussi considérer le niveau des variables (dans le cas qui nous intéresse, le PIB régional). Un taux de croissance élevé du PIB régional est généralement jugé de façon positive, mais si cette forte croissance concerne une valeur dont le niveau de départ était faible, il faut relativiser cette appréciation.

Deuxièmement, il convient de préciser les composantes de cette évolution, car des malentendus se produisent régulièrement. Dans certains cas, la combinaison de plusieurs effets conduit à des résultats qui peuvent paraître peu plausibles.

Le taux de croissance du PIB régional par habitant en SPA comprend quatre composantes:

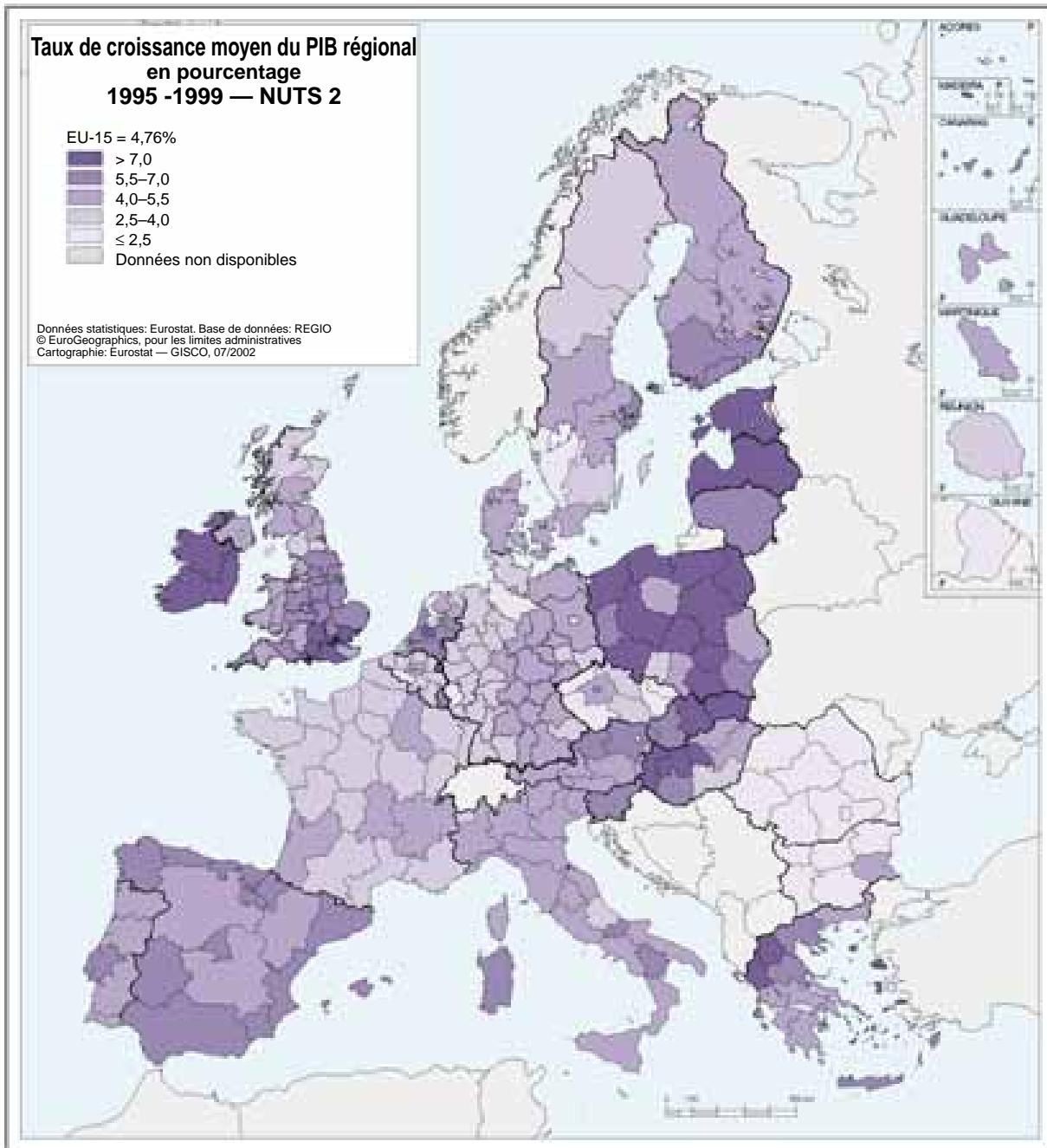
- le taux de croissance nominal, qui devrait en fait être converti en un taux de croissance réel à l'aide de déflateurs régionaux. Comme ceux-ci ne sont pas disponibles à l'heure actuelle, cette opération ne peut être réalisée;
- la modification du taux de change entre la monnaie nationale et l'écu/l'euro;
- la variation des taux de conversion entre l'écu/l'euro et le SPA;
- la variation de la structure démographique.

Toutes ces réserves étant faites, l'évolution régionale du produit intérieur brut peut être représentée de la façon suivante:

On observe clairement une forte croissance dans certaines parties de la périphérie. À l'Ouest, l'Irlande et les régions du sud du Royaume-Uni affichent des taux élevés de croissance économique. La péninsule Ibérique a du mal à suivre, mais connaît tout de même une croissance satisfaisante. À l'Est, certaines régions de la Pologne, de la Hongrie ainsi que l'Estonie et la Lettonie se distinguent nettement, avec une croissance annuelle de plus de 7 %. Certaines régions de la Finlande, au Nord, et de la Grèce, au Sud, sont dans le même cas.

À l'inverse, la croissance est faible en Bulgarie et en Roumanie. Dans le centre, en Allemagne et en France, la croissance est inférieure à la moyenne, mais il ne faut pas oublier le niveau élevé du PIB de ces deux pays. Toujours au centre de l'Europe, les Pays-Bas et le Luxembourg enregistrent visiblement de bons résultats.

En résumé, on constate en Europe un rapprochement économique. Il en va de même pour les pays candidats, à l'exception de la Bulgarie et de la Roumanie. Cette évolution s'explique, bien entendu, également par la loi économique des rendements marginaux décroissants: à un niveau élevé, il est généralement plus difficile de réaliser encore de forts taux de croissance.



Carte 3.2

## Mesure des disparités entre les régions

### Méthodologie

Une première analyse superficielle de l'évolution du PIB régional semble indiquer une réduction des disparités entre les régions. Ce chapitre porte sur une autre manière de mesurer les disparités régionales, à l'aide de ce qu'on appelle le « coefficient de variation ». Comme il s'agit d'un concept très particulier, nous commencerons par une brève explication méthodologique.

Le coefficient de variation est défini comme le rapport entre l'écart-type et la moyenne. Il s'agit donc d'une mesure de dispersion sans dimension, qui est souvent utilisée en statistique.

Dans le cas qui nous intéresse, on utilise toutes les données disponibles de niveau NUTS 3 afin de calculer, pour chaque pays, le coefficient de variation.

Comme il s'agit du coefficient de variation d'un rapport (le PIB par habitant), la formule standard doit être modifiée de manière à tenir compte de la taille des régions. La formule de la variance du PIB régional est donc la suivante ( $y_i$  étant le PIB régional en SPA et  $x_i$  la population régionale):



$$\text{Var}\left(\frac{y_i}{x_i}\right) = \sum_i \left( \left[ \frac{y_i}{x_i} - \frac{\bar{y}}{\bar{x}} \right]^2 * \frac{x_i}{\sum x_i} \right)$$

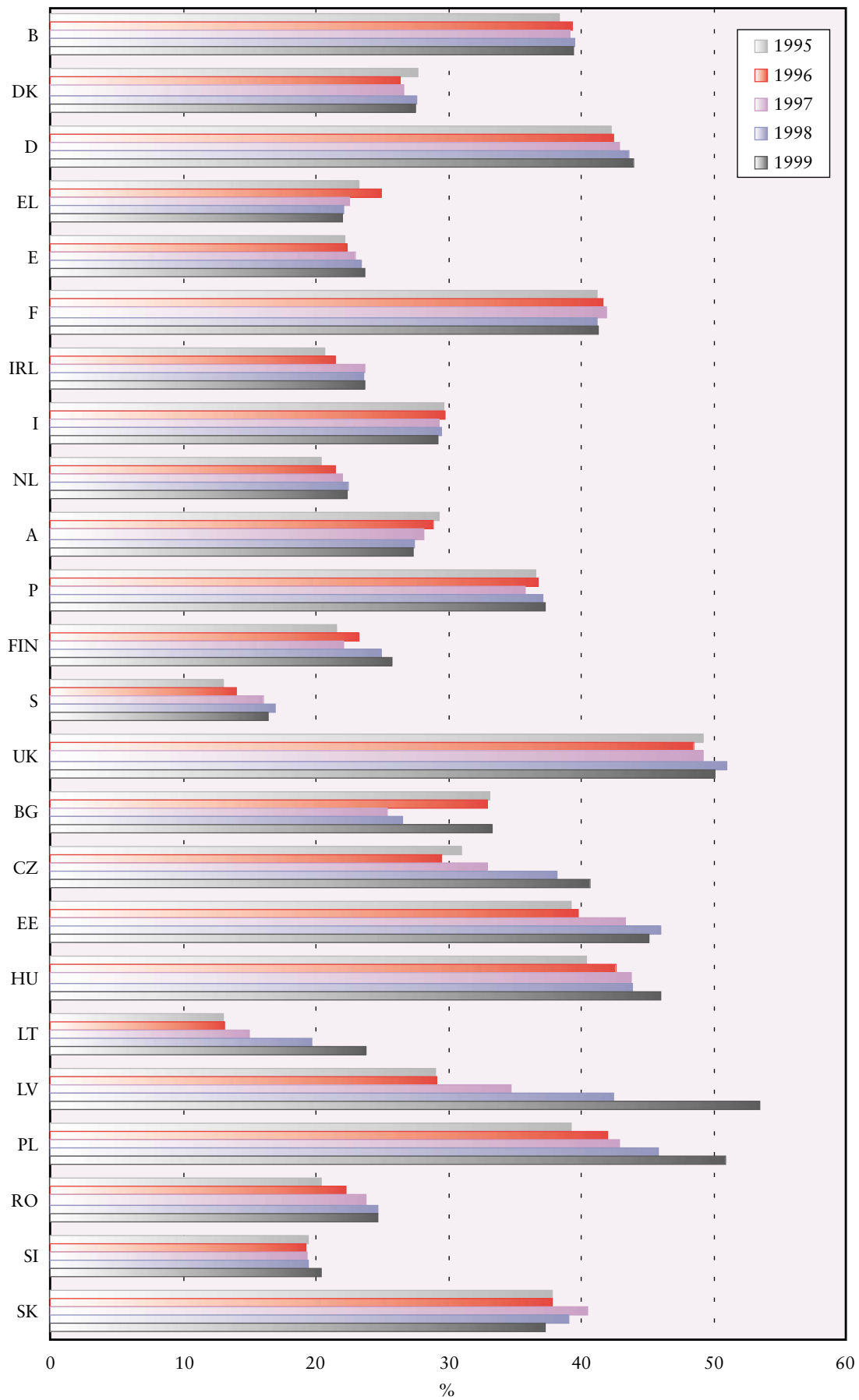
Le coefficient de variation est égal au rapport entre la racine carrée de la variance, également appelée écart-type, et le PIB régional moyen:  $\frac{\sum y_i}{\sum x_i}$

où  $\bar{y}$  et  $\bar{x}$  sont les moyennes de  $y_i$  et  $x_i$ , qui se réfèrent à la région  $i$ .

Tableau 3.1 — Coefficient de variation du PIB régional, calculé sur base des régions NUTS 3 (%)

	1995	1996	1997	1998	1999
B	38,4	39,4	39,2	39,6	39,5
DK	27,8	26,4	26,7	27,7	27,6
D	42,3	42,5	42,9	43,6	44,0
EL	23,3	25,0	22,6	22,2	22,0
E	22,2	22,4	23,0	23,5	23,7
F	41,2	41,7	42,0	41,3	41,3
IRL	20,7	21,5	23,8	23,6	23,7
I	29,7	29,7	29,3	29,5	29,2
NL	20,4	21,5	22,0	22,5	22,4
A	29,3	28,9	28,2	27,5	27,4
P	36,6	36,8	35,9	37,1	37,3
FIN	21,6	23,3	22,1	25,0	25,7
S	13,0	14,1	16,1	17,0	16,5
UK	49,3	48,6	49,3	51,0	50,1
BG	33,2	33,0	25,4	26,6	33,3
CZ	31,0	29,5	33,0	38,2	40,7
EE	39,3	39,8	43,4	46,1	45,2
HU	40,5	42,7	43,8	43,9	46,0
LT	13,0	13,1	15,0	19,7	23,8
LV	29,0	29,2	34,8	42,5	53,5
PL	39,3	42,1	42,9	45,8	50,9
RO	20,5	22,3	23,8	24,7	24,7
SI	19,4	19,2	19,4	19,4	20,4
SK	37,9	37,9	40,5	39,1	37,3

**Graphique 3.2 — Coefficient de variation : basé sur les régions NUTS 3, 1995-1999**



Le tableau 3.1 et le graphique 3.2 permettent de tirer les conclusions suivantes: depuis 1995, les disparités régionales, mesurées à l'aide du coefficient de variation, n'ont diminué que dans de très rares cas. D'une manière générale, elles sont restées inchangées ou se sont même accrues. Comme le coefficient de variation est sans dimension, c'est-à-dire qu'il n'est pas lié à la moyenne, un accroissement ne peut pas s'expliquer par une hausse de la moyenne.

Si l'on considère que cette série chronologique est affectée de certaines fluctuations statistiques, on peut en conclure qu'il n'y a eu aucune augmentation et aucune diminution significatives au cours des dernières années. Le coefficient de variation se révèle très stable. Il en va de même lorsqu'on utilise les régions de niveau NUTS 2 au lieu de celles de niveau NUTS 3. Dans ce sens, il n'y a aucune indication d'une variation des disparités régionales.

### Existence d'un seul centre économique ou de plusieurs

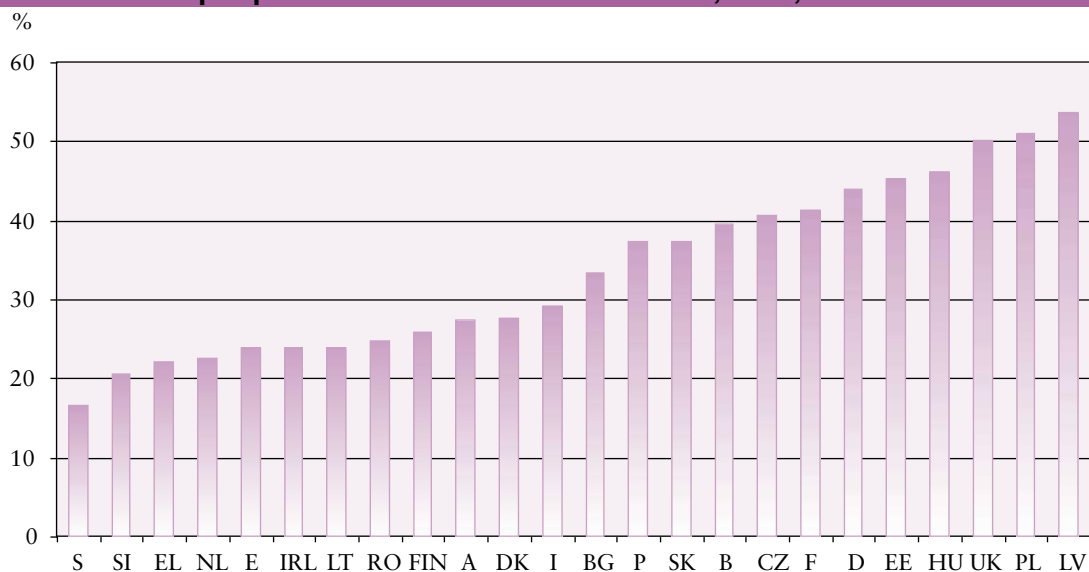
On peut soutenir que les résultats observés sont dus à la conjonction de deux effets: d'une part, le rapprochement économique entre les régions et, d'autre part, le mouvement vers les centres économiques.

Il est possible de vérifier dans quelle mesure le coefficient de variation est influencé par le centre économique d'un pays, en réalisant une deuxième analyse dans laquelle on exclut la région ayant le PIB par habitant le plus élevé.

Si le coefficient de variation diminue fortement, on peut supposer qu'il existe un centre économique unique. Si le coefficient ne baisse pas — ou très peu — même après qu'on a exclu plusieurs régions, alors cela signifie qu'il existe dans ce pays plusieurs centres économiques et l'analyse devient plus difficile. Mais procédons par ordre.

Le graphique 3.3. classe les pays selon l'importance de leur coefficient de variation pour l'année 1999.

**Graphique 3.3 — Coefficient de variation, 1999, classifié**



La Suède est le seul pays où le coefficient de variation est inférieur à 20 %. La Slovénie, la Grèce et les Pays-Bas présentent également une répartition régionale relativement équilibrée. La République tchèque, la France, l'Allemagne, l'Estonie, la Hongrie, le Royaume-Uni, la Pologne et la Lettonie sont au-dessus de la barre des 40 %.

On a ensuite supprimé du calcul, pour chaque pays, la région qui affiche le PIB le plus élevé. Puis celle qui arrive en deuxième position. Les changements sont très nets:

Graphique 3.4 — L'effet des centres économiques

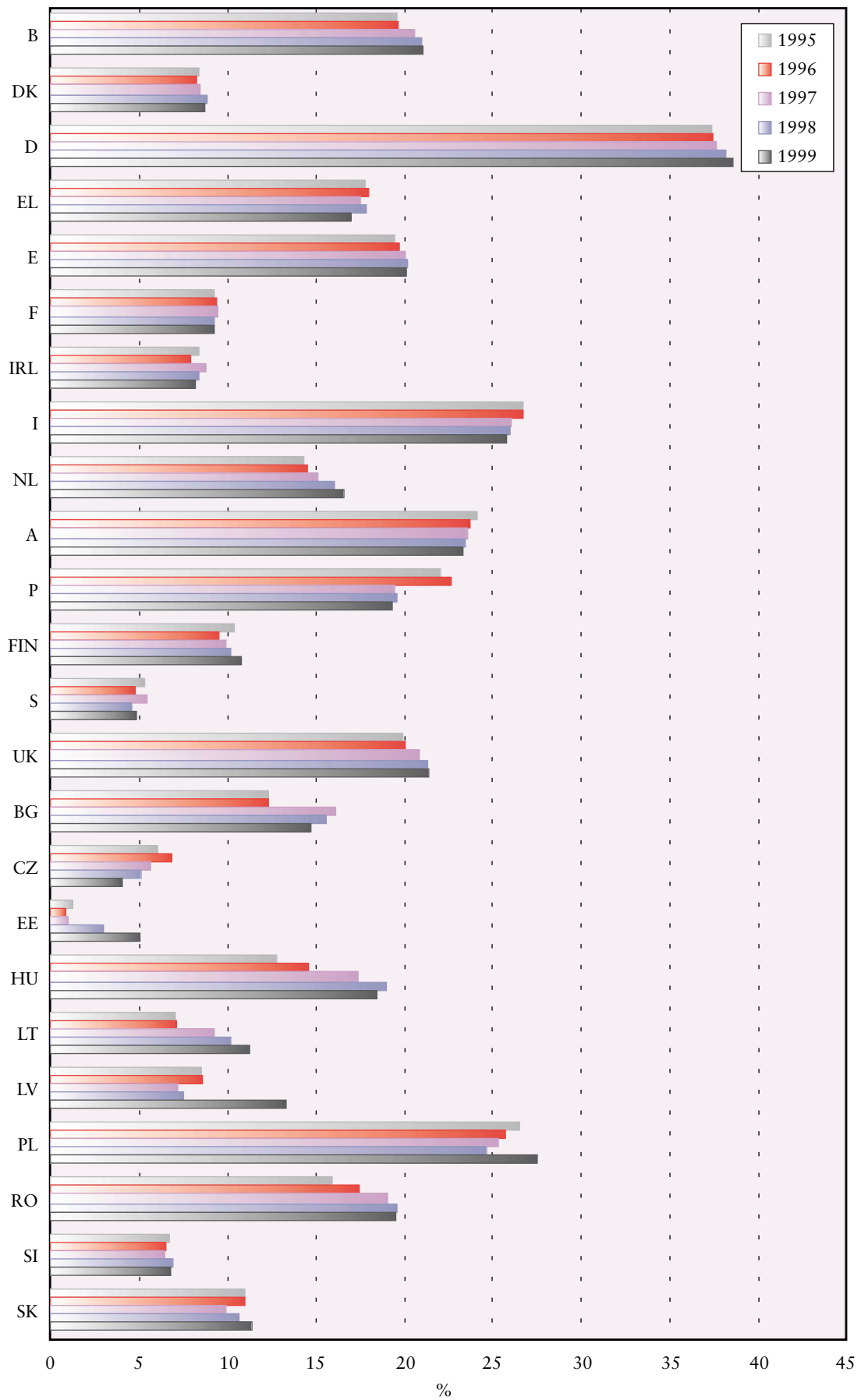


Les pays dont le coefficient de variation diminue le plus sont la République tchèque, l'Estonie, la Suède, la Slovaquie, le Royaume-Uni, la Finlande, la Lettonie et la Hongrie, avec une diminution de plus de 50 %. On constate ici le rôle majeur de la capitale, qui apparaît également pour ces pays dans la carte 3.1. Prague a une position prédominante, comme Bratislava et Budapest; Stockholm et Helsinki se détachent nettement du reste du pays; Tallin, en Estonie, et Riga, en Lettonie,

constituent des centres importants, et le cas de l'«Inner London» a déjà été exposé plus haut dans le détail.

L'Allemagne, l'Espagne, l'Autriche et l'Italie se situent à l'extrême opposé du classement. La réduction de leur coefficient de variation est inférieure à 10 %; en d'autres termes, la région dont le PIB par habitant est le plus élevé ne contribue pas fortement à la dispersion, c'est-à-dire aux disparités

Graphique 3.5 — Coefficient de variation : sans les centres économiques, 1995-1999



régionales. L'étape suivante a consisté à retirer une deuxième région du calcul, mais ces pays n'ont pas quitté le bas du tableau. Une analyse supplémentaire, distinguant entre l'Allemagne de l'Est et de l'Ouest, n'a fait que confirmer les résultats obtenus, même s'il est apparu que les disparités régionales sont plus faibles à l'Est qu'à l'Ouest. L'exclusion d'autres régions n'a pas changé la situation. De toute évidence, ces pays possèdent plusieurs centres économiques.

Si l'on examine une nouvelle fois l'évolution, sans tenir compte des centres économiques, on peut voir uniquement l'effet de disparité dans le temps. Dans le cas des pays où il existe plusieurs centres économiques, ce classement n'est pas aussi clair et les résultats n'ont qu'une validité limitée.

Le graphique 3.5 a été réalisé en faisant abstraction des trois régions de chaque pays qui ont le

PIB par habitant le plus élevé. Il est étonnant de constater qu'il illustre une évolution similaire à celle qu'on a déjà observée.

Pour résumer, dans certains pays les disparités régionales sont surtout dues à l'existence d'un centre économique. Si on l'exclut des calculs, on obtient un coefficient de variation stable pour le reste du pays, du moins depuis 1995, et les disparités régionales restent les mêmes. Un deuxième groupe de pays est caractérisé par plusieurs centres économiques; le coefficient de variation ne change guère lorsqu'on exclut les régions fortes économiquement. Dans ce cas également, les disparités régionales restent les mêmes, lorsqu'on les mesure à l'aide du coefficient de variation appliqué aux régions NUTS 3.



## CHÔMAGE RÉGIONAL

# 4





# Introduction

Le taux de chômage correspond au pourcentage de chômeurs dans la population active totale. Dans le cas qui nous intéresse, il concerne les personnes de 15 ans et plus à une date de référence et il peut être ventilé, par exemple, par sexe et par âge. Le taux de chômage des jeunes concerne les moins de 25 ans.

Cette définition du chômage, fondée sur les recommandations de l'Organisation internationale du travail, peut s'écarter des concepts utilisés au niveau national. Conformément aux recommandations internationales, une personne est réputée au chômage lorsqu'elle remplit les trois conditions suivantes:

- être sans travail pendant la semaine de référence de l'enquête;
- être disponible pour le marché du travail, de manière à pouvoir accepter un travail dans un délai de deux semaines;
- avoir fait des démarches, au cours des quatre semaines précédentes, en vue de trouver du travail.

La population active couvre les actifs et les chômeurs. Sont appelées actifs toutes les personnes exerçant une activité professionnelle au cours de la période de référence.

L'estimation des taux de chômage régionaux harmonisés se fonde sur le nombre de chômeurs et d'actifs au niveau national pour le mois d'avril de l'année civile considérée tel qu'il a été établi dans l'enquête communautaire sur les forces de travail. Les chiffres nationaux sont ensuite ventilés par région à partir de la structure régionale des chômeurs enregistrés ou des résultats des enquêtes sur les forces de travail représentatifs au niveau régional. La procédure est la même pour les personnes actives. Dans ce cas également, on utilise les résultats des enquêtes sur les forces de travail représentatifs au niveau régional ou la structure régionale des derniers recensements démographiques.

Les estimations sont d'abord réalisées séparément pour les sous-ensembles des femmes de moins de 25 ans, des femmes de 25 ans et plus, des hommes de moins de 25 ans et des hommes de 25 ans et plus. Pour obtenir le taux de chômage global, on additionne les estimations du nombre de chômeurs et d'actifs de chaque sous-ensemble.

Les taux de chômage reflètent l'évolution du marché du travail concerné. Les décisions politiques relatives au marché du travail et les tendances politiques générales peuvent donc influencer les taux de chômage. Ces effets sont d'autant plus marqués que les sous-ensembles concernés sont réduits. On peut citer comme exemple le chômage des jeunes. Lorsqu'un nombre accru de jeunes poursuivent leurs études du fait d'une offre d'emplois insuffisante, le taux de chômage des jeunes

est plus faible que si ceux-ci recherchaient un travail. De tels effets doivent toujours être pris en compte lorsqu'on interprète les chiffres du chômage.

## Taux de chômage régionaux en l'an 2000

En avril 2000, le taux de chômage, c'est-à-dire le rapport entre le nombre total de chômeurs et la population économiquement active, s'élevait à 8,4 % dans l'Union européenne. Certains chiffres nationaux, et plus encore les chiffres régionaux, s'écartaient considérablement de ce taux moyen.

Si l'on ne considère que les régions du niveau NUTS 2, le taux de chômage des régions de l'Union européenne était compris dans une fourchette allant de 1,7 %, dans l'île finlandaise de l'Åland, à 33,1 %, dans le département français d'outre-mer de la Réunion. Rapporté à 100 personnes actives, le nombre de chômeurs était donc environ 19 fois plus élevé à la Réunion que dans l'Åland.

En avril 2000, pas moins de 50 des 211 régions considérées avaient un taux de chômage maximal de 4,2 %, inférieur de plus de 50 % à la moyenne communautaire. Ces 50 régions NUTS 2 se répartissaient dans 11 États membres. Ce n'est qu'en Grèce, en Espagne et en France qu'on ne trouvait pas de région du niveau NUTS 2 ayant un taux de chômage ne dépassant pas 4,2 %. Le Danemark était dans le même cas. À l'autre extrême, 17 régions d'Italie, d'Espagne, de France et d'Allemagne présentaient un taux de chômage supérieur à 16,8 %, c'est-à-dire au moins deux fois plus élevé que la moyenne enregistrée pour l'ensemble de l'Union européenne.

On peut être surpris par les grandes différences observées, dans certains États membres, entre la région ayant le taux de chômage le plus bas et celle qui avait le niveau le plus élevé. De tels écarts se rencontrent notamment en France (5,3 % en Alsace contre 33,1 % à la Réunion), en Espagne (4,8 % aux Islas Baleares contre 25,5 % à Ceuta y Melilla) ou en Italie (3,1 % au Trentino-Alto-Adige contre 27,7 % en Calabria).

Quatre régions grecques ont connu les plus fortes variations du taux de chômage entre avril 1999 et avril 2000. La région d'Anatoliki Makedonia, Thraki a enregistré une baisse de 4,2 points de pourcentage et celle de Voreio Aigaio un recul de 3,9 points de pourcentage. Les deux régions où les hausses ont été les plus importantes sont Notio Aigaio (+ 3,1 points de pourcentage) et Peloponnisos (+ 1,8 point de pourcentage).

Au total, environ 95 % des régions de niveau NUTS 2 affichent une diminution du chômage entre 1999 et 2000.

Les disparités régionales sont nettement plus marquées pour ce qui est du chômage des jeunes, c'est-à-dire les personnes actives âgées de moins de vingt-cinq ans, qu'en ce qui concerne le chômage global. En avril 2000, le taux de chômage des jeunes était compris entre 2,9 % (dans la région néerlandaise du Flevoland) et 64,7 % (dans la région italienne de Calabria).

À la même période, le taux de chômage des femmes dans les régions de l'Union européenne se situait dans une fourchette allant de 1,7 % à 40,7 %. Le taux le plus bas (1,7 %) était enregistré dans la région britannique de Berkshire, Buckinghamshire and Oxfordshire et dans la région finlandaise d'Åland; les plus élevés dans la région italienne de Calabria (40,7 %) et les régions espagnoles d'Extremadura (37,0 %), de Ceuta y Melilla (36,6 %) et d'Andalucía (35,6 %).

L'harmonisation n'ayant pas encore été réalisée totalement, on ne dispose pas, pour les pays candidats, des données du mois d'avril, mais seulement de celles du second trimestre. Au second trimestre de 2000, le taux de chômage était de 12,5 % dans les pays candidats. Certains chiffres régionaux s'écartaient sensiblement de cette moyenne.

Si, dans ce cas également, on se limite aux régions du niveau NUTS 2, le taux de chômage va de 3,4 % dans la région qui contient le capitale tchèque, Praha, à 31,0 % dans la région bulgare de Severozapaden. Il est intéressant de constater que la marge de fluctuation est à peu près équivalente à celle des régions NUTS 2 de l'Union européenne (1,7 % - 33,1 %).

Il apparaît que l'évolution du chômage dans les États membres de l'UE entre 2000 et les années précédentes est à l'opposé de celle qui s'est produite dans les pays candidats. Dans l'UE, le taux de chômage était de 10,4 % en 1998, de 9,4 % en 1999 et de 8,5 % en l'an 2000. Dans les pays candidats, il est passé de 9,1 % en 1998 à 10,4 % en 1999 et à 12,5 % en l'an 2000.

Parmi les 53 régions considérées, deux affichaient un taux de chômage inférieur à 5 %. Quelque 21 autres régions avaient des chiffres n'atteignant pas 10 %. Elles se trouvent en Hongrie, en Répu-

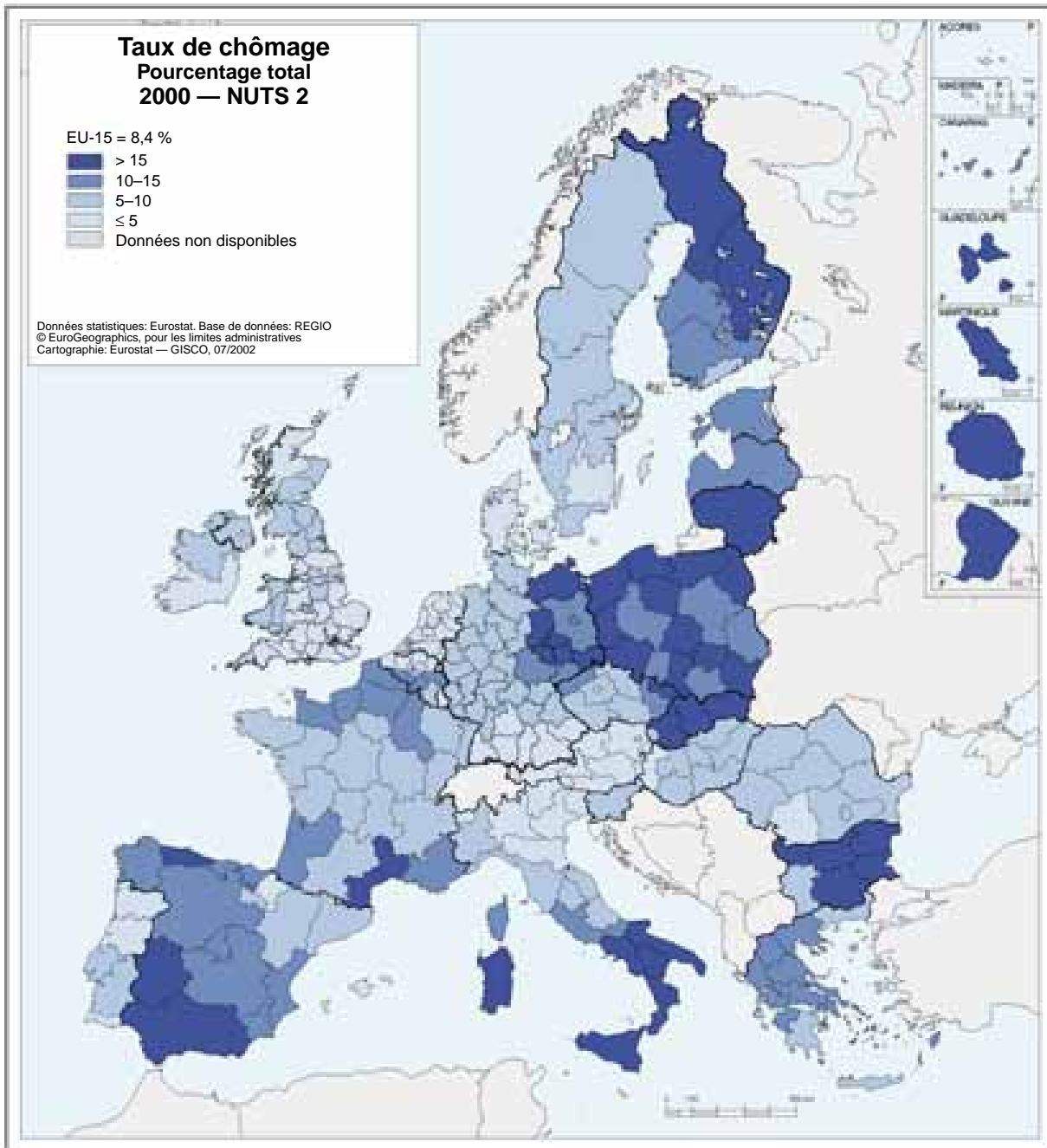
blique tchèque, en Roumanie et en Slovénie. Les régions englobant les capitales slovaque et bulgare sont également en dessous de la barre des 10 %. À l'autre extrémité du classement, dix régions, situées en Bulgarie, en Slovaquie et en Pologne, dépassaient les 20 %. Leur nombre s'est fortement accru par rapport à l'année précédente, où elles n'étaient que quatre.

La Slovaquie et la Bulgarie présentent les écarts les plus marqués entre les régions, comparables à ceux qu'on observe dans les États membres de l'UE.

La tendance qui se dessine au niveau régional se retrouve également à l'échelon national. Le taux de chômage global de ces pays est passé de 10,4 % en 1999 à 12,5 % en 2000. Les variations ont été relativement faibles en Lettonie, en Slovénie, en Roumanie et dans la République tchèque; seule la Hongrie a affiché une diminution. À l'inverse, l'Estonie, la Pologne, la Slovaquie, la Bulgarie et la Lituanie ont enregistré une hausse. Celle-ci a été particulièrement importante en Pologne et en Lituanie.

La ventilation des taux par sexe montre que le chômage des femmes est aussi important que celui des hommes. Au cours de la même période, le taux de chômage féminin dans les régions de niveau NUTS 2 de l'Union européenne se situait dans une plage de valeurs allant de 1,7 % à 40,7 % et était donc supérieur aux chiffres relevés dans les pays candidats. On peut en conclure qu'il existe dans ces pays, peut-être pour des raisons historiques, un plus grand équilibre hommes-femmes sur le marché du travail que dans l'Union européenne.

Les différences en ce qui concerne le taux de chômage des jeunes sont nettement plus fortes qu'en ce qui concerne le chômage global ou celui des femmes. Les chiffres vont de 7,9 % dans la région hongroise de Közép-Dunántúl à 73,1 % dans la région bulgare de Severozapaden. Dans ce cas également, la tendance observée est à l'opposé de celle qui ressort des chiffres enregistrés à l'intérieur de l'Union européenne. Alors que l'année précédente aucune région des pays candidats ne présentait de valeur supérieure à 50 % et que seulement six régions de Pologne, de Bulgarie et de Slovaquie étaient au-dessus de 40 %, en l'an 2000 le chômage des jeunes dépassait 40 % dans douze régions et 50 % dans deux. C'est surtout en Pologne que la hausse du chômage des jeunes a été forte.



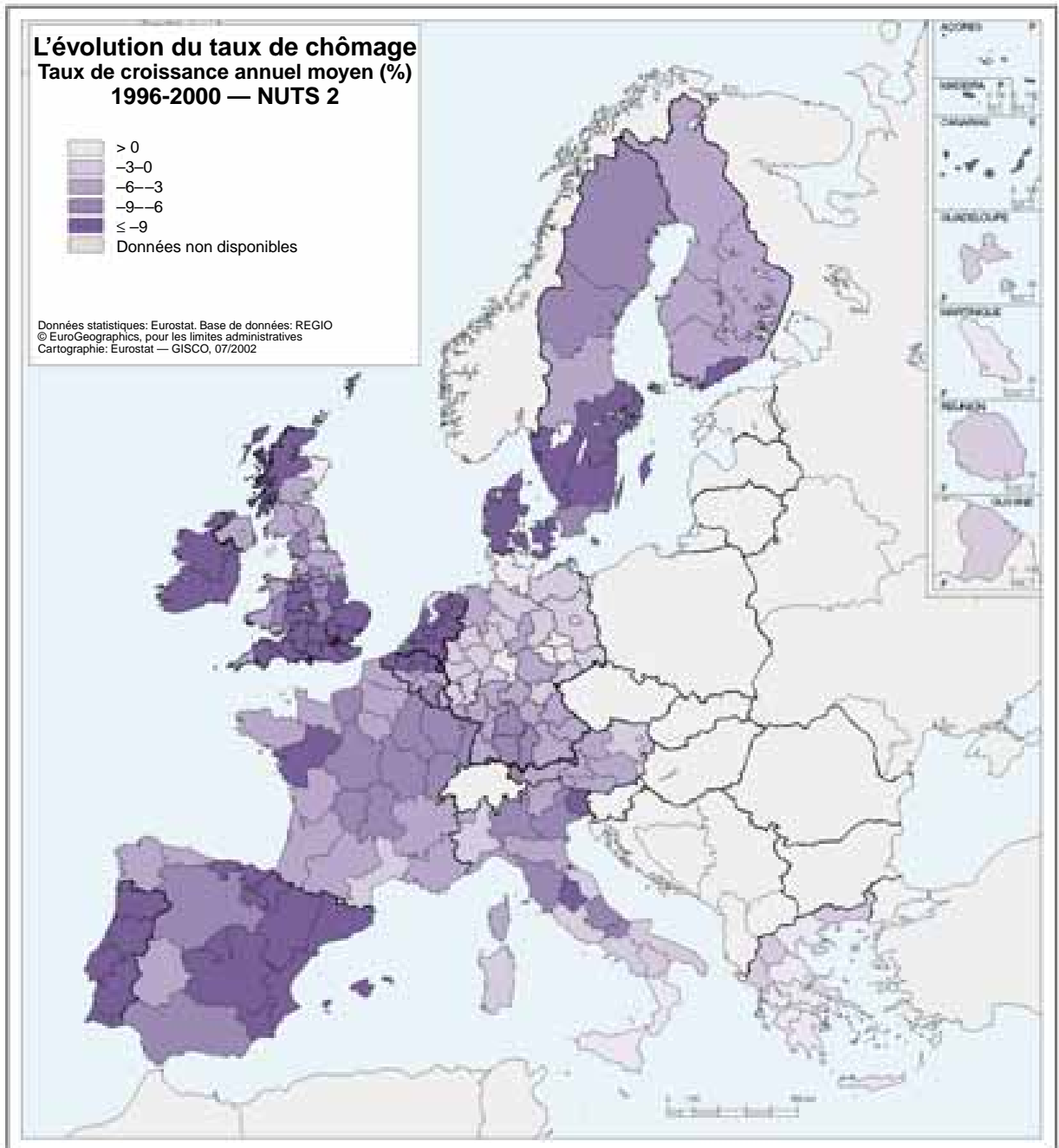
Carte 4.1

## Taux de chômage régionaux: évolution entre 1996 et 2000

Il n'existe malheureusement de données régionales comparables sur le marché du travail des pays candidats qu'à partir de 1998 (2000 dans le cas de la Bulgarie), de sorte qu'une analyse de cette série chronologique ne serait pas très significative. C'est pourquoi ce chapitre se limite aux régions de l'Union européenne.

Par ailleurs, l'analyse économique d'une série chronologique trop longue n'est pas toujours pertinente, car les conditions économiques générales évoluent sensiblement avec le temps. Si on prend également en considération les modifications apportées à la structure régionale, il apparaît qu'une analyse portant sur une période de cinq ans est appropriée. On a donc calculé le taux de croissance annuel moyen du chômage au cours de cette période. Dans l'écrasante majorité des cas, c'est-à-dire dans 191 régions sur 211, on observe une baisse du taux de chômage pendant les cinq dernières années.

La carte 4.2 présente le taux de croissance annuel moyen du chômage.



**Carte 4.2**

Six régions, toutes situées dans des pays différents, ont connu une diminution moyenne du chômage de plus de 20 %. Elles se trouvent en Irlande, en Espagne, au Portugal, aux Pays-Bas, en Finlande et au Royaume-Uni. La championne dans ce domaine est toutefois la région irlandaise Southern and Eastern, ce qui montre une fois encore l'extraordinaire évolution économique de l'Irlande au cours des dernières années.

On remarque, sur la carte, un groupe de régions où la lutte contre le chômage a été une réussite. Elles se situent parfois de part et d'autre des frontières nationales. Le sud de la Suède et le Dane-

mark, mais surtout les Pays-Bas et le nord de la Belgique peuvent servir d'exemples en la matière.

Dans environ un quart des régions européennes, la régression moyenne du taux de chômage est tout de même de plus de 10 %.

Quelque 135 régions se situent dans une position intermédiaire, avec une réduction moyenne comprise entre 0 % et 10 %.

Seulement 20 régions accusent, en moyenne, une augmentation depuis 1996; 9 d'entre elles se trouvent en Grèce, 7 en Allemagne, 2 en Italie, une en France et une au Royaume-Uni.

# Nombre de chômeurs: évolution entre 1996 et 2000

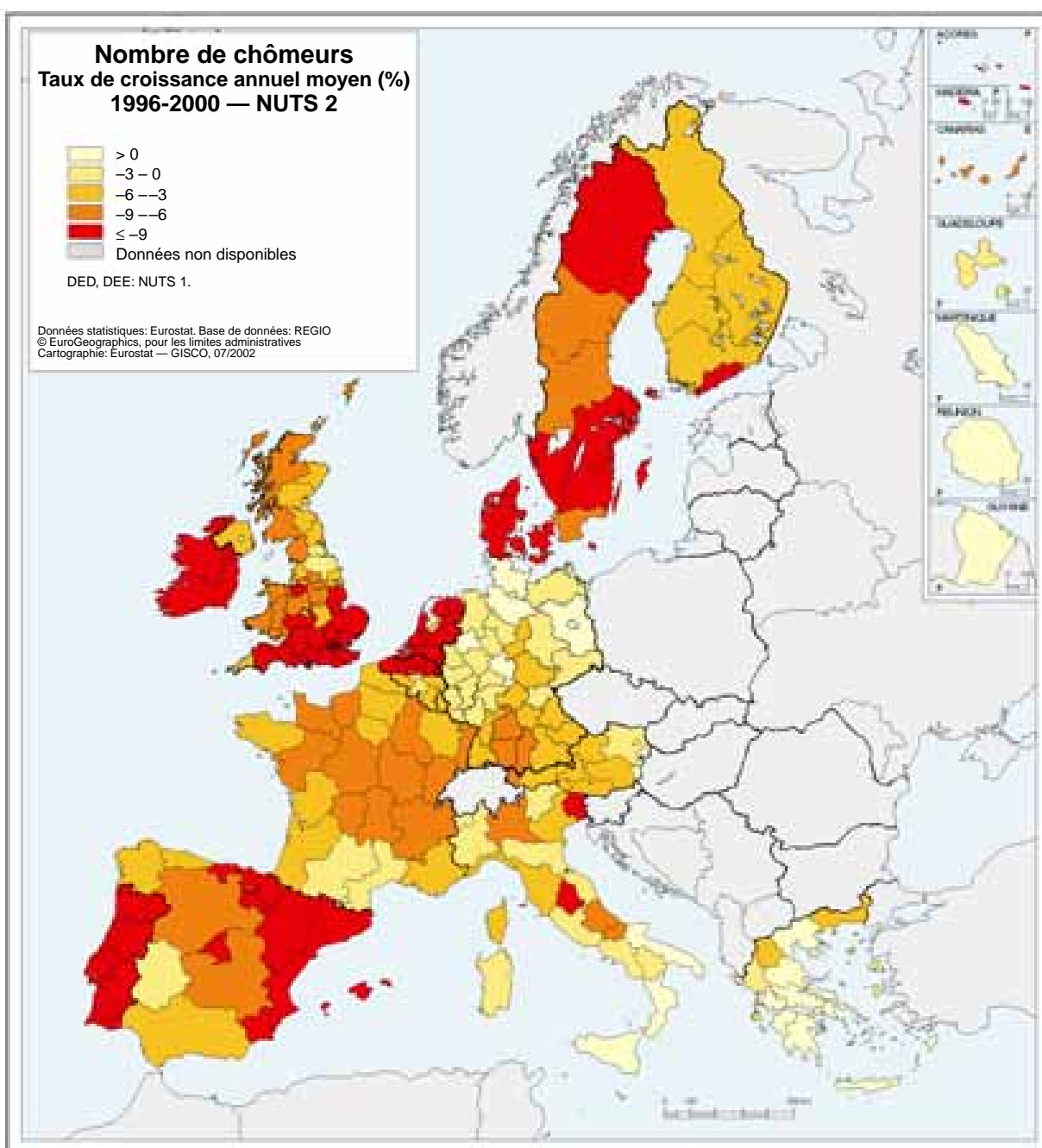
Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de chômeurs et la population active. Bien entendu, il est également intéressant de distinguer les deux effets suivants: la baisse générale du taux de chômage a-t-elle été le résultat d'une réduction du nombre de chômeurs ou d'une forte hausse de la population active? Dans ce contexte également, on peut examiner les différences régionales.

La carte 4.3 illustre le taux de croissance annuel moyen du nombre de chômeurs.

Elle ressemble étonnamment à la carte 4.2. Les six régions qui avaient enregistré la plus forte régression du taux de chômage sont également en tête pour ce qui est du recul du nombre de chômeurs.

De ce point de vue, on ne constate aucun résultat spectaculaire: la réduction ou l'accroissement du chômage s'explique essentiellement par une diminution ou une augmentation du nombre de chômeurs. La répartition régionale est pratiquement identique.

La carte suivante met en évidence les régions qui ont affiché une variation importante de la population active.



Carte 4.3

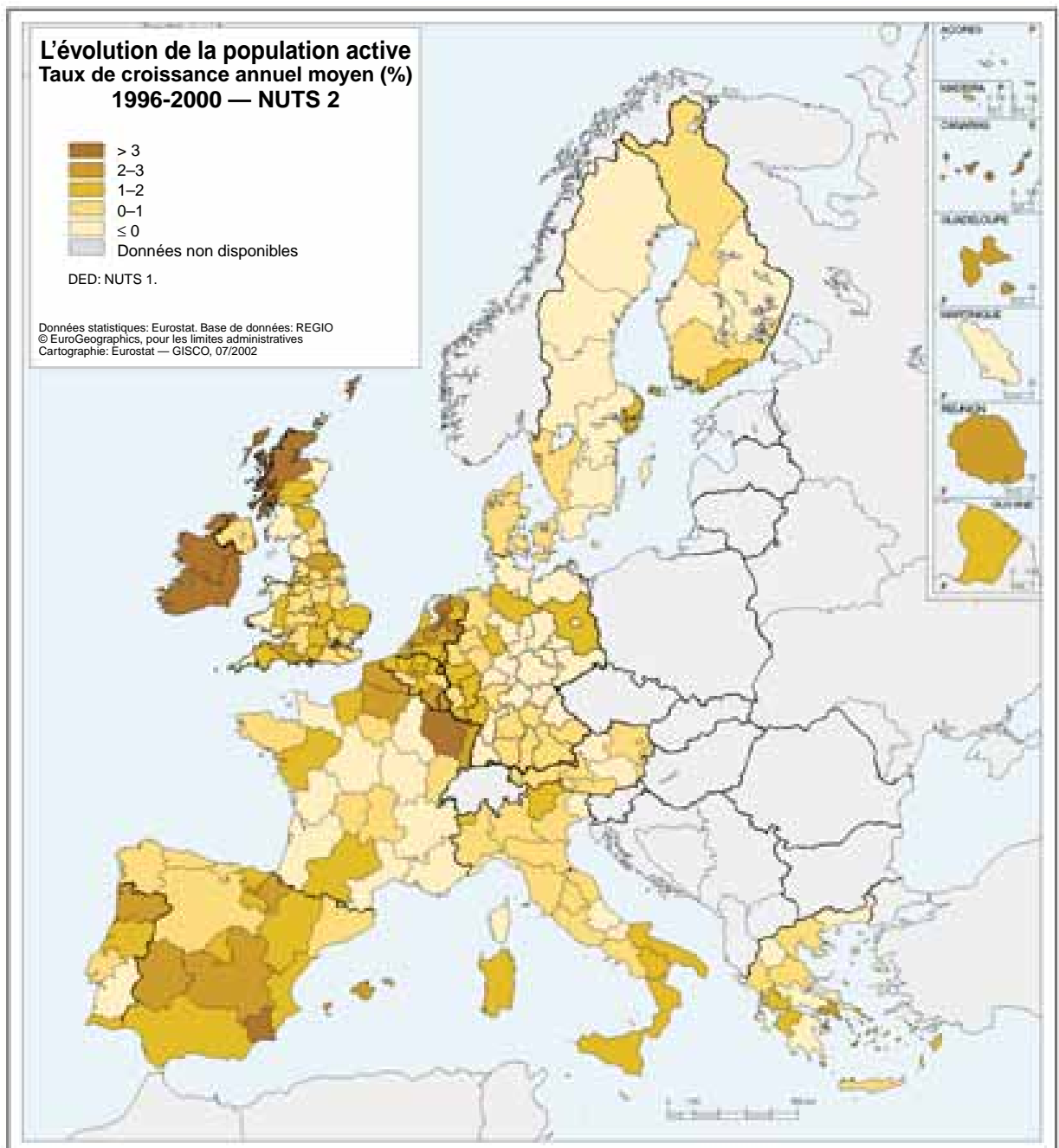
## Population active: évolution entre 1996 et 2000

La carte 4.4 montre le taux de croissance annuel moyen de la population active.

On constate que certaines régions présentent une forte hausse de la population active, ce qui contribue également à une baisse du taux de chômage. On retrouve ici les deux régions irlandaises, mais aussi sept régions d'Espagne et des Pays-Bas.

De façon plus étonnante, six régions françaises affichent également un accroissement de la population active. La réduction du nombre de chômeurs n'est pas aussi importante, ce qui fait que, dans certaines parties de la France, la progression de la population active est à l'origine d'une bonne part de la diminution du taux de chômage.

La région écossaise de Highlands and Islands ainsi que la région néerlandaise du Flevoland figurent dans le peloton de tête en matière de croissance de la population active.



Carte 4.4



# Cohésion sociale

## Méthodologie

Ce chapitre porte sur une mesure de la cohésion régionale. Comme dans le chapitre consacré au PIB régional, l'analyse reposera sur le coefficient de variation.

Le coefficient de variation est défini comme le rapport entre l'écart-type et la moyenne. Il s'agit d'une mesure de dispersion sans dimension, qui est souvent utilisée en statistique.

Dans le cas qui nous intéresse, on utilise toutes les données disponibles de niveau NUTS 3 afin de calculer, pour chaque pays, le coefficient de variation.

Comme il s'agit du coefficient de variation d'un rapport (le taux de chômage), la formule standard doit être modifiée de manière à tenir compte de la taille des régions. La formule de la variance du taux de chômage régional est donc la suivante ( $y_i$  étant le nombre de chômeurs d'une région et  $x_i$  sa population active):

$$\text{Var} \left( \frac{y_i}{x_i} \right) = \sum_i \left[ \left( \frac{y_i}{x_i} - \frac{\bar{y}}{\bar{x}} \right)^2 * \frac{x_i}{\sum x_i} \right]$$

où  $\bar{y}$  et  $\bar{x}$  sont les moyennes de  $y_i$  et  $x_i$ , qui se réfèrent à la région  $i$ .

Le coefficient de variation est égal au rapport entre la racine carrée de la variance, également appelée écart-type, et le taux chômage régional moyen:  $\frac{\sqrt{\text{Var} \left( \frac{y_i}{x_i} \right)}}{\sum y_i / \sum x_i}$

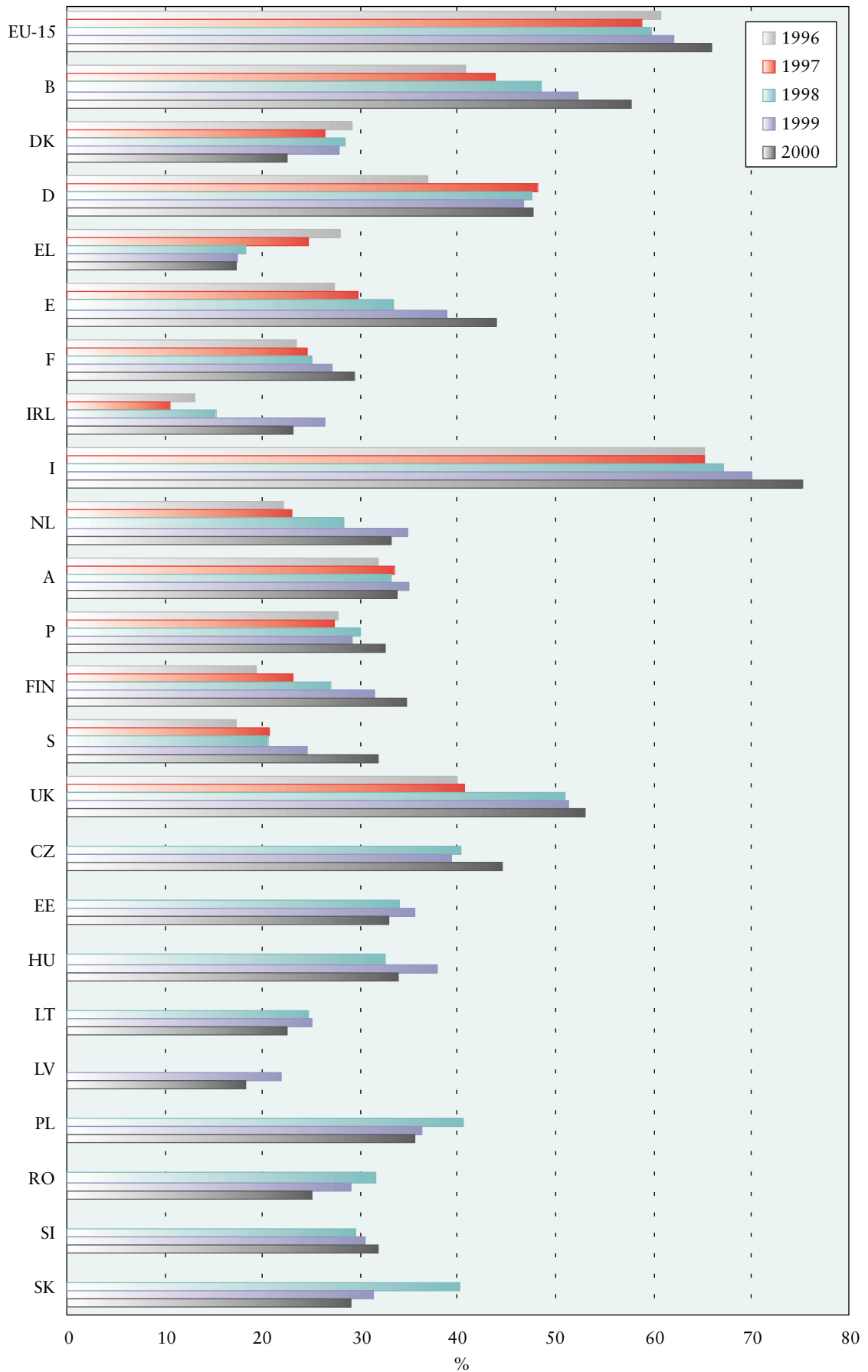
Tableau 4.1 — Coefficient de variation du chômage régional, calculé sur base des régions NUTS 3 (%)

	1996	1997	1998	1999	2000
EU-15	60,7	58,8	59,8	62,1	65,9
B	40,8	43,8	48,5	52,3	57,8
DK	29,1	26,4	28,4	27,8	22,5
D	36,9	48,2	47,6	46,7	47,7
EL	28,0	24,7	18,3	17,4	17,3
E	27,4	29,7	33,4	38,9	44,0
F	23,5	24,6	25,1	27,1	29,4
IRL	13,1	10,6	15,3	26,4	23,2
I	65,3	65,2	67,1	70,1	75,3
NL	22,1	23,0	28,4	34,9	33,2
A	31,9	33,5	33,2	34,9	33,8
P	27,7	27,4	30,0	29,2	32,5
FIN	19,4	23,1	27,0	31,5	34,7
S	17,3	20,7	20,6	24,6	31,8
UK	39,9	40,7	50,9	51,3	53,0
CZ	:	:	40,3	39,4	44,5
EE	:	:	34,1	35,6	33,0
HU	:	:	32,6	37,8	33,9
LT	:	:	24,6	25,0	22,5
LV	:	:	:	21,9	18,3
PL	:	:	40,6	36,3	35,5
RO	:	:	31,5	29,1	25,1
SI	:	:	29,6	30,5	31,8
SK	:	:	40,2	31,3	29,1

: = Données non disponibles.



Graphique 4.1 — Coefficient de variation : basé sur les régions NUTS 3, 1996-2000



C H Ô M A G E R É G I O N A L

Le tableau 4.1 et le graphique 4.2 permettent de tirer les conclusions exposées ci-après.

L'évolution est très différente selon les pays. Ainsi, en Slovaquie, en Lettonie, en Roumanie et en Grèce, on constate une diminution du coefficient de variation. Dans un certain nombre de pays, il n'y a guère de variation. À l'opposé, en Belgique, en Espagne, en Finlande, en Suède, au Royaume-Uni et aux Pays-Bas, on enregistre une hausse très prononcée.

Cela pourrait donner à penser que lorsque le chômage décroît, c'est d'abord dans certaines régions, dont l'économie est forte.

Une analyse approfondie de cette relation serait toutefois très difficile à établir, car ces effets se produisent également au-delà des frontières. On

ne peut ici qu'émettre des hypothèses. Revenons à la carte 4.1: elle montre un recul important dans l'ensemble du Portugal et dans l'ouest de l'Espagne. La réduction du chômage semble se concentrer dans le nord et le centre de l'Italie. Le chômage baisse davantage dans la région de Helsinki que dans le reste de la Finlande, dans le sud de l'Angleterre que dans le centre, dans le nord de la Belgique que dans le sud. Tous ces exemples constituent des preuves empiriques montrant que l'augmentation du coefficient de variation dans certains pays au moment où le taux de chômage moyen diminue est liée au fait que les succès dans la lutte contre le chômage sont localisés dans certaines régions. De bons résultats dans ce domaine ne signifient donc pas automatiquement une plus grande cohésion régionale.





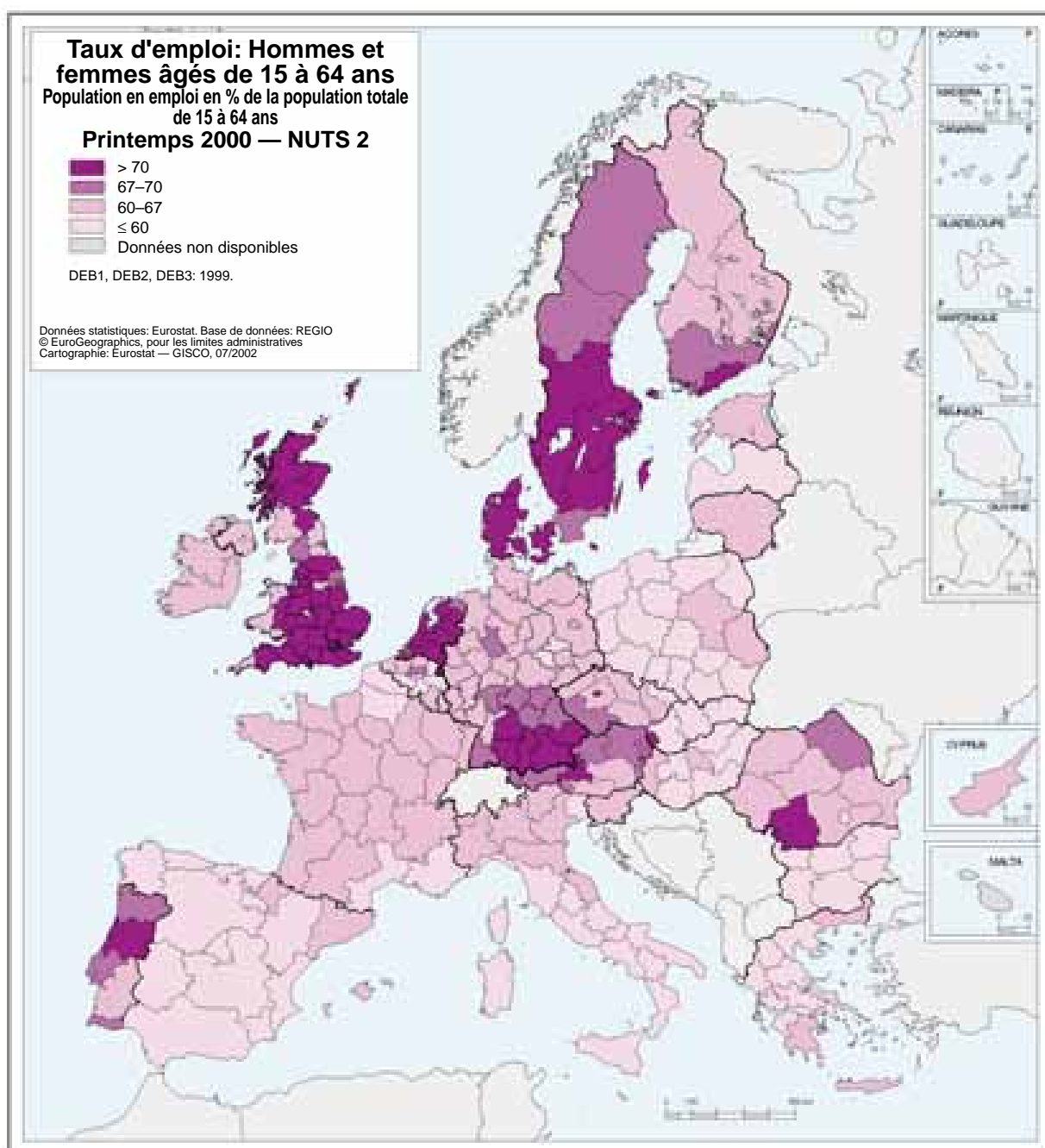
# Taux d'emploi global

Lors du sommet de Lisbonne, au printemps 2000, il a été fixé l'objectif d'atteindre un taux d'emploi voisin de 70 % à l'horizon 2010 pour l'ensemble de la population âgée de 15 à 64 ans. Pour les femmes de la même tranche d'âge cet objectif a été fixé à 60 %.

Confirmant l'attachement de l'Union et des États membres à l'objectif du plein emploi, le Conseil européen de Stockholm de mars 2001 a fixé des objectifs intermédiaires pour 2005 de 67 % pour l'ensemble de la population et de 57 % pour les femmes, ainsi qu'un objectif de 50 % pour le taux

d'emploi des travailleurs les plus âgés (de 55 à 64 ans) à atteindre avant 2010.

En 2001, 6 pays avaient atteint l'objectif intermédiaire pour le taux d'emploi total (67 %). À ces pays on peut ajouter la Suède pour laquelle seules les données 2000 sont disponibles, mais qui avait déjà largement atteint cet objectif. La carte 5.1 montre que cela était le cas pour le Danemark, la majorité des régions de l'Autriche, du Portugal, de la Finlande et du Royaume-Uni ainsi que pour la totalité des régions des Pays-Bas, de la Suède et du sud de l'Allemagne (Baden-Württemberg et Bayern).



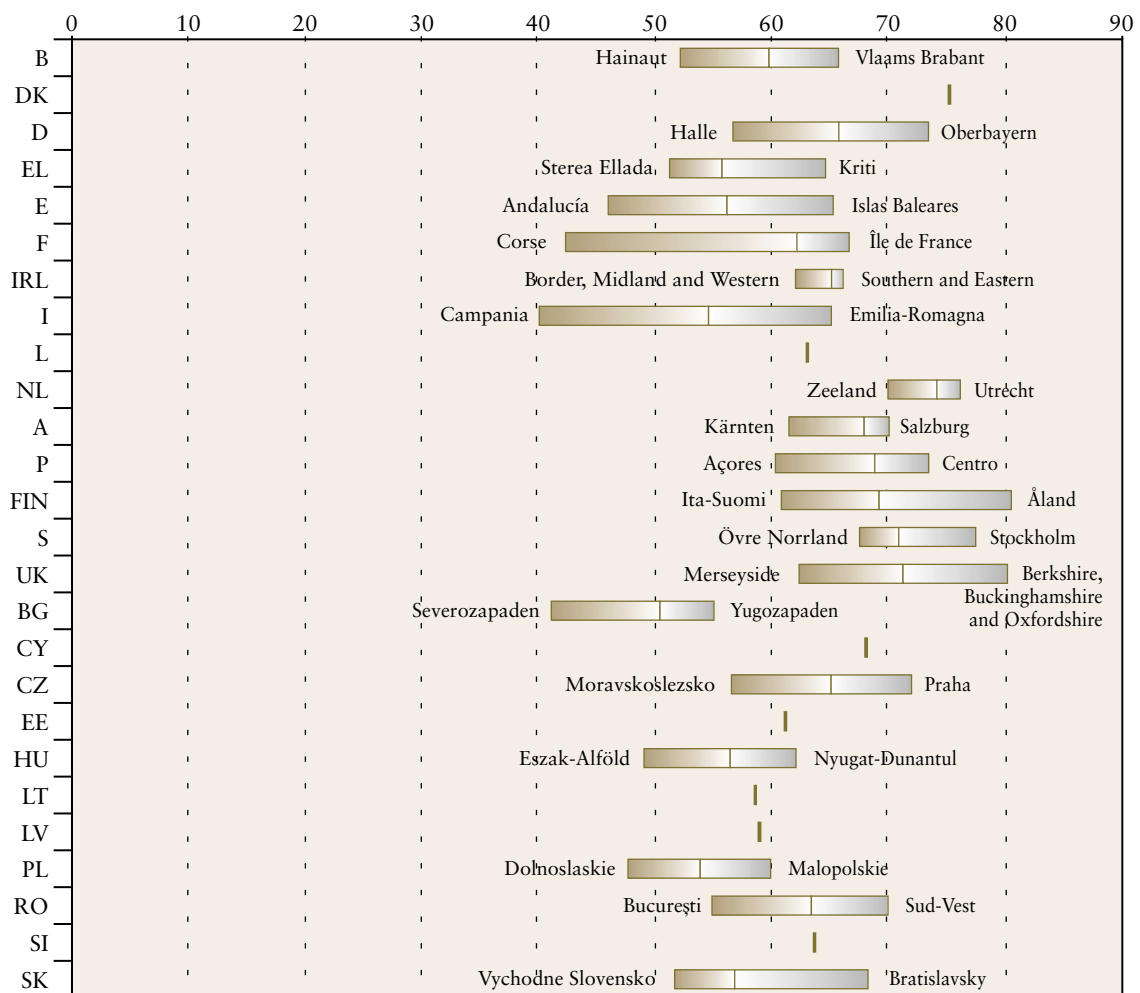
Carte 5.1

Parmi les pays candidats, la situation était moins favorable et seules les régions de Chypre, Prague, sud-ouest de la République tchèque, sud-ouest de la Roumanie et Bratislava en Slovaquie avaient atteint un taux supérieur à 67 %.

À l'autre bout de l'échelle, des taux d'emploi inférieurs à 60 % ont été enregistrés dans la plupart des régions de la Belgique, de l'Espagne et de la Grèce, ainsi qu'en France dans la région Nord - Pas-de-Calais et les régions du Sud, en Italie dans les régions méridionales et en Allemagne dans le Sachsen-Anhalt.

Les écarts entre les taux d'emploi nationaux ont eu tendance à se réduire au cours des dernières années grâce aux bonnes performances économiques des États membres et aux résultats positifs des politiques de l'emploi. Cependant, d'importantes variations subsistent dans les structures régionales de l'emploi au sein des États membres. Le graphique 5.1 indique pour chaque pays l'amplitude de la variation régionale des taux d'emploi. Ces amplitudes sont relativement petites en Autriche ou aux Pays-Bas, mais atteignent plus de 20 points de pourcentage en France et en Italie.

**Graphique 5.1 — Taux d'emploi 15-64 au niveau national et extrêmes régionaux (NUTS 2), 2001**



# Taux d'emploi des femmes

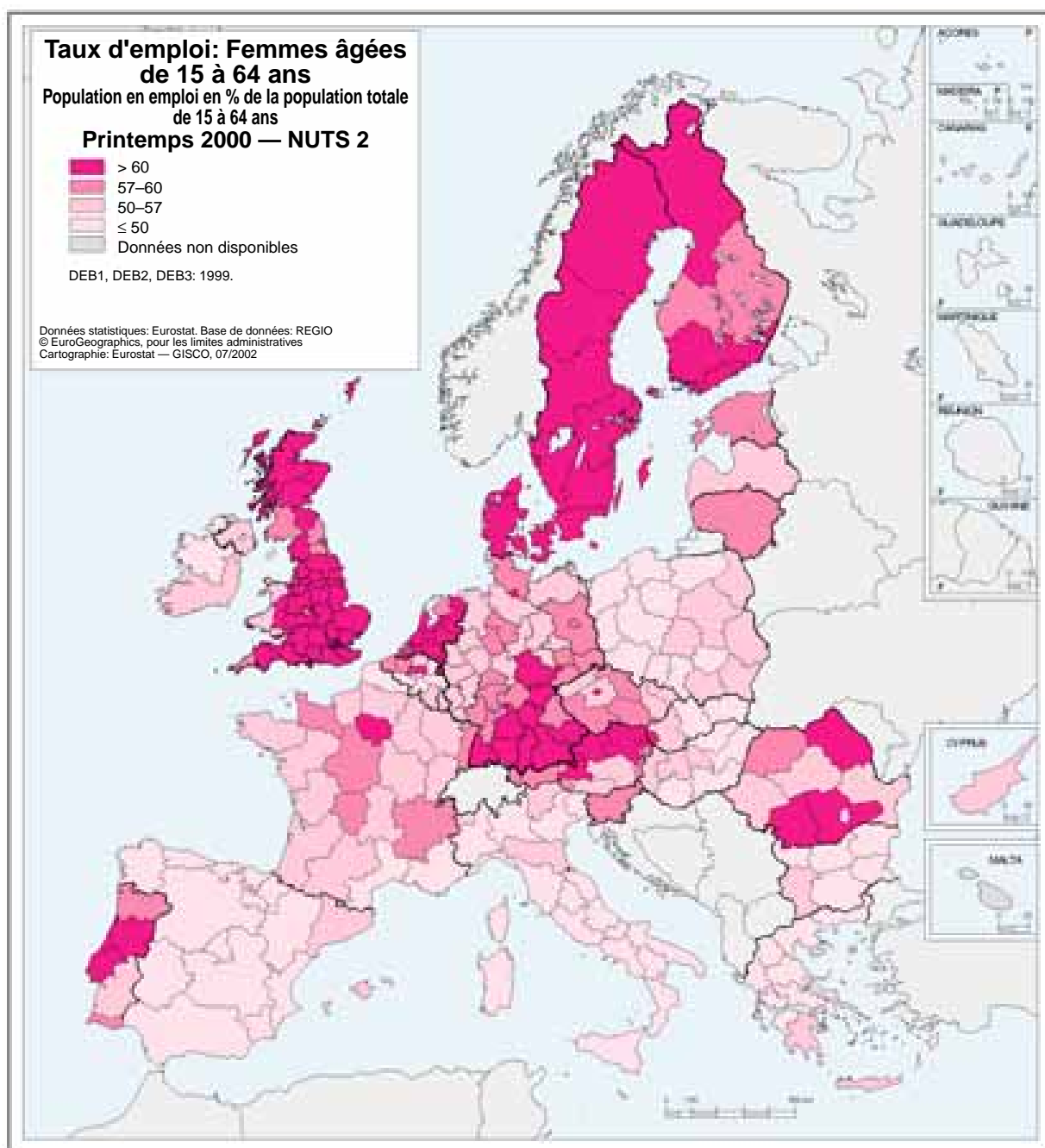
Les objectifs fixés à Lisbonne et à Stockholm pour le taux d'emploi des femmes sont de 57 % pour l'année 2005 et 60 % pour l'année 2010.

La comparaison des cartes 5.1 et 5.2 révèle que l'objectif 2005 concernant le taux d'emploi des femmes est atteint en 2001 dans un plus grand nombre de régions que l'objectif du taux d'emploi global. Ceci s'applique avant tout à certaines régions de France, d'Allemagne, de Finlande et du Royaume-Uni. Parmi les pays candidats, l'Esto-

nie, la Lettonie, la Slovénie, une partie de la Roumanie et la République tchèque ont également des taux d'emploi féminins supérieurs à 57 %.

Très souvent cette participation élevée des femmes est associée à des pourcentages élevés de femmes travaillant à temps partiel permettant de concilier emploi et famille. Ceci n'est pas le cas au Portugal et en Finlande où moins d'une femme sur 5 travaille à temps partiel. Le travail à temps partiel n'est pas non plus très répandu dans les pays candidats.

La plupart des régions d'Espagne, d'Italie et de Grèce ainsi que le sud de la France et la région de Border, Midland and Western en Irlande ont des taux inférieurs à 50 %.

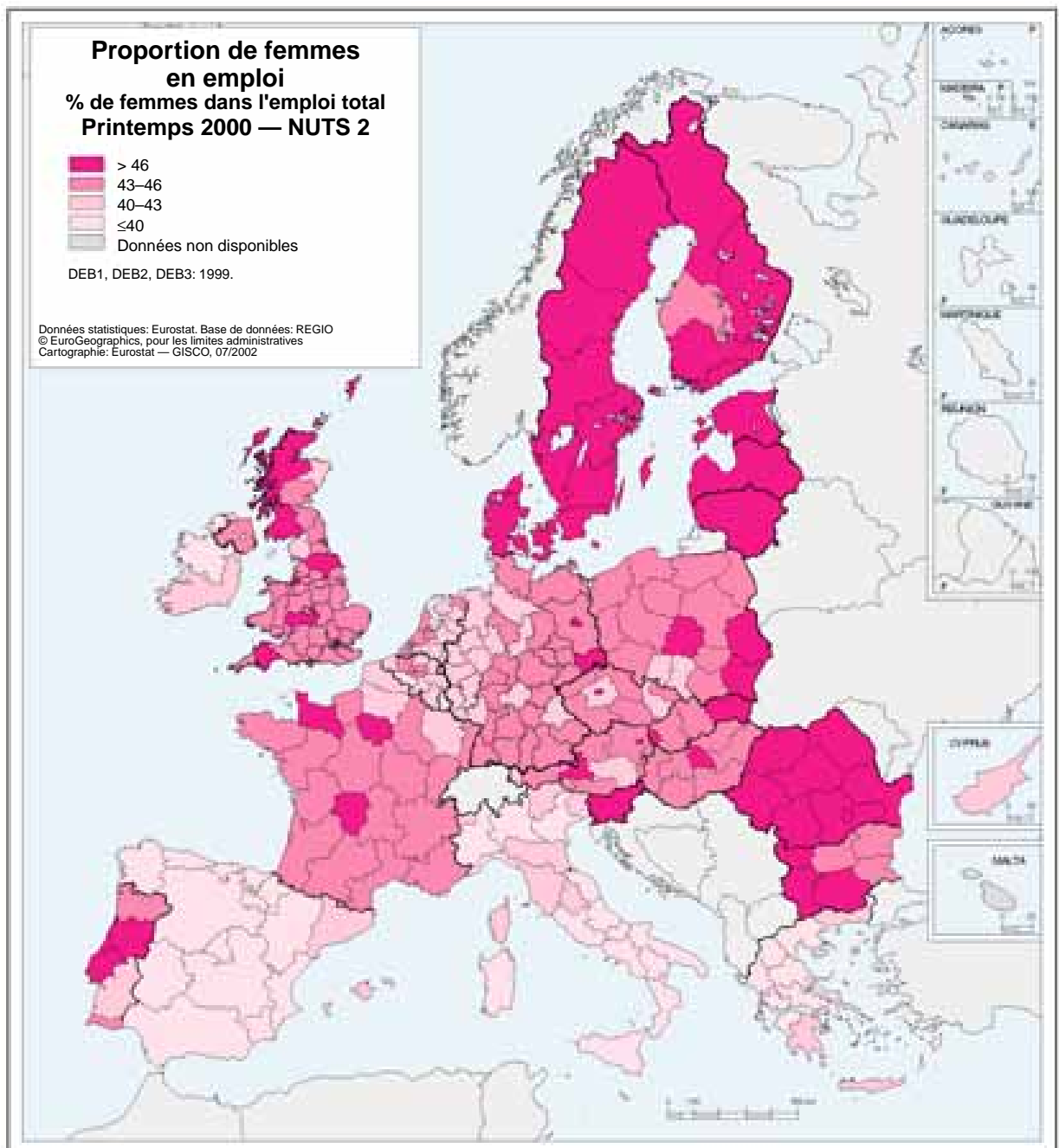


Carte 5.2

Bien que le taux d'emploi des femmes ait progressé plus rapidement que celui des hommes au cours des dernières années, les écarts entre ces deux taux subsistent. Cet écart dépasse les 25 points de pourcentage dans la quasi-totalité des régions espagnoles, grecques et du sud de l'Italie.

Des différences de moins de 10 points de pourcentage sont surtout enregistrées dans les pays du Nord et de l'Est. C'est le cas au Danemark, dans

certaines régions du Royaume-Uni, dans pratiquement toutes les régions de la Finlande et de la Suède (ou parfois le taux d'emploi des femmes est même supérieur à celui des hommes) mais aussi en Sachsen, Sachsen-Anhalt et Thüringen (anciennes régions de l'Allemagne de l'Est) et dans la plupart des régions des pays candidats à l'exception de Chypre, de la Hongrie et de la République tchèque (carte 5.3).



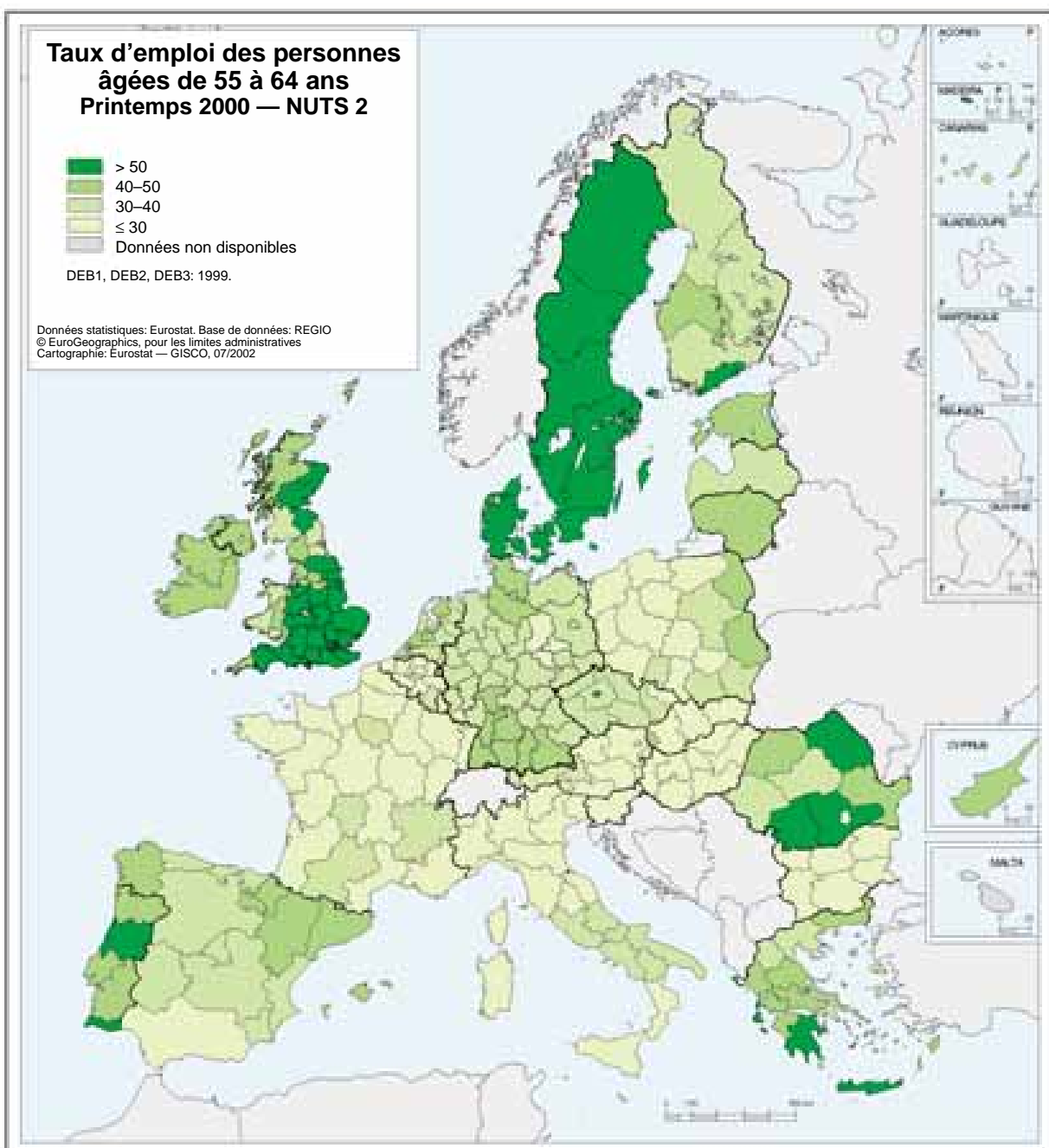
Carte 5.3



# Taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans

L'allongement de la vie professionnelle a été placé en tête de l'agenda politique. Le conseil européen de Stockholm a assigné à l'Union l'objectif de porter à 50 % le taux d'emploi des travailleurs âgés d'ici à 2010.

Cet objectif est loin d'être atteint en 2001 comme le montre la carte 5.4. L'objectif 2005 a été atteint seulement par le Danemark, la totalité des régions de Suède, quelques régions de Finlande et du Royaume Uni ainsi que par quelques régions du Portugal, de Grèce et de Roumanie (ou l'emploi des personnes de cette tranche d'âge est principalement agricole).



Carte 5.4

Actuellement les taux de l'Union européenne s'échelonnent entre 19,3 % en Corse (France) et 71,7 % à Stockholm (Suède) et presque un quart des régions enregistrent des taux inférieurs à 30 %. Parmi les pays candidats la variation régionale est aussi importante: de 16,1 % en Eszak-Magyarország (Hongrie) à 72,1 % en Sud-Vest (Roumanie).

Toutefois, compte tenu de la réorientation actuelle des politiques en faveur de l'emploi des travailleurs âgés, dictée par l'évolution démographique, la forte demande de main-d'œuvre et l'apparition d'inadéquations régionales de la main-d'œuvre pour certaines qualifications ou professions, il est fort probable que les taux d'emploi aujourd'hui élevés chez les 45-54 ans se traduisent dans les 10 ans à venir par une hausse importante du taux d'emploi des 55-64 ans. Une telle évolution supposerait toutefois d'inverser la tendance croissante à la retraite anticipée que l'on observe dans certains pays.

## Les contrats à durée déterminée

Les contrats à durée déterminée sont particulièrement fréquents dans la péninsule Ibérique, au nord de la Finlande et de la Grèce, au sud de l'Italie et dans les régions constituant l'ancienne Allemagne de l'Est. En Andalous (Espagne), 46 % des salariés ont des contrats à durée déterminée.

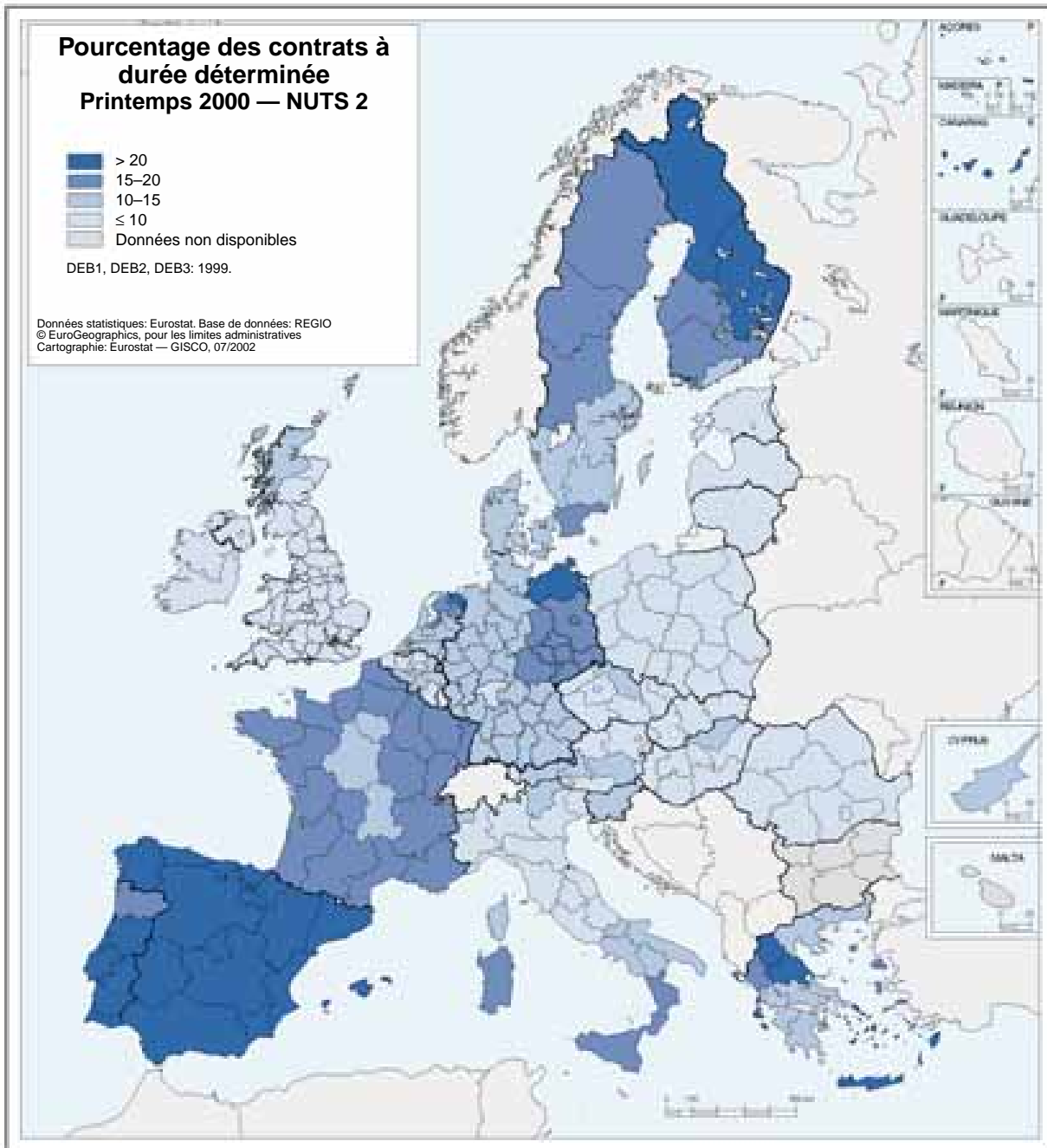
À l'opposé, cette forme de contrat est très rare en Irlande, au Luxembourg et en Estonie (moins de 5 %) et relativement peu fréquente dans la plupart des pays candidats, au Royaume-Uni, au nord de l'Italie et au centre de la France.

Les contrats à durée déterminée sont particulièrement nombreux parmi les jeunes de moins de 25 ans, notamment en raison d'un grand nombre de contrats d'apprentissage ou de contrats pour une période probatoire, fréquents en début de carrière. Le pourcentage pour ce groupe d'âge dépasse les 40 % dans toutes les régions de l'Espagne, de l'Allemagne (où l'apprentissage est une forme fréquente de passage de l'école à la vie active) et de la France ainsi que dans la plupart des régions de la Suède, de la Finlande et du Portugal (carte 5.5).

Le pourcentage de femmes salariées ayant des contrats à durée déterminée est supérieur à celui des hommes dans la plupart des régions de l'Union européenne. L'écart entre le pourcentage de salariés hommes et femmes dépasse les 10 points dans la région d'Antwerpen (Belgique), du Pais Vasco (Espagne), de Notio Aigaio et de Kriti (Grèce) et de Salzburg (Autriche).

La part des personnes ayant un niveau d'éducation inférieur ou égale à la scolarité obligatoire est considérablement plus importante parmi les personnes ayant des contrats à durée déterminée que parmi celles ayant des contrats à durée indéterminée. Une exception à cette règle est le Royaume-Uni et ce dans la plupart des régions.





Carte 5.5

## L'emploi dans les services

Le secteur des services a vigoureusement alimenté la croissance de l'emploi dans pratiquement toutes les régions de l'UE, alors que l'emploi agricole poursuit son déclin.

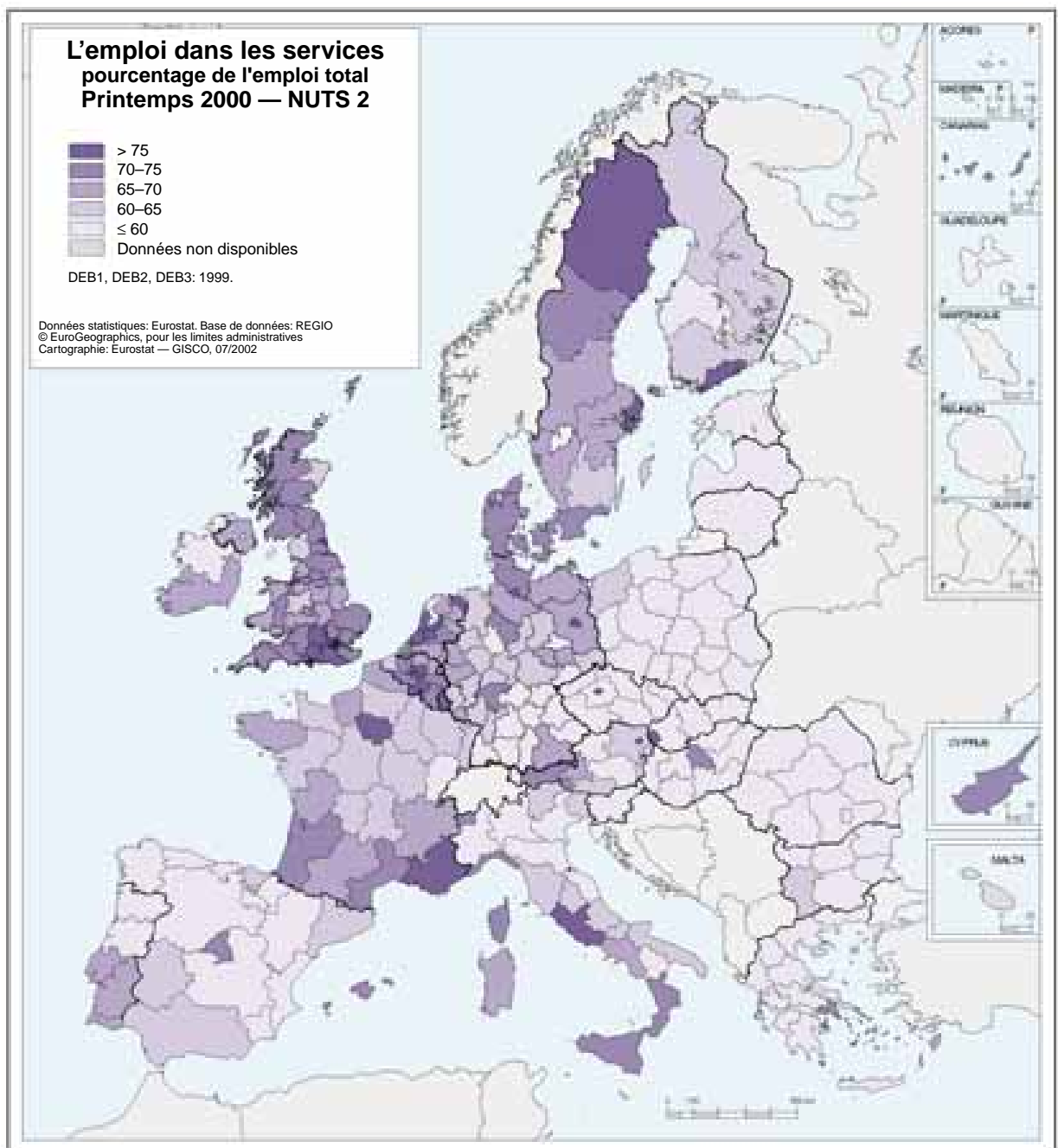
L'emploi dans les services est spécialement représenté dans les régions comprenant des grandes villes comme Bruxelles ou Paris (Île-de-France)

mais aussi dans les régions touristiques. En outre, dans la plupart des régions du Benelux et du Royaume-Uni, plus des trois quarts de l'emploi sont dans ce secteur.

Le nord du Portugal, la presque totalité de la Grèce, le nord et le centre de l'Espagne, la région Border, Midlands and Western en Irlande ainsi que la quasi-totalité de la Roumanie, de la Bulgarie, de la Pologne, de la Lettonie et de la Lituanie ont des pourcentages d'emploi dans les services inférieurs à 60 % en raison d'un emploi agricole encore important.

L'emploi dans les services est également relativement bas au nord de l'Italie, au sud de l'Allemagne mais aussi en Estonie, République tchèque, Hongrie, Slovaquie et Slovaquie au profit de pourcentages importants de l'emploi dans l'industrie.

L'emploi dans les services est un emploi plutôt féminin. Quelque 82 % des femmes dans l'UE travaillent dans ce secteur contre 58 % des hommes. Dans la plupart des régions d'Espagne, de Finlande, d'Irlande et du Royaume-Uni, la différence entre le pourcentage féminin et masculin dépasse les 30 points de pourcentage. Par contre, dans la plupart des régions grecques, ces différences sont inférieures à 15 points.



Carte 5.6



# Introduction

Parmi les stratégies identifiées par le sommet de Lisbonne en mars 2000, un renforcement de la «recherche et de l'innovation» doit permettre à l'Union européenne de devenir l'économie la plus compétitive et la rendre capable de réagir rapidement à l'évolution des besoins du marché global. Il est évident que la croissance économique dépend de plus en plus de la capacité d'une économie à évoluer et à innover. Un effort considérable doit donc être consenti pour créer un environnement propice à la recherche de manière à faciliter la transition vers une économie fondée sur la connaissance. La mise en œuvre de cette politique implique qu'on dispose d'informations statistiques sur la science et la technologie, un vaste domaine incluant des données sur différents aspects comme la recherche, les brevets, les secteurs manufacturiers de haute technologie et les services à forte intensité en connaissances.

Les secteurs économiques dits de haute technologie sont les plus performants du point de vue de la recherche et de l'innovation. Ces secteurs ont été définis pour les activités de fabrication et de service (ce thème est développé dans le paragraphe consacré à la méthodologie). L'annuaire régional de cette année leur est donc essentiellement consacré. L'innovation est un processus requérant des investissements. La forme principale d'investissement est celle consentie par l'ensemble de la société dans l'éducation mais d'autres formes d'investissement entrent en ligne de compte et peuvent être mesurées, par exemple les dépenses de R & D, le financement public de la R & D, etc. Le nombre de brevets peut être considéré comme un facteur intermédiaire de ce processus. Enfin, plusieurs indicateurs peuvent servir à mesurer les performances du processus de l'innovation, tels que l'emploi dans les industries et services de haute technologie ou l'exportation de produits de haute technologie.

Le présent chapitre examine le dynamisme des régions, mesuré par la capacité d'une région à innover: les indicateurs de potentiel régional d'innovation incluent le pourcentage des personnes à haut niveau scolaire, des données sur les demandes de brevet et le développement de secteurs de haute technologie. Si ces indicateurs sont réellement interdépendants, les cartes du présent chapitre devraient être similaires. Les régions où l'on relève un fort pourcentage d'habitants à haut niveau scolaire feront également apparaître un nombre élevé de brevets et d'emplois, surtout dans le secteur de la haute technologie. Lorsque les cartes présentent des différences, l'explication peut être recherchée dans la spécialisation d'une région dans les secteurs de la fabrication ou des services.

Les statistiques sur la science et la technologie sont disponibles au niveau régional dans la base de données REGIO. L'analyse de ces données ré-

gionales fait ressortir les grandes différences qui existent entre les régions européennes. L'année de référence pour les statistiques sur la science et la technologie est 2000 en ce qui concerne les données sur l'éducation et les brevets et 1999 en ce qui concerne les données sur l'emploi.

## Remarques méthodologiques

La population possédant une formation du troisième degré inclut les personnes qui ont obtenu un diplôme du second degré ou qui sont qualifiées pour suivre un enseignement universitaire.

Le brevet est un titre public de propriété industrielle conférant à son propriétaire le droit exclusif d'exploitation de son invention pour un domaine et une durée limités. Les brevets sont la source des données la plus largement utilisée pour mesurer l'activité d'innovation et le développement technologique ainsi que pour comparer la croissance technologique. Les données de brevets mentionnées dans le présent document incluent les demandes de brevet introduites auprès de l'Office européen des brevets (OEB) au cours de l'année de référence, classées par région de résidence de l'inventeur et selon la classification internationale des brevets pour les champs d'application.

Les brevets de haute technologie sont comptés conformément à la définition reprise dans le rapport statistique trilatéral, qui comprend les domaines techniques suivants: ordinateur et informatique d'entreprise; micro-organismes et génie génétique; aviation; technologie des communications; semi-conducteurs, lasers.

Les secteurs de haute technologie sont définis en fonction de leur intensité en R & D, conformément à la définition appliquée par l'OCDE (1997). L'intensité en R & D se calcule en divisant les dépenses de R & D du secteur par sa valeur ajoutée. On y ajoute l'intensité en R & D indirecte qui exprime le ratio de R & D des intrants au secteur, concernant les produits intermédiaires et les dépenses en capital. L'application de cette méthode aux secteurs industriels énumérés dans la nomenclature générale des activités économiques dans les Communautés européennes (NACE Rev. 1), a permis de déterminer dix grands secteurs de haute et de moyenne-haute technologie: industrie aéronautique et spatiale, machines de bureau et ordinateurs, électronique et télécommunications, produits pharmaceutiques, instruments scientifiques, véhicules automobiles, machines et appareils électriques, industries chimiques, autres matériels de transport, machines non électriques.

Trois secteurs de service NACE ont été identifiés comme étant de «haute technologie»: postes et télécommunications, informatique et activités associées et recherche et développement.



L'intensité en R & D ne constitue pas un indicateur approprié dans le cas des services, une définition plus large des services à forte intensité en connaissances a été proposée, sur la base du concept de l'intensité en connaissances qui inclut la proportion d'employés possédant au minimum une formation du troisième degré. Les services à forte intensité en connaissances incluent: les transports par eau, les transports aériens et spatiaux, les postes et télécommunications, l'intermédiation financière, l'informatique et les activités associées, la recherche et le développement, l'immobilier, la location et les activités commerciales, l'éducation, la santé et l'action sociale, les activités récréatives, culturelles et sportives, les activités de radio et de télévision, les bibliothèques, les archives, les musées, etc.

## Éducation

La carte 6.1 présente le pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans avec une formation du troisième degré.

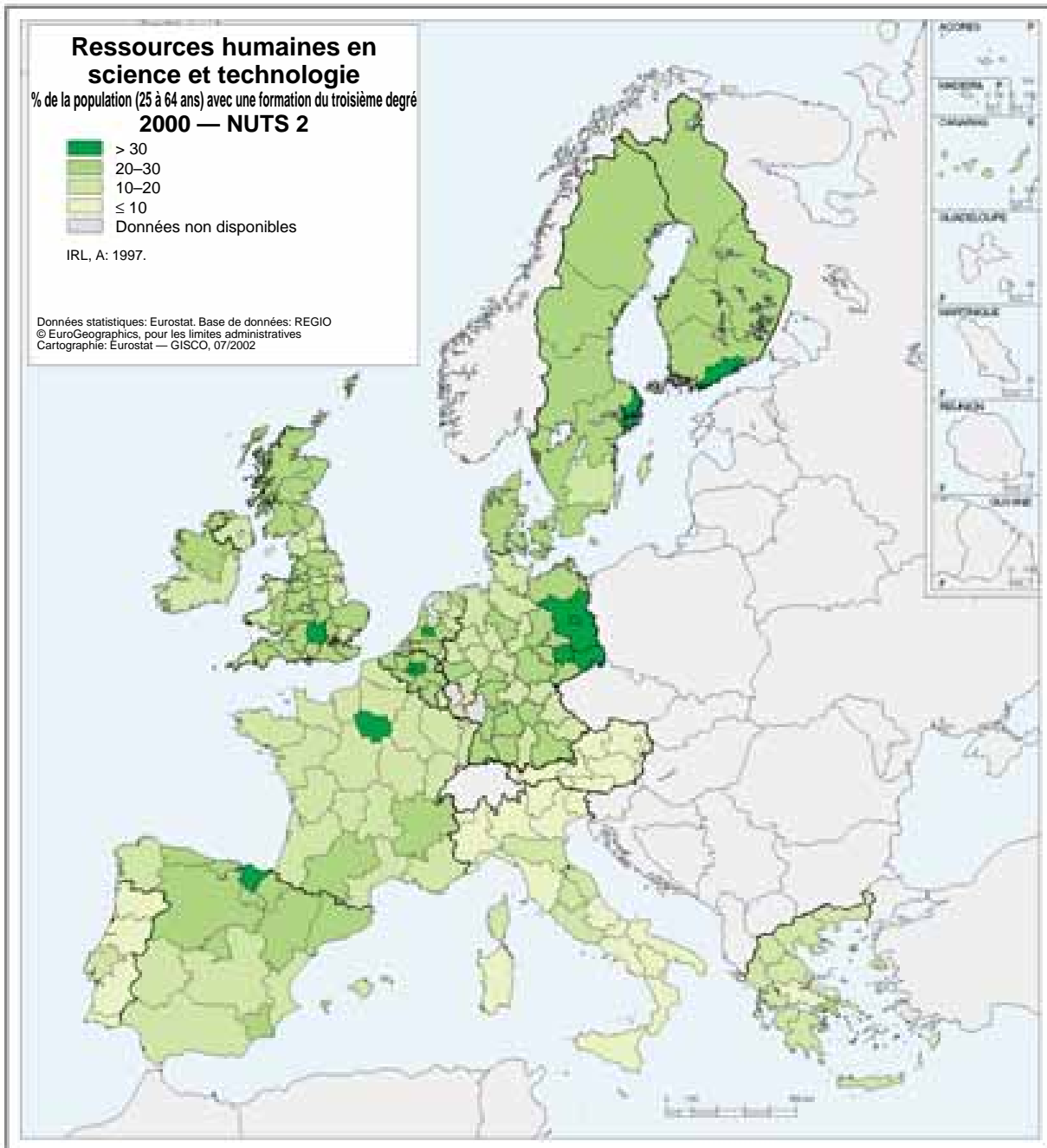
Un certain nombre de pays font apparaître une concentration d'habitants à haut niveau d'éducation dans les régions capitales telles que Uusimaa en Finlande, Stockholm en Suède, Berlin en Allemagne, Londres au Royaume-Uni, l'Île-de-France en France (incluant Paris) et Vale do Tejo au Portugal (incluant Lisbonne). La région comprenant ou contenant la capitale forme parfois un «îlot» de valeurs supérieures tout à fait distinct de son hinterland. Dans d'autres cas, les régions voisines présentent également des pourcentages élevés d'habitants à haut niveau scolaire. Au Royaume-Uni, par exemple, c'est le cas du Berkshire, du

Buckinghamshire et de l'Oxfordshire, reflétant peut-être le lieu de résidence d'un grand nombre de cadres et de membres des professions libérales qui se rendent quotidiennement à Londres pour leur travail. En Allemagne, des niveaux éducation élevés sont observés non seulement à Dresden et à Leipzig, mais également dans le Brandebourg, qui entoure Berlin.

D'autres pays montrent des structures distinctes:

- Aux Pays-Bas, les niveaux les plus élevés sont mesurés dans la province d'Utrecht, tandis qu'en Belgique, la première position est détenue par deux provinces du Brabant, l'une francophone et l'autre néerlandophone, qui entourent Bruxelles. On notera avec intérêt que la ville de Bruxelles enregistre des résultats moins performants.
- L'Autriche est bien connue pour l'uniformité de ses résultats en matière d'éducation au niveau régional.
- L'élément remarquable de la carte italienne sont les faibles valeurs enregistrées aux extrêmes géographiques. Dans le Nord, cela peut refléter une main-d'œuvre industrielle importante et généralement moins bien instruite; dans le Sud, les faibles résultats sont depuis longtemps une caractéristique d'une économie moins prospère.
- En Espagne, le nord du pays et en particulier la région de Pais Vasco occupe une position dominante.
- En Grèce, la région d'Attiki, qui inclut Athènes, semble avoir attiré les personnes ayant reçu une formation depuis la région immédiatement au Nord, Sterea Ellada.





Carte 6.1

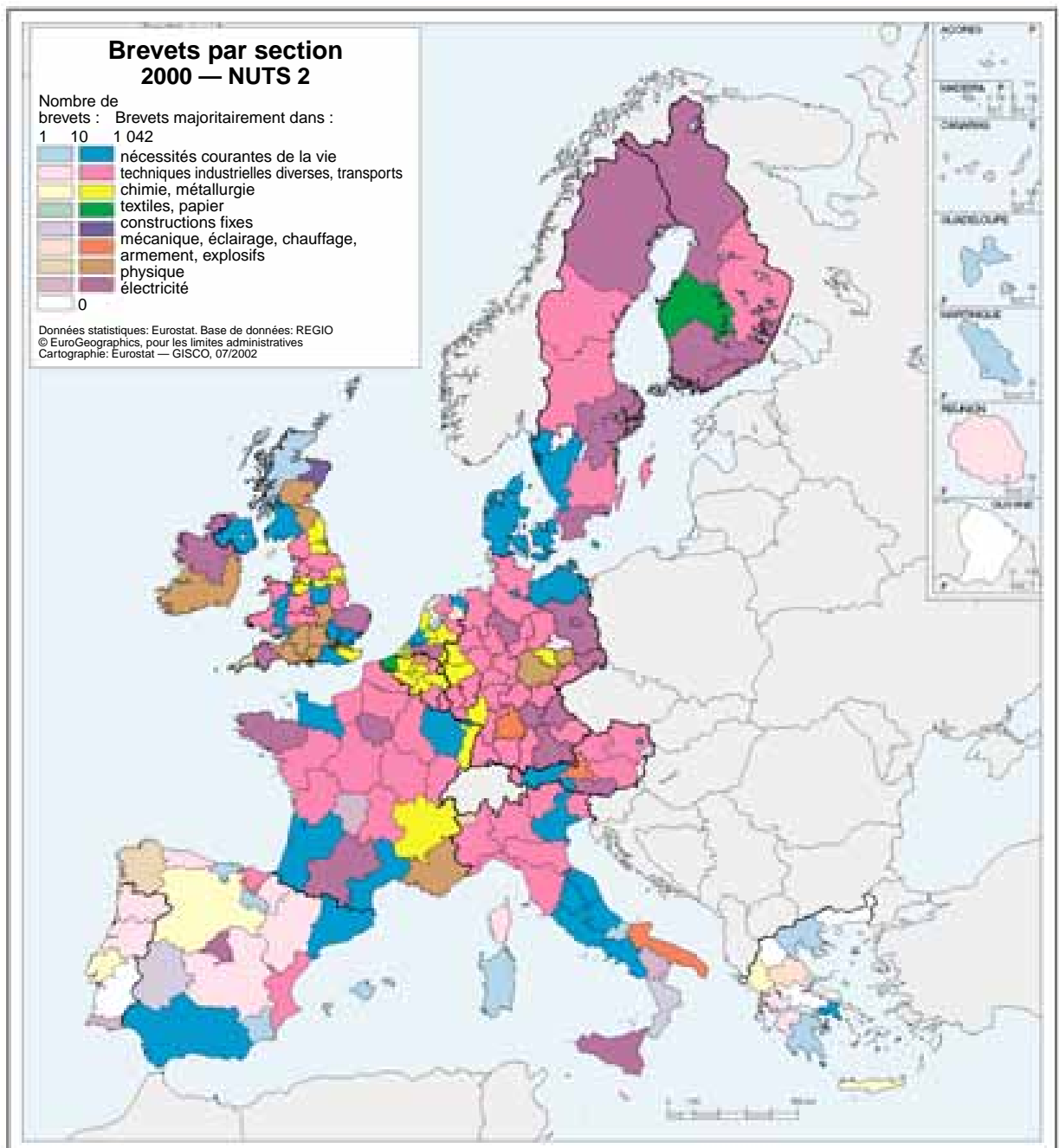
## Demandes de brevet

Des informations sur les demandes de brevet européen sont également disponibles dans la base de données REGIO. La carte 6.2 met en évidence le secteur technologique prédominant pour chaque région, suivant la classification internationale des brevets (CIB). La diversité des couleurs à l'intérieur de chaque pays montre à quel point la spécialisation des régions européennes varie. Les zones en rose foncé («techniques industrielles diverses et transports» qui dominent à l'intérieur de l'UE et sont relatives aux activités automatisées exécutées auparavant par des personnes, telles l'écoassage des petits pois ou des grains), sont in-

terrompues par de nombreuses régions en bleu («nécessités courantes de la vie»). Celles-ci concernent en majorité les activités au jour le jour telles que l'agriculture, la pêche et la fabrication de meubles et d'outils à main et sont particulièrement évidentes en France, en Italie et en Grèce. Le jaune de «chimie, métallurgie» domine également dans un certain nombre de régions. Outre les régions d'industrie lourde qui ont toujours été relativement localisées, telles que Halle dans l'ancienne Allemagne de l'Est, Cheshire, Greater Manchester et Merseyside au Royaume-Uni, il existe deux zones transnationales. L'une comprend la région française de l'Alsace et la région allemande de Rheinhessen-Pfalz. La seconde zone

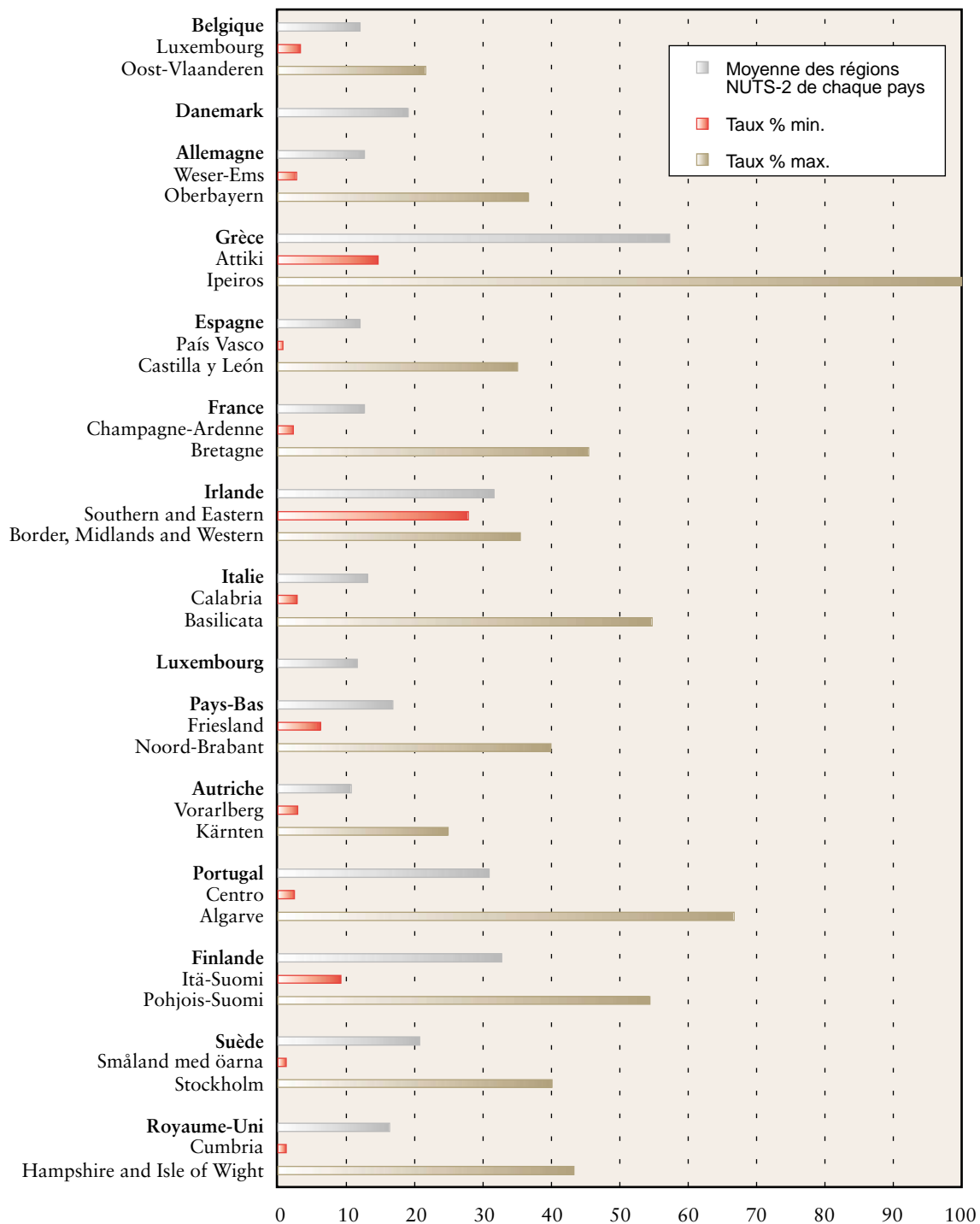
de ce type est une ceinture en fer à cheval qui s'étend sur trois pays en partant de Oost-Vlaanderen en Belgique via Köln et Düsseldorf en Allemagne (y compris la fameuse région industrielle de la Ruhr) pour revenir vers la région de Noord-Holland, aux Pays-Bas. Les régions de couleur vert foncé, caractérisées par un nombre élevé de brevets concernant le textile et le papier, de Väli-Suomi en Finlande et West-Vlaanderen en Belgique sont par contre géographiquement très distantes l'une de l'autre. Väli-Suomi compte 3 usines de pâte mécanique et de papier dont l'une ayant une capacité de production de 670 000 tonnes métriques de papier par an, West-Vlaanderen abrite 6 usines de pâte mécanique et

de papier dont deux grandes unités (plus de 400 000 tonnes métriques par an). Les régions européennes les plus performantes présentent un fort niveau de spécialisation. Par exemple la région allemande d'Oberbayern a introduit plus d'un tiers de ses demandes de brevet dans le domaine de l'«électricité» qui représentait également presque la moitié des brevets déposés par la région néerlandaise du Noord-Brabant et la région d'Uusimaa en Finlande. À l'opposé, la région du Brabant wallon en Belgique et la région allemande de Rheinessen-Pfalz ont introduit presque la moitié de leurs demandes de brevet dans la section «chimie, métallurgie».



Carte 6.2

**Graphique 6.1 — Pourcentage de brevets de haute technologie dans l'ensemble des brevets, NUTS 2, 2000**



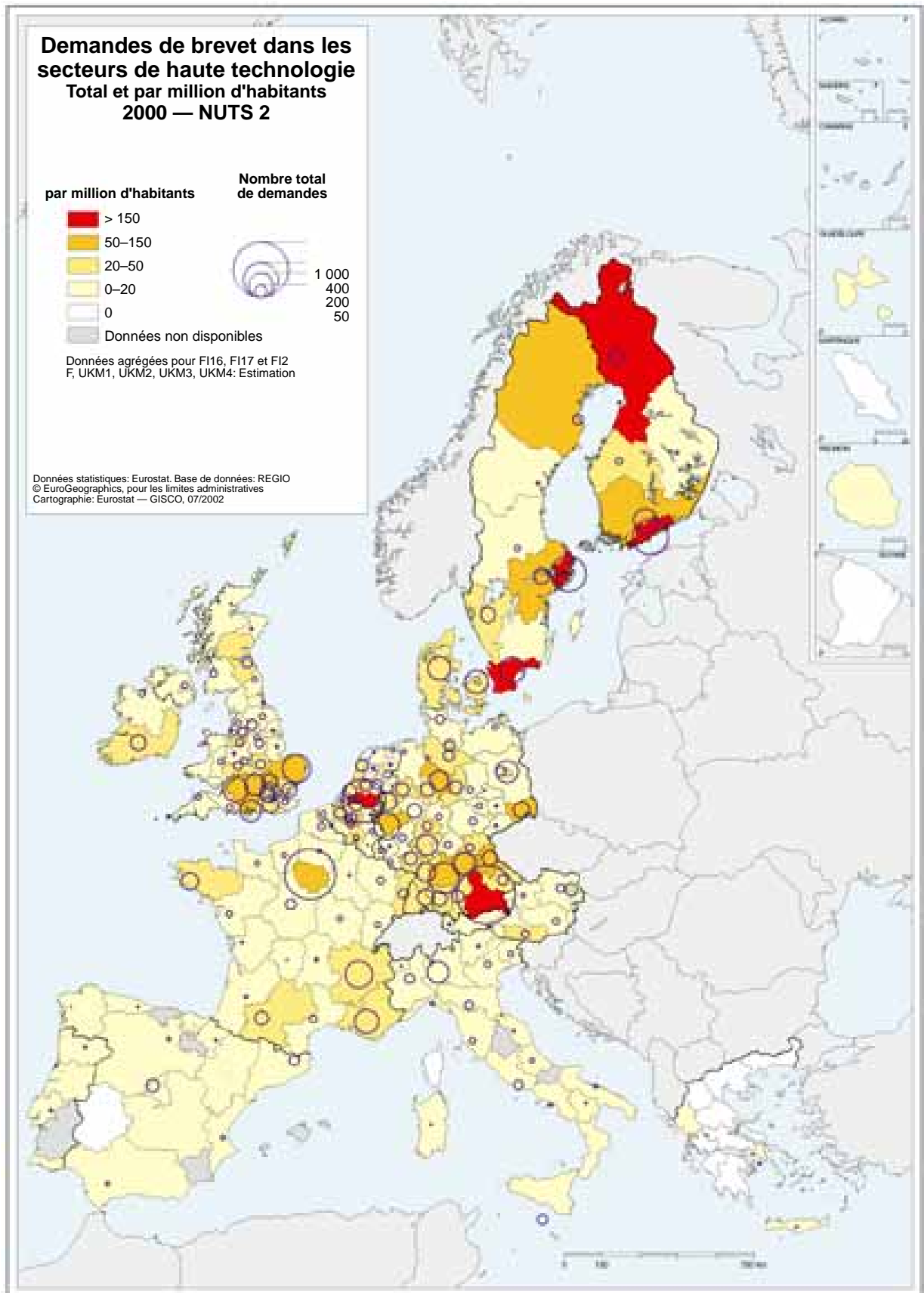
La carte 6.3 illustre les demandes de brevet dans les secteurs de haute technologie, en termes absolus et en tant que ratio, par million d'habitants. Cette carte doit être analysée conjointement avec le graphique 6.1 qui montre, pour chaque pays, le pourcentage minimal, maximal et moyen de brevets de haute technologie dans l'ensemble des brevets.

La répartition géographique qui s'en dégage est complexe. Bien que l'image générale soit celle d'une domination irrésistible du nord sur le sud de

l'Europe, les variations régionales sont considérables. Les faibles populations des régions de Pohjois-Suomi en Finlande et d'Övre Norrland en Suède leur permettent de réaliser un ratio élevé en dépit du nombre relativement limité de demandes de brevet de haute technologie. À l'autre extrême, on trouve les régions où un nombre très important de brevets implique un ratio élevé en dépit de la densité importante de la population de la région. Des exemples sont l'Île-de-France (78 brevets par million d'habitants), Oberbayern en Allemagne

(281) avec sa concentration de constructeurs automobiles et d'industries aérospatiales et électroniques, le Noord-Brabant aux Pays-Bas (269 brevets par million d'habitants), avec notamment

Eindhoven où se trouve le siège de la multinationale Philips. Bien que, dans la majorité des États membres, la région englobant la capitale enregistre le plus grand nombre de brevets de haute

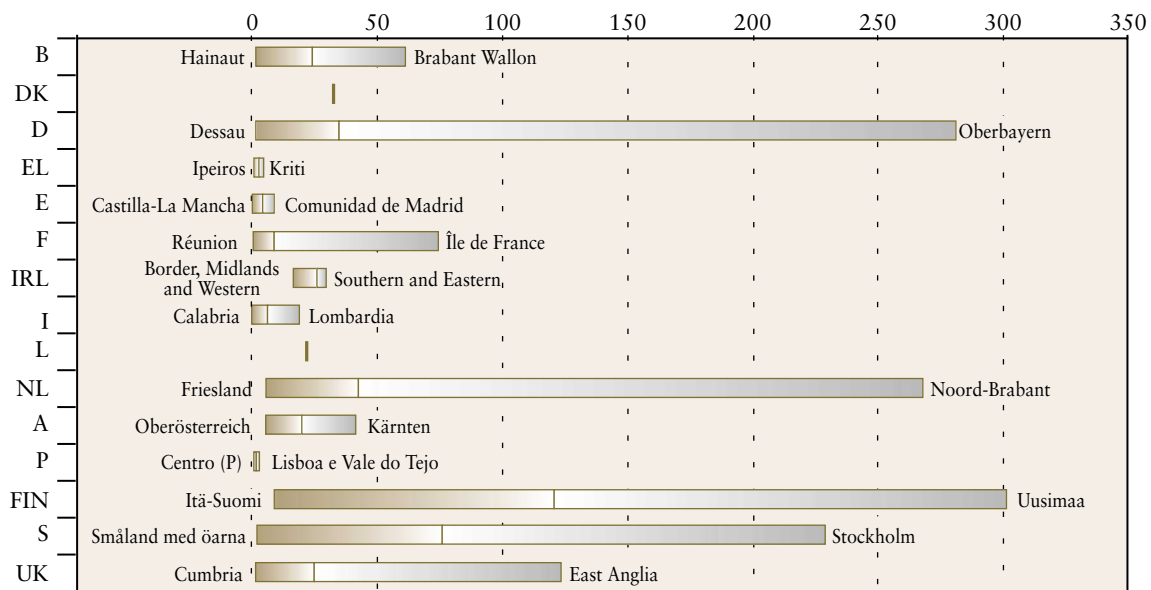


Carte 6.3

technologie, ce n'est le cas ni en l'Italie où la puissance industrielle de la Lombardie se fait sentir ni au Royaume-Uni où les chiffres d'East Anglia sont probablement favorisés par la présence de l'université de Cambridge.

Si on considère la proportion de brevets de haute technologie déposés en 2000, le graphique montre que dix pays de l'UE comptent au moins une région au-dessus de la moyenne communautaire (28).

Graphique 6.2 — Demandes de brevet dans le secteur haute technologie par million d'habitants. Niveau national et extrêmes régionaux NUTS 2 en 2000

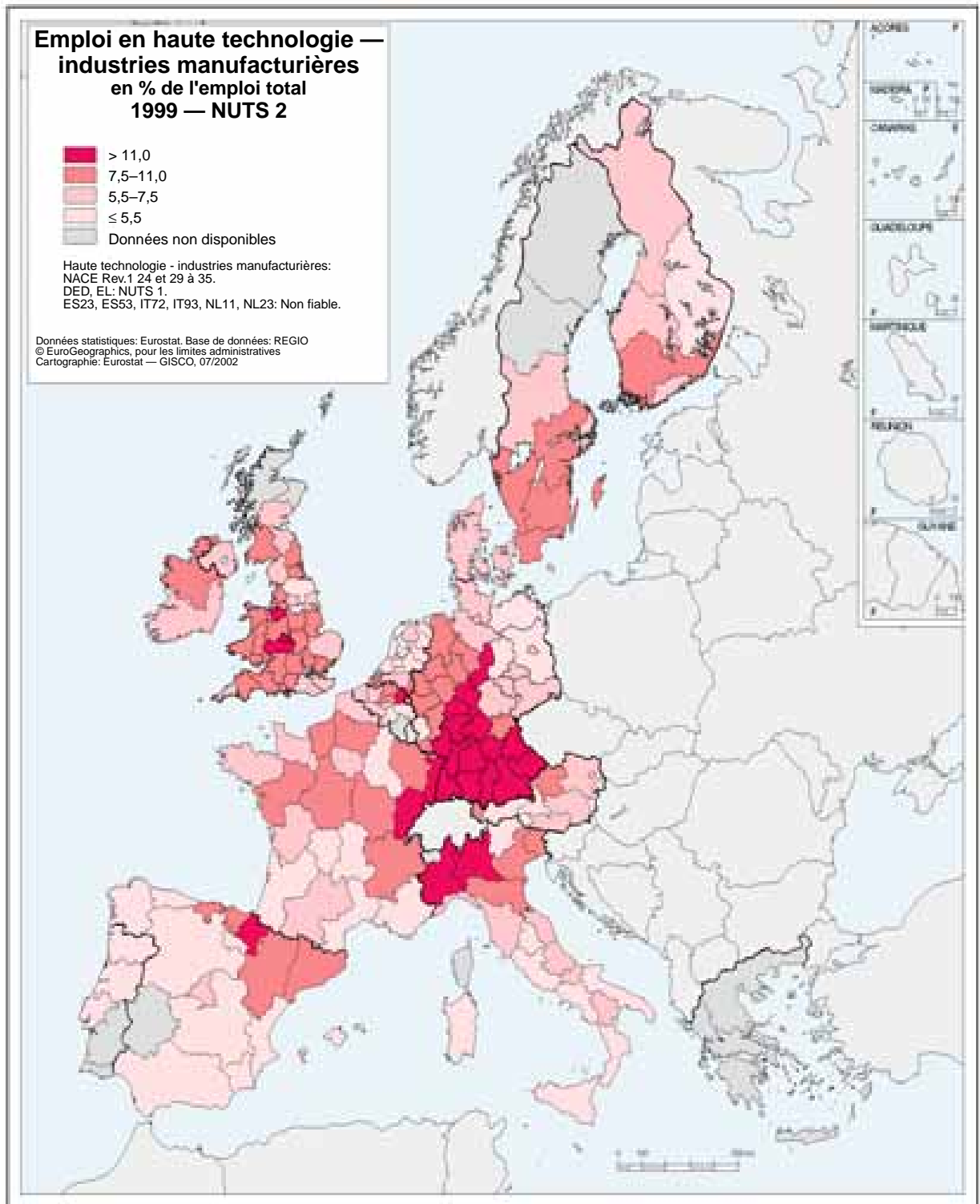


## L'emploi dans les secteurs de haute et de moyenne - haute technologie

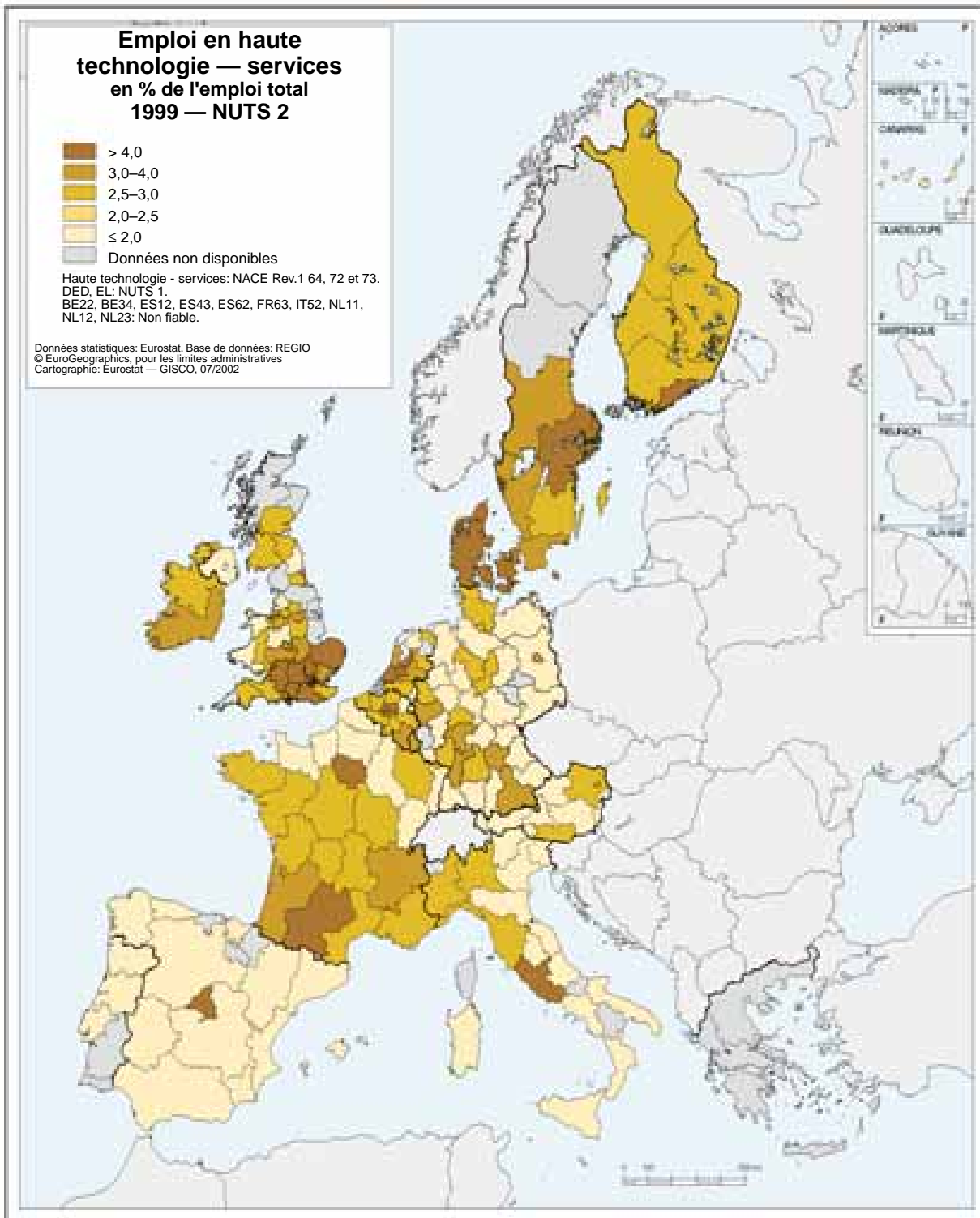
La présente section tente d'identifier les régions innovantes dans les secteurs de l'industrie et des services, à l'aide de données relatives à l'emploi.

La carte 6.4 présente les régions européennes en fonction du pourcentage de l'emploi total dans les industries de haute et de moyenne - haute technologie. Au niveau de l'UE, en 2000, on comptait 12 millions de personnes travaillant dans ces secteurs de la fabrication, soit 7,6 % de l'emploi to-

tal. Si l'on considère l'ensemble des régions, le pourcentage d'emplois dans ces industries varie de près de 0 % à un peu plus de 20 % pour Stuttgart (Allemagne). Quelque 27 régions font partie du groupe des principales zones industrielles de haute et de moyenne - haute technologie et concentrent, ensemble, environ 39 % de l'emploi total dans les industries de haute et de moyenne - haute technologie de l'UE. Pas moins de 16 d'entre elles se situent en Allemagne tandis que 4 sont localisées respectivement au Royaume-Uni et en Italie. La région de Västsverige (Suède), la Catalognia (Espagne) et l'Alsace (France) affichent également un fort pourcentage d'emplois dans ces industries. Les régions du Sud (principalement en Grèce, Espagne et Italie) montrent que la répartition des industries de haute et de moyenne - haute technologie en Europe est peu équilibrée.



**Carte 6.4**

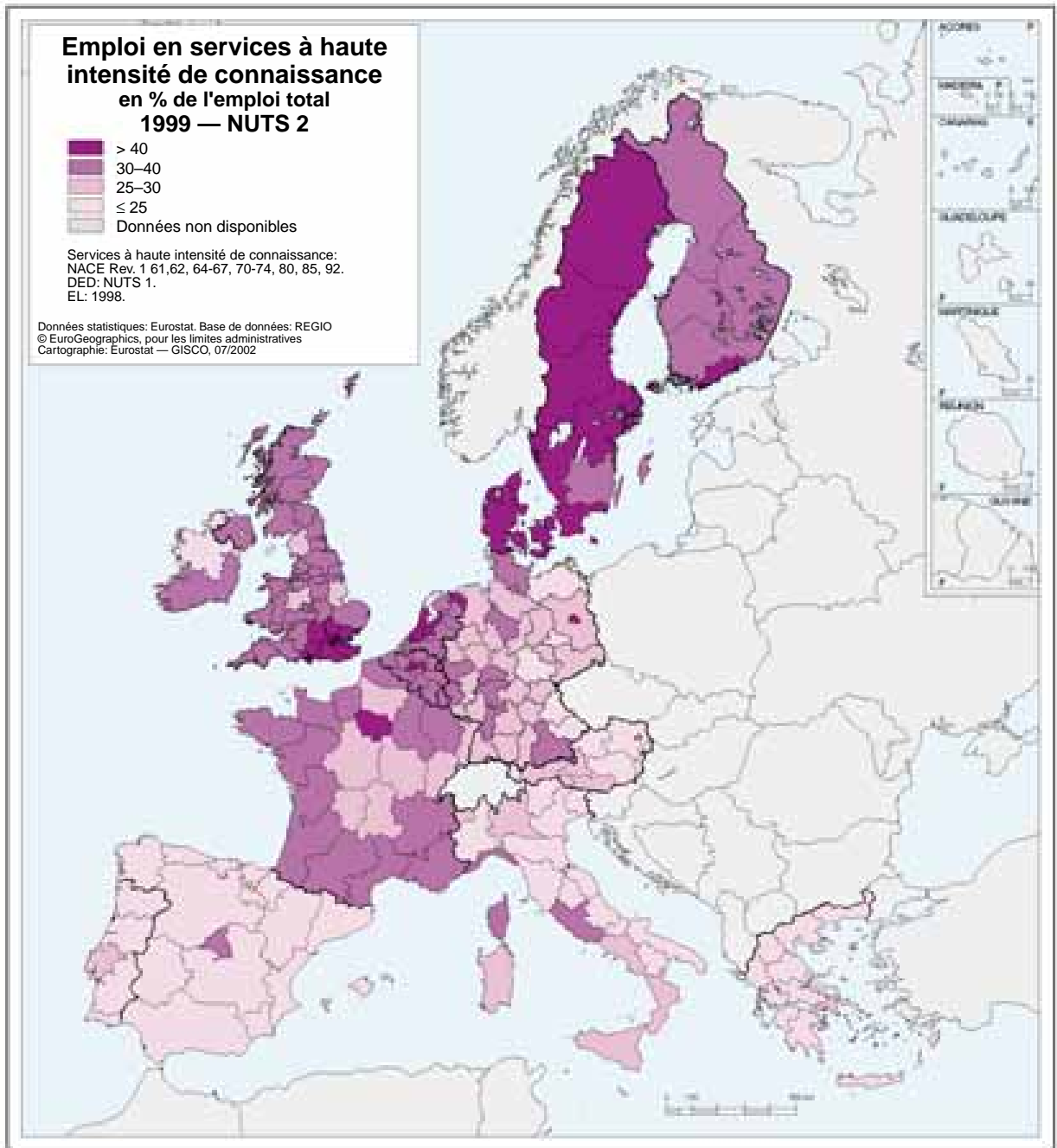


**Carte 6.5**

La carte 6.5 représente les régions européennes du point de vue du pourcentage de l'emploi dans les secteurs de services à forte intensité en connaissances. Plusieurs groupes peuvent être identifiés, notamment en Scandinavie, au Benelux, au Royaume-Uni ainsi que dans l'ouest et le sud de la

France. En Allemagne, Oberbayern se retrouve encore une fois en tête parmi un petit nombre de régions telles que Darmstadt (qui inclut Francfort). Comme dans la carte 6.1, les régions comprenant ou englobant la capitale ressortent tout particulièrement.





**Carte 6.6**

La carte 6.6 illustre la répartition de l'emploi dans les secteurs de services de haute technologie en pourcentage de l'emploi total. Les régions en tête sont largement réparties dans toute l'Europe bien qu'avec, une fois encore, une prépondérance en Scandinavie, au Benelux, dans le sud du Royaume-

me-Uni (probablement dû à la présence d'universités) en Irlande et dans le sud de la France. Les régions englobant la capitale telles que le Lazio en Italie, tendent également à afficher des pourcentages d'emploi plus élevés.



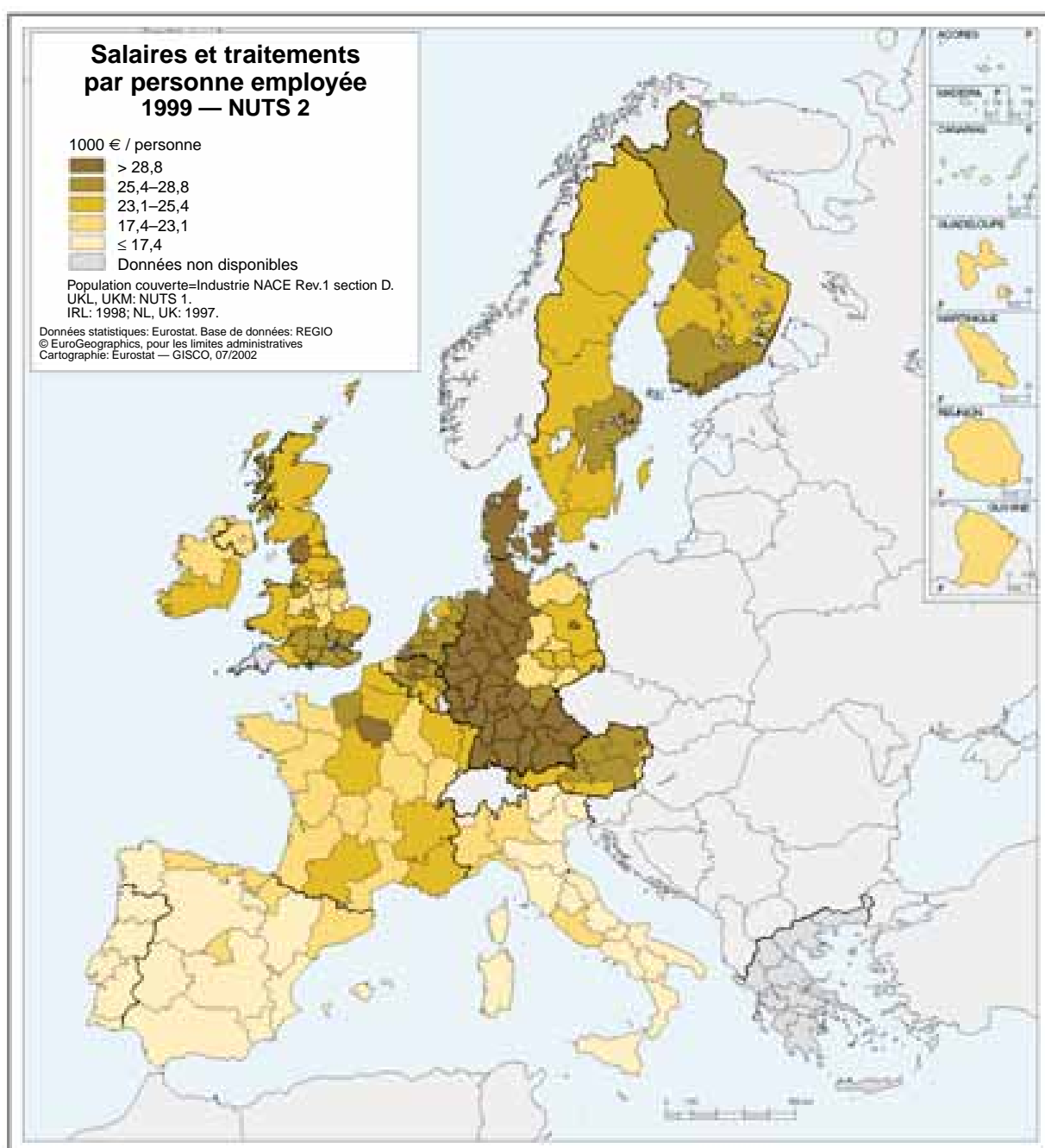
# Introduction

Les cartes de ce chapitre sont élaborées à partir des statistiques structurelles d'entreprises régionales disponibles dans NewCronos dans le domaine SBS: theme4/sbs/region. Les données régionales collectées dans le cadre du règlement SBS sont le nombre d'unités locales, l'emploi, les salaires et l'investissement matériel.

Les statistiques sont principalement disponibles à partir de l'année de référence 1995. Cependant, la période 1995-1998 correspond à une période de transition dans la mise en œuvre du règlement, au cours de laquelle les instituts nationaux de statistiques se sont adaptés pour aboutir à un système

conforme au règlement européen 58/97. La disponibilité est meilleure à partir de l'année de référence 1999, première année de référence après la période de transition. La qualité est également meilleure. À titre d'exemple, les données belges de 1999 portent pour la première fois sur les unités locales de l'ensemble des entreprises. Les années précédentes, la population couverte pour les statistiques régionales belges était les unités locales des seules entreprises de plus de 20 personnes occupées.

Les statistiques régionales constituent le troisième des quatre volets de la collecte SBS. Les deux premiers sont les séries nationales et par classe de taille (en particulier les résultats des petites et moyennes entreprises), le dernier est constitué par les autres séries structurelles (comme par exemple



Carte 7.1

les statistiques sur les dépenses liées à la protection de l'environnement).

La valeur ajoutée n'est en revanche pas collectée, dans le règlement SBS, au plan local. En effet, elle se calcule au niveau de l'entreprise et non au niveau de l'unité locale. La statistique d'entreprise se distingue de la comptabilité nationale (qui calcule un produit intérieur brut régional) par le fait que les statistiques proviennent directement de données observées et ne sont pas le fruit d'une synthèse économique.

Les statistiques structurelles régionales sont ventilées par région (niveau NUTS 2) et activité (NACE Rev. 1 à 2 ou 3 digit selon les secteurs). L'unité statistique de collecte est l'unité locale. Dans la plupart des cas, l'activité principale de l'unité locale est calculée au niveau local. Pour certains pays, elle est celle de l'entreprise dont l'unité locale forme une part, sachant qu'une entreprise industrielle peut se composer de plusieurs unités locales. L'unité statistique n'étant pas la même pour l'une et l'autre collecte, les résultats ventilés par classe de taille (disponibles dans NewCronos dans le domaine sizclass: theme4/sbs/siz-class) et par région peuvent diverger plus ou moins, même si l'ordre de grandeur est le même. Cette divergence ne s'apparente en aucun cas à un quelconque problème de qualité de l'une ou l'autre collecte.

## Les salaires dans l'industrie européenne

La carte 7.1 représente les salaires et traitement par tête pour le total de l'industrie manufacturière NACE Rev. 1 section D. Les salaires et traitements comprennent toutes les sommes en espèce et les avantages en nature versés aux personnes comptées au nombre des salariés, y compris les travailleurs à domicile, en rémunération de leur travail au cours de l'exercice comptable, qu'ils soient rémunérés sur une base horaire, à la production ou à la pièce et qu'ils soient payés régulièrement ou non.

L'emploi représente les personnes occupées. Sont incluses les personnes travaillant dans l'unité considérée et des personnes travaillant à l'extérieur de l'unité tout en faisant partie de celle-ci et

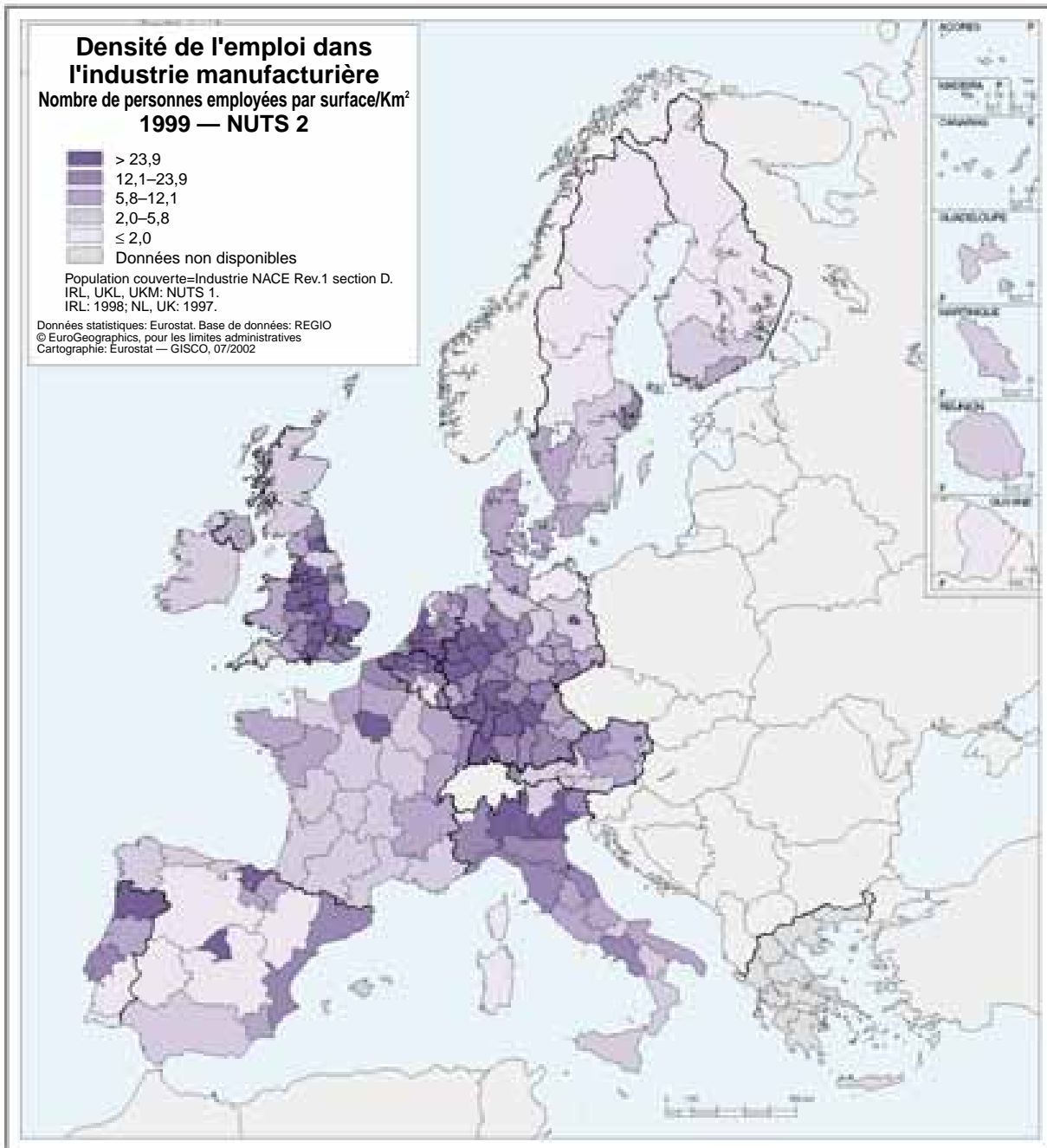
en étant rémunérées par elle. La carte présente les résultats pour le total de l'industrie manufacturière mais ces chiffres peuvent être déclinés pour chaque secteur d'activité économique à partir de la base Regio de NewCronos.

Les salaires par tête constituent un bon proxy de la qualification de la main-d'œuvre dans l'industrie de la région considérée, c'est-à-dire le salaire moyen perçu par une personne travaillant dans le secteur d'activité. Selon l'appréciation de l'observateur, des salaires moyens élevés dans une région ou un pays peuvent signifier comme on l'a suggéré un signe de qualification de la main-d'œuvre, mais également un handicap de compétitivité pour la région considérée. Ne sont en revanche pas disponibles dans le cadre de la statistique d'entreprise des indicateurs d'inégalités de revenus au sein même des entreprises.

C'est essentiellement en Italie, en Espagne et au Portugal que les salaires moyens dans l'industrie sont inférieurs à 17,4 milliers d'euros par tête, aucune région ne se distinguant par des salaires réellement très élevés. Néanmoins, les salaires moyens peuvent être, au sein d'un même pays, fortement inégaux d'une région à l'autre; ainsi les salaires sont plus faibles dans l'ex-Allemagne de l'Est que dans le reste de l'Allemagne. De même, les salaires sont plus élevés en Île-de-France qu'ailleurs en France. En Finlande, les salaires sont plus élevés dans la région de Uusimaa que dans le reste du pays.

L'ex-Allemagne de l'Ouest se distingue de l'ex-Allemagne de l'Est, mais également du reste de l'Europe par des salaires assez élevés dans l'ensemble des régions. Ce niveau élevé des salaires est largement dû au mode de négociation salariale en Allemagne, où les syndicats jouent un grand rôle, ce qui caractérise le capitalisme rhénan. Le capitalisme rhénan est un modèle dans le cadre duquel les salaires sont négociés dans le cadre de conventions collectives davantage au niveau de la branche qu'au niveau de l'entreprise. Il s'oppose en cela au capitalisme anglo-saxon.

Une partie du niveau élevé des salaires en Allemagne s'explique également par le fait que seules sont considérés ici les établissements des entreprises de plus de 20 personnes occupées, ce qui crée un léger biais méthodologique. En effet, les salaires moyens sont plutôt plus élevés dans les moyennes et grandes entreprises (de plus de 20 personnes occupées) que dans les petites entreprises de moins de 20 personnes occupées.



Carte 7.2

## Densité de l'emploi industriel en Europe

La carte 7.2 représente la densité de l'emploi industriel en Europe, c'est-à-dire le nombre d'emplois industriels au km<sup>2</sup>. Elle illustre la répartition de l'emploi industriel en Europe (la définition de l'emploi est donnée pour la carte 7.1). Une autre façon d'illustrer cette répartition de l'emploi industriel consisterait à montrer, dans les régions, la part de l'emploi industriel dans l'emploi total du secteur marchand. Néanmoins, la disponibilité des données régionales, même après la période

transitoire pour la mise en œuvre du règlement, reste meilleure pour l'industrie que pour le commerce et les services, la situation devant s'améliorer à court terme.

Le nord de l'Italie, l'ouest de l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas sont des régions fortement industrielles avec une densité d'emplois la plupart du temps supérieure à 12 emplois industriels au km<sup>2</sup>. De même la côte Est de l'Espagne, ainsi que la région de Madrid celle du Pays Basco sont plus industrielles que le reste du pays. Il est vrai que ces régions sont également des régions particulièrement peuplées en général.

Les régions entourant les capitales (par exemple Paris, Madrid et Helsinki) connaissent généralement une forte densité d'emplois industriels en même temps que des salaires assez élevés, synonymes d'emplois plutôt qualifiés. C'est en effet souvent dans les capitales que se trouvent les sièges sociaux des entreprises où travaille l'encadrement supérieur.

Densité d'emploi et salaires élevés ne vont cependant pas systématiquement de pair. Ainsi les salaires sont assez bas dans certaines régions du centre de l'Angleterre qui connaissent pourtant une forte densité d'emplois industriels. Dans l'East Midlands en Grande Bretagne ou au centre du Portugal, les industries dominantes sont des industries de main-d'œuvre et par conséquent les salaires moyens y sont assez faibles malgré une forte densité d'emplois industriels.

## Conclusion

La base de données Regio (theme1/sbs-r) offre à l'utilisateur intéressé par les données sectorielles régionales un aperçu détaillé et harmonisé de l'activité économique par secteur dans les régions. L'utilisateur désireux d'en savoir plus pourra utiliser la base de données complète, dont les deux cartes présentées ici ne donnent qu'un aperçu succinct. En particulier, l'utilisateur pourra comparer les coûts salariaux par tête d'une région à l'autre de l'Europe. Il pourra observer la spécialisation relative des régions dans les différents secteurs de l'économie.

Prenons un exemple. Quelles sont les principales régions européennes spécialisées dans la chimie? Pour répondre, l'utilisateur pourra observer la répartition des emplois européens dans la chimie au sein des différentes régions. Il pourra aussi comparer au sein des différentes régions la part relative des emplois de la chimie dans l'emploi industriel total. Il pourra examiner les investissements effectués dans les régions une année donnée mais également les investissements effectués dans le passé, l'investissement ayant une composante cyclique importante. Il pourra enfin rapporter l'emploi dans les régions au nombre d'unités locales, ce qui lui donnera un bon proxy de la concentration du secteur avec la taille moyenne des unités locales du secteur dans la région.





# Introduction

Les statistiques communautaires des transports jouent un rôle déterminant dans la mise en œuvre de la politique des transports de l'UE et revêtent en outre une importance considérable pour la politique régionale. L'interdépendance croissante de l'économie européenne est de plus en plus tributaire de la qualité de l'infrastructure des transports. L'Union européenne enregistre une augmentation du nombre de passagers et du fret, et ce en raison d'une progression de la mobilité ainsi que du dynamisme et de la libéralisation du marché intérieur. L'infrastructure nécessaire n'est toutefois pas uniformément disponible dans l'ensemble de l'UE, mais présente des différences en termes de capacités ainsi que d'offre et de demande (qui dépendent de la densité de population, du taux d'urbanisation et d'industrialisation). Les statistiques du transport élaborées par Eurostat couvrent divers aspects de l'infrastructure ainsi que certains flux de marchandises et de passagers.

## Remarques méthodologiques

La base de données régionales REGIO contient 19 tableaux des transports couvrant l'infrastructure, le parc de véhicules, le trafic de camions, les transports maritimes et aériens (avec des tableaux séparés pour les marchandises et les personnes) et la sécurité routière (nombre de tués et de blessés dans les accidents de la route). Ces mêmes variables sont présentées dans sept tableaux ventilés par États membres et pays candidats. Le trafic de camions ne concerne pour l'instant que les régions des États membres. En ce qui concerne les transports maritimes et aériens au niveau régional, REGIO comporte depuis cette année quatre nouveaux tableaux, tant pour les marchandises que pour les passagers, qui ont été élaborés sur la base d'une méthodologie révisée.

Tous les tableaux contiennent des données annuelles. Exception faite des tableaux ajoutés cette année pour les transports maritimes et aériens ainsi que du tableau sur la sécurité routière, toutes les séries chronologiques remontent à 1978. Les flux interrégionaux transfrontaliers ne sont plus présentés

dans REGIO, mais figurent sous une forme simplifiée dans le thème 7 («Transports») des collections «Transport routier», «Chemin de fer» et «Navigation intérieure». Le domaine «Navigation aérienne» comporte lui aussi des données sur les flux entre aéroports. De la même façon, on trouve des informations sur les flux entre ports maritimes dans le domaine «Navigation maritime».

Les cartes, les graphiques et les tableaux contenus dans le présent annuaire s'efforcent de replacer ces statistiques régionales des transports dans le contexte d'autres données régionales compilées dans REGIO, afin de mettre en lumière les interdépendances susceptibles d'expliquer la diversité régionale observée.

Depuis cette année, les thèmes 1 («Statistiques générales») et 7 («Transports») de NEW Cronos contiennent les mêmes données régionales sur les transports.

## Infrastructure des transports

Les données sur les réseaux routiers et ferroviaires ainsi que sur les voies navigables figurent dans le tableau «Réseaux de transport» au niveau NUTS 2 de la base REGIO. Dans l'ensemble des tableaux, l'unité de longueur est le kilomètre.

Les routes sont regroupées par catégories, une distinction étant faite entre les autoroutes et les autres artères, alors que les liaisons ferroviaires sont classées d'après deux critères (voie simple ou voie double) et selon qu'elles sont électrifiées ou non. La couverture des voies navigables intérieures (canaux, fleuves et lacs) est inégale, en grande partie parce que de nombreux États membres ne disposent pas d'un réseau significatif, mais également parce que les données fournies par leurs soins ne font pas la distinction entre les canaux larges à grande capacité et les canaux étroits à faible capacité.

Une ventilation des données sur les véhicules en catégories de voitures, d'autobus, de camions, de tracteurs routiers, de véhicules spéciaux, de remorques, de semi-remorques et de motos est disponible au niveau NUTS 2.

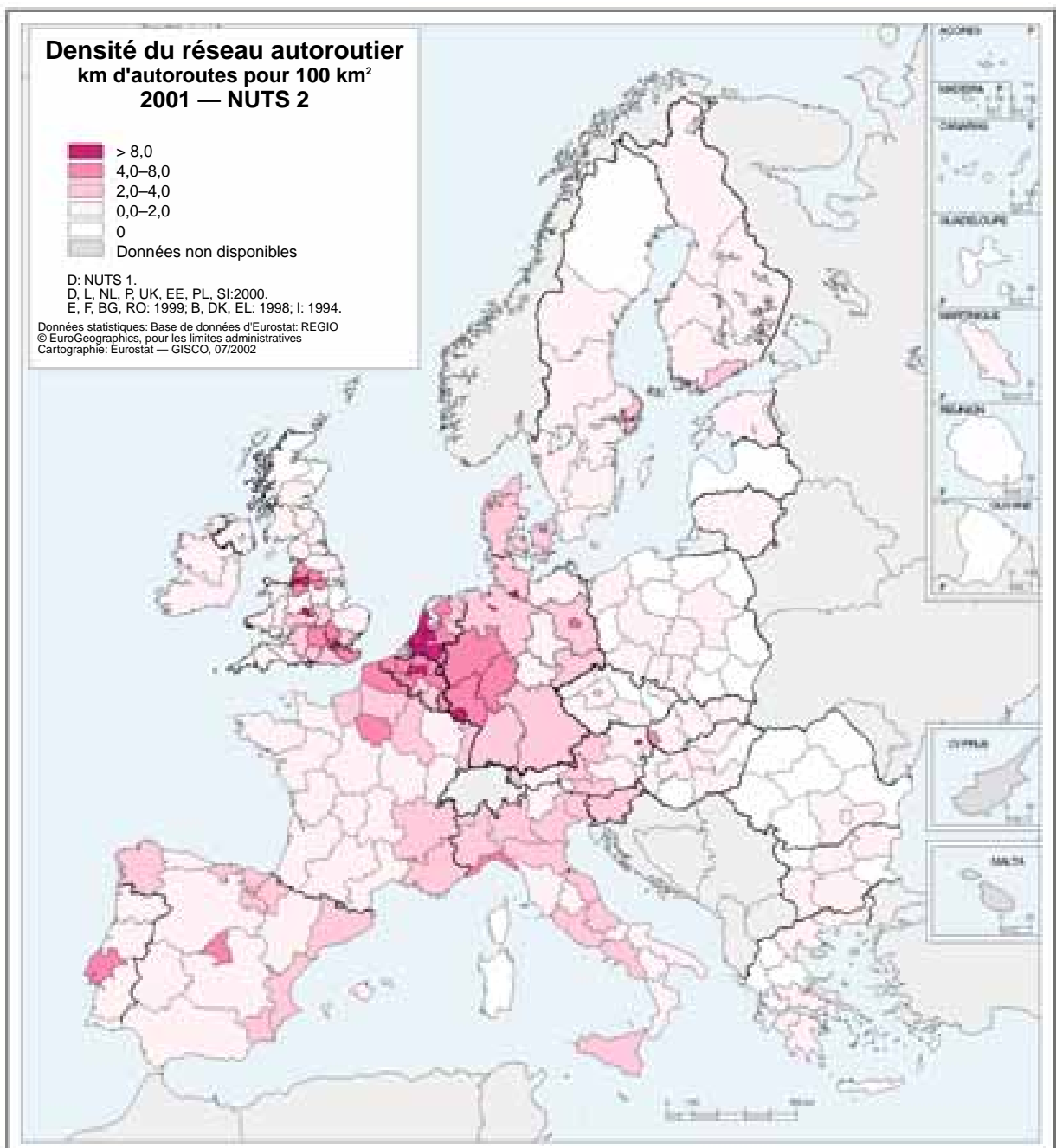
## Réseau routier

Les régions disposant d'une infrastructure routière et autoroutière développée ont un avantage en matière de concurrence et de développement. La carte 8.1 met en évidence la densité du réseau autoroutier, exprimée en kilomètres d'autoroute par 100 km<sup>2</sup>, dans les régions de niveau NUTS 2 en 2001. Certaines régions en blanc, comme le nord du Royaume-Uni, ont des routes à deux chaussées séparées qui ne sont pas assimilées à des autoroutes.

- La densité du réseau autoroutier est étroitement liée à l'urbanisation, plus particulière-

ment aux Pays-Bas et dans la région Vlaams Brabant (autour de Bruxelles).

- Les régions comportant d'importantes conurbations ont généralement de fortes densités autoroutières. C'est notamment le cas de Wien en Autriche, de Berlin en Allemagne, de Lisboa e Vale do Tejo au Portugal, de Greater Manchester et West Midlands au Royaume-Uni et de Comunidad de Madrid en Espagne. En revanche, en Allemagne, de nombreuses régions de niveau NUTS 1 ont une très forte densité autoroutière (Saarland, Rheinland-Pfalz, Nordrhein-Westfalen et Hessen). Dans les pays candidats, il convient de citer Praha en République tchèque et Bratislava en Slovaquie.



Carte 8.1

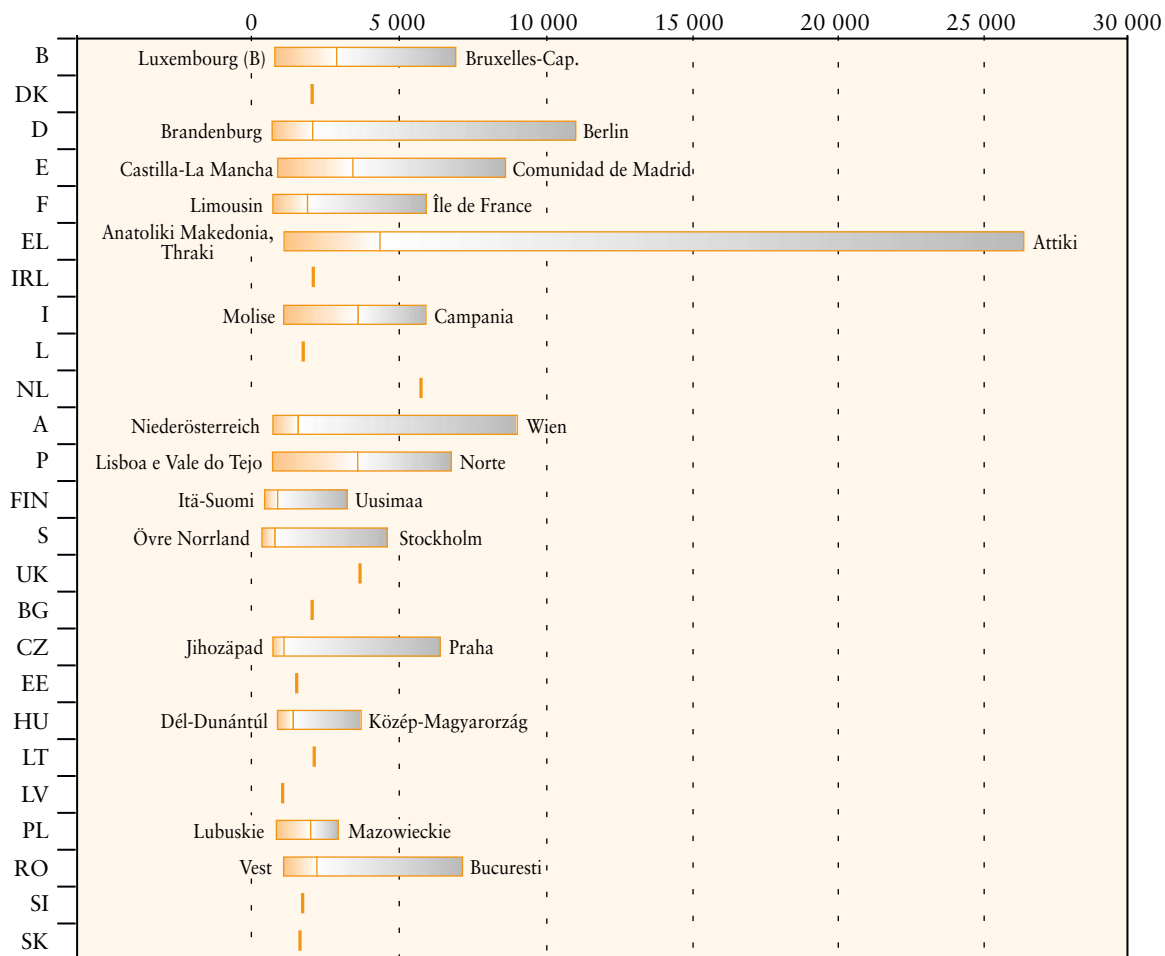
- Balayant la côte méditerranéenne de la Comunidad Valencia, en Espagne, à la Sicilia, en Italie, en passant par la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en France, un arc de régions à densités autoroutières relativement élevées montre à quel point il est important, pour les régions touristiques, de disposer d'une infrastructure de transport moderne.
- En Grèce, au Royaume-Uni, en Suède, en Pologne et en Roumanie, les régions périphériques ont de faibles densités autoroutières, tout comme les régions insulaires de Corse (France), de Sardegna (Italie) et de Kriti (Grèce).
- De nombreuses régions dans les pays candidats affichent une plus faible densité autoroutière et peuvent être comparées aux régions peu urbanisées des États membres (situées pour la plupart en Irlande, en France, en Espagne et au Portugal).

## Réseau ferroviaire

La densité du réseau ferroviaire est une mesure de son accessibilité comme moyen de transport. Toutefois, un simple calcul de la longueur du réseau par unité de surface d'une région peut être trompeur en cela qu'il ignore les différences de densité de population. Le graphique 8.1 exprime l'accessibilité au transport ferroviaire en fonction du nombre d'habitants par kilomètre de voie dans les régions de niveau NUTS 2. Pour chaque État membre, les régions ayant les valeurs les plus élevées et les plus faibles ont été représentées, ainsi que la moyenne nationale (ligne verticale en pointillé orange). La moyenne communautaire est de 2 600, celle des pays candidats 1 567.

- Les plus grandes disparités apparaissent en Grèce, entre les régions périphériques septentrionales relativement peu peuplées, et la région Attiki, où se trouve Athènes.
- Les capitales enregistrent généralement une densité plus élevée. Dans certains cas, les va-

**Graphique 8.1 — Variation régionale dans l'accès par habitant aux chemins de fer, NUTS 2 1999 (habitants par km de voie)**



NB: B, D: 1994; EL, UK, S: 1996; I, A: 1997; IRL, F, FIN: 1998; DK: 2000. UK: population 1998.

leurs enregistrées les plus faibles sont proches de la moyenne nationale (Berlin, Île-de-France, Wien, Stockholm, Praha).

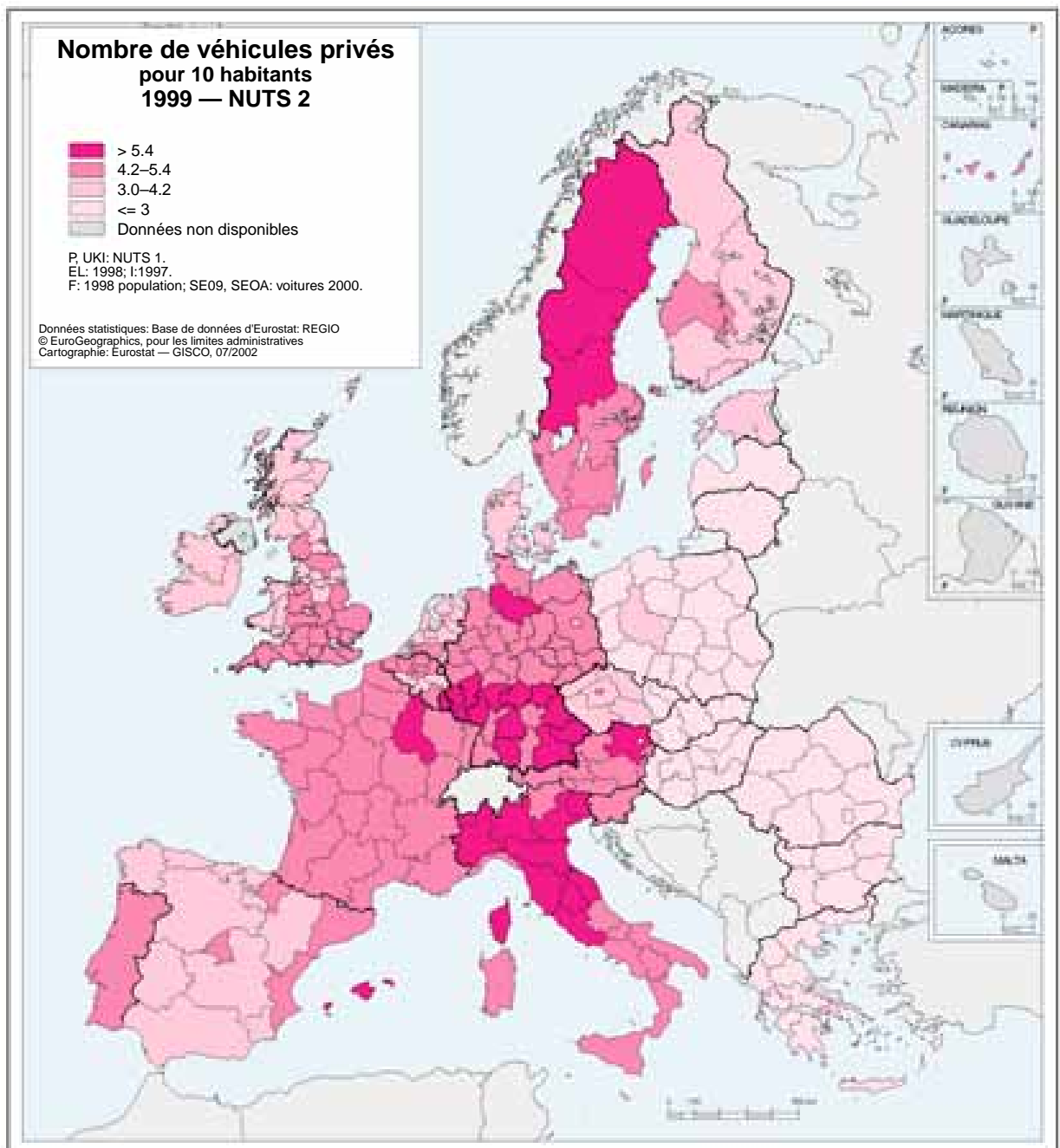
- Aucune région de niveau NUTS 2 n'ayant été définie pour le Danemark et le Luxembourg, seules les moyennes nationales sont indiquées.

## Parc de véhicules

Au niveau NUTS 2, les données sur le parc de véhicules font la distinction entre les voitures, les autobus, les camions, les tracteurs routiers, les véhicules spéciaux, les remorques, les semi-remorques et les motos. Si le parc de voitures particulières, exprimé

sous forme de nombre de voitures pour dix habitants, présente en général une certaine corrélation avec les niveaux du PIB par habitant, en cela, par exemple, que la plupart des régions allemandes ont un PIB élevé et une forte densité automobile alors que la plupart des régions grecques obtiennent des valeurs faibles pour ces deux indicateurs, il n'en existe pas moins d'importances divergences.

- Les régions comprenant d'importants centres urbains (par exemple Wien en Autriche, Berlin en Allemagne et Bruxelles en Belgique) ont une densité automobile relativement faible, ce constat traduisant peut-être des facteurs tels que le développement des transports publics, la difficulté de stationner ou des concentra-



Carte 8.2

tions d'étudiants, d'immigrés et autres groupes à faibles revenus.

- La région urbaine centrale peut être entourée d'une région à forte densité automobile, ce qui tendrait à démontrer que de nombreux habitants des banlieues dépendent de leur voiture pour travailler dans la grande ville; c'est le cas du Vlaams Brabant en Belgique ainsi que de Brandenburg et Lüneburg en Allemagne. En revanche, une faible densité automobile autour de ce noyau urbain peut indiquer que les habitants des banlieues utilisent intensivement les transports en commun, ce qui est le cas dans l'Outer London, par exemple. Dans les régions de niveau NUTS 2 s'étendant plus largement autour de la ville centrale, la Comunidad de Madrid et l'Île-de-France par exemple, ces deux facteurs ont tendance à s'équilibrer.
- Pour autant que la possession d'une voiture soit un indicateur de la prospérité individuelle relative, on pourrait s'attendre à ce que les régions où les revenus moyens sont les plus élevés aient une densité automobile plus forte. De fait, le Grand-Duché de Luxembourg et la région Oberbayern avec la ville de Munich, en Allemagne, entrent dans ce cas de figure. Il existe également une sorte de séparation économique entre les régions du sud de l'Italie (Abruzzo, Campagna, Molise, Puglia, Basilicata et Calabria) et le reste du pays.
- Dans certaines régions peu peuplées, la nécessité de posséder une voiture pour se rendre à son lieu de travail peut être particulièrement évidente. Les régions Champagne-Ardenne en France, Väli-Suomi en Finlande et Norra Mellansverige, Mellersta Norrland et Övre Norrland en Suède en sont des exemples.

## Transport de marchandises et de personnes

Dans le passé, Eurostat a collecté des données sur les flux interrégionaux des transports de marchandises par route, mais celles-ci ne prenaient pas en compte les flux transfrontaliers. La base juridique en vigueur en ce qui concerne la collecte de statistiques sur le transport de marchandises par route autorise l'étude des flux transfrontaliers interrégionaux de marchandises, mais la qualité et la disponibilité actuelles des données ne permettent pas d'élaborer de chiffres sur cet aspect.

Aussi Eurostat a-t-il calculé les flux interrégionaux pour l'ensemble de l'UE en se basant sur un modèle qui exploite les statistiques disponibles au sein des États membres ainsi que des données relatives au transport international de marchandises. Le modèle permet d'évaluer le volume des

transports de marchandises sur le réseau routier principal, exprimé en nombre de camions par jour. Les résultats exhaustifs du modèle, ainsi qu'une description de la méthodologie, peuvent être obtenus auprès d'Eurostat. REGIO contient une partie des indicateurs élaborés à l'aide du modèle. Il convient d'ajouter que le modèle actuel ne prend en compte que les véhicules immatriculés dans les États membres de l'UE et ne tient pas compte des pays candidats.

Les éditions précédentes de l'annuaire régional ont tiré de cette source des données sur la densité des transports de marchandises, se sont concentrées sur l'analyse de la région Nordrhein-Westfalen et ont mis l'accent sur le transport de marchandises par route ainsi que sur le trafic de transit. La présente édition insiste sur une région particulièrement intéressante dont les problèmes liés aux transports sont souvent d'actualité: la région alpine.

Certains axes de communication ont été analysés afin de réaliser une étude détaillée sur les transports dans cette région montagneuse de l'UE. Pour effectuer un tel travail, il a fallu sélectionner certains segments (axes de communication) dans cette région et modéliser le volume du trafic sur la seule base de ces segments. Le modèle constitue une matrice source-cible, limitée à la zone concernée. Ces informations peuvent être utilisées pour calculer la capacité d'émission et de réception de transports sur le réseau routier. Il convient d'observer à cet égard que les flux relatifs à chaque zone sont calculés dans les deux sens.

Dans l'analyse, l'étendue géographique de la région alpine a été limitée au sud de la France, au nord de l'Italie, à l'Autriche et à la Suisse, de sorte que la partie située en Slovénie n'a pas été prise en compte.

Les résultats de l'analyse sont présentés sous forme de tableaux et de graphiques. Les tableaux contiennent les données relatives à l'émission et la réception de trafic sur les tronçons sélectionnés. Le tableau 8.1 reprend les dix régions alpines enregistrant les flux les plus importants, les données étant exprimées en camions par jour.

Les cartes présentent la ventilation des transports de marchandises par route, telle qu'elle ressort du modèle, et font apparaître les flux calculés pour les tronçons sélectionnés. Ces cartes montrent la répartition géographique du trafic dans les zones en question.

## Alpes – Direction nord-ouest de l'Europe

L'analyse du trafic transalpin de marchandises porte sur une sélection d'axes de communication.

Un premier type d'information peut être obtenu en triant les données d'émission et de réception de toutes les régions et en sélectionnant les dix premières valeurs. Il en résulte l'origine principale (émission) et la destination (réception) des transports.

- Parmi les dix régions qui produisent le volume de trafic transalpin le plus important du Sud vers le Nord, on trouve neuf régions italiennes et une région autrichienne (Kärnten).
- Les principales régions émettrices de trafic sont les régions Lombardia (IT2), Veneto

(IT32) et Piemonte (IT11), situées dans le nord de l'Italie.

- Les points de réception du trafic sont des régions allemandes (Bayern, Baden-Württemberg, Nordrhein-Westfalen, Sachsen), françaises (Rhône-Alpes, Alsace), italiennes (Friuli-Venezia Giulia, Trentino-Alto Adige) et autrichiennes (Tirol, Oberösterreich).

Géographiquement, ces régions sont essentiellement situées à proximité des Alpes, ce qui montre que le volume du trafic de marchandises diminue à mesure que les distances augmentent.

Tableau 8.1 — Émission et réception du trafic transalpin à destination du nord-ouest de l'Europe

Rang	Émission		Réception	
	Région	Camions/jour	Région	Camions/jour
1	Lombardia	6 831	Bayern	4 723
2	Veneto	4 468	Rhône-Alpes	2 724
3	Piemonte	3 630	Baden-Württemberg	2 373
4	Emilia-Romagna	2 450	Friuli-Venezia Giulia	2 110
5	Trentino-Alto Adige	1 726	Trentino-Alto Adige	1 724
6	Friuli-Venezia Giulia	1 202	Nordrhein-Westfalen	1 068
7	Lazio	993	Sachsen	987
8	Toscana	963	Tirol	767
9	Kärnten	902	Oberösterreich	539
10	Liguria	675	Alsace	506

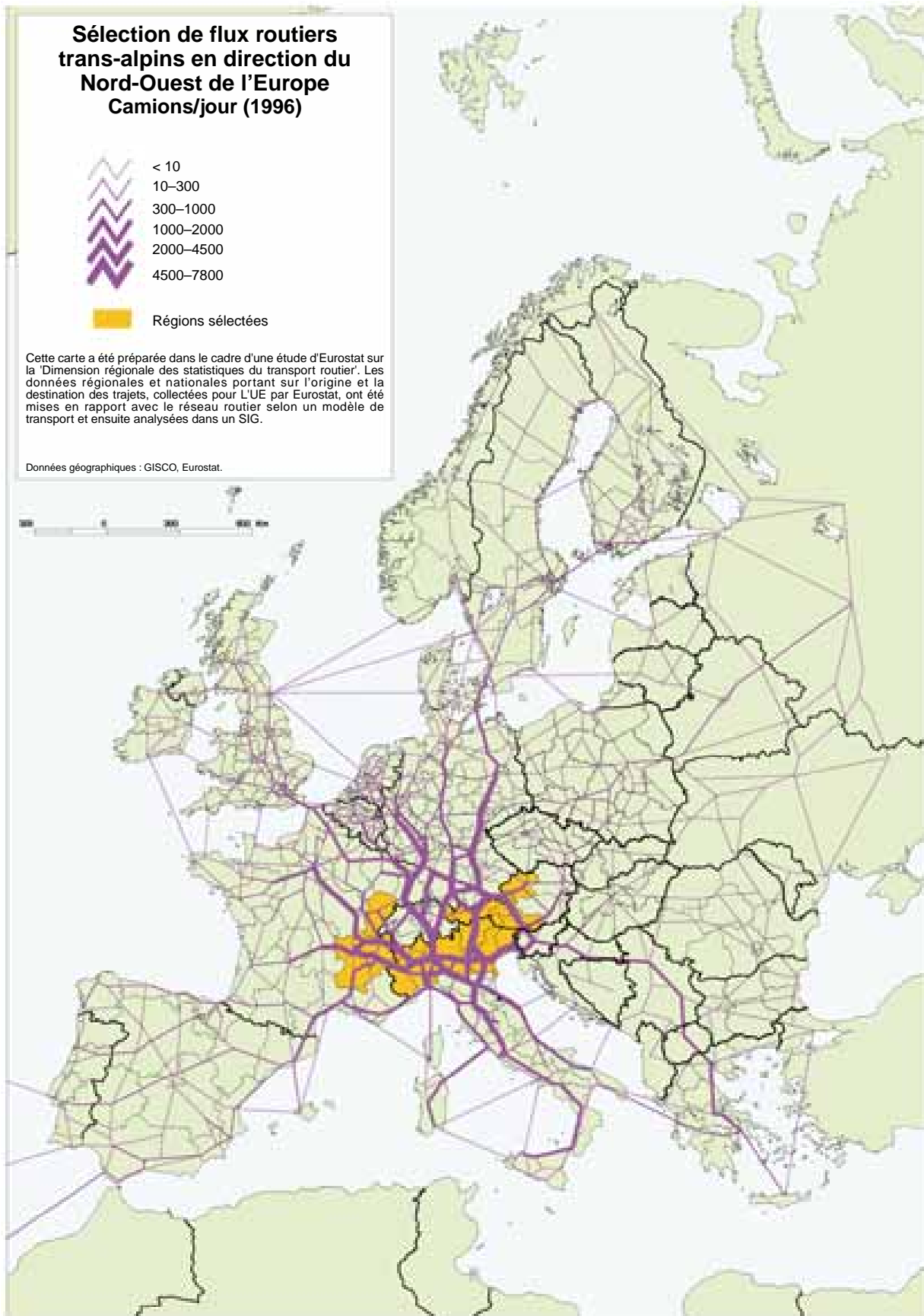
La carte représentant l'ensemble des axes de communication sélectionnés (voir carte 8.3) est ensuite analysée.

- La carte montre que le trafic transalpin de marchandises peut provenir de zones très diverses. Ainsi, on note des flux de Finlande, de Suède, du Royaume-Uni (Écosse), d'Irlande et du Portugal.
- Les destinations sont principalement italiennes, mais aussi grecques (par exemple Kriti). De fait, la Grèce peut être ralliée par deux grands itinéraires, l'un passant par l'Italie et l'autre par l'ex-Yougoslavie et l'Albanie.
- En règle générale, il y a un équilibre entre le trafic allant dans un sens et le trafic en sens inverse. Dans le cas des flux transfrontaliers de marchandises, ce constat s'explique notamment par le fait que les transporteurs évitent de retourner «à vide» à leur point de départ.

Enfin, les segments routiers sélectionnés sont étudiés à une échelle plus fine (zoom géographique) et en analysant de plus près les principales classes des flux de transports de marchandises (suppression des plus petites classes, puis division et redéfinition des grandes classes restantes). L'objectif consiste à saisir davantage de définitions de structures dans les fourchettes supérieures (carte 8.4).

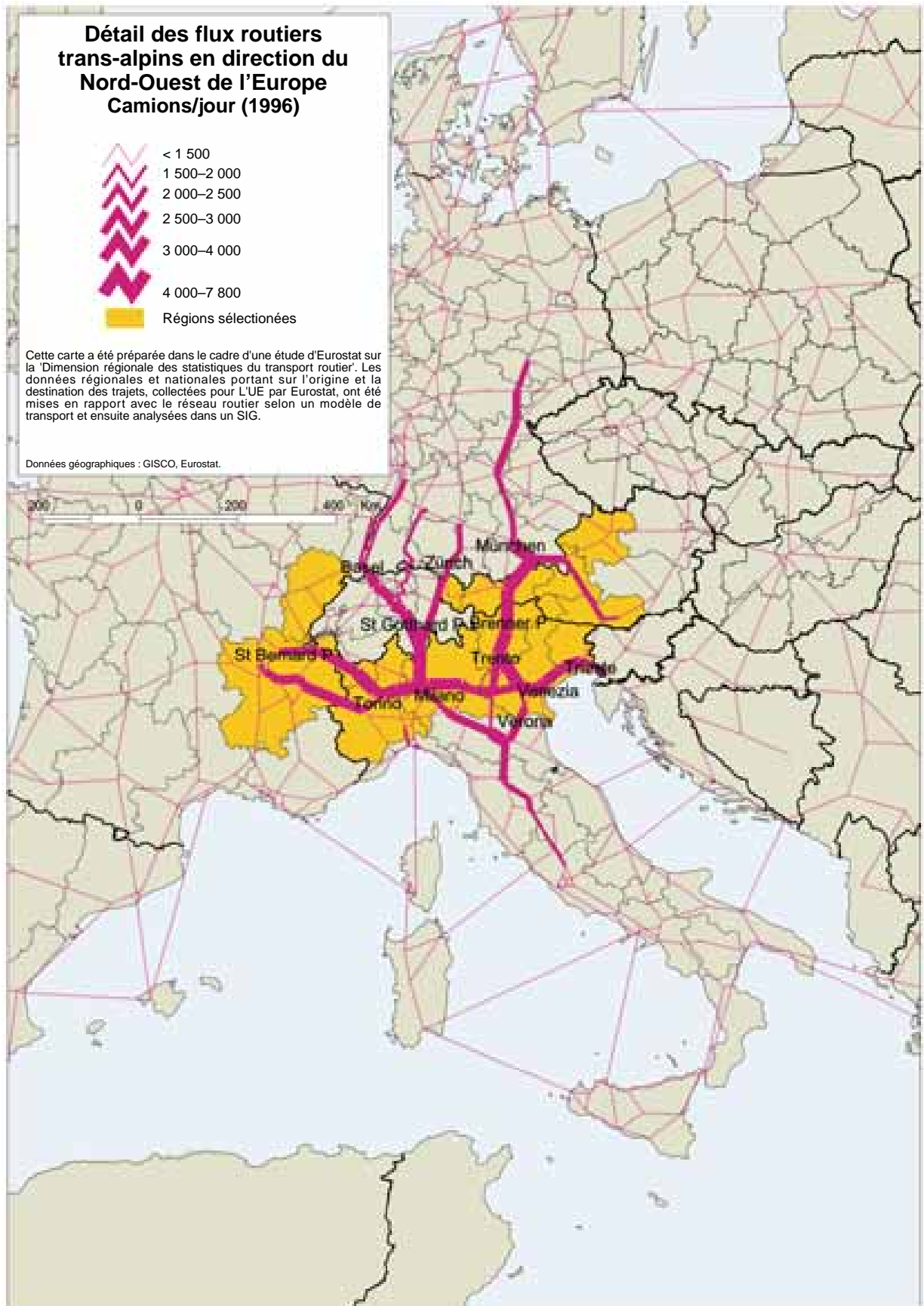
- Sur la base de cette procédure, il semblerait que la majorité des transports transalpins de marchandises arrivent en Italie par le Saint-Gothard (Bâle-Milan), le Brenner (Munich-Verone) ainsi que le Grand-Saint-Bernard et que leurs principales destinations soient Bologne et Florence. On constate que les flux transalpins de marchandises vers l'Allemagne (Munich, Nuremberg) sont plus importants que les flux transalpins allant de l'Allemagne vers l'Italie et la Grèce.





**Carte 8.3**





**Carte 8.4**

# Transport maritime

Les statistiques du transport maritime existent au niveau NUTS 2 pour les personnes et les marchandises. Ces données au niveau régional sont exprimées en milliers de passagers et en milliers de tonnes. Les séries chronologiques figurant dans REGIO remontent à 1978. Pour rappel, la méthodologie utilisée pour élaborer ces statistiques régionales a été révisée cette année, de sorte que REGIO contient désormais de nouvelles séries chronologiques (avec des données à partir de 1998) qui ne peuvent plus être comparées directement avec les anciens chiffres.

Conformément à la nouvelle méthodologie, les valeurs régionales sur le nombre de passagers et le volume de marchandises transportés sont élaborées directement à partir de séries de données qui sont collectées au niveau des ports maritimes. Cette méthode dont la base juridique est la directive 95/64/CE garantit la concordance entre les statistiques nationales et régionales publiées par Eurostat.

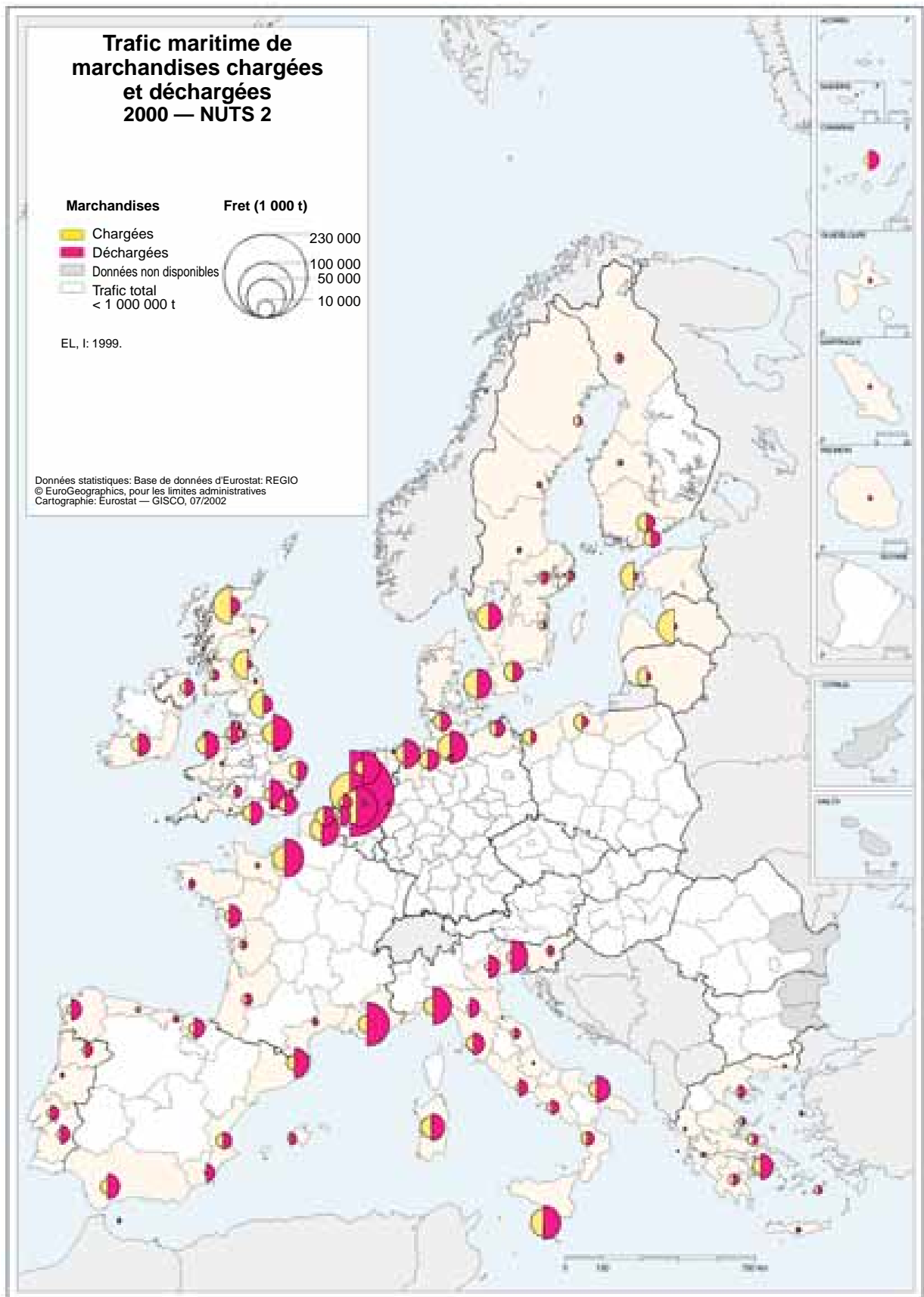
Les données collectées en application de la nouvelle méthodologie ne sont plus comparables avec les données actuelles de REGIO, car le trafic entre deux ports d'une même région NUTS n'est désormais pris en compte qu'une seule fois. Les données collectées jusqu'à présent présentaient des valeurs trop élevées en raison de doubles comptes.

Il convient de signaler que les données collectées sur la base de la directive 95/64/CE ne portent que sur les ports dont l'activité dépasse un certain seuil en termes de passagers et de fret. Il s'ensuit que le trafic agrégé au niveau NUTS ne correspond pas toujours au trafic existant au niveau national, car le trafic dans les ports de moindre importance n'est pas pris en compte. Il est toutefois possible de rendre compte assez fidèlement de la ventilation régionale du trafic.

Enfin, on notera que, dans le cadre de l'ancienne collecte, certains ports étaient attribués à une région NUTS dont l'économie était plus dynamique et non à la région dont ils relevaient au niveau géographique. La nouvelle méthodologie a remédié à ce problème, si bien que la ventilation des ports d'après les régions NUTS ne repose que sur l'appartenance géographique.

Les statistiques des passagers/marchandises sont ventilées en passagers/marchandises embarqué(e)s et débarqué(e)s.

- Les régions intérieures ont été exclues de la carte 8.5, tout comme les régions côtières sans port de marchandises.
- Le trafic maritime dans la région Zuid-Holland, qui est située dans le sud des Pays-Bas et à laquelle appartient le port de Rotterdam, affiche le volume de fret le plus important, loin devant les autres régions étudiées. Les marchandises déchargées représentent plus du double du volume enregistré dans toute autre région de l'UE, ce qui a également des répercussions sensibles sur le transport de marchandises par route dans une grande partie du territoire communautaire.
- À quelques exceptions près, les régions du nord du Royaume-Uni et la région Etelä-Suomi en Finlande enregistrent un plus grand volume de marchandises déchargées que de marchandises chargées, ce qui devrait également refléter le fait que l'UE est tributaire de l'importation de biens transportés en vrac. Toutefois, il convient également de souligner qu'une grande partie du transport de marchandises s'inscrit dans le cadre du «trafic maritime de courte distance», ce qui permet de réduire les nuisances que crée le transport routier pour l'environnement.
- Les déséquilibres notés dans certaines îles entre les marchandises chargées et déchargées (par exemple dans les régions Kriti en Grèce et Islas Baleares en Espagne) peuvent correspondre au débarquement de marchandises (ravitaillement et matières) nécessaires pour la saison touristique, sans contrepartie de fret local à charger.
- Dans le nord de la Suède, Övre Norrland est un exemple de région faiblement peuplée qui fait exception à cette règle en produisant de grandes quantités de produits primaires. Des motifs similaires devraient expliquer l'excédent de tonnage chargé dans les régions Highlands and Islands, Eastern Scotland et Tees Valley and Durham au Royaume-Uni, par l'expédition de produits finis fabriqués dans ces régions à partir de matières premières entrant dans d'autres régions.



**Carte 8.5**

# Transport aérien

REGIO contient des tableaux de statistiques sur le transport aérien au niveau NUTS 2 pour les passagers et les marchandises. Les séries chronologiques existantes remontent à 1978. Cette année, la méthodologie appliquée à ce type de transport a été révisée comme pour le transport maritime, si bien que les statistiques figurant dans le présent document ne sont plus directement comparables avec celles des éditions précédentes de l'annuaire.

La méthodologie actuelle prévoit de calculer directement les données régionales sur le nombre de passagers et le fret à partir de valeurs collectées au niveau des aéroports sur la base du projet de règlement du Conseil 95/C 325/08. Ce type de collecte de données garantit la concordance entre les données nationales et régionales publiées par Eurostat, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Les données collectées sur la base de la nouvelle méthodologie ne sont comparables avec les valeurs figurant jusqu'à présent dans REGIO, car le trafic entre aéroports d'une même région NUTS n'est plus pris en compte. Les anciennes données présentaient des valeurs trop élevées en raison de doubles comptes.

Les données reposant sur le projet de règlement 95/C 325/08 du Conseil ne portent que sur les aéroports dépassant un certain seuil pour le nombre de passagers et le fret. Il s'ensuit que le trafic agrégé au niveau NUTS ne correspond pas toujours au trafic existant au niveau national, car les aéroports de moindre importance ne sont pas pris en compte. Il est toutefois possible de rendre compte assez fidèlement de la ventilation régionale du trafic.

Enfin, on notera que dans le cadre de l'ancienne collecte, certains aéroports étaient attribués à une région NUTS dont l'économie était plus dynamique et non à la région dont ils relevaient au niveau géographique. La nouvelle méthodologie a remédié à ce problème, si bien que la ventilation des aéroports d'après les régions de niveau NUTS (coordonnées géographiques) ne repose que sur l'appartenance géographique.

Les statistiques des passagers sont ventilées en passagers embarqués et débarqués.

En raison d'un manque de données, la nouvelle méthodologie ne permet pas pour l'instant d'élaborer des statistiques sur les passagers en transit,

alors que celles-ci figuraient jusqu'à présent dans REGIO.

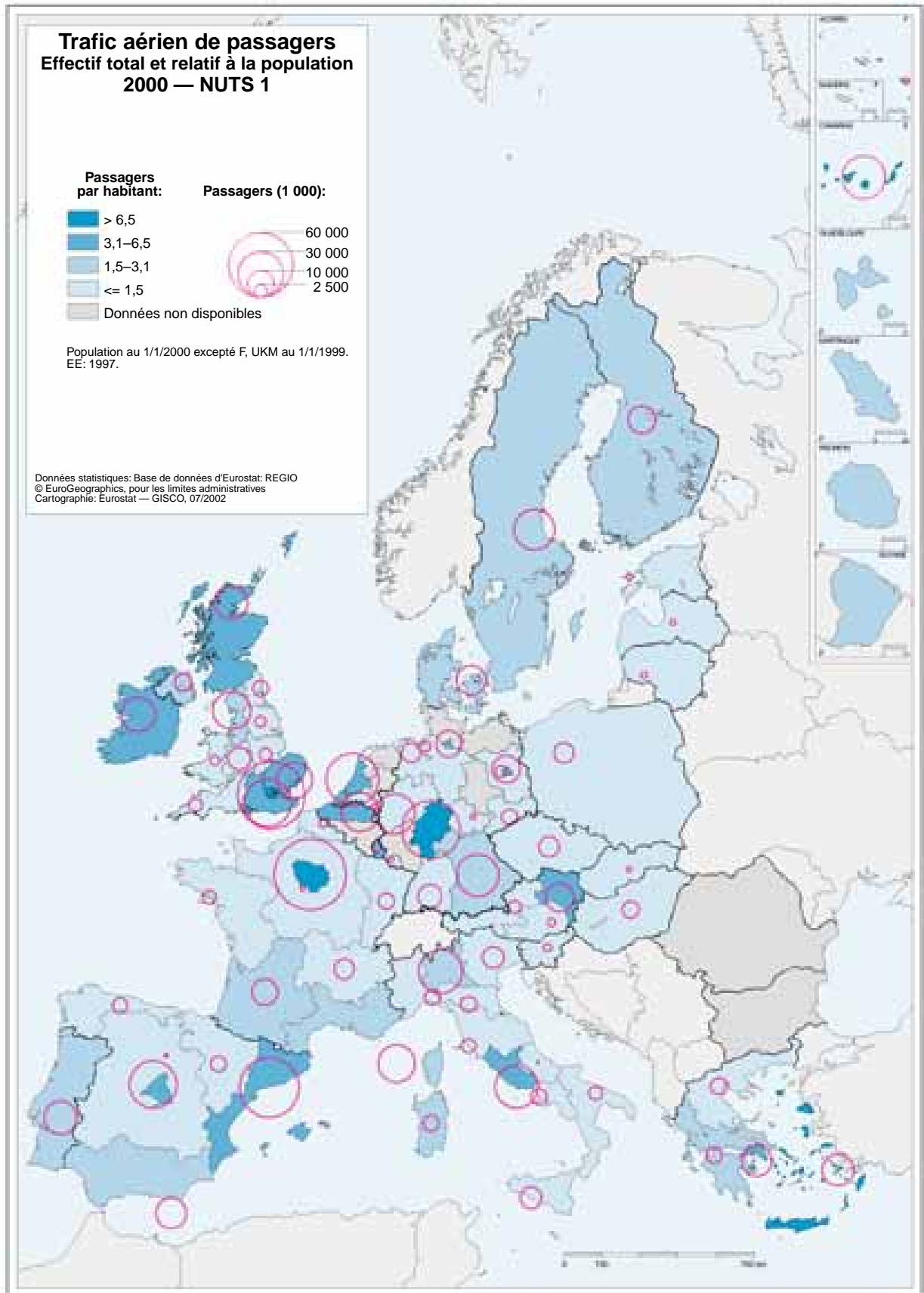
Bien que les données statistiques soient recueillies pour les aéroports ventilés sur les différentes régions de niveau NUTS 2, la zone d'attraction d'un grand aéroport (c'est-à-dire la zone dont il tire sa clientèle) est dans bien des cas plus étendue que la région de niveau NUTS 2 dans laquelle il est situé. C'est pourquoi, aux fins de la carte 8.6, ce sont les régions de niveau NUTS 1 qui ont été choisies comme unités d'échelle les plus appropriées. Le cercle représente le nombre total de passagers utilisant les aéroports de la région de niveau NUTS 1 concernée.

Les cinq aéroports internationaux de Londres se répartissent sur trois régions de niveau NUTS 1 (Eastern, London et South East).

Pour le Luxembourg, l'Irlande, le Danemark et la Suède, le niveau NUTS 1 équivaut au niveau national.

En ce qui concerne les départements français d'outre-mer, le nombre total de passagers par département n'est pas indiqué, car on ne dispose que d'une valeur globale au niveau NUTS 1.

- Le Bassin parisien constitue un bon exemple du potentiel d'attraction des aéroports. Même si cette zone est beaucoup plus grande que l'Île-de-France — qu'elle englobe dans sa totalité — ses besoins en matière de transport aérien sont presque entièrement satisfaits par les aéroports parisiens situés en Île-de-France.
- La région dans laquelle se trouve la capitale d'un pays n'est pas toujours celle où le transport aérien est le plus dense. Au nombre des exceptions figurent les régions touristiques de l'est de l'Espagne et la région Hessen, en Allemagne, où, en raison de l'importance des voyages d'affaires, Francfort joue le rôle de carrefour allemand des vols long-courriers. Les voyages d'affaires peuvent aussi être la raison principale des niveaux élevés de passagers par habitant constatés en Lombardie, en Italie, où se trouve Milan, et dans les régions Utrecht, Noord Holland et Zuid Holland, aux Pays-Bas.
- Dans les régions à forte vocation touristique, telles que Nisia Aigaiou/Kriti, en Grèce, et Canaries, en Espagne, le nombre de passagers par habitant est particulièrement élevé.



Carte 8.6

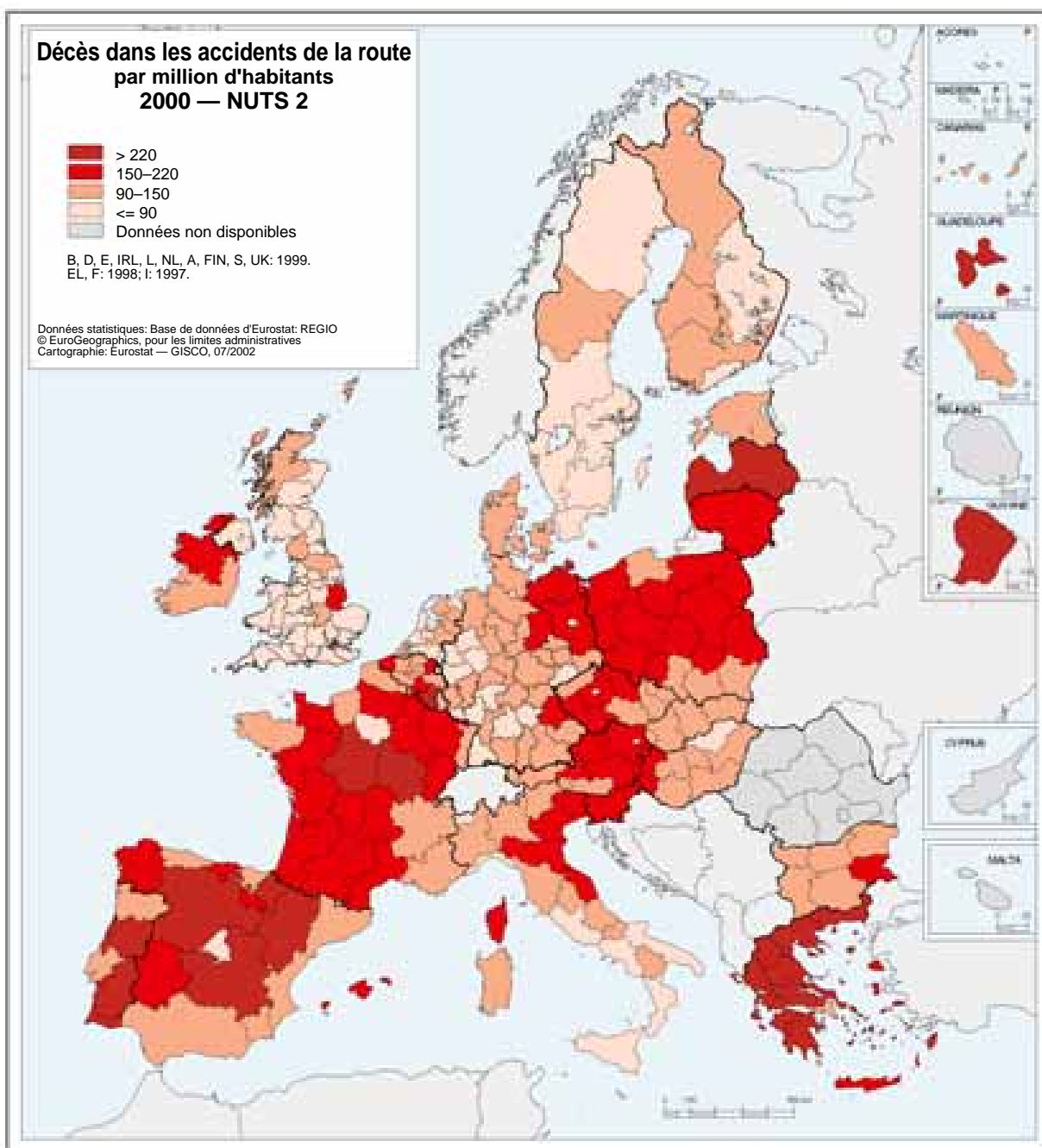
# Sécurité routière

REGIO contient des séries de données de niveau NUTS 2 sur les personnes tuées et blessées dans des accidents de la route. Les séries chronologiques correspondantes remontent à 1988.

La carte 8.7 représente l'indicateur «Décès dans des accidents de la route en 2000», exprimé en nombre de tués par million d'habitants. La mise en relation de cette variable avec la population permet de lisser les écarts régionaux liés à la taille de la population. D'autres facteurs pertinents ne sont pas pris en compte, par exemple le nombre de voitures en circulation ou les distances parcourues

(voir également la carte 8.2 pour le nombre de voitures particulières).

Selon la définition type, il faut entendre par «décès imputable à un accident de la route» tout décès intervenant dans les trente jours de la date de l'accident. Cette définition n'est toutefois pas appliquée par l'ensemble des États membres, de sorte que certains pays qui utilisent un délai plus court présentent des chiffres relativement moins élevés. Le guide d'utilisation de REGIO fournit des coefficients correcteurs applicables à ces pays. Ces coefficients n'ont toutefois pas été utilisés pour les données figurant dans le présent document.



Carte 8.7



- Le nombre des tués varie sensiblement suivant les régions. Il s'échelonne entre 22 tués par million d'habitants à Ceuta y Mellila en Espagne et 369 tués dans la région Alentejo au Portugal.
- La plupart des régions des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de Suède accusent moins de 90 tués par million d'habitants.
- Les importants taux de mortalité sur la route (entre 220 et 369) constatés en Grèce, en Allemagne orientale, au Portugal, dans les régions Centre et Bourgogne en France ainsi que dans les régions Castilla y León, Castilla-la Mancha, Aragon et Comunidad Foral de Navarra en Espagne peuvent refléter un déséquilibre entre l'augmentation de la densité automobile et l'existence d'un réseau routier insuffisamment modernisé. Mais ces deux facteurs ne sauraient à eux seuls expliquer cette situation dans laquelle d'autres aspects entrent en compte, tels que la formation des conducteurs, le respect des limitations de vitesse et le taux d'alcoolémie toléré au volant.
- Les régions définies en ceinture d'importantes conurbations (Comunidad de Madrid en Espagne, Berlin en Allemagne ou Wien en Autriche) ont tendance à compter moins de morts sur les routes, ce qui reflète peut-être l'utilisation plus intense des transports en commun, les vitesses moyennes plus faibles et une plus grande densité du réseau autoroutier.
- Dans certaines régions insulaires tournées vers le tourisme, par exemple la Corse et la Guadeloupe en France, la Sardegna en Italie et de nombreuses îles grecques, les taux de mortalité plus élevés pourraient s'expliquer du fait de

l'afflux saisonnier de vacanciers qui peuvent utiliser le réseau routier de façon intensive sans être pris en compte dans les chiffres de population.

- Les taux de mortalité sont également élevés en Lettonie, en Lituanie, en Pologne, dans l'ouest de la République tchèque, dans l'ouest de la Hongrie et dans le sud-est de la Bulgarie.

## Résumé

Les statistiques régionales des transports figurant dans le présent document affichent des écarts qui sont souvent mis en évidence par des indicateurs en rapport avec l'économie. Il suffit de comparer les cartes du présent chapitre avec celles qui sont consacrées au produit intérieur brut (PIB), ce qui renforce la thèse selon laquelle l'intensification du trafic et la croissance économique sont souvent étroitement liés.

En outre, la distribution du trafic donne à penser que le développement économique régional est essentiellement favorisé par la qualité de l'infrastructure des transports. À l'inverse, l'infrastructure insuffisante peut faire obstacle au développement régional. Il apparaît également que certaines régions à fort trafic sont soumises à des problèmes environnementaux beaucoup plus graves que les régions périphériques où le trafic est moindre.

D'une manière générale, les pays candidats présentent des caractéristiques similaires à celles des États membres de l'UE.





# Introduction

Les indicateurs régionaux de santé pour l'Union européenne, développés par Eurostat afin d'aider à fixer des objectifs en matière de santé, répondent à des définitions et méthodes normalisées qui rendent possibles les comparaisons. Pour délivrer une information comparative de qualité sur la santé générale de la population desservie, les données doivent être comparables entre les régions et refléter les changements apparus au fil du temps. Les principaux déterminants non médicaux de la santé au niveau régional devront aussi être pris en considération.

Les statistiques de santé au niveau régional comprennent deux volets distincts. D'un côté, il y a les données sur la mortalité, où les maladies en cause sont définies selon une classification internationale. La première partie de ce chapitre traite de ces statistiques. De l'autre côté, il y a les données du secteur de santé collectées par Eurostat, qui sont liées aux infrastructures, au sens large du terme, et aux ressources en personnel, du secteur de santé. Leur analyse constitue la deuxième partie de ce chapitre.

## Remarques sur la méthodologie

### a) Les régions sociosanitaires

La difficulté des statistiques de santé à l'échelle régionale vient du fait que les régions sociosanitaires sont définies par les gouvernements régionaux, provinciaux ou locaux de façon très variable d'une région, ou d'un État membre, à l'autre. Le découpage régional intéressant les autorités sanitaires des États membres ne coïncide, en effet, pas toujours de manière stricte avec la classification NUTS 2. Les gouvernements régionaux se développent considérablement et l'importance des régions comme les unités de gestion politique et administrative en matière de santé augmentent en Europe. En Espagne par exemple, les communautés autonomes ont acquis un niveau élevé d'autonomie, qui se traduit dans les faits par la gestion de l'intégralité du budget de santé. La Belgique est dans la même situation. La réforme de soins de santé de 1996 en France, qui avait pour objet la planification régionale des soins de santé, laisse aux hôpitaux la responsabilité d'attribuer le budget. De profondes réformes sur la gestion sanitaire sont aussi en cours au Royaume-Uni. Néanmoins, dans d'autres États membres, ce sont les services municipaux qui exercent ces responsabilités (Pays-Bas, Suède, etc.). Par ailleurs, les niveaux de responsabilité des autorités sanitaires en Angleterre (NHS Trusts), des administrations régionales de la santé publique en Irlande et des régions de soins de santé au Portugal sont en

core différents. Aussi, la plupart des niveaux de gestion mentionnés sont à la fois impliqués dans la gestion de l'hôpital, des soins ambulatoires et dans la gestion et la politique des services sociaux.

### b) Les indicateurs sur la mortalité

Des données sur le nombre absolu de décès sont collectées par Eurostat (au niveau national et aux niveaux régionaux NUTS 1 et NUTS 2). Le codage est basé sur la cause initiale de décès [section b)] du certificat de décès. Les causes de décès sont définies sur la base de la classification internationale des maladies (CIM) de l'OMS. Tous les États membres utilisent la neuvième ou la dixième révision de cette classification. Le taux de mortalité standardisé (TMS) constitue une moyenne pondérée des taux de mortalité spécifiques par âge. Le facteur de pondération est la distribution par âge de la population dont la mortalité est observée. Comparer les TMS de deux ou plusieurs populations (au niveau NUTS 2 dans la présente publication) est une comparaison d'une combinaison de différents taux de mortalité spécifique par âge et de différentes structures démographiques qui ne reflètent pas uniquement les différences «réelles» de mortalité, mais tiennent compte également des effets de la structure démographique sur le nombre total de décès et sur les taux bruts de mortalité.

### c) Les indicateurs sur les ressources

Pour les indicateurs de ressources disponibles en matière de santé utilisés dans cette publication, il convient de remarquer qu'Eurostat collecte les statistiques sur la main-d'œuvre effectuant les soins (nombre des médecins et d'autres professions) et sur le nombre de lits d'hôpitaux au niveau régional.

Le nombre de médecins dans chaque région est établi par les États membres sur la base de concepts et de registres différents. Dans huit États (Belgique, Danemark, Allemagne, Grèce, France, Autriche, Suède et Royaume-Uni), le nombre de médecins correspond au nombre de praticiens actifs (c'est-à-dire aussi bien les médecins ayant une pratique médicale que ceux qui travaillent dans l'industrie, la recherche ou l'administration). En Irlande et au Luxembourg, la définition ne couvre que les médecins ayant une pratique médicale. Dans cinq autres États membres (Espagne, Italie, Pays-Bas, Portugal et Finlande), la définition couvre les médecins «autorisés à pratiquer», parmi lesquels figurent des médecins qui sont sans emploi, se trouvent à la retraite ou travaillent sans pratiquer directement la médecine, aussi bien que ceux qui ont effectivement une pratique médicale. Au Royaume-Uni et en Irlande, seul le secteur public est pris en considération.

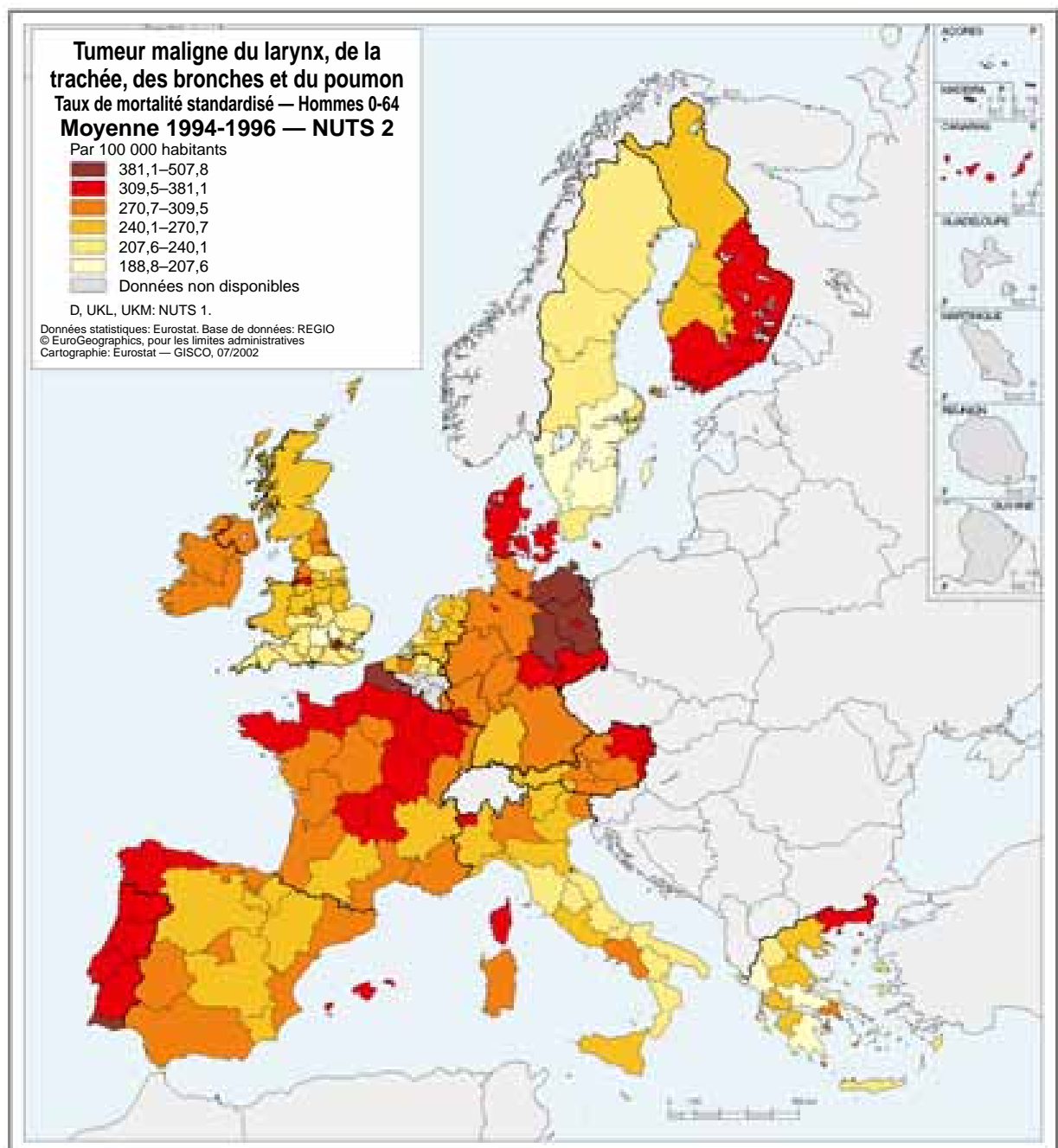
Les données sur le nombre de lits, collectées par Eurostat, sont normalement présentées sous forme de moyennes annuelles. La comparabilité est fragile et ces chiffres doivent être interprétés avec prudence, car la définition des concepts d'«hôpi-

tal» et de «lit d'hôpital» varie d'un État membre à l'autre. En général, les variations du nombre de lits sont cependant comptabilisées *pro rata temporis*. Lors du comptage des lits, seuls les lits destinés à des patients hospitalisés sont pris en compte. Le «nombre total de lits d'hôpitaux» couvre l'ensemble des lits (à l'exception de ceux des enfants en bonne santé) dans les hôpitaux généralistes, universitaires et spécialisés, les hôpitaux psychiatriques et autres établissements traitant les troubles mentaux, les maisons de soins, etc. Les lits d'hôpitaux disponibles pour les soins infirmiers de jour dans les foyers médicaux pour enfants, les crèches sous contrôle médical et les établissements pour déficients sensoriels ne sont pas nécessairement inclus.

## La mortalité dans les régions de l'UE

### La mortalité prématurée

La mortalité prématurée regroupe l'ensemble des décès enregistrés avant 65 ans (limite d'âge retenue dans de nombreux travaux internationaux). Ces décès précoces représentent dans l'ensemble de l'UE un tiers de la mortalité générale, avec des taux de décès deux fois plus élevés dans la population masculine. L'analyse spatiale de la mortalité prématurée révèle d'importantes disparités en UE, et des configurations différentes pour les hommes et pour les femmes.

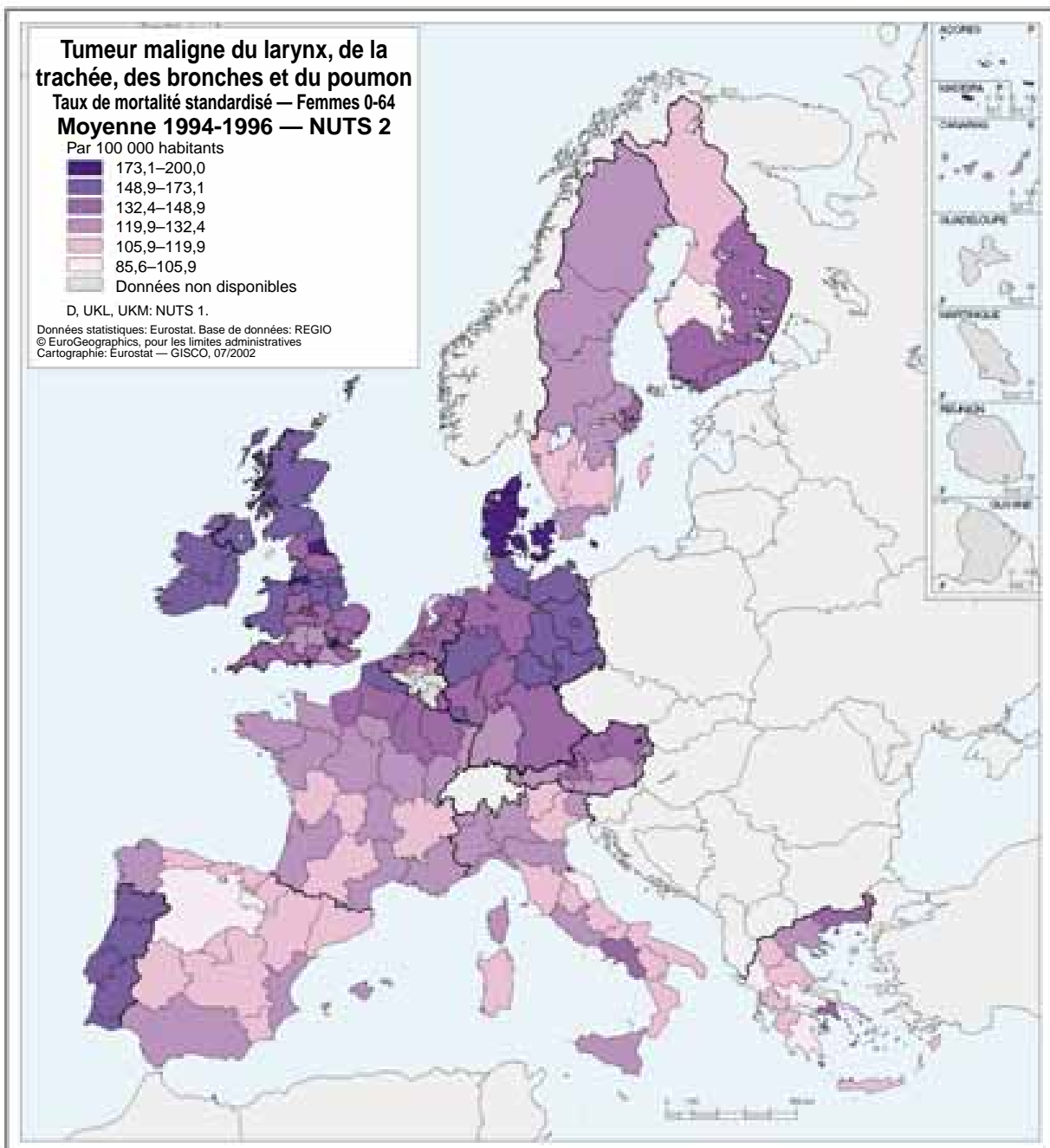


Carte 9.1

## Des disparités importantes à l'intérieur des frontières nationales pour les hommes

La mortalité prématurée frappe inégalement les hommes dans l'espace européen. Entre la Suède, pays le moins touché, et le Portugal, pays le plus touché, les taux varient dans un rapport de 1 à 2,5. La France et l'Allemagne sont également en situation globale de surmortalité. D'importantes disparités s'observent cependant au sein même des pays. Certains d'entre eux présentent des structures régionales très marquées. Des proximités entre régions transfrontalières sont également notables. En Finlande, les régions Sud sont nettement plus touchées que les régions septentrionales, dont les taux sont plus proches de ceux de la Suède. En Allemagne, le risque de décéder pré-

cocement est globalement important, mais les anciens Länder de l'Est ainsi que les Länder de Bremen et Hamburg y sont en nette surmortalité. En France, la cartographie fait apparaître un «T» septentrional de surmortalité qui s'emboîte dans un «U» de sous-mortalité. En Autriche, on note un gradient Est/Ouest qui place l'Autriche danubienne en situation défavorable. Les taux de mortalité moins élevés des Länder alpins sont équivalents à ceux des régions alpines italiennes voisines (Trentino-Alto Adige). En Espagne, les provinces littorales, dont les taux sont proches de ceux des régions littorales du sud de la France, et la Comunidad de Madrid affichent des taux plus élevés que les provinces intérieures. On note également que les taux de Galicia et Principado de Asturias



Carte 9.2

et les taux de mortalité enregistrés dans les provinces voisines portugaises sont équivalents.

Ces structures spatiales montrent que la mortalité prématurée est essentiellement liée à des composantes régionales. Cependant certaines des régions européennes les plus touchées ont des caractéristiques socio-économiques communes. Il s'agit notamment des grandes régions urbaines, des anciennes régions industrielles (Nord - Pas-de-Calais, Lorraine, Saarland, Greater Manchester), ou de régions défavorisées économiquement telles que les Länder Est-allemands, la région Anatoliki Makedonia Thraki en Grèce, le Portugal dans son ensemble.

### Une répartition des taux féminins moins éclatée dans l'espace européen

Les structures dessinées par la mortalité féminine sont différentes de celles de la mortalité masculine. Le Danemark est le pays le plus nettement touché avec un taux 2 fois plus élevé que celui de l'Espagne. Il appartient à un ensemble régional relativement continu de surmortalité, regroupant les Îles Britanniques, le Benelux, le nord-est de la France, l'Allemagne et le nord de l'Autriche. Dans le reste de l'UE, le Portugal dans son ensemble, le sud de la Finlande, Anatoliki Makedonia Thraki,

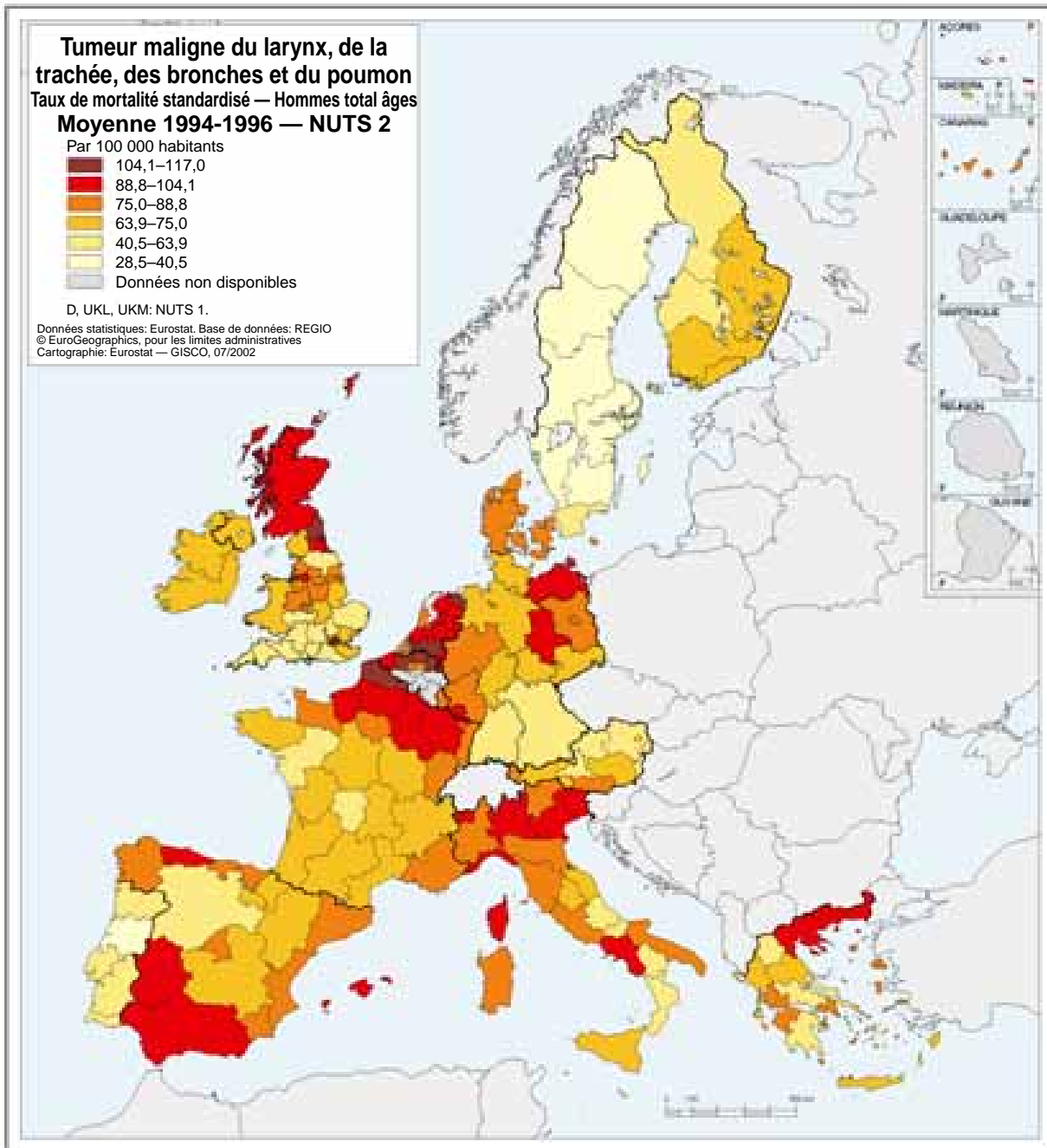
et la région d'Attiki en Grèce et Campania en Italie affichent également des taux élevés. Partout ailleurs les risques de décès précoces féminins sont moins importants.

### Une mortalité surtout liée à des comportements à risque

D'une manière générale, morts violentes et causes de décès liées à l'alcoolisme et au tabagisme (cancers broncho-pulmonaires, maladies de l'appareil respiratoire, cirrhoses alcooliques...) dominent la mortalité prématurée, en particulier chez les hommes. Ce type de pathologies représente plus de 30 % des décès masculins précoces. Le poids important des causes de décès, liées à des pratiques de santé à risque dans la mortalité prématurée, montre que celle-ci doit constituer un indicateur privilégié d'évaluation des politiques de prévention des divers pays européens.

### Les cancers des voies respiratoires

Les cancers des voies respiratoires (poumons, bronches, trachée, larynx) sont responsables dans l'UE de 5 % de l'ensemble des décès. Ces cancers sont dus, pour une grande majorité, à l'intoxication tabagique.



**Carte 9.3**

**Une forte corrélation pour les hommes entre régions industrielles et urbaines et niveau de la mortalité**

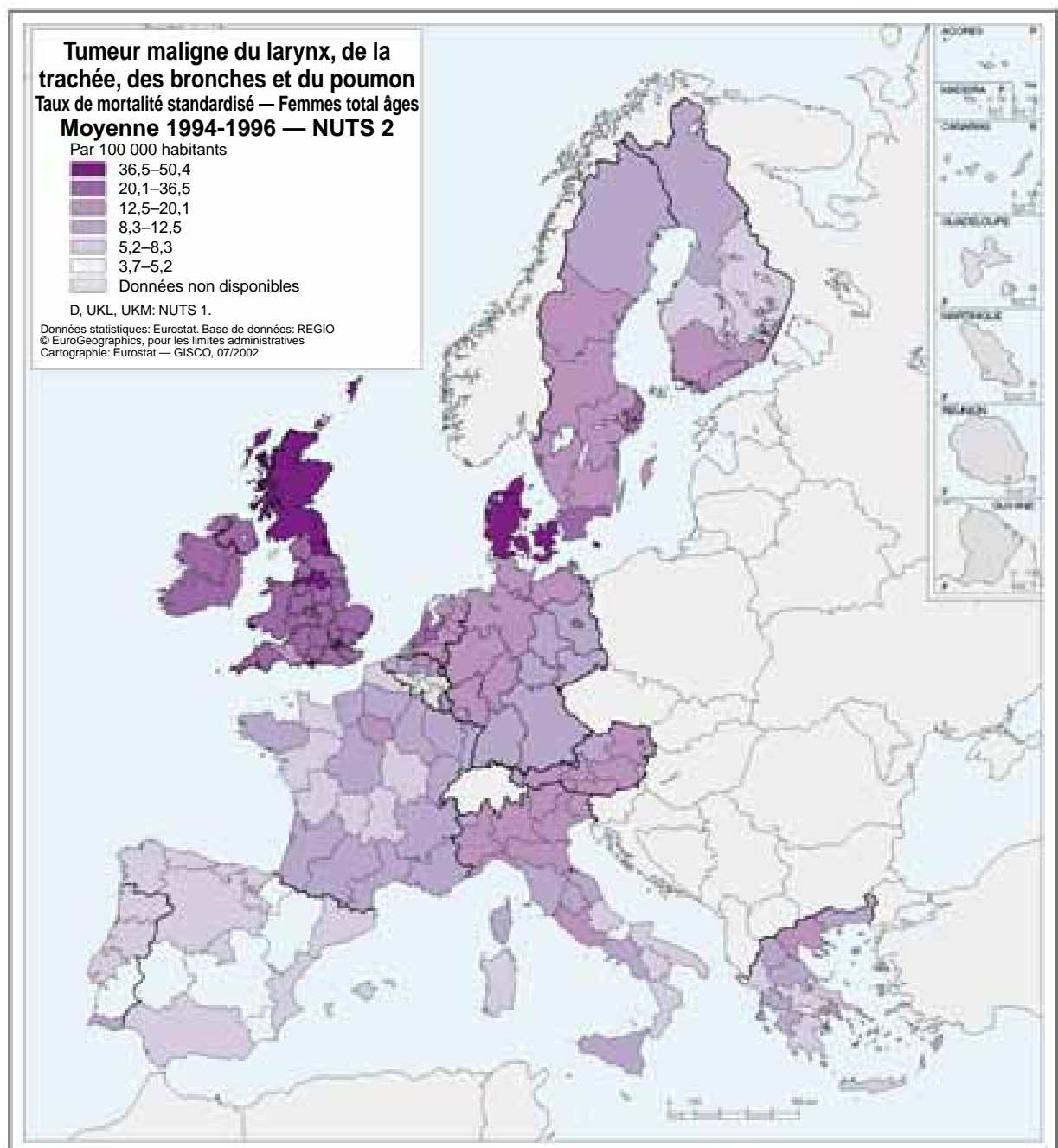
Les taux de mortalité de la population masculine varient dans un rapport de 1 à 4 selon les régions. En France, en Allemagne, au Royaume-Uni, et dans les pays méditerranéens, des régions aux caractéristiques socio-économiques communes, industrielles et urbaines, ressortent avec des niveaux élevés de mortalité. Il s'agit des anciennes régions industrielles du nord de la France (Nord - Pas-de-Calais, Lorraine), de l'ouest de l'Allemagne (le

Saarland, dont le taux de mortalité est plus proche des régions françaises voisines qui partagent le même passé industriel), du nord de la Grande-Bretagne (Greater Manchester), du nord de l'Italie et des provinces littorales espagnoles. Toutes les grandes régions urbaines de ces pays ainsi que la province d'Attiki (qui contient Athènes) en Grèce sont en situation de surmortalité. Les Pays-Bas et la Belgique, pays très urbanisés sont également fortement touchés. On note également des taux de décès élevés dans des régions en difficultés économiques, tels que les anciens Länder Est-allemands, actuellement en restructuration, Campania en Ita-



lie, Scotland, Kentriki Makedonia et Anatoliki Makedonia, Thraki. Les régions en surmortalité sont des zones géographiques où la consommation de tabac est ou a été plus importante qu'ailleurs. Les études sur la consommation masculine de tabac par catégories socioprofessionnelles montrent que le tabagisme est plus répandu

dans la population ouvrière. Dans les régions industrielles, les taux de décès élevés par cancers des voies respiratoires constituent ainsi probablement l'indicateur d'une mortalité touchant une population masculine forte consommatrice de tabac et simultanément plus souvent exposée dans son travail à un environnement polluant.



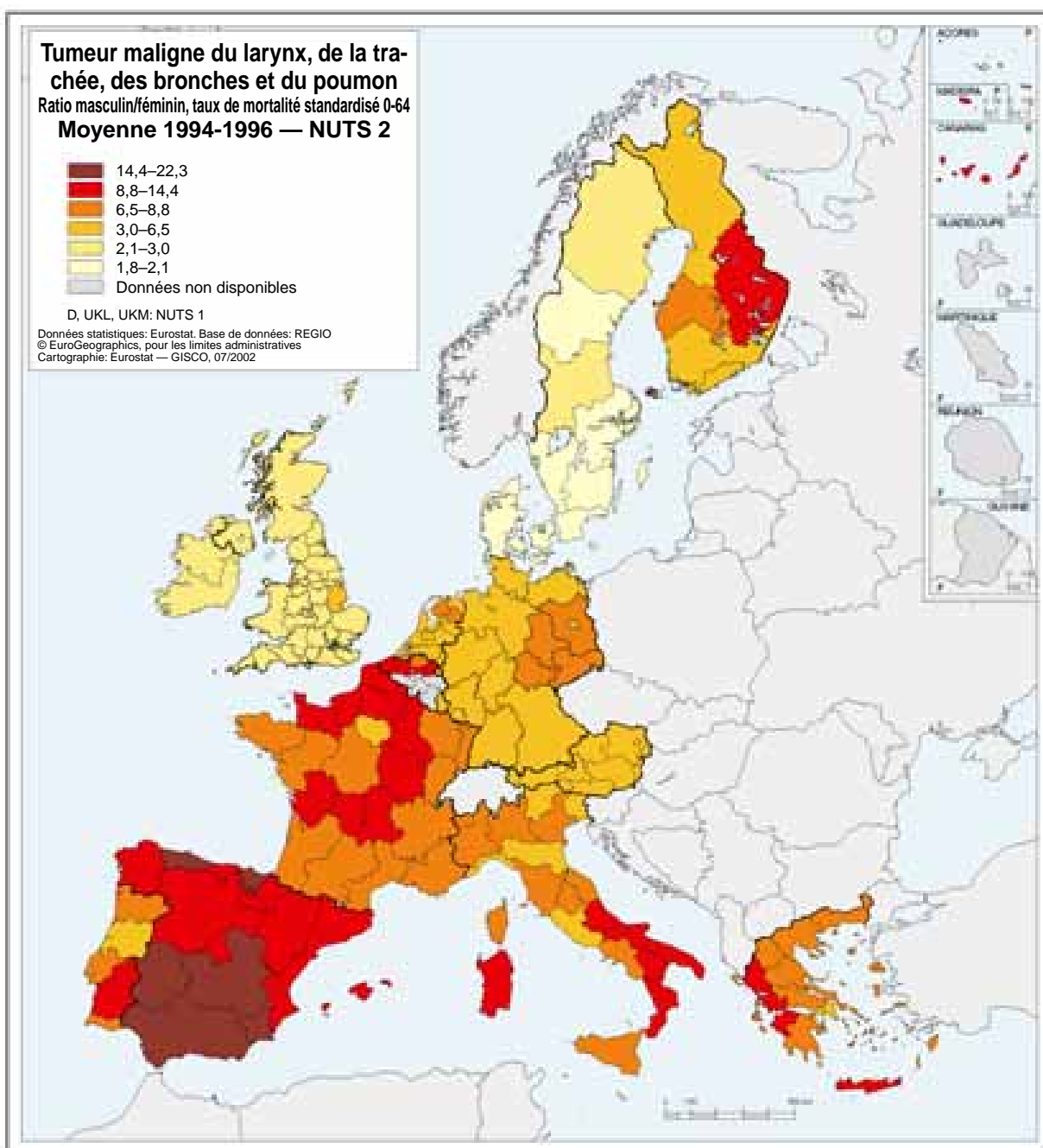
Carte 9.4



## Une géographie spécifique de la mortalité féminine

La répartition des taux de mortalité féminins dessinent une géographie différente de celle des hommes. Une vaste zone de surmortalité s'étend des Îles Britanniques aux régions méridionales de la Suède et de la Finlande jusqu'en Allemagne de l'Ouest. À l'exception du nord de l'Italie, les femmes des pays méditerranéens sont au contraire relativement épargnées. La péninsule Ibérique constitue un ensemble homogène de taux très faibles, jusqu'à 12 fois inférieurs à ceux du Danemark.

mark. Cette géographie tranchée s'explique par des comportements tabagiques féminins très différents entre le nord et le sud de l'UE. Dans le Nord, contrairement au Sud, la consommation féminine de tabac est un phénomène ancien. Dans les pays du Sud, on enregistre cependant une progression importante du tabagisme féminin. Les régions urbaines en témoignent qui, à l'exception du Vale do Tejo (incluant Lisbonne) et la Comunidad de Madrid, présentent un niveau de mortalité proche de celui des pays nordiques: c'est le cas notamment du Lazio, Attiki et Kentriki Makedonia, contenant les villes de Rome, Athènes et Thessalonique.



Carte 9.5

## Une surmortalité masculine généralisée mais des écarts de mortalité entre sexe variables selon les régions

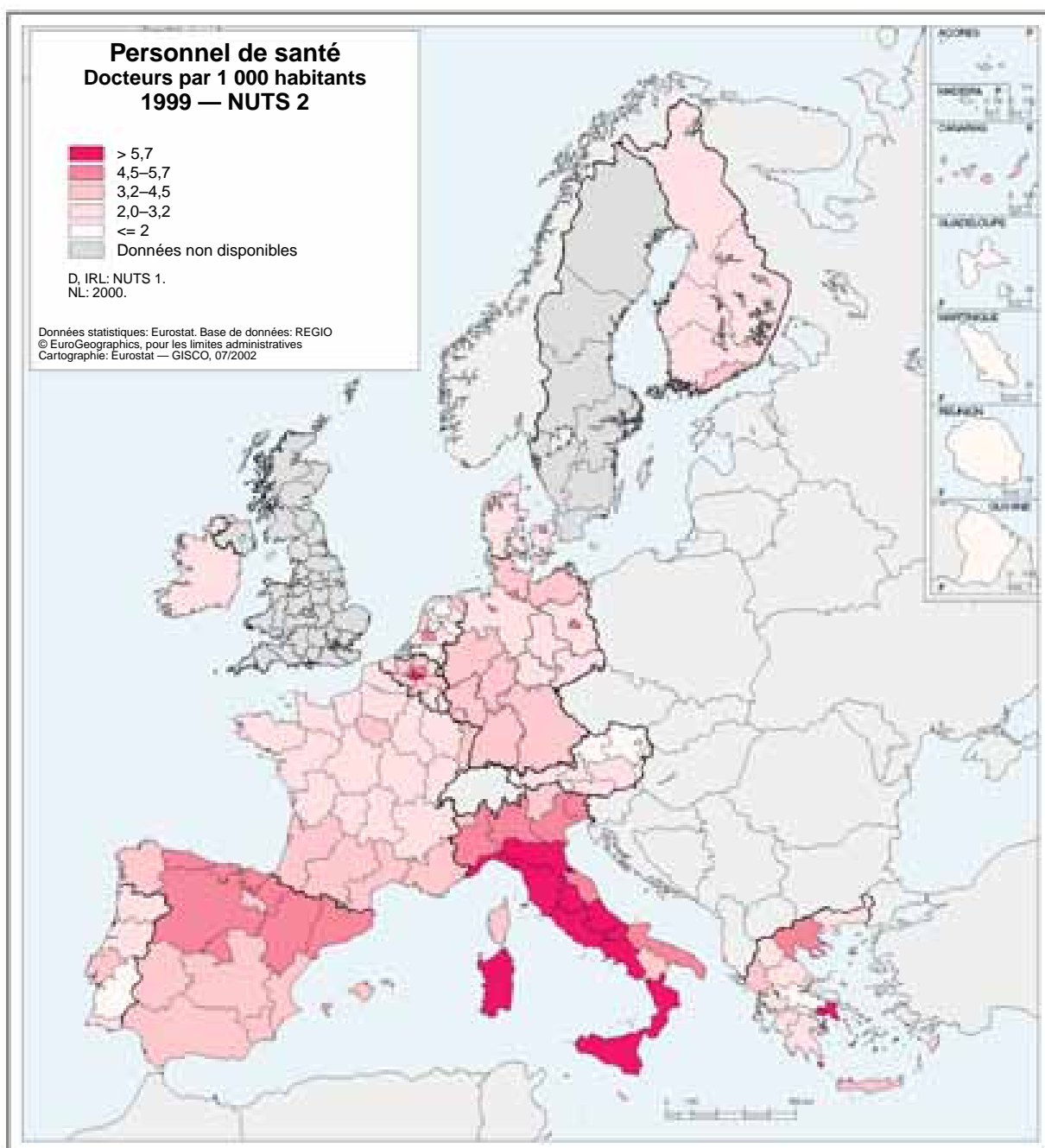
Malgré un tabagisme féminin de plus en plus répandu en UE, les hommes restent nettement plus atteints que les femmes par les cancers des voies respiratoires. Les ratios de surmortalité masculine sont cependant très variables selon les régions européennes. La géographie de la surmortalité masculine oppose nettement les pays du Nord à ceux du Sud. Dans les pays du Nord où la mortalité féminine est élevée, les ratios sont plus faibles. En revanche dans les pays méditerranéens, la surmortalité masculine reste très marquée, bien que moins évidente dans les régions contenant les capitales (Île-de-France, Lazio et Attiki). Il est probable que ces ten-

dances se modifient à l'avenir dans des pays comme la France ou l'Espagne, où la consommation féminine de tabac est en augmentation.

## Les ressources en matière de santé dans les régions de l'UE

### Variations du nombre de médecins

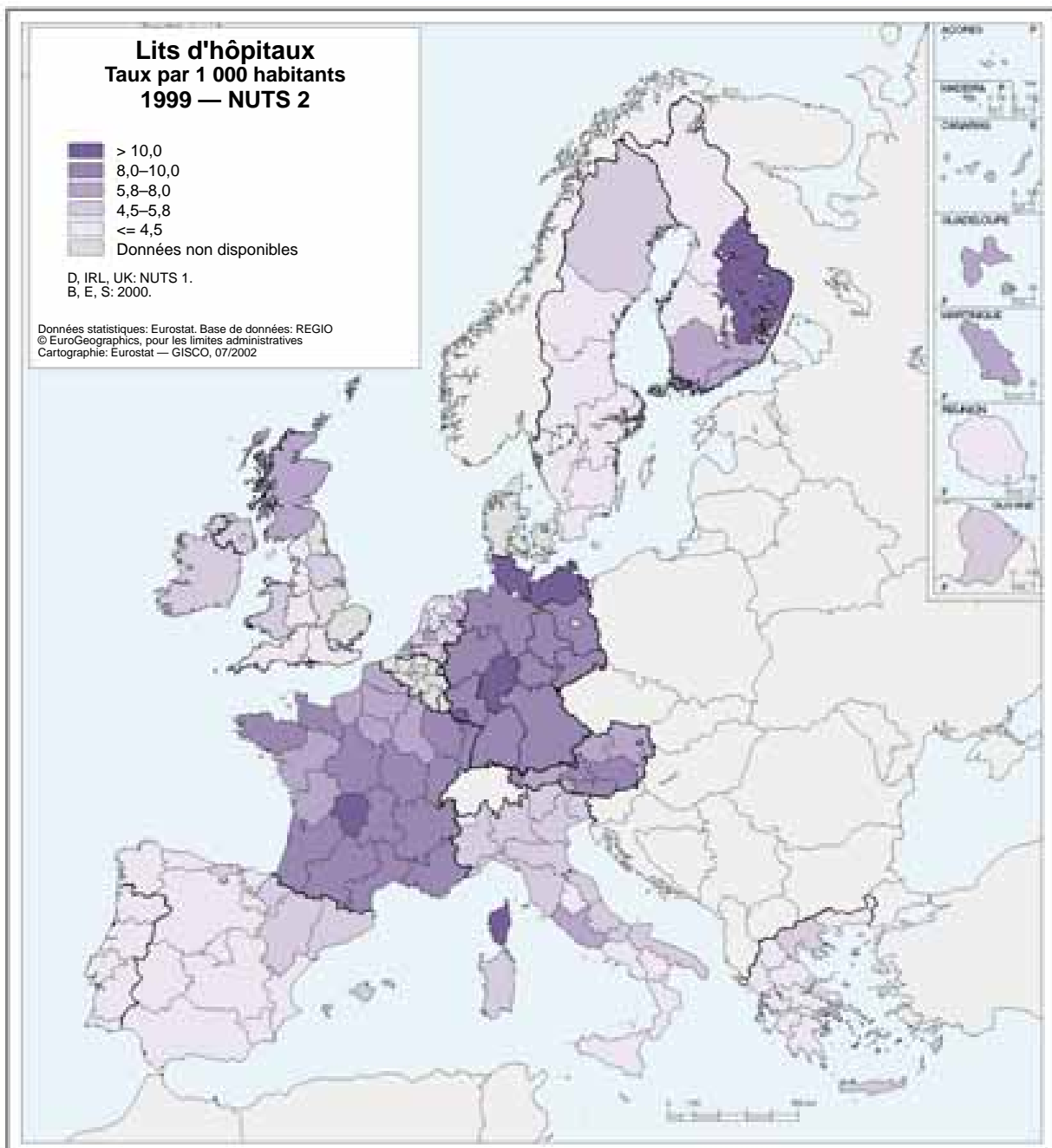
De 1986 à 1999, le nombre de médecins a augmenté dans tous les États membres de l'UE. Le



Carte 9.6

nombre de médecins pour 1 000 habitants dans l'UE est passé de 2,7 à 3,6. Néanmoins la densité de la main-d'œuvre du secteur des soins de santé varie sensiblement d'un État membre à l'autre. En 1999, le nombre de médecins pour 1 000 habitants dans l'UE allait de 1,9 au Royaume-Uni à 5,9 en Italie. Par rapport à 1986, les chiffres se sont accrus dans pratiquement toutes les régions des États membres. Une ventilation par âge et par sexe, établie pour huit États membres, révèle que 60 % des médecins ont moins de 45 ans et que, dans chaque groupe d'âge, les hommes sont plus nombreux que les femmes. La majorité des régions italiennes ainsi que les régions espagnoles du Nord affichent une forte densité des effectifs et

deviennent des «exportatrices» nettes de médecins vers d'autres régions, notamment vers le Royaume-Uni. Le phénomène est plus visible encore dans le cas des infirmières. La haute densité de médecins dans les régions d'Attiki et de Kentriki Makedonia (comprenant respectivement les villes d'Athènes et de Thessalonique) en Grèce peut s'expliquer par une législation moins contraignante en matière de reconnaissance de diplôme pour les médecins de pays candidats. Par rapport aux standards internationaux, toutes les régions de l'UE présentent une densité suffisante de médecins à l'exception de quelques-unes en Grèce et au Portugal.



Carte 9.7

## Variations du nombre de lits d'hôpitaux

L'évolution du nombre des lits d'hôpitaux par habitant est tout à fait différente. Au cours de la période 1986-1999, le nombre de lits d'hôpitaux par habitant a fortement diminué dans l'UE de 8,3 lits par 1 000 habitants à 6,3. Cette diminution du nombre de lits peut s'expliquer par l'évolution des techniques médicales qui ont permis de réduire la durée moyenne de l'hospitalisation pour une affection donnée. Une autre raison réside dans les contraintes financières apparues au cours des années 90, qui ont entraîné partout une rationalisation des services de soins de santé. La demande accrue de soins de santé de la part de personnes âgées souffrant plus souvent d'incapacités et de maladies chroniques a été réglée, dans la plupart des cas, par le transfert de lits pour des soins aigus ou psychiatriques vers des lits pour les soins de longue durée avec diminution toujours du nombre total. Les ressources disponibles, exprimées en nombre de lits d'hôpitaux par habitant, varient fortement d'un État membre à l'autre. L'offre de services hospitaliers aux niveaux national et régional est, néanmoins, très en rapport avec le total des dépenses en santé.

La part du produit intérieur brut (PIB) consacrée en 1998/1999 par les États membres aux soins de santé se situait entre 6,7 % et 10,4 %. Elle fait apparaître une certaine division Nord-Sud (plus l'Irlande), mais pas très marquée. Les dépenses de santé représentent une proportion relativement plus importante du PIB en Allemagne (7,8 %), en France (7,3 %) ou au Danemark (6,9 %) qu'au Portugal (5,2 %), en Irlande (5,1 %) ou en Grèce

(4,7 %). Entre 1980 et 1999, la part du PIB consacrée aux soins de santé s'est accrue dans la plupart des États membres. Le niveau des dépenses dépend en partie du prix des biens et des services et en partie des quantités fournies. Dans ce secteur, le problème résulte, d'une manière générale, du fait que la «santé» est une production qui ne peut être mesurée directement. Alors que, dans la plupart des secteurs de l'économie, les biens et les prix sont facilement disponibles, ils sont impossibles à enregistrer directement lorsqu'il s'agit, par exemple, de services ambulatoires ou hospitaliers.

Cependant, il convient de souligner à nouveau que les différences en matière d'organisation des soins de santé et de délimitation soit au niveau national ou régional (par exemple: quelle est la différence entre les services de santé et les services sociaux) rendent malaisée l'interprétation de comparaisons entre pays, qu'il s'agisse de comparaisons ponctuelles ou de comparaisons portant sur des tendances.

La division Nord-Sud apparaît, dans le cas des lits d'hôpitaux, mais avec certaines nuances. Les régions allemandes, françaises, autrichiennes et finlandaises (Mecklenburg-Vorpommern, Ita-Suomi et le Limousin en tête) présentent une forte densité de lits qui contraste nettement avec celle des régions espagnoles, portugaises et grecques (Algarve et Sicilia notamment) ainsi qu'avec celles du Royaume-Uni et de l'Irlande. Certaines régions frontalières avec des pays candidats ou avec la Russie montrent aussi une densité supérieure au reste par le possible afflux de patients de ces pays.



# Introduction

Les statistiques régionales de l'environnement sont présentées pour la première fois au sein de cet annuaire. Eurostat vient en effet d'achever la première collecte de données régionales sur l'environnement auprès des pays membres de l'Union et des pays candidats.

Ce travail répond, en particulier, à une demande de la direction générale de la politique régionale de la Commission européenne (DG REGIO) qui, dans le cadre des Fonds structurels et de cohésion, finance le développement de nombreuses régions de l'Union. L'article 6 du traité établissant la Communauté européenne indique que la protection de l'environnement doit être intégrée dans la définition et la mise en œuvre des politiques communautaires. Depuis le traité d'Amsterdam, le développement durable est l'une des missions de l'Union et l'une des priorités est d'assurer «un niveau élevé de protection de l'environnement». Le développement régional et la préservation de l'environnement se doivent donc d'être complémentaires et les données statistiques sont nécessaires afin d'évaluer les efforts consentis et à venir pour que l'amélioration de la qualité de vie aille de pair avec la préservation de l'environnement.

Les données statistiques ont été collectées grâce au questionnaire régional sur l'environnement élaboré par Eurostat. Les pays participaient de manière volontaire à ce nouvel exercice (avec pour certains, le support financier de la DG REGIO). Les statistiques régionales de l'environnement sont en développement: l'augmentation de la disponibilité des données et l'harmonisation des concepts permettront d'affiner les analyses. En effet, si la comparaison des situations environnementales entre les pays est régulièrement traitée au niveau national, elle n'a pas encore été faite de façon régulière et systématique au niveau régional, à l'échelle européenne.

Les thèmes présentés dans ce chapitre ont été choisis selon, tout d'abord, leur pertinence par rapport aux politiques environnementales actuelles; ainsi, dans le contexte de la politique de développement durable, la gestion des ressources naturelles est une priorité; ensuite, selon la disponibilité des données et l'harmonisation des années de référence car, selon les pays, la mise à jour des données environnementales varie. Par exemple, les enquêtes concernant le domaine de l'eau ne sont souvent réalisées que tous les 3 ans dans plusieurs pays. Les données présentées ci-après sont relatives aux années les plus récentes disponibles pour chaque pays. Enfin, la comparabilité des données entre les pays et entre les régions est prise en compte. Les données et les analyses en découlant présentées dans cet annuaire devront toujours être prises avec précaution.

Dans cet annuaire, nous aborderons dans un premier temps la distribution de l'eau par le réseau

public et ensuite la collecte des déchets municipaux ainsi que leur gestion au travers de la mise en décharge. Ces indicateurs font partie de la liste des 59 indicateurs de développement durable développée par Eurostat (Measuring progress towards a more sustainable Europe; — European Communities, 2001, ISBN 92-894-1101-5). Des données complémentaires à celles présentées ici sont également disponibles dans le domaine «Milieu» de la base de données New Cronos.

## L'approvisionnement en eau par le réseau public

De nombreuses activités humaines ont un impact sur la disponibilité et la qualité de l'eau, surtout dans les zones fortement peuplées, fortement industrialisées et où l'agriculture est pratiquée de façon intensive. Les objectifs du sixième programme d'action pour l'environnement (Environnement 2010: notre avenir, notre choix) proposés par la Commission au Conseil et au Parlement seront les suivants pour 2010:

- atteindre des niveaux de qualité de l'eau qui n'entraînent pas d'incidences ni de risques inacceptables pour la santé humaine;
- s'assurer de la viabilité à long terme des taux de prélèvement d'eau;
- supprimer toutes les sources de pollution des eaux souterraines.

La directive 2000/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2000 établit un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau et a pour objet d'établir un cadre communautaire pour la protection des eaux intérieures de surface, des eaux de transition, des eaux côtières et des eaux souterraines, afin de prévenir et de réduire la pollution, de promouvoir l'utilisation durable de l'eau, de protéger l'environnement aquatique, d'améliorer l'état des écosystèmes aquatiques et d'atténuer les effets des inondations et des sécheresses.

L'approvisionnement en eau considéré dans cette partie correspond à la distribution d'eau effectuée par les unités économiques spécialisées dans la collecte, la purification et la distribution d'eau. Il s'agit en d'autres termes de l'approvisionnement public. Ce type de distribution en eau est à mettre en opposition avec l'auto-approvisionnement, c'est-à-dire les prélèvements d'eau par l'utilisateur en vue d'une utilisation finale pour compte propre. L'approvisionnement public dessert en particulier le secteur domestique (ménages) et également les secteurs économiques correspondant à la division 41 (NACE/ISIC) à savoir l'industrie, le secteur agricole, etc.

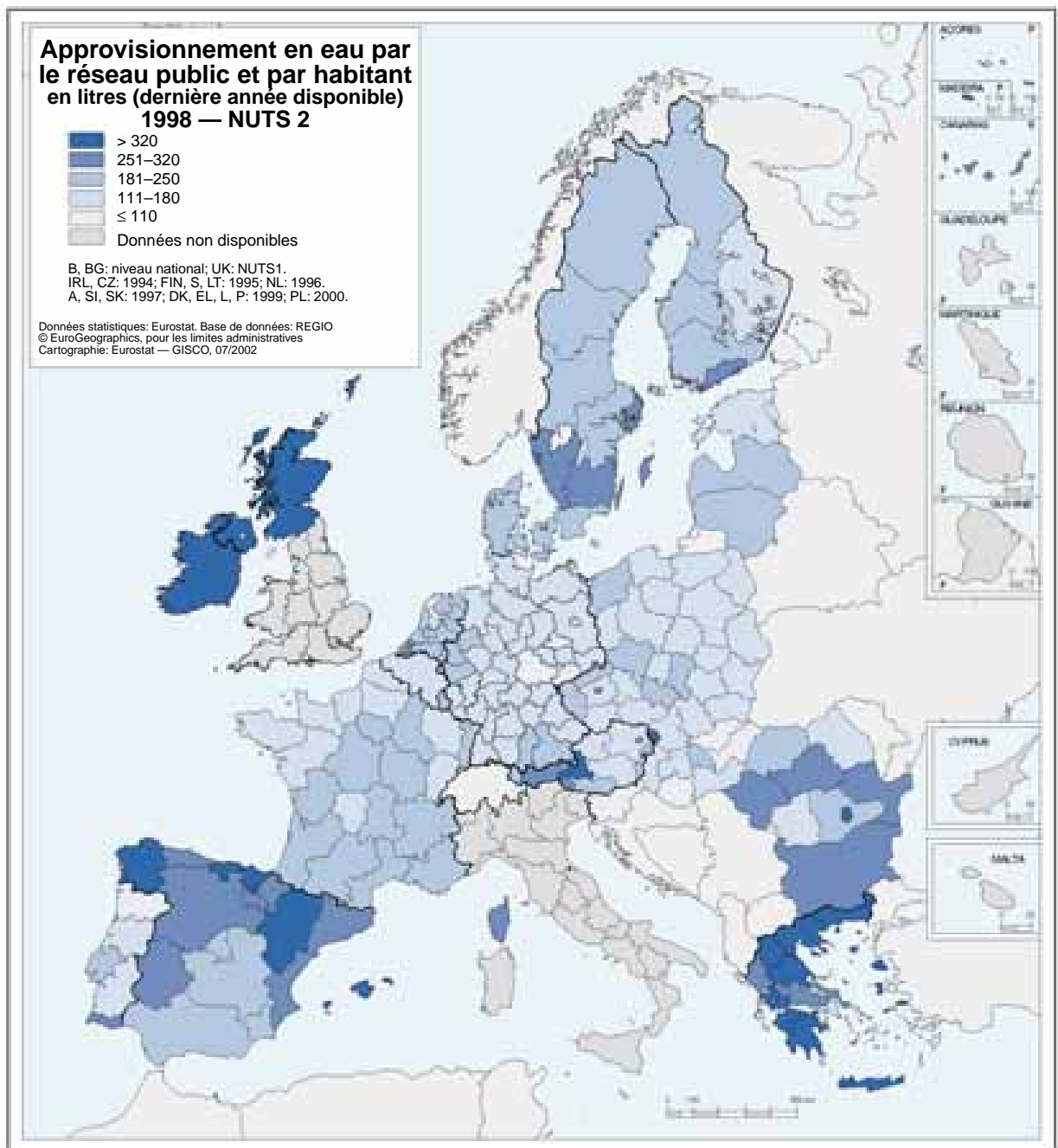


Il a été choisi de présenter les données calculées par habitant et non les valeurs totales rapportées par les pays, ceci afin de permettre une comparaison entre les régions. Ce calcul utilise la population totale résidente des régions et non la population effectivement concernée par l'approvisionnement public, du fait d'un manque de données pour certains pays. Certaines régions voient donc les quantités d'eau délivrées par habitant sous-estimées lorsqu'une fraction non négligeable de la population est non raccordée au réseau de distribution et pratique l'auto-alimentation.

La carte 10.1 montre la quantité d'eau effectivement distribuée par le réseau public, par habitant en litres et par jour (pertes non incluses). Les quantités d'eau distribuées varient considérablement

selon les pays mais également entre les régions au sein d'un même pays, mettant ainsi en avant des disparités régionales fortes. En Europe, la distribution d'eau s'échelonne au niveau régional de 103 litres (Dessau, D) à 805 litres (Dytiki Makedonia, Grèce). En moyenne, elle s'élève à 216 litres par habitant et par jour (calculée sur la base des valeurs les plus récentes) et varie au niveau national entre 79 litres (Slovénie) et 348 litres (Irlande), suivie de la Grèce avec 337 litres. En moyenne, les pays candidats sollicitent moins la distribution d'eau par le réseau public avec 184 litres par habitant et par jour, contre 236 litres pour les pays de l'Union européenne.

L'importante quantité d'eau distribuée en Irlande se justifie par les pertes en eau issues de la distri-



Carte 10.1



bution qui ne sont pas exclues, surestimant ainsi les quantités effectivement distribuées. En Grèce, contrairement à la plupart des pays étudiés, le réseau public n’approvisionne pas majoritairement le secteur domestique mais surtout d’autres secteurs économiques plus consommateurs d’eau. Ainsi, pour Dytiki Makedonia, seuls 32 % de l’eau distribuée est destinée au secteur domestique expliquant, peut-être, cette consommation extrême comparée aux autres régions.

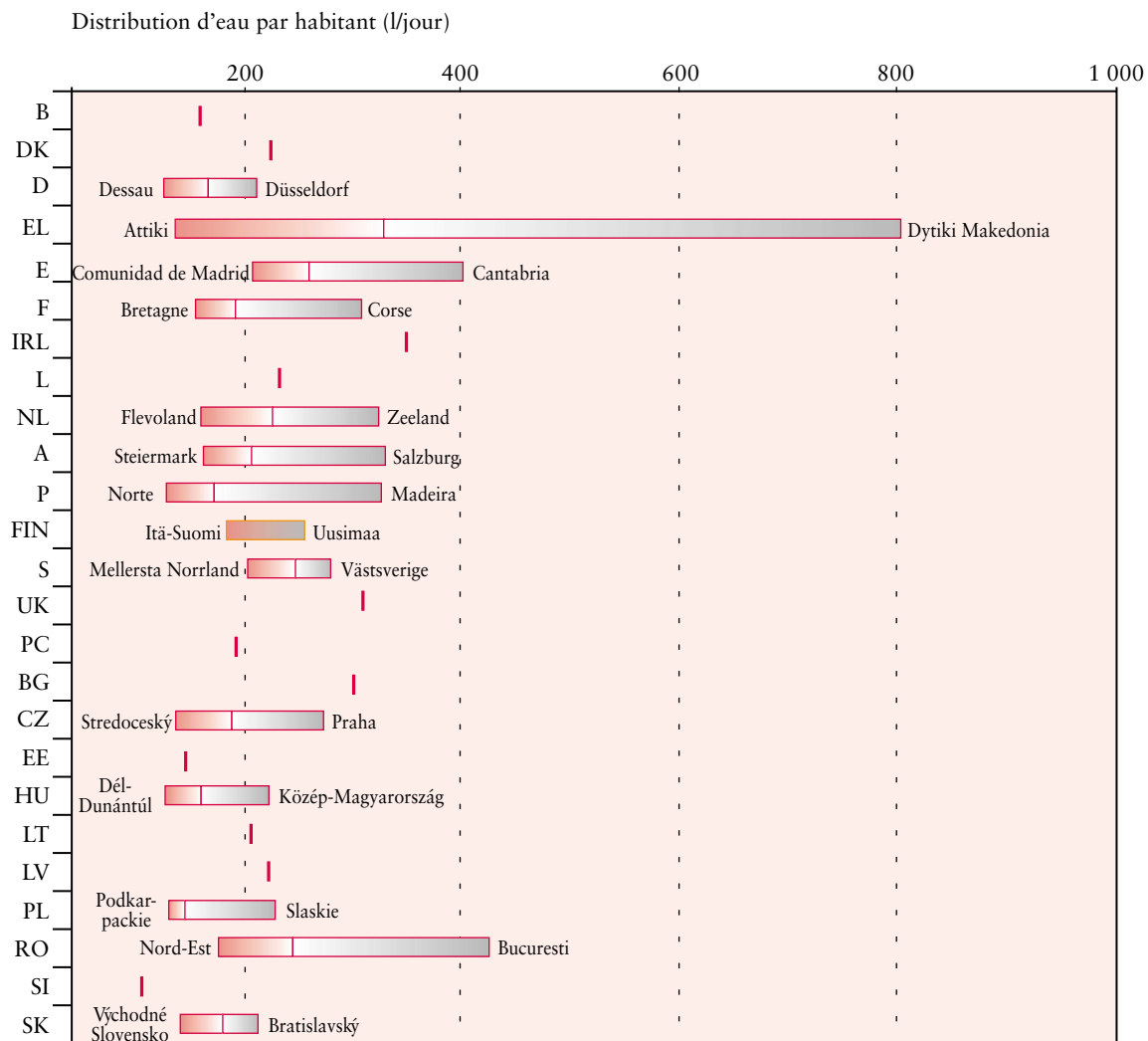
Quelques régions se distinguent par une faible distribution d’eau par le secteur public: certains nouveaux Länder en Allemagne (Dessau, Chemnitz, Thüringen), Norte au Portugal et la Slovénie. Au Portugal, l’autoapprovisionnement de la population est sans doute une raison à cette situation car seuls 77 % de la population sont raccordés au réseau public dans la région de Norte, valeur la plus

faible du pays (en moyenne 90 % de la population est raccordée). Par contre en Allemagne, toutes les régions, y compris les nouveaux Länder, ont un niveau de raccordement proche ou égal à 100 % de la population.

En Espagne, la situation est délicate à expliquer du fait d’une part, de l’activité touristique, du système de distribution publique de l’eau (imports-exports entre régions de l’eau), mais également du fait de l’utilisation de la désalinisation de l’eau de mer pour l’approvisionnement en eau ou de l’auto-approvisionnement.

En France, le prix de l’eau distribuée est pour certaines régions un facteur non négligeable. Ainsi, les régions de l’ouest et du nord de la France où le prix est le plus élevé, les quantités délivrées par le secteur public sont les plus faibles par habitant.

**Graphique 10.1 — Distribution d’eau par habitant par le secteur public au niveau national et extrêmes régionaux, 1998**



NB: CZ, IRL: 1994; FIN, LT, S: 1995; NL: 1996; A, SI, SK: 1997;

DK, EL, L, P: 1999; PL: 2000. CZ: ancienne version des Régions statistiques (1997). PC: pays candidats.

Le graphique 10.1 montre qu'au sein d'un même pays, de fortes variations sont également observées. En Roumanie, la région de Bucarest sollicite 2,5 fois plus le secteur public que la région du Nord-Est. En Autriche, la moyenne nationale est de 211 litres par habitant et par jour, mais au niveau régional, le réseau public distribue entre 151 litres (Steiermark) et 321 litres (Salzburg). La distribution minimale est sous-estimée d'environ 30 litres car seuls les  $\frac{3}{4}$  de la population sont raccordés au réseau public dans certaines régions. Néanmoins, la distribution peut varier de plus de 100 litres entre les régions. Le tourisme explique en partie ces variations pour les régions de Tirol et de Salzburg. En effet, l'accroissement de la population (et donc de la demande en eau) lié au tourisme n'est pas pris en compte lors du calcul de la distribution en eau par habitant.

Au nord de l'Europe, les régions de Finlande, Suède ainsi que Danemark, Lituanie et Lettonie ont une distribution d'eau relativement homogène, autour de 200 litres par habitant. Seule l'Estonie, avec 136 litres, se distingue.

Il s'avère que, pour plusieurs pays, les régions capitales sont les plus consommatrices en eau, notamment dans les pays candidats: République tchèque, Roumanie ou Slovaquie, mais également en Finlande. Plusieurs explications peuvent être avancées: d'une part, dans ces régions à forte densité de population, l'auto-provisionnement est peu utilisé, comme l'atteste le fort taux de connexion de la population au réseau, d'autre part le niveau de vie y est parfois plus élevé ayant pour conséquence une utilisation plus importante de l'eau par les ménages notamment.

## Les déchets municipaux collectés par ou pour les municipalités

Depuis plusieurs décennies, l'évolution des modes de consommation entraîne une augmentation des quantités de déchets générés.

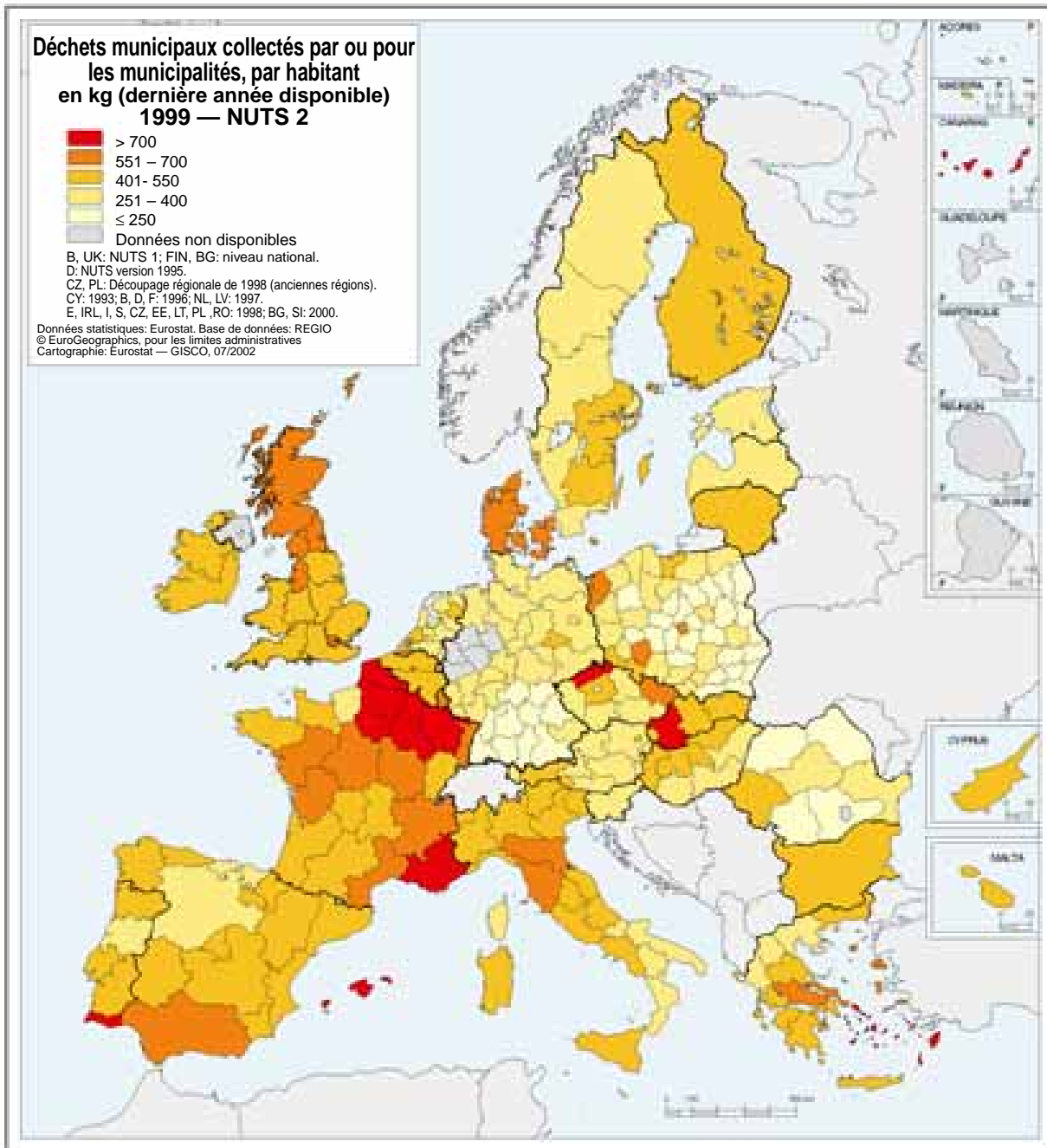
Ces déchets présentent plusieurs risques pour l'environnement:

- pollution des nappes phréatiques et des eaux de surface;
- contamination du sol et dégradation de la nature;
- impact sur la santé des émissions de gaz dangereux (dioxines, par exemple) et des poussières;
- réchauffement de la planète par les émissions de gaz à effet de serre des décharges (méthane) et des installations d'incinération des déchets;
- pollution olfactive et dégradation des paysages.

La Commission a adopté en mars 2001 une proposition (modifiée) de règlement du Parlement européen et du Conseil relative aux statistiques sur les déchets. Ce règlement vise à établir un cadre pour l'élaboration de statistiques communautaires sur la production et le traitement des déchets, soulignant ainsi la nécessité d'obtenir des statistiques harmonisées pour mieux connaître, évaluer et gérer la production et la gestion des déchets en Europe.

Dans cette partie sont présentées les quantités de déchets collectés par ou pour les municipalités. Les déchets municipaux ne représentent qu'une fraction de la production totale des déchets, néanmoins leur collecte et leur gestion sont très importantes et délicates. D'une part, leur concentration au niveau des zones à forte densité de population rend parfois leur traitement et élimination difficiles et d'autre part, ils sont constitués de déchets mixtes pour lesquels la récupération ou la valorisation devraient s'appliquer.

Les données statistiques développées ici sont à prendre avec précaution car — d'une part, selon les pays, la définition des déchets municipaux est différente et de plus les quantités de déchets sont comptabilisées au lieu de collecte ou au lieu de traitement et — d'autre part, les mouvements de déchets entre les régions rendent les analyses parfois délicates. Les données présentées sont calculées par habitant, afin de pouvoir comparer les régions entre elles.



**Carte 10.2**

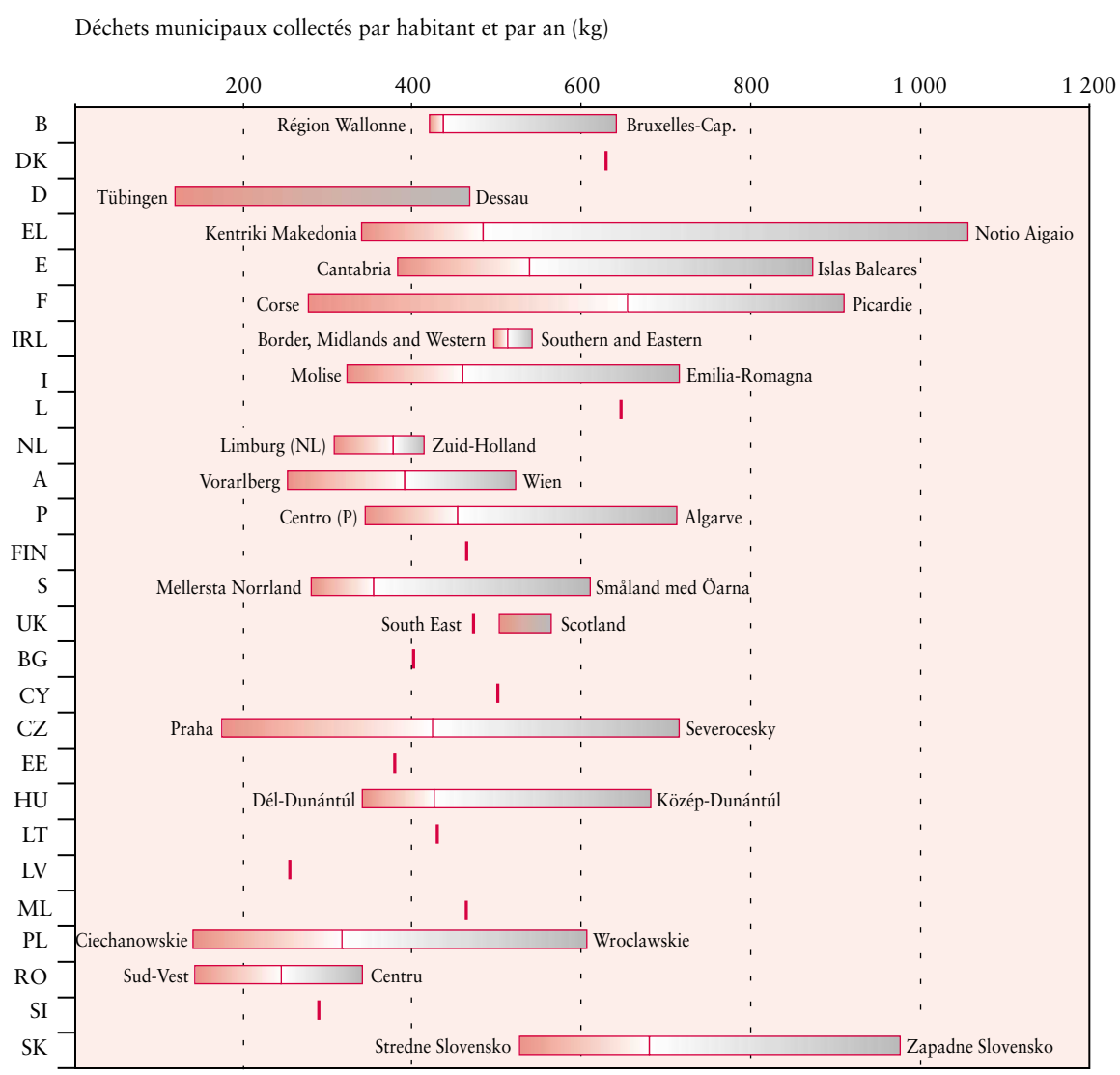
En Europe, ce sont en moyenne 440 kilogrammes de déchets qui sont collectés par habitant et par an. Dans les pays de l'Union européenne, environ 482 kg de déchets sont collectés par habitant contre 383 kg pour les pays candidats. Pour ces derniers, c'est en Roumanie, Lettonie et Slovénie que les quantités minimales sont générées avec moins de 300 kg en moyenne. En Pologne, 317 kg sont collectés en moyenne, mais les quantités varient selon les régions entre 137 kg (Ciechanowskie) et 606 kg (Wroclawskie), comme le montre le graphique 10.2.

En France, au Danemark, au Luxembourg ou en Slovaquie, les 600 kg de déchets collectés par habitant sont nettement dépassés au niveau national. Le nord-est de la France ainsi que la région

Provence-Alpes-Côte-d'Azur dépassent même les 700 kg/habitant. Pour cette dernière région, la forte activité touristique est très certainement à l'origine du niveau élevé. À noter que la comptabilisation des quantités de déchets municipaux est réalisée uniquement au niveau des installations de traitement recevant plus de 3 000 tonnes par an. Certaines régions à dominante rurale auraient une sous-estimation des quantités traitées de France. En République slovaque, la région de Západne Slovensko atteint presque une tonne (970 kg) de déchets collectés par habitant.

Le Royaume-Uni fait presque figure d'exception avec une production de déchets municipaux assez homogène mais relativement élevée, variant entre 500 et 566 kg par habitant selon les grandes ré-

**Graphique 10.2 — Déchets municipaux collectés par habitant au niveau national et extrêmes régionaux, 1998**



NB: CY: 1993; B, D, F: 1996; LV, NL, SK: 1997; CZ, EE, E, IRL, I, LT, PL, RO, S: 1998; A, DK, FIN, EL, HU, L, P, ML, UK: 1999; BG, SI: 2000. B: NUTS 1. CZ, PL: ancienne version des Régions statistiques (1997).

gions (niveau NUTS 1). D'une manière générale, peu de pays ont une génération de déchets homogène: République tchèque, Allemagne, France, Grèce, Espagne ou République slovaque voient selon leurs régions les quantités collectées varier de plus ou moins 400 kg par habitant. Il est délicat de toujours trouver une explication à ces fortes variations, néanmoins la collecte de déchets, ou le comptage selon les municipalités qui peuvent être différents pour un même pays ainsi que des facteurs économiques (tourisme par exemple), constituent souvent une explication. Par exemple les régions insulaires, fortement touristiques, que sont Islas Baleares (833 kg) et Canarias (713 kg) en Espagne ou Notio Aigaio (1 053 kg) en Grèce ont, proportionnellement à leur population résidente, des quantités très importantes de déchets générées.

## La mise en décharge des déchets municipaux

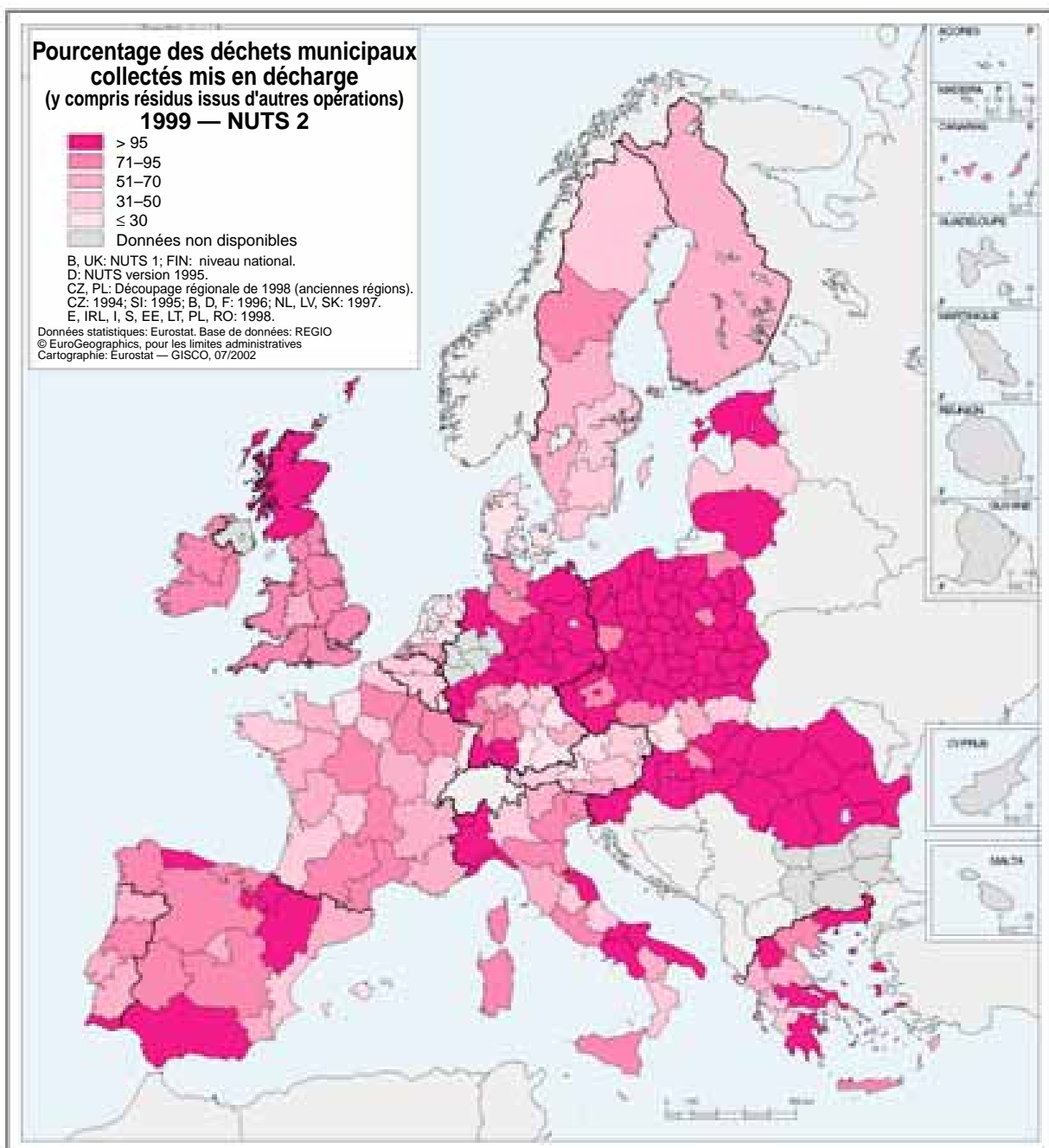
La directive 99/31/CE du Conseil du 26 avril 1999 concerne la mise en décharge des déchets. Elle vise à prévenir ou à réduire les atteintes portées à l'environnement par la mise en décharge des déchets, et concerne particulièrement les eaux de surface, les eaux souterraines, le sol, l'air et la santé humaine. Dans certaines régions d'Europe, la mise en décharge a atteint ses limites, notamment dans les régions densément peuplées. Par ailleurs, le danger qu'elle représente au niveau de la pollution des eaux ou du sol ainsi que les protestations de la population locale devrait la rendre de moins en moins envisageable, mais l'aspect économique rentre souvent en ligne de compte et la mise en décharge demeure, le plus souvent, le procédé le moins coûteux pour l'élimination des déchets.

Dans le contexte de la directive, cette option ne sera retenue que dans la mesure où il existe des lieux bien situés et bien conçus et où sera entrepris un prétraitement de certains déchets avant la mise en décharge. Ne devront être mis en décharge que les déchets ultimes. Les alternatives à la mise en décharge sont tout d'abord de réduire la production de déchets avec l'utilisation limitée des matériaux d'emballage et le recours au recyclage et au compostage pour les déchets organiques. Les déchets municipaux, étant mixtes, sont particulièrement concernés par ces modes de gestion. L'incinération des déchets est souvent pratiquée, elle présente l'avantage de produire de l'énergie; cependant elle exige des investissements coûteux pour éviter les émissions toxiques ainsi qu'une

conception et un fonctionnement rigoureux des installations.

La carte 10.3 montre qu'en Europe la mise en décharge représente, encore de loin, la pratique la plus usitée pour la gestion des déchets municipaux.

Il apparaît que ce sont les pays d'Europe de l'Est qui pratiquent le plus la mise en décharge (Pologne, Estonie, Lituanie, Roumanie, Slovaquie, Hongrie, République tchèque) avec presque 100 % des déchets municipaux concernés dans la quasi-totalité des régions. Il faut néanmoins rappeler que les pays candidats sont ceux qui génèrent par habitant le moins de déchets municipaux en Europe. Seule la Slovaquie pratique la mise en



Carte 10.3

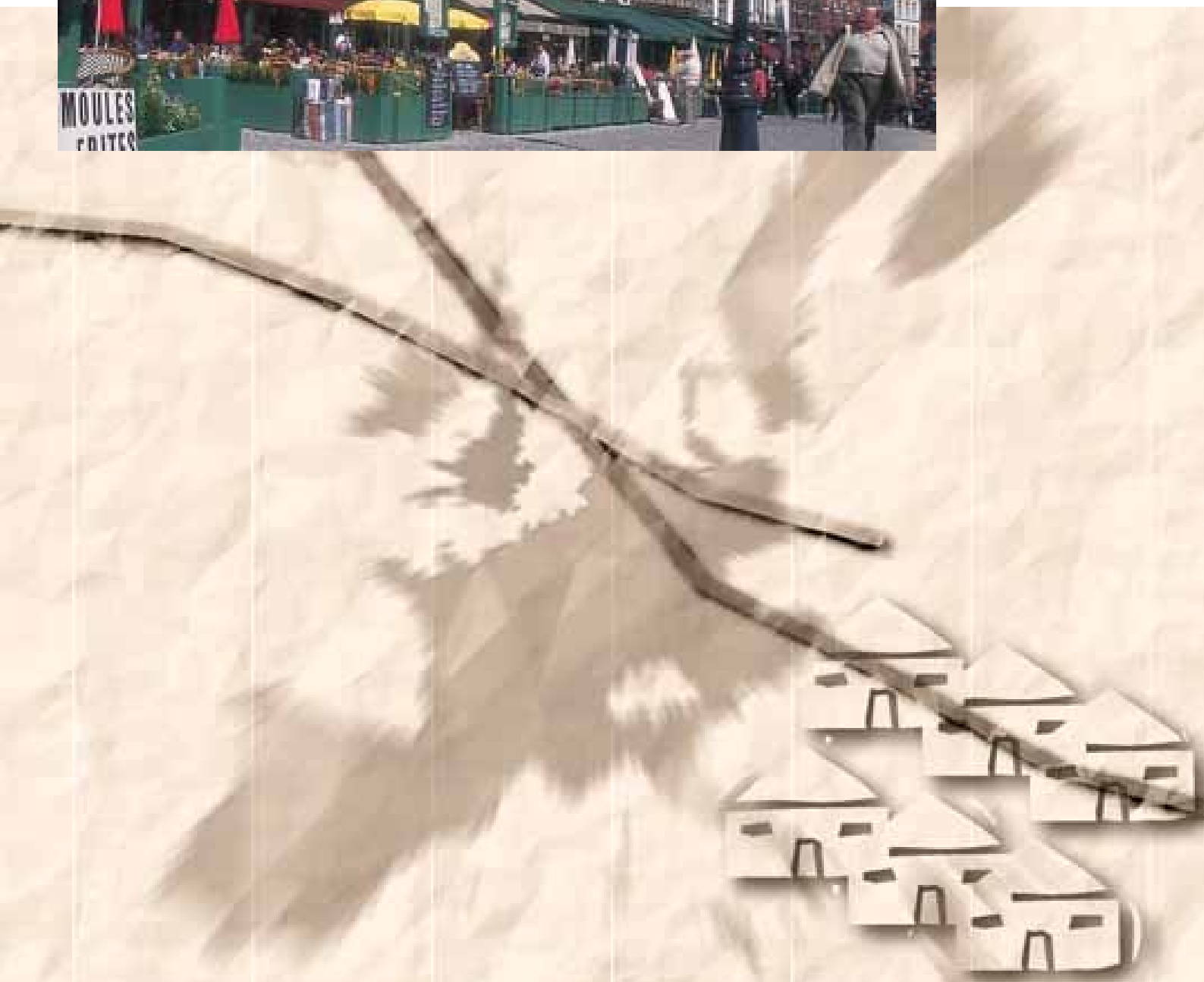
décharge pour moins de la moitié de ses déchets municipaux.

Dans les pays de l'Union européenne, la plupart des nouveaux Länder en Allemagne pratiquent exclusivement la mise en décharge et pour certains il y a même importation de déchets en provenance d'autres régions, multipliant les quantités à gérer (à Brandenburg, qui englobe la ville de Berlin, presque un million de tonnes de déchets sont collectés en 1996 mais ce sont presque trois millions de tonnes qui sont mis en décharge). Certains anciens Länder ont par conséquent un pourcentage faible de déchets mis en décharge. En France, les régions de Normandie et d'Alsace font figure d'exception avec moins du quart de leurs déchets municipaux mis en décharge. En Autriche, seule la région de Kärnten a majoritairement recours à la mise en décharge, les autres régions font appel à l'incinération, recyclage et/ou compostage.

Dans le sud de l'Europe, l'Espagne pratique la mise en décharge pour environ 76 % des déchets municipaux. Les régions de Madrid et de Comunidad Valenciana réduisent le taux de mise en décharge à respectivement 55 % et 43 % en favori-

sant l'incinération pour Madrid et le recyclage pour Comunidad Valenciana. Dans la région Islas Baleares, 95 % des déchets municipaux sont incinérés. En Italie et en Grèce, la mise en décharge concerne respectivement 66 % et 77 % des déchets municipaux avec de fortes différences selon les régions. En Italie, quatre régions (Lombardia, Umbria, Abruzzo et Calabria) ne mettent en décharge qu'environ un tiers de leurs déchets municipaux. L'incinération et le compostage y sont pratiqués ainsi que, probablement, l'exportation de déchets vers d'autres régions. En Grèce, des exportations de déchets pour la mise en décharge sont réalisées vers les régions Anatoliki Makedonia, Thraki, Sterea Ellada et Voreio Aigaio.

Plus au Nord, au Royaume-Uni, la mise en décharge est très largement pratiquée car très peu de régions incinèrent leur déchets, de même en Irlande avec plus de 90 % des déchets municipaux ainsi éliminés. À l'inverse, le Luxembourg, la Belgique, les Pays-Bas ainsi que le Danemark pratiquent très peu la mise en décharge (environ 20 % des déchets municipaux), ayant développé l'incinération, le recyclage et le compostage.





# Le besoin de statistiques urbaines

Des tendances économiques et sociales diverses modifient profondément la société européenne et, dans le même temps, les grands centres urbains de l'Europe. L'actuelle transition d'une société industrielle vers une société de l'information, le processus d'intégration européenne, la mondialisation de l'économie et l'évolution des goûts et des habitudes ont des conséquences majeures sur le fonctionnement des villes.

D'une part, ces mutations offrent de vastes perspectives de développement, en particulier pour les grandes métropoles. D'autre part, la compétition entre villes s'est intensifiée. De nos jours, les villes se concurrencent pour attirer des entreprises, des habitants, des touristes et des institutions internationales. Tant la qualité de vie que le climat économique sont désormais des ingrédients essentiels du produit «ville».

Il n'est toutefois possible de saisir pleinement les occasions qui se présentent que si la ville est convenablement gérée. Dans un environnement dynamique, la qualité de la gestion est fortement tributaire de la connaissance qu'ont les responsables politiques des tendances susmentionnées ainsi que des forces et des faiblesses de la ville. Les statistiques urbaines aident donc les responsables à formuler les décisions qui permettent d'anticiper réellement les possibilités de développement économique et social. Nous sommes ainsi confrontés à une demande croissante de statistiques comparatives internationales sur les villes.

Parallèlement au défi de l'internationalisation, les villes doivent répondre à un certain nombre de questions nouvelles qui se posent à leur niveau. De nombreuses agglomérations font face à des problèmes aigus en matière d'environnement; le chômage, la ségrégation et même la pauvreté engendrent des difficultés dans un nombre croissant de villes.

Au cours de la dernière décennie, la Commission européenne a accompagné sa politique régionale ainsi que ses autres stratégies d'une approche urbaine. Les villes, berceau de la démocratie, sont un élément central de l'identité européenne.

Après plus de vingt ans d'expérience en matière de politique régionale, on constate que les villes jouent un rôle de premier plan dans les régions et les pays où elles sont situées. Les villes sont le creuset à la fois des possibilités et des problèmes. La plupart des stratégies européennes ont des répercussions importantes sur les zones urbaines.

Comme nous pouvons le remarquer, la demande de statistiques urbaines, sous leurs différentes formes, est évidente. Les développements urbains récents et les nouveaux programmes politiques destinés à améliorer la qualité de vie dans les centres urbains génèrent des besoins inédits en information.

— Les villes et les régions urbaines réclament de bonnes statistiques de base sur différents phé-

nomènes. Ces statistiques doivent essentiellement fournir une description exhaustive et systématique des phénomènes étudiés.

- On observe, de plus, une demande de statistiques stratégiques, c'est-à-dire de données qui portent sur la politique urbaine et qui viennent ainsi à l'appui des stratégies de développement et des investissements à long terme de la ville.
- Enfin, la comparabilité internationale des statistiques revêt une importance capitale pour les décideurs à tous les niveaux (urbain, national et européen).

La mise au point de statistiques urbaines répond au moins à deux besoins essentiels. Il s'agit tout d'abord de fournir, à intervalles réguliers, des données comparatives sur des phénomènes déterminés, ayant trait, par exemple, à la population et aux aspects démographiques, au logement, à la main-d'œuvre, à l'emploi et au chômage, etc. Il faut ensuite relever le défi commun qui consiste à élaborer des cadres, des définitions et des nomenclatures pour les phénomènes nouveaux, afin de pouvoir fournir des statistiques capables de s'adapter aux changements ainsi qu'aux problèmes nouveaux rencontrés par les villes et agglomérations urbaines du monde entier.

L'information statistique est utilisée quotidiennement à des fins de planification urbaine et régionale, dans le cadre de processus décisionnels. Cela signifie qu'il y a une demande de statistiques conjoncturelles. De plus, les villes et les régions sont également concernées par la concurrence: elles doivent attirer des investissements, de nouveaux emplois, de nouveaux citoyens, etc. Il y a donc une demande d'informations stratégiques, c'est-à-dire une demande de statistiques relatives à des questions structurelles. Dans ce domaine-là aussi, des statistiques comparatives sont nécessaires.

## L'audit urbain

En juin 1997, la Commission a publié un appel d'offres au terme duquel elle a sélectionné un contractant, chargé de mener une expérience de collecte d'indicateurs comparables portant sur environ 60 villes européennes.

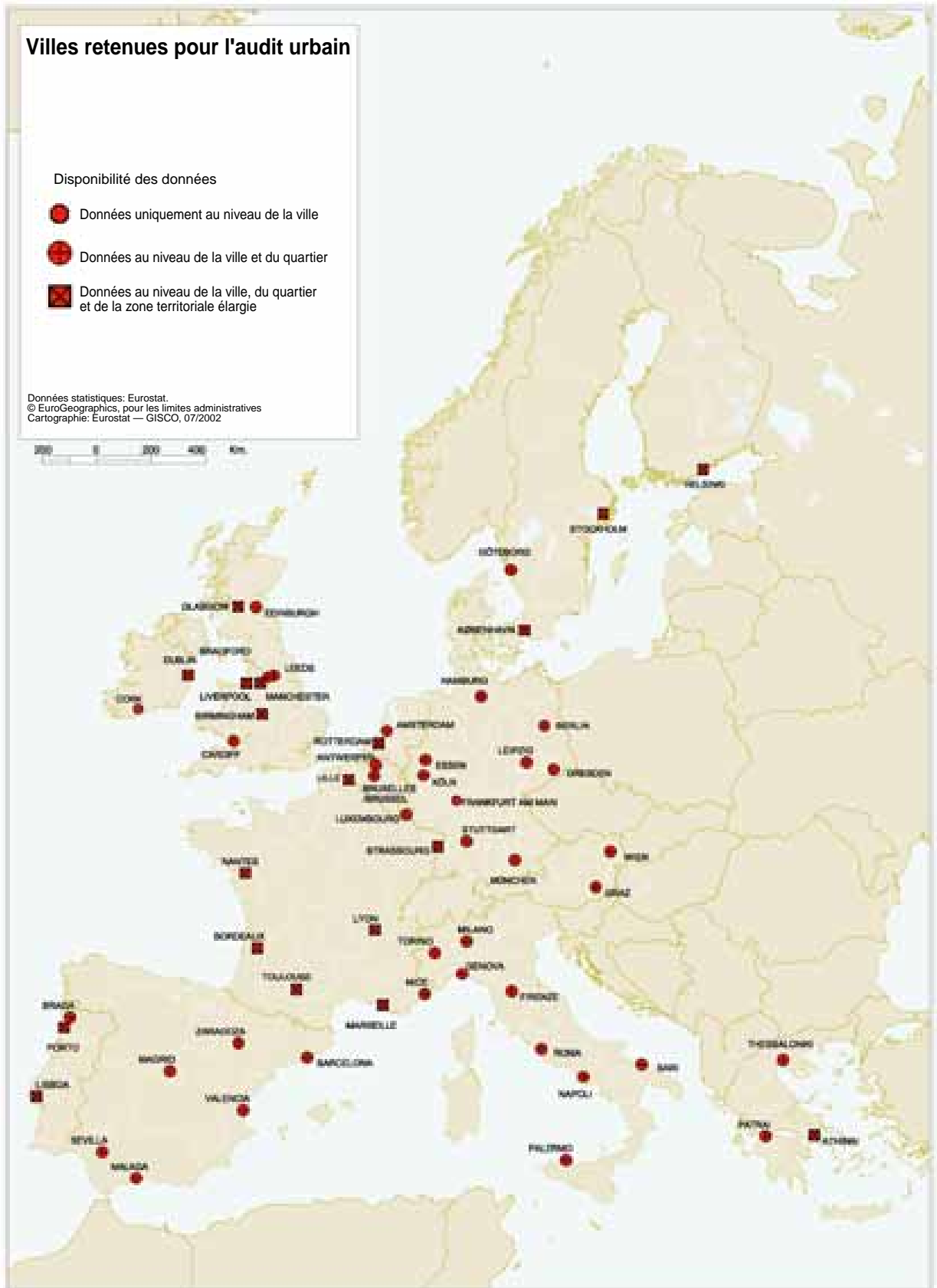
Cet «audit urbain» a été conçu comme un **projet pilote**. Aucun résultat définitif ou parfait n'était donc attendu de cet exercice. Son objectif était plutôt de tester la faisabilité de l'approche et de tirer les leçons, pour l'avenir, des erreurs éventuelles de conception.

Les indicateurs ont été sélectionnés en fonction de critères de disponibilité et de comparabilité.

Des informations ont été collectées auprès de sources de données situées au niveau le plus local possible.

Quelque 58 villes ont été retenues: il s'agit des agglomérations les plus importantes de chacun des États membres, puisqu'elles représentent en moyenne 15 % de la population totale du pays

(voir carte 11.1). Les capitales Paris et Londres ont été laissées de côté à ce stade pilote, car elles ont été considérées comme trop difficiles à traiter.



Carte 11.1

S T A T I S T I Q U E S U R B A I N E S

La **limite administrative** de la ville a été utilisée, avec quelques adaptations quand le concept n'existait pas en tant que tel (Royaume-Uni, Portugal). Dans certains cas, une **zone élargie**, nommée «Zone territoriale élargie» (ZTE), a été couverte de surcroît, lorsque la population y résidant dépassait sensiblement celle de la ville administrative.

Pour certains indicateurs, on a tenté de descendre jusqu'au **niveau du quartier**, dans le but d'identifier les variations statistiques au sein des villes. Il s'agit d'un élément important de l'audit urbain, visant à mesurer les disparités sociales et économiques.

Les données ont été collectées à trois points dans le temps (1996, 1991 et 1981, ou année la plus proche) pour l'ensemble des indicateurs.

De plus amples informations sur l'audit urbain sont accessibles à l'adresse suivante: [http://europa.eu.int/comm/regional\\_policy/urban2/urban/audit/index.html](http://europa.eu.int/comm/regional_policy/urban2/urban/audit/index.html)

## Quelques résultats

La phase pilote de l'audit urbain permet de faire des analyses et des observations très intéressantes, dont certaines sont ici présentées. Il convient de préciser qu'il ne s'agit pas encore d'une étude approfondie des données. L'objectif est seulement de

donner une idée des conclusions éventuelles qui pourraient être tirées des statistiques. Seules certaines des hypothèses possibles sont exposées dans les graphiques ou les cartes. Les données obtenues grâce à un complément d'analyse modifieront sans nul doute le tableau qui sera présenté dans les prochains annuaires.

### Comparaison de taille avec les plus grandes villes du monde

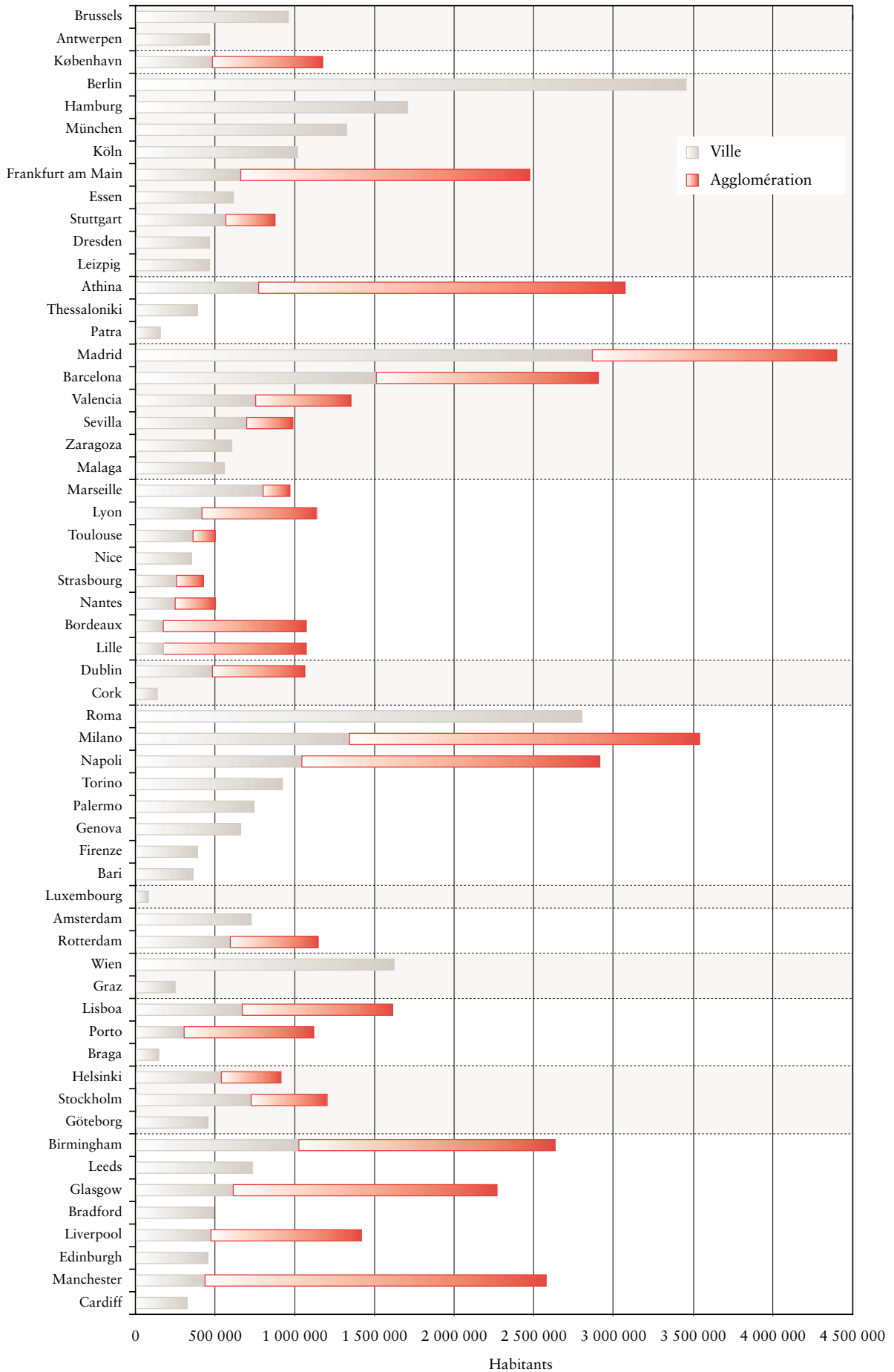
Il se peut que la structure urbaine de l'Europe, principalement axée sur des villes de petite ou de moyenne dimension, constitue un atout pour parvenir au développement durable. Il existe des contrastes marqués entre la structure urbaine de l'Europe et celle, fortement concentrée, des autres continents. Les villes européennes sont relativement petites.

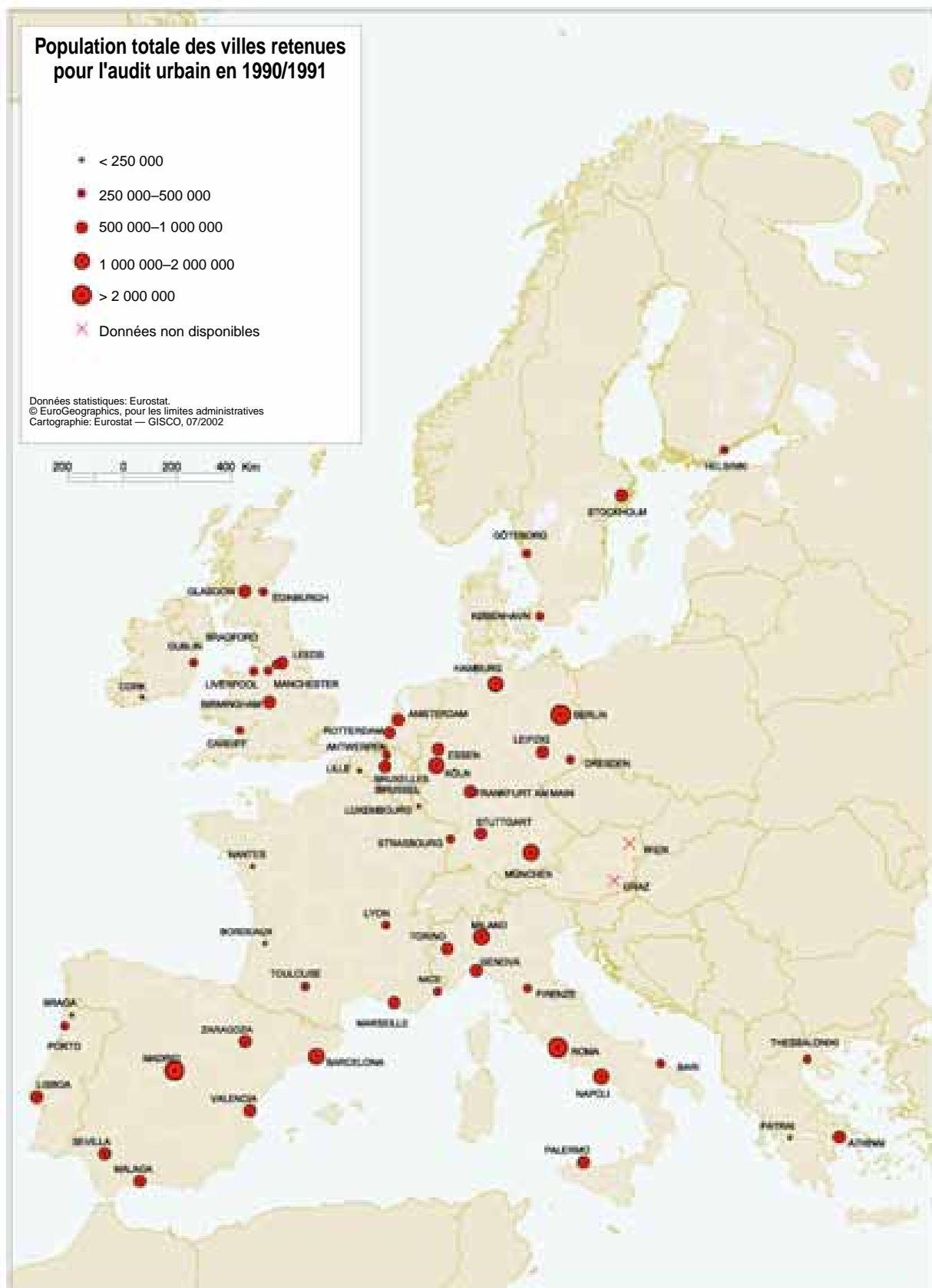
### Population dans les villes et les conurbations/ZTE de l'audit urbain

Le taux d'évolution de la population globale des villes de l'audit urbain se caractérise par sa lenteur. Le mouvement de population le plus remarquable au cours des 20 dernières années s'est fait du centre-ville vers la périphérie. En outre, les données tendanciennes montrent que les populations des villes de l'audit urbain sont relativement jeunes. Le nombre des personnes âgées est toutefois en augmentation.



**Graphique 11.1 — Population de la ville et du reste de son agglomération**





Carte 11.2

## Nationalité

La proportion de non-nationaux est plus élevée dans les villes de l'audit urbain que dans les pays, considérés dans leur globalité. On trouve également plus de ressortissants de pays tiers que de nationaux d'«autres» pays de l'UE dans la plupart des villes. Les résultats de l'audit urbain mettent en évidence le caractère de plus en plus cosmopolite et international des grandes zones urbaines, notamment en Europe du Nord.

## Taille moyenne des ménages

Les ménages habitant dans les villes de l'audit urbain sont relativement petits et leur taille ne cesse de diminuer. Ils comprennent 2,3 personnes en moyenne.

## Proportion des ménages composés d'une personne

On note de fortes variations dans la taille des ménages. Les ménages d'une personne représentent plus de 50 % de l'ensemble des ménages à Copenhague, Stockholm, Amsterdam, Munich et Francfort. Si la ventilation de la population globale de l'UE (taille moyenne actuelle des ménages = 2,4) devait refléter celle des habitants de Copenhague (taille moyenne actuelle = 1,8), il faudrait 50 millions de logements supplémentaires dans l'UE, soit bien plus qu'il n'y en a dans toutes les villes de l'audit urbain réunies.

## Proportion de familles monoparentales

Les familles monoparentales constituent un autre phénomène typiquement urbain. Les taux sont particulièrement élevés à Naples, Luxembourg, Turin, Leipzig, Cork, Dublin et Graz. Au sein de certains pays, on constate des écarts importants, notamment au Royaume-Uni, avec un taux de 5,5 % à Leeds contre 11,2 % à Cardiff. Les villes ont pris du retard par rapport aux normes nationales en matière d'offre d'infrastructures sociales telles que les crèches.

## Proportion de la population en âge de travailler occupant un emploi

De grandes différences apparaissent dans la proportion de la population en âge de travailler occupant un emploi. La moyenne dans les villes couvertes par l'étude est de 56,4 %, le taux le plus faible étant enregistré par Valence en Espagne (36,6 %) et le plus élevé par Leeds (77,7 %). Les villes de l'audit urbain représentent des sources d'emploi essentielles dans leurs régions, notamment pour les jeunes. La part des chômeurs de moins de 25 ans est plus réduite au niveau urbain qu'au niveau national, et ce dans 80 % des cas.

## Taux d'activité des femmes et taux d'activité global

Les différences dans la proportion de population en âge de travailler occupant un emploi sont, dans une certaine mesure, un calque de la variation des taux d'activité des femmes, qui s'échelonnent de 32,6 % pour Séville à 82,7 % pour Leeds. Dans presque toutes les villes de l'audit urbain, le taux d'activité des femmes a beaucoup progressé depuis 1981. Si l'ensemble de l'UE devait atteindre les niveaux d'emploi globaux de Leeds, il faudrait créer 80 millions de postes supplémentaires, principalement pour les femmes.

## PIB par habitant

Il existe des disparités majeures dans le PIB par habitant entre les villes en général et au sein de certains pays. Ces résultats confirment plus ou moins le tableau régional, qui sert de base à la politique de cohésion européenne. On constate des variations marquées Nord/Sud et centre/périphérie entre les villes de l'audit urbain en termes d'activité économique. En outre, le PIB par habitant est plus élevé au niveau des villes qu'au niveau national dans la majorité des cas. Des résultats généralement très positifs ont également été relevés pour d'autres indicateurs de l'activité économique. Le nombre de sièges sociaux d'entreprises a progressé dans deux tiers des villes et le taux net d'enregistrement des entreprises a été positif dans toutes les villes. Presque toutes les villes de l'audit urbain ont vu une augmentation du tourisme et des voyages aériens.

## Taux de chômage

Les villes dans leur ensemble fonctionnent comme des moteurs de la croissance dans les régions défavorisées. Sur les 15 villes situées dans des régions relevant de l'objectif 1, 11 avaient des taux de chômage inférieurs aux niveaux régionaux (NUTS 2). En termes démographiques, 9 villes sur 15 connaissaient une croissance égale ou supérieure à celle de leurs régions respectives.

## Participation aux élections municipales et dépenses municipales

La participation est plus importante aux élections municipales qu'aux élections européennes mais moindre qu'aux élections nationales. La participation des électeurs urbains est inférieure à la participation locale (urbaine et rurale) en général. Elle est très faible au Royaume-Uni, et dans certains pays, elle varie fortement entre les villes (en Italie par exemple: 56 % à Gênes, 82 % à Florence). Cette situation suggère l'existence d'une crise de la démocratie locale dans certains pays, notamment au Royaume-Uni et en Irlande.

Il n'existe qu'une corrélation limitée entre le budget municipal par habitant et la tendance de l'élec-

torat à voter. On relève des variations énormes, reflétant une répartition des compétences différente, dans les recettes prélevées et dépensées par les autorités urbaines.

Cependant, l'audit urbain ne saisit pas, de manière satisfaisante, d'autres aspects de la participation ni l'engagement ponctuel des citoyens et des ONG, qui pourraient contrebalancer les faibles niveaux d'implication civique dans les élections formelles.

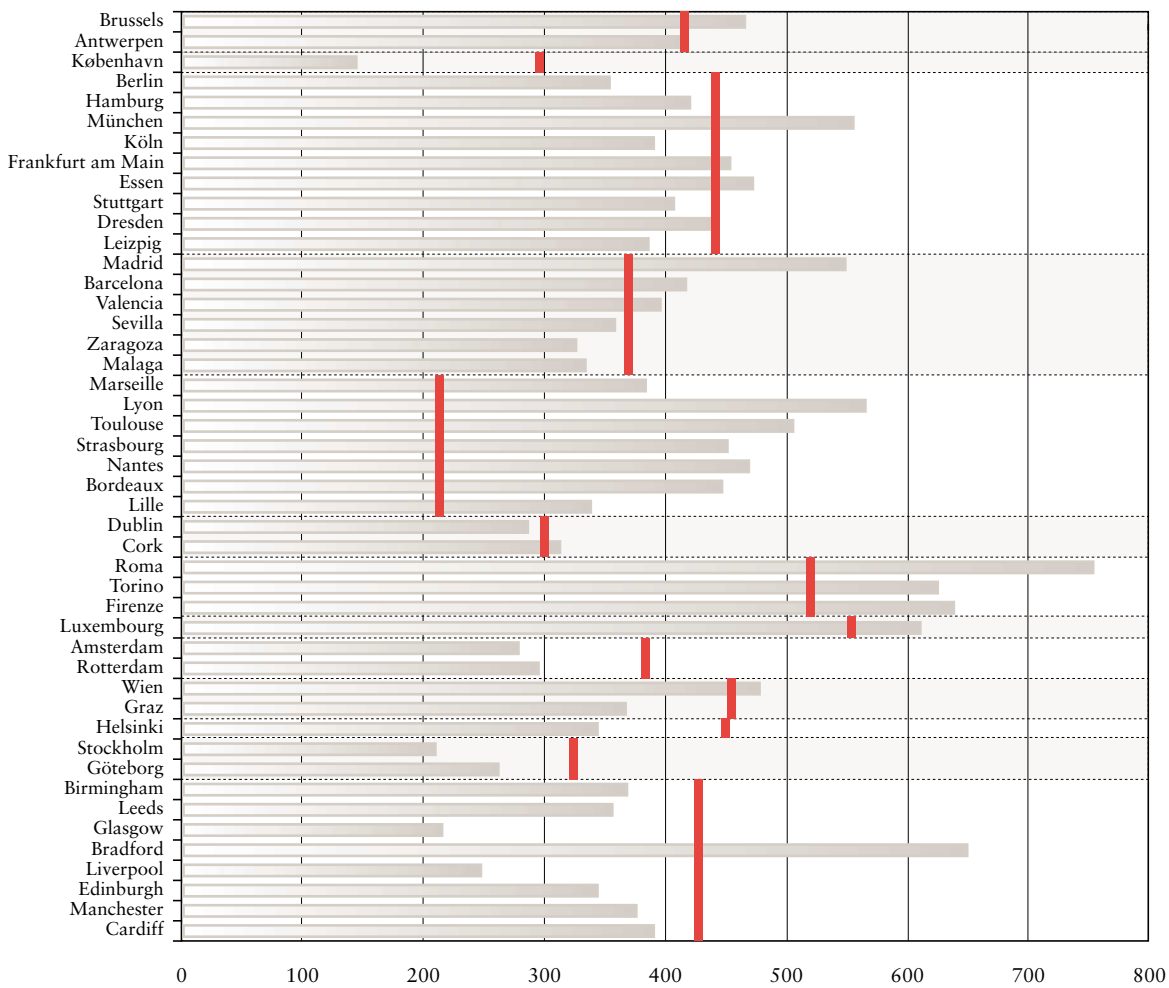
### Densité automobile aux niveaux urbain et national

La demande de transport est en augmentation, notamment pour les déplacements non liés au travail tels que les activités quotidiennes de loisirs et le tourisme. La croissance des voyages aériens est également très forte. L'utilisation des transports publics pour se rendre au travail est faible et en recul.

Le nombre de voitures immatriculées pour 1 000 habitants est plus important dans les petites villes et il progresse actuellement, bien qu'il soit généralement inférieur aux chiffres nationaux. Les taux de propriété ne dépendent plus du revenu, comme le montrent les différences entre la Suède et l'Italie. Les voitures sont sources de trafic et de dangers: la probabilité d'avoir un accident provoquant des blessures graves est 50 fois plus élevée à Milan qu'à Stockholm.

Si la propriété automobile dans l'UE (taux moyen actuel = 407 pour 1 000 habitants dans les villes de l'audit urbain) atteignait le même niveau qu'à Rome (743 pour 1 000 habitants), il faudrait 117 millions de voitures supplémentaires. Si cette perspective peut faire rêver l'industrie automobile, elle soulève de graves préoccupations d'ordre écologique pour les zones urbaines.

**Graphique 11.2 — Véhicules immatriculés par 1 000 habitants (données communales et nationales)**



Données manquantes: Athina, Thessaloniki, Patra, Nice, Milano, Napoli, Palermo, Genova, Bari, Lisboa, Porto, Braga.



## Criminalité

Pour les habitants des villes de l'audit urbain, le risque moyen d'être victimes d'une infraction au cours d'une année donnée est de 1 sur 10. Toutefois, ce chiffre est cinq fois inférieur à Saragosse, en Espagne. Même dans le pire des cas, la probabilité ne dépasse pas 1 sur 5. Les autres points identifiés sont les suivants:

- les taux de criminalité urbains sont supérieurs aux moyennes nationales;
- les agressions commises à l'encontre des personnes sont en légère baisse, alors que les atteintes à la propriété sont en hausse;
- les individus perçoivent la criminalité comme un problème plus grave qu'il ne l'est en réalité.

## Environnement urbain

Les villes ne sont pas nécessairement les «mauvaises élèves» de l'environnement: la consommation d'eau est en recul, les déchets sont mieux traités et de moins en moins de personnes possèdent un automobile. Bien que la taille des villes de l'audit urbain soit susceptible de demeurer stable, les importantes mutations socio-économiques et l'évolution profonde de la mobilité auront des répercussions sur le plan écologique. La gouvernance au niveau urbain jouera donc un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs environnementaux.

Les **tendances positives** dans l'environnement urbain sont les suivantes:

- les niveaux de smog d'hiver ( $\text{SO}_2$ ) régressent;
- la consommation d'eau dans les villes recule et demeure inférieure à la consommation nationale dans la plupart des cas;
- la production de déchets dans les villes a diminué et leur traitement devient plus efficace.

Les **évolutions négatives** dans l'environnement urbain sont les suivantes:

- des ménages plus petits ont généré une demande de transport routier et aérien plus grande;
- le smog d'été ( $\text{O}_3$  et  $\text{NO}_2$ ) a augmenté;
- un plus grand nombre de terrains ont été affectés à la construction de logements en raison de la réduction de la taille des ménages.

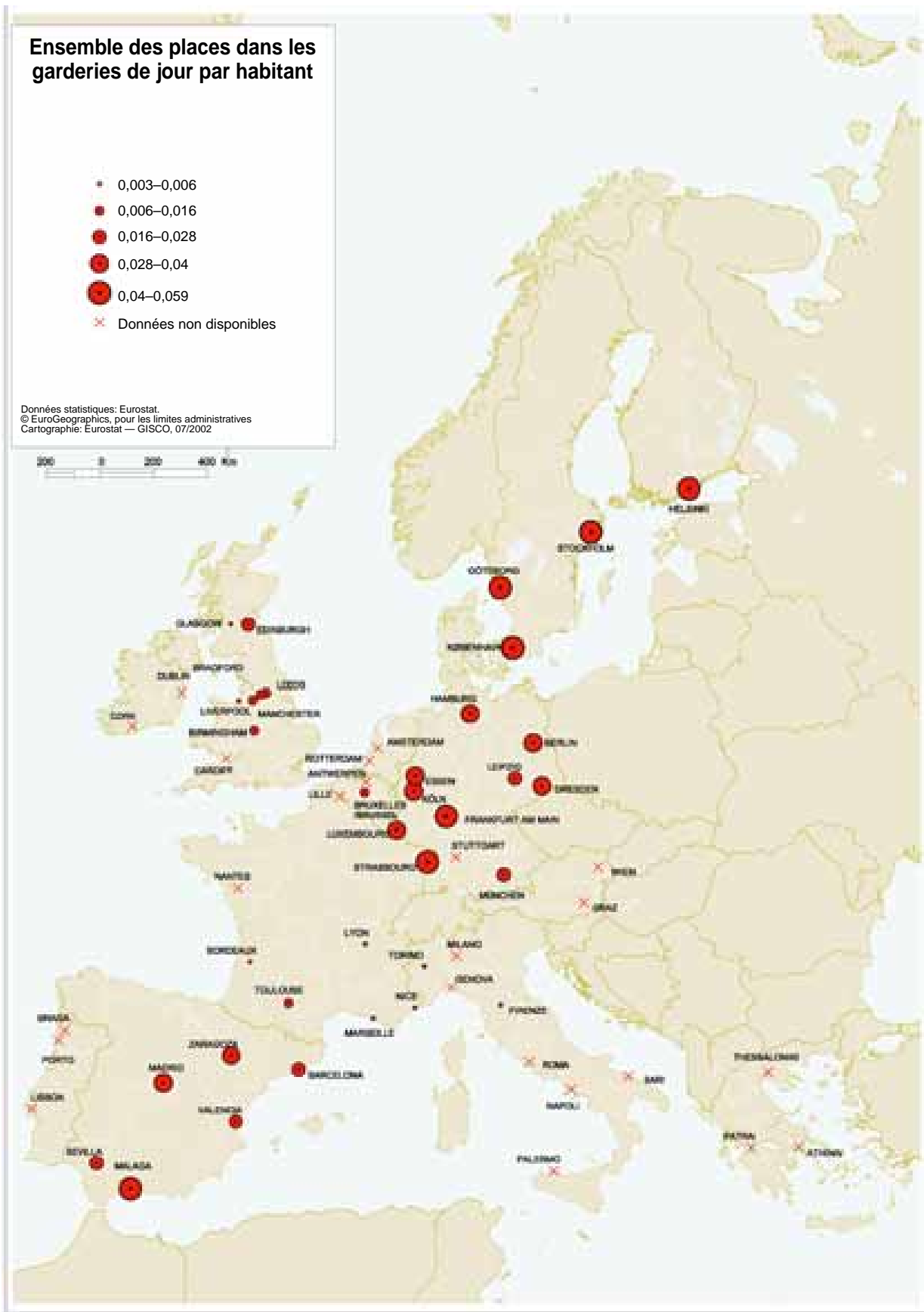
## Logement et santé

Il existe des variations marquées dans le type de logement et le mode de jouissance. Les normes sanitaires s'améliorent et sont généralement similaires aux moyennes nationales. Les points clés suivants ont notamment été mis en évidence:

- deux tiers des habitants des villes de l'audit urbain vivent en appartement;
- le nombre de ménages propriétaires de leur logement est en hausse, mais le coût d'une maison représente d'ordinaire presque six fois le revenu annuel d'un ménage;
- l'ensemble des indicateurs sanitaires progressent en général dans les villes de l'audit urbain, exception faite du faible poids à la naissance.

## Garderies de jour pour enfants

L'existence de garderies de jour préscolaires est une condition préalable importante à la participation accrue des femmes à la vie professionnelle. Les villes de l'audit urbain, notamment dans le Sud, sont en retard en matière d'offres de crèches. Les villes du Nord disposent d'un nombre de places plus élevé dans les garderies de jour que celles d'Europe du Sud.



Carte 11.3

### Culture et détente

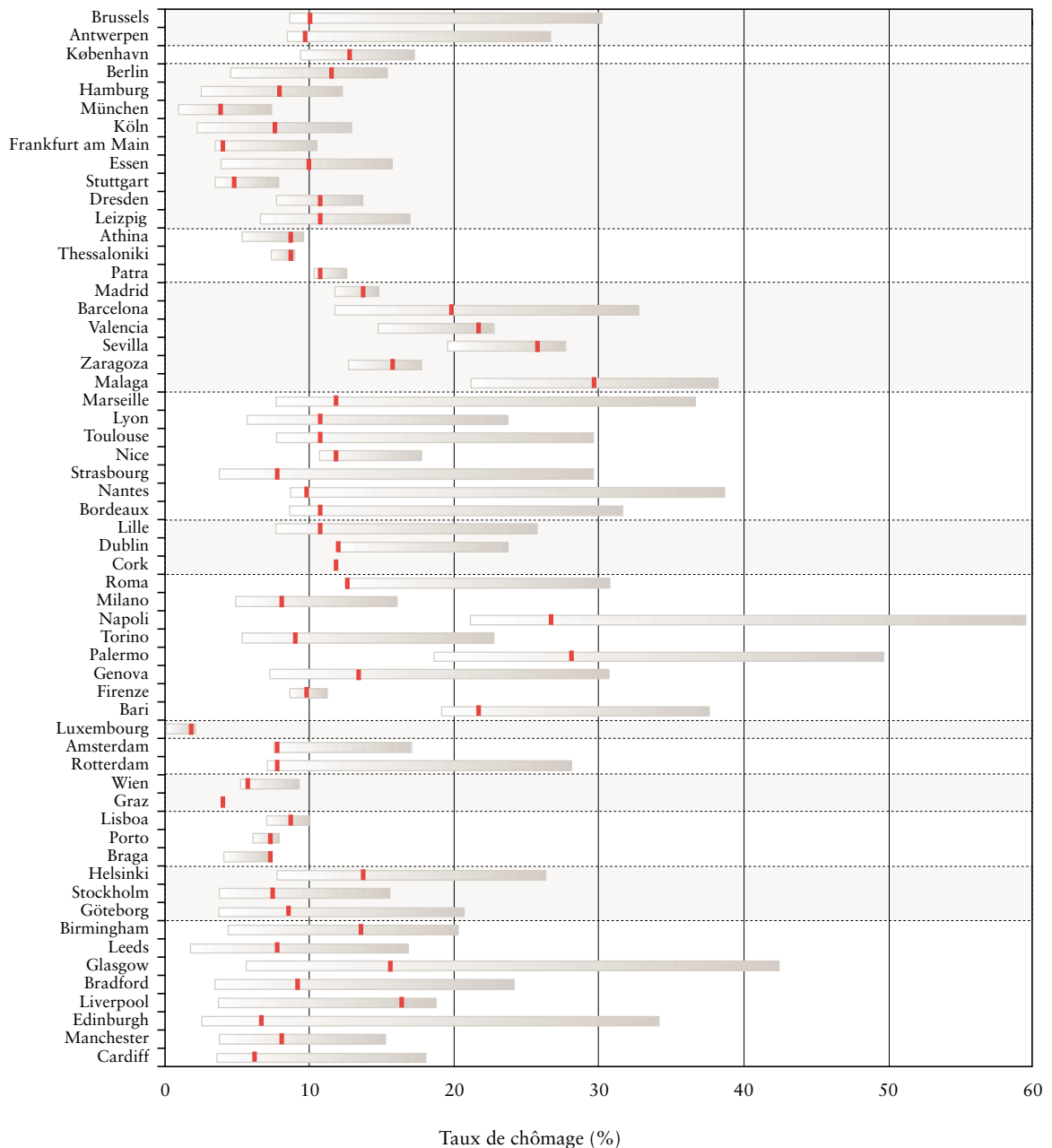
Bien que les grandes villes aient des infrastructures culturelles et sportives beaucoup plus développées, l'audit urbain semble indiquer que la population n'en fait pas beaucoup usage. Le nombre total d'utilisateurs est faible et il est probablement constitué en partie de personnes en visite. Il est évident que:

- les infrastructures culturelles et sportives contribuent à rendre les villes attrayantes;
- la fréquentation des salles de concert et des musées est en hausse et le cinéma draine beaucoup de gens;
- les équipements attirent les touristes, mais leur taux d'utilisation par la population est faible.

### Disparités au sein des villes

Il existe des disparités frappantes entre les quartiers d'une ville donnée. Les données de l'audit urbain pilote montrent que le taux de chômage s'écarte sensiblement des moyennes urbaines, atteignant un niveau critique de plus de 30 % dans beaucoup de quartiers (par exemple certaines zones de Naples, Liverpool, Marseille, Bruxelles, etc.). Ces résultats mettent en évidence la persistance de poches de pauvreté sur de longues périodes, avec un chômage qui affecte la deuxième ou la troisième génération dans un grand nombre de ces zones défavorisées.

**Graphique 11.3 — Taux de chômage: niveau inférieur, niveau supérieur et valeur moyenne**



S T A T I S T I Q U E S U R B A I N E S



# Perspectives

La phase pilote 1998/1999 de l'audit urbain a montré, pour la première fois, qu'il était possible d'obtenir et de présenter des informations sur une base paneuropéenne cohérente, pour une grande variété d'indicateurs, au niveau de la circonscription administrative urbaine, de la zone urbaine élargie et des subdivisions urbaines.

Nous avons continuellement besoin d'accroître nos connaissances quantitatives des zones urbaines européennes afin d'améliorer notre approche du développement urbain. L'une des grandes priorités de la politique régionale européenne est de faire progresser la cohésion sociale et économique dans l'UE, en essayant de réduire les disparités entre les régions européennes. Étant donné que les villes jouent un rôle spécifique et important dans la recherche d'un meilleur équilibre au sein de l'UE, la stratégie de la Commission est de plus en plus axée sur les zones urbaines. Les indicateurs constituent une condition préalable sine qua non pour suivre et évaluer les programmes.

Après l'achèvement de l'audit urbain au printemps 2000, la Commission a décidé de poursuivre le projet. Dans un premier temps, les résultats de la phase pilote de l'audit urbain ont été soigneusement évalués, avec la participation de spécialistes en statistique des organes communaux et d'experts d'Eurostat, pour un certain nombre de domaines spécifiques. Cette évaluation a permis d'aboutir à une série de conclusions concernant la liste des variables collectées, la liste des villes participantes et la dimension spatiale du futur audit urbain.

Au cours de la phase pilote, environ 480 variables ont été recueillies. Les taux de réponse ont oscillé entre 0 et une couverture totale. Sur la base de l'analyse effectuée, approximativement 300 variables n'ont pas été reprises pour l'audit urbain II, alors que 150 variables ont été ajoutées. Par conséquent, lors du prochain processus de collecte des données, seules 330 variables environ seront collectées.

Pendant la phase pilote de l'audit urbain, il a été décidé d'englober les plus grandes agglomérations

urbaines de l'Union européenne. Les villes de Paris et Londres ont toutefois été exclues, car considérées comme trop difficiles à traiter pour un projet pilote. Toutes deux feront cependant partie de l'audit urbain II.

En outre, une attention particulière sera accordée aux villes de taille moyenne (50 000 à 250 000 habitants), qui n'ont pas été suffisamment couvertes dans la phase pilote, alors qu'une partie considérable de la population de l'UE y vit pourtant. Des informations détaillées sur les divers aspects de la qualité de vie dans ces villes intéresseraient beaucoup les utilisateurs.

Comme lors de la phase pilote, les observations recueillies porteront sur trois niveaux territoriaux. Le premier sera constitué par le noyau, l'unité administrative (la ville), sur laquelle de nombreuses données sont généralement disponibles. Le deuxième est l'agglomération urbaine élargie, dont l'étude aura pour but de rassembler des données comprenant l'«hinterland». Enfin, les écarts intra-urbains seront pris en compte grâce à la collecte de données sur les quartiers.

L'ensemble du processus de collecte de données de l'audit urbain II ne peut réussir que grâce à une étroite collaboration entre les instituts nationaux de statistiques et les villes concernées.

Parallèlement, il convient de souligner que l'audit urbain ne devrait pas demeurer un exercice isolé, ce qui constituerait un gaspillage de ressources. L'audit urbain devrait plutôt créer les bases d'une collecte régulière de statistiques urbaines, qui devrait devenir un élément permanent du «système statistique européen» (SSE).

Certaines des données qui doivent être rassemblées sont déjà présentes, quelque part, dans les bases de données existantes. Il est possible de fournir une estimation pour d'autres variables puisqu'on dispose d'informations similaires et que des techniques d'évaluation perfectionnées peuvent être utilisées. Pour un troisième groupe de variables, des données récentes devront être collectées lors d'une nouvelle enquête.

En dépit de tous les obstacles susceptibles de se présenter, la Commission espère que de nouvelles données seront disponibles au printemps 2003 dans le cadre de l'audit urbain II.

# UNION EUROPÉENNE

## Régions au niveau NUTS 2

BE	Belgique-België	DEC	Saarland	FR	France
BE1	Région de Bruxelles-Capitale / Brussels Hfdst. Gew.	DED	Sachsen	FR1	Île-de-France
BE2	Vlaams Gewest	DED1	Chemnitz	FR2	Bassin parisien
BE21	Antwerpen	DED2	Dresden	FR21	Champagne-Ardenne
BE22	Limburg (B)	DED3	Leipzig	FR22	Picardie
BE23	Oost-Vlaanderen	DEE	Sachsen-Anhalt	FR23	Haute-Normandie
BE24	Vlaams Brabant	DEE1	Dessau	FR24	Centre
BE25	West-Vlaanderen	DEE2	Halle	FR25	Basse-Normandie
BE3	Région wallonne	DEE3	Magdeburg	FR26	Bourgogne
BE31	Brabant wallon	DEF	Schleswig-Holstein	FR3	Nord - Pas-de-Calais
BE32	Hainaut	DEG	Thüringen	FR4	Est
BE33	Liège	GR	Ellada	FR41	Lorraine
BE34	Luxembourg (B)	GR1	Voreia Ellada	FR42	Alsace
BE35	Namur	GR11	Anatoliki Makedonia, Thraki	FR43	Franche-Comté
DK	Danmark	GR12	Kentriki Makedonia	FR5	Ouest
DE	Deutschland	GR13	Dytiki Makedonia	FR51	Pays de la Loire
DE1	Baden-Württemberg	GR14	Thessalia	FR52	Bretagne
DE11	Stuttgart	GR2	Kentriki Ellada	FR53	Poitou-Charentes
DE12	Karlsruhe	GR21	Ipeiros	FR6	Sud-Ouest
DE13	Freiburg	GR22	Ionia Nissia	FR61	Aquitaine
DE14	Tübingen	GR23	Dytiki Ellada	FR62	Midi-Pyrénées
DE2	Bayern	GR24	Sterea Ellada	FR63	Limousin
DE21	Oberbayern	GR25	Peloponnisos	FR7	Centre-Est
DE22	Niederbayern	GR3	Attiki	FR71	Rhône-Alpes
DE23	Oberpfalz	GR4	Nissia Aigaiou, Kriti	FR72	Auvergne
DE24	Oberfranken	GR41	Voreio Aigaio	FR8	Méditerranée
DE25	Mittelfranken	GR42	Notio Aigaio	FR81	Languedoc-Roussillon
DE26	Unterfranken	GR43	Kriti	FR82	Provence-Alpes-Côte d'Azur
DE27	Schwaben	ES	España	FR83	Corse
DE3	Berlin	ES1	Noroeste	FR9	Départements d'outre-mer
DE4	Brandenburg	ES11	Galicia	FR91	Guadeloupe
DE5	Bremen	ES12	Principado de Asturias	FR92	Martinique
DE6	Hamburg	ES13	Cantabria	FR93	Guyane
DE7	Hessen	ES2	Noreste	FR94	Réunion
DE71	Darmstadt	ES21	País Vasco	IE	Ireland
DE72	Gießen	ES22	Comunidad Foral de Navarra	IE01	Border, Midland and Western
DE73	Kassel	ES23	La Rioja	IE02	Southern and Eastern
DE8	Mecklenburg-Vorpommern	ES24	Aragón	IT	Italia
DE9	Niedersachsen	ES3	Comunidad de Madrid	IT1	Nord-Ovest
DE91	Braunschweig	ES4	Centro (E)	IT11	Piemonte
DE92	Hannover	ES41	Castilla y León	IT12	Valle d'Aosta
DE93	Lüneburg	ES42	Castilla-La Mancha	IT13	Liguria
DE94	Weser-Ems	ES43	Extremadura	IT2	Lombardia
DEA	Nordrhein-Westfalen	ES5	Este	IT3	Nord-Est
DEA1	Düsseldorf	ES51	Cataluña	IT31	Trentino-Alto Adige
DEA2	Köln	ES52	Comunidad Valenciana	IT32	Veneto
DEA3	Münster	ES53	Islas Baleares	IT33	Friuli-Venezia Giulia
DEA4	Detmold	ES6	Sur	IT4	Emilia-Romagna
DEA5	Arnsberg	ES61	Andalucía	IT5	Centro (I)
DEB	Rheinland-Pfalz	ES62	Región de Murcia	IT51	Toscana
DEB1	Koblenz	ES63	Ceuta y Melilla	IT52	Umbria
DEB2	Trier	ES7	Canarias	IT53	Marche
DEB3	Rheinhessen-Pfalz			IT6	Lazio

IT7	<b>Abruzzo-Molise</b>	PT14	Alentejo	UKF3	Lincolnshire
IT71	Abruzzo	PT15	Algarve	<b>UKG West Midlands</b>	
IT72	Molise	<b>PT2 Açores</b>		UKG1	Herefordshire, Worcestershire and Warwickshire
IT8	<b>Campania</b>	<b>PT3 Madeira</b>		UKG2	Shropshire and Staffordshire
IT9	<b>Sud</b>	<b>FI Suomi/Finland</b>		UKG3	West Midlands
IT91	Puglia	<b>FI1 Manner-Suomi</b>		<b>UKH Eastern</b>	
IT92	Basilicata	FI13	Itä-Suomi	UKH1	East Anglia
IT93	Calabria	FI14	Väli-Suomi	UKH2	Bedfordshire and Hertfordshire
<b>ITA Sicilia</b>		FI15	Pohjois-Suomi	UKH3	Essex
<b>ITB Sardegna</b>		FI16	Uusimaa	<b>UKI London</b>	
<b>LU Luxembourg (Grand-Duché)</b>		FI17	Etelä-Suomi	UKI1	Inner London
<b>NL Nederland</b>		<b>FI2 Ahvenanmaa/Åland</b>		UKI2	Outer London
<b>NL1 Noord-Nederland</b>		<b>SE Sverige</b>		<b>UKJ South East</b>	
NL11	Groningen	SE01	Stockholm	UKJ1	Berkshire, Buckinghamshire and Oxfordshire
NL12	Friesland	SE02	Östra mellansverige	UKJ2	Surrey, East and West Sussex
NL13	Drenthe	SE04	Sydsverige	UKJ3	Hampshire and Isle of Wight
<b>NL2 Oost-Nederland</b>		SE06	Norra mellansverige	UKJ4	Kent
NL21	Overijssel	SE07	Mellersta Norrland	<b>UKK South West</b>	
NL22	Gelderland	SE08	Övre Norrland	UKK1	Gloucestershire, Wiltshire and North Somerset
NL23	Flevoland	SE09	Småland med öarna	UKK2	Dorset and Somerset
<b>NL3 West-Nederland</b>		SE0A	Västssverige	UKK3	Cornwall and Isles of Scilly
NL31	Utrecht	<b>UK United Kingdom</b>		UKK4	Devon
NL32	Noord-Holland	<b>UKC North East</b>		<b>UKL Wales</b>	
NL33	Zuid-Holland	UKC1	Tees Valley and Durham	UKL1	West Wales and The Valleys
NL34	Zeeland	UKC2	Northumberland and Tyne and Wear	UKL2	East Wales
<b>NL4 Zuid-Nederland</b>		<b>UKD North West</b>		<b>UKM Scotland</b>	
NL41	Noord-Brabant	UKD1	Cumbria	UKM1	North Eastern Scotland
NL42	Limburg (NL)	UKD2	Cheshire	UKM2	Eastern Scotland
<b>AT Österreich</b>		UKD3	Greater Manchester	UKM3	South Western Scotland
<b>AT1 Ostösterreich</b>		UKD4	Lancashire	UKM4	Highlands and Islands
AT11	Burgenland	UKD5	Merseyside	<b>UKN Northern Ireland</b>	
AT12	Niederösterreich	<b>UKE Yorkshire and the Humber</b>			
AT13	Wien	UKE1	East Riding and North Lincolnshire		
<b>AT2 Südösterreich</b>		UKE2	North Yorkshire		
AT21	Kärnten	UKE3	South Yorkshire		
AT22	Steiermark	UKE4	West Yorkshire		
<b>AT3 Westösterreich</b>		<b>UKF East Midlands</b>			
AT31	Oberösterreich	UKF1	Derbyshire and Nottinghamshire		
AT32	Salzburg	UKF2	Leicestershire, Rutland and Northamptonshire		
AT33	Tirol				
AT34	Vorarlberg				
<b>PT Portugal</b>					
<b>PT1 Continte</b>					
PT11	Norte				
PT12	Centro (P)				
PT13	Lisboa e Vale do Tejo				

# Régions des pays candidats

NOTE: La liste suivante est destinée à aider le lecteur à localiser sur les cartes les régions des pays candidats mentionnées dans le texte. Il ne s'agit pas d'une liste officielle.

L'état actuel de la nomenclature relative aux régions statistiques des pays candidats peut être consulté sur le site Internet d'Eurostat: [http://europa.eu.int/comm/eurostat/ramon/nuts/splash\\_regions.html](http://europa.eu.int/comm/eurostat/ramon/nuts/splash_regions.html)

Code	Pays	Région au niveau 2	Code	Pays	Région au niveau 2
	<b>Bulgarie</b>			<b>Malte</b>	
BG	BULGARIA		MT	MALTA	
BG01		Severozapaden		<b>Pologne</b>	
BG02		Severen tsentralen	PL	POLSKA	
BG03		Severoiztochen	PL01		Dolnośląskie
BG04		Yugozapaden	PL02		Kujawsko-Pomorskie
BG05		Yuzhen tsentralen	PL03		Lubelskie
BG06		Yugoiztochen	PL04		Lubuskie
	<b>Chypre</b>		PL05		Łódzkie
CY	CYPRUS		PL06		Małopolskie
	<b>République tchèque</b>		PL07		Mazowieckie
CZ	ČESKÁ REPUBLIKA		PL08		Opolskie
CZ01		Praha	PL09		Podkarpackie
CZ02		Střední Čechy	PL0A		Podlaskie
CZ03		Jihozápad	PL0B		Pomorskie
CZ04		Severozápad	PL0C		Śląskie
CZ05		Severovýchod	PL0D		Świętokrzyskie
CZ06		Jihovýchod	PL0E		Warmińsko-Mazurskie
CZ07		Střední Morava	PL0F		Wielkopolskie
CZ08		Ostravsko	PL0G		Zachodniopomorskie
	<b>Estonie</b>			<b>Roumanie</b>	
EE	EESTI		RO	ROMÂNIA	
	<b>Hongrie</b>		RO01		Nord-Est
HU	MAGYARORSZÁG		RO02		Sud-Est
HU01		Közép-Magyarország	RO03		Sud
HU02		Közép-Dunántúl	RO04		Sud-Vest
HU03		Nyugat-Dunántúl	RO05		Vest
HU04		Dél-Dunántúl	RO06		Nord-Vest
HU05		Észak-Magyarország	RO07		Centru
HU06		Észak-Alföld	RO08		București
HU07		Dél-Alföld		<b>Slovénie</b>	
	<b>Lituanie</b>		SI	SLOVENIJA	
LT	LIETUVA			<b>Slovaquie</b>	
	<b>Lettonie</b>		SK	SLOVENSKÁ REPUBLIKA	
LV	LATVIJA		SK01		Bratislavský
			SK02		Západné Slovensko
			SK03		Stredné Slovensko
			SK04		Východné Slovensko